

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session  
Forty-first Parliament, 2011-12-13

---

*Proceedings of the Standing  
Senate Committee on*

NATIONAL FINANCE

*Chair:*

The Honourable JOSEPH A. DAY

---

Tuesday, June 4, 2013  
Wednesday, June 5, 2013  
Thursday, June 6, 2013

---

Issue No. 42

*Eighth, ninth, tenth and eleventh meetings on:*

The subject-matter of Bill C-60, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 21, 2013 and other measures, introduced in the House of Commons on April 29, 2013

*First and second meetings on:*

The study of the Supplementary Estimates (A) for the fiscal year ending March 31, 2014

---

WITNESSES:  
(See back cover)

Première session de la  
quarante et unième législature, 2011-2012-2013

---

*Délibérations du Comité  
sénatorial permanent des*

FINANCES NATIONALES

*Président :*

L'honorable JOSEPH A. DAY

---

Le mardi 4 juin 2013  
Le mercredi 5 juin 2013  
Le jeudi 6 juin 2013

---

Fascicule n° 42

*Huitième, neuvième, dixième et onzième réunions concernant :*

La teneur du projet de loi C-60, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 21 mars 2013 et mettant en œuvre d'autres mesures, déposé à la Chambre des communes le 29 avril 2013

*Première et deuxième réunions concernant :*

L'étude du Budget supplémentaire des dépenses (A) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2014

---

TÉMOINS :  
(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON  
NATIONAL FINANCE

The Honourable Joseph A. Day, *Chair*

The Honourable Larry W. Smith, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Bellemare	De Bané, P.C.
Black	Gerstein
Braley	* LeBreton, P.C.
Buth	(or Carignan)
Callbeck	Ringuette
Chaput	Wells
* Cowan	
(or Tardif)	

\* Ex officio members

(Quorum 4)

*Changes in membership of the committee:*

Pursuant to rule 12-5, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Braley replaced the Honourable Senator McInnis (*June 6, 2013*).

The Honourable Senator Ringuette replaced the Honourable Senator Hervieux-Payette, P.C. (*June 6, 2013*).

The Honourable Senator Black replaced the Honourable Senator Eaton (*June 5, 2013*).

The Honourable Senator Eaton replaced the Honourable Senator Black (*June 5, 2013*).

The Honourable Senator Black replaced the Honourable Senator Greene (*June 5, 2013*).

The Honourable Senator McInnis replaced the Honourable Senator Mockler (*June 4, 2013*).

The Honourable Senator Buth replaced the Honourable Senator Eaton (*June 4, 2013*).

The Honourable Senator Greene replaced the Honourable Senator Black (*June 4, 2013*).

The Honourable Senator Mockler replaced the Honourable Senator McInnis (*June 4, 2013*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES  
FINANCES NATIONALES

*Président* : L'honorable Joseph A. Day

*Vice-président* : L'honorable Larry W. Smith

et

Les honorables sénateurs :

Bellemare	De Bané, C.P.
Black	Gerstein
Braley	* LeBreton, C.P.
Buth	(ou Carignan)
Callbeck	Ringuette
Chaput	Wells
* Cowan	
(ou Tardif)	

\* Membres d'office

(Quorum 4)

*Modifications de la composition du comité :*

Conformément à l'article 12-5 du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Braley a remplacé l'honorable sénateur McInnis (*le 6 juin 2013*).

L'honorable sénatrice Ringuette a remplacé l'honorable sénatrice Hervieux-Payette, C.P. (*le 6 juin 2013*).

L'honorable sénateur Black a remplacé l'honorable sénatrice Eaton (*le 5 juin 2013*).

L'honorable sénatrice Eaton a remplacé l'honorable sénateur Black (*le 5 juin 2013*).

L'honorable sénateur Black a remplacé l'honorable sénateur Greene (*le 5 juin 2013*).

L'honorable sénateur McInnis a remplacé l'honorable sénateur Mockler (*le 4 juin 2013*).

L'honorable sénatrice Buth a remplacé l'honorable sénatrice Eaton (*le 4 juin 2013*).

L'honorable sénateur Greene a remplacé l'honorable sénateur Black (*le 4 juin 2013*).

L'honorable sénateur Mockler a remplacé l'honorable sénateur McInnis (*le 4 juin 2013*).

**ORDER OF REFERENCE**

Extract from the *Journals of the Senate*, Thursday, May 23, 2012:

The Honourable Senator Carignan moved, seconded by the Honourable Senator Poirier:

That the Standing Senate Committee on National Finance be authorized to examine and report upon the expenditures set out in the Supplementary Estimates (A) for the fiscal year ending March 31, 2014.

The question being put on the motion, it was adopted.

*Le greffier du Sénat,*

Gary W. O'Brien

*Clerk of the Senate*

**ORDRE DE RENVOI**

Extrait des *Journaux du Sénat* du jeudi 23 mai 2012 :

L'honorable sénateur Carignan propose, appuyé par l'honorable sénatrice Poirier,

Que le Comité sénatorial permanent des finances nationales soit autorisé à étudier, afin d'en faire rapport, les dépenses prévues dans le Budget supplémentaire des dépenses (A) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2014.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

**MINUTES OF PROCEEDINGS**

OTTAWA, Tuesday, June 4, 2013  
(112)

[English]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 9:30 a.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Joseph A. Day, presiding.

*Members of the committee present:* The Honourable Senators Bellemare, Black, Callbeck, Chaput, Day, Gerstein, Hervieux-Payette, P.C., Mockler, Smith (*Saurel*) and Wells (10).

*Other senator present:* The Honourable Senator Buth (1).

*In attendance:* Édison Roy-César and Sylvain Fleury, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

*Also in attendance:* The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, May 23, 2013, the committee began its examination of the expenditures set out in the Supplementary Estimates (A) for the fiscal year ending March 31, 2014.

**WITNESSES:***Treasury Board of Canada Secretariat:*

Bill Matthews, Assistant Secretary, Expenditure Management Sector;

Sally Thornton, Executive Director, Expenditure Management Sector;

Marcia Santiago, Senior Director, Expenditure Management Sector.

*Atomic Energy of Canada Limited:*

Steve Halpenny, Vice President, Finance, and Chief Financial Officer;

Jonathan Lundy, Vice President, Chief Legal Officer.

*Public Safety Canada:*

Gary Robertson, Chief Financial Officer and Assistant Deputy Minister, Corporate Management Branch;

Dave Neville, Senior Director, Financial Assistance Programs.

Mr. Matthews made a statement and, together with Ms. Thornton and Ms. Santiago, answered questions.

At 10:37 a.m., the committee suspended.

At 10:40 a.m., the committee resumed.

**PROCÈS-VERBAUX**

OTTAWA, le mardi 4 juin 2013  
(112)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 9 h 30, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Joseph A. Day (*président*).

*Membres du comité présents :* Les honorables sénateurs Bellemare, Black, Callbeck, Chaput, Day, Gerstein, Hervieux-Payette, C.P., Mockler, Smith (*Saurel*) et Wells (10).

*Autre sénatrice présente :* L'honorable sénatrice Buth (1).

*Également présents :* Édison Roy-César et Sylvain Fleury, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

*Aussi présents :* Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 23 mai 2013, le comité entreprend son étude des dépenses prévues dans le Budget supplémentaire des dépenses (A) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2014.

**TÉMOINS :***Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada :*

Bill Matthews, secrétaire adjoint, Secteur de la gestion des dépenses;

Sally Thornton, directrice exécutive, Secteur de la gestion des dépenses;

Marcia Santiago, directrice principale, Secteur de la gestion des dépenses.

*Énergie atomique du Canada Limitée :*

Steve Halpenny, vice-président et directeur général des finances;

Jonathan Lundy, vice-président, avocat général principal.

*Sécurité publique Canada :*

Gary Robertson, dirigeant principal des finances et sous-ministre adjoint, Secteur de la gestion ministérielle;

Dave Neville, directeur principal, Direction générale des programmes d'aide financière.

M. Matthews fait une déclaration, puis, avec Mmes Thornton et Santiago, répond aux questions.

À 10 h 37, la séance est suspendue.

À 10 h 40, la séance reprend.

Mr. Halpenny made a statement and, together with Mr. Lundy, answered questions.

Mr. Robertson made a statement and, together with Mr. Neville, answered questions.

At 11:34 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

*ATTEST:*

M. Halpenny fait une déclaration, puis, avec M. Lundy, répond aux questions.

M. Robertson fait une déclaration, et avec l'aide de M. Neville, répond aux questions.

À 11 h 34, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

*ATTESTÉ :*

*La greffière du comité,*

Jodi Turner

*Clerk of the Committee*

OTTAWA, Tuesday, June 4, 2013  
(113)

*[English]*

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 2:33 p.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Joseph A. Day, presiding.

*Members of the committee present:* The Honourable Senators Bellemare, Buth, Callbeck, Chaput, Day, Gerstein, Greene, Hervieux-Payette, P.C., McInnis, Smith (*Saurel*) and Wells (11).

*Other senator present:* The Honourable Senator Ringuette (1).

*In attendance:* Sylvain Fleury, Analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

*Also in attendance:* The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, May 2, 2013, the committee continued its examination of the subject-matter of Bill C-60, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 21, 2013 and other measures, introduced in the House of Commons on April 29, 2013. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 39.*)

*WITNESSES:*

*Canadian Manufacturers & Exporters:*

Martin Lavoie, Director of Policy, Manufacturing Competitiveness and Innovation.

*Chemistry Industry Association of Canada:*

Fiona Cook, Director, Business and Economics.

*Building Construction Trades Department:*

Christopher Smillie, Senior Advisor, Government Relations and Public Affairs.

OTTAWA, le mardi 4 juin 2013  
(113)

*[Traduction]*

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 14 h 33, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Joseph A. Day (*président*).

*Membres du comité présents :* Les honorables sénateurs Bellemare, Buth, Callbeck, Chaput, Day, Gerstein, Greene, Hervieux-Payette, C.P., McInnis, Smith (*Saurel*) et Wells (11).

*Autre sénatrice présente :* L'honorable sénatrice Ringuette (1).

*Également présent :* Sylvain Fleury, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

*Aussi présents :* Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 2 mai 2013, le comité poursuit son étude sur la teneur du projet de loi C-60, Loi modifiant la Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 21 mars 2013 et mettant en œuvre d'autres mesures, déposé à la Chambre de communes le 29 avril 2013. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 39 des délibérations du comité.*)

*TÉMOINS :*

*Manufacturiers et Exportateurs du Canada :*

Martin Lavoie, directeur des politiques, Productivité et innovation.

*Association canadienne de l'industrie de la chimie :*

Fiona Cook, directrice, Affaires et Économie.

*Département des métiers de la construction :*

Christopher Smillie, conseiller principal, Relations gouvernementales et affaires publiques.

*Canadian Labour Congress:*

Karl Flecker, National Director of Anti-Racism and Human Rights Department.

Mr. Lavoie and Ms. Cook each made a statement and answered questions.

At 3:24 p.m., the committee suspended.

At 3:29 p.m., the committee resumed.

Mr. Smillie, Mr. Flecker and Mr. Lavoie each made a statement and answered questions.

At 3:55 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

*ATTEST:*

*Congrès du travail du Canada :*

Karl Flecker, directeur national, Service des droits de la personne et de la lutte contre le racisme.

M. Lavoie et Mme Cook font chacun une déclaration et répondent aux questions.

À 15 h 24, la séance est suspendue.

À 15 h 29, la séance reprend.

M. Smillie, M. Flecker et M. Lavoie font chacun une déclaration et répondent aux questions.

À 15 h 55, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

*ATTESTÉ :*

*Le greffier intérimaire du comité,*

Kevin Pittman

*Acting Clerk of the Committee*

OTTAWA, Wednesday, June 5, 2013  
(114)

*[English]*

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 2 p.m., in room 160-S, Centre Block, the chair, the Honourable Joseph A. Day, presiding.

*Members of the committee present:* The Honourable Senators Bellemare, Buth, Callbeck, Chaput, Day, De Bané, P.C., Eaton, Gerstein, Hervieux-Payette, P.C., McInnis, Smith (*Saurel*) and Wells (12).

*In attendance:* Sylvain Fleury, Analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

*Also in attendance:* The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, May 2, 2013, the committee continued its examination of the subject-matter of Bill C-60, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 21, 2013 and other measures, introduced in the House of Commons on April 29, 2013. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 39.*)

*WITNESSES:*

*Canadian Federation of Agriculture:*

Ron Bonnett, President.

*As an individual:*

Mike Moffatt, Economist.

OTTAWA, le mercredi 5 juin 2013  
(114)

*[Traduction]*

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 14 heures, dans la pièce 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Joseph A. Day (*président*).

*Membres du comité présents :* Les honorables sénateurs Bellemare, Buth, Callbeck, Chaput, Day, De Bané, C.P., Eaton, Gerstein, Hervieux-Payette, C.P., McInnis, Smith (*Saurel*) et Wells (12).

*Également présent :* Sylvain Fleury, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

*Aussi présents :* Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 2 mai 2013, le comité poursuit son étude sur la teneur du projet de loi C-60, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 21 mars 2013 et mettant en œuvre d'autres mesures, déposé à la Chambre de communes le 29 avril 2013. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 39 des délibérations du comité.*)

*TÉMOINS :*

*Fédération canadienne de l'agriculture :*

Ron Bonnett, président.

*À titre personnel :*

Mike Moffatt, économiste.

*Retail Council of Canada:*

Karen Proud, Vice President, Federal Government Relations.

*Canadian Meat Council:*

James Laws, Executive Director.

Mr. Laws, Mr. Bonnett, Mr. Moffatt and Ms. Proud each made a statement and answered questions.

At 3:30 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Wednesday, June 5, 2013  
(115)

[English]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 6:45 p.m., in room 160-S, Centre Block, the chair, the Honourable Joseph A. Day, presiding.

*Members of the committee present:* The Honourable Senators Bellemare, Black, Buth, Callbeck, Chaput, Day, Gerstein, Hervieux-Payette, P.C., Smith (*Saurel*) and Wells (10).

*In attendance:* Édison Roy-César and Sylvain Fleury, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

*Also in attendance:* The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, May 23, 2013, the committee continued its examination of the expenditures set out in the Supplementary Estimates (A) for the fiscal year ending March 31, 2014.

WITNESSES:

*Aboriginal Affairs and Northern Development Canada:*

Susan MacGowan, Chief Financial Officer;

Pamela D'Eon, Director General, Planning and Resource Management;

Anik Dupont, Director General, Specific Claims Branch.

*Industry Canada:*

Susan Bincoletto, Chief Financial Officer;

Iain Stewart, Assistant Deputy Minister, Strategic Policy Sector;

Johanne Bernard, Director General, Resource Planning and Investments Branch.

*Conseil canadien du commerce de détail :*

Karen Proud, vice-présidente, relations fédérales gouvernementales.

*Conseil des viandes du Canada :*

James Laws, directeur général.

M. Laws, M. Bonnett, M. Moffatt et Mme Proud font chacun une déclaration et répondent aux questions.

À 15 h 30, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le mercredi 5 juin 2013  
(115)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 18 h 45, dans la pièce 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Joseph A. Day (*président*).

*Membres du comité présents :* Les honorables sénateurs Bellemare, Black, Buth, Callbeck, Chaput, Day, Gerstein, Hervieux-Payette, C.P., Smith (*Saurel*) et Wells (10).

*Également présents :* Édison Roy-César et Sylvain Fleury, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

*Aussi présents :* Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 23 mai 2013, le comité poursuit son étude sur les dépenses prévues dans le Budget supplémentaire des dépenses (A) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2014.

TÉMOINS :

*Affaires autochtones et Développement du Nord Canada :*

Susan MacGowan, dirigeante principale des finances;

Pamela D'Eon, directrice générale, Planification et gestion des ressources;

Anik Dupont, directrice générale, Direction générale des revendications particulières.

*Industrie Canada :*

Susan Bincoletto, dirigeante principale des finances;

Iain Stewart, sous-ministre adjoint, Secteur de la politique stratégique;

Johanne Bernard, directrice générale, Planification des ressources et des investissements.

Ms. MacGowan made a statement and, together with Ms. D'Eon and Ms. Dupont, answered questions.

Ms. Bincoletto made a statement and, together with Mr. Stewart and Ms. Bernard, answered questions.

At 7:58 p.m., the committee suspended.

At 8 p.m., the committee resumed.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, May 2, 2013, the committee continued its examination of the subject-matter of Bill C-60, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 21, 2013 and other measures, introduced in the House of Commons on April 29, 2013. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 39.*)

*WITNESS:*

*Association of Municipalities of Ontario:*

Judy Dezell, Manager, Gas Tax Implementation Project.

Ms. Dezell made a statement and answered questions.

The Honourable Senator Smith (*Saurel*) moved that the clerk be authorized to email password protected copies of the draft report on Supplementary Estimates (A) 2013-2014, to those committee members who so desire, others may receive hard copies in their office, on Monday, June 10, 2013, for the purpose of consideration in committee on Tuesday, June 11, 2013.

The question being put on the motion, it was adopted.

At 8:26 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

*ATTEST:*

OTTAWA, Thursday, June 6, 2013  
(116)

[*English*]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 2 p.m., in room 160-S, Centre Block, the chair, the Honourable Joseph A. Day, presiding.

*Members of the committee present:* The Honourable Senators Bellemare, Black, Braley, Buth, Callbeck, Chaput, Day, De Bané, P.C., Gerstein, Ringuette, Smith (*Saurel*) and Wells (12).

*In attendance:* Édison Roy-César and Sylvain Fleury, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

*Also in attendance:* The official reporters of the Senate.

Mme MacGowan fait une déclaration, puis, avec Mmes D'Eon et Dupont, répond aux questions.

Mme Bincoletto fait une déclaration, puis, avec M. Stewart et de Mme Bernard, répond aux questions.

À 19 h 58, la séance est suspendue.

À 20 heures, la séance reprend.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 2 mai 2013, le comité poursuit son étude sur la teneur du projet de loi C-60, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 21 mars 2013 et mettant en œuvre d'autres mesures, déposé à la Chambre de communes le 29 avril 2013. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 39 des délibérations du comité.*)

*TÉMOIN :*

*Association des municipalités de l'Ontario :*

Judy Dezell, gestionnaire, Projet de mise en œuvre de la taxe sur l'essence.

Mme Dezell fait une déclaration et répond aux questions.

L'honorable sénateur Smith (*Saurel*) propose que la greffière soit autorisée à envoyer par courriel, aux membres du comité qui le souhaitent, des copies protégées par mot de passe de l'ébauche de rapport sur le Budget supplémentaire des dépenses (A) 2013-2014; les autres membres pourraient en recevoir une version papier à leur bureau le lundi 10 juin 2013, en prévision de la rencontre du mardi 11 juin 2013.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

À 20 h 26, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation par la présidence.

*ATTESTÉ :*

OTTAWA, le jeudi 6 juin 2013  
(116)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 14 heures, dans la pièce 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Joseph A. Day (*président*).

*Membres du comité présents :* Les honorables sénateurs Bellemare, Black, Braley, Buth, Callbeck, Chaput, Day, De Bané, C.P., Gerstein, Ringuette, Smith (*Saurel*) et Wells (12).

*Également présents :* Édison Roy-César et Sylvain Fleury, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

*Aussi présents :* Les sténographes officiels du Sénat.



Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, May 2, 2013, the committee continued its examination of the subject-matter of Bill C-60, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 21, 2013 and other measures, introduced in the House of Commons on April 29, 2013. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 39.*)

**WITNESSES:**

*Canadian Media Guild:*

Carmel Smyth, National President;  
Jeanne d'Arc Umurungi, Director of Communications.

*Credit Union Central of Canada:*

Gary Rogers, Vice President, Financial Policy.

*University of Calgary School of Public Policy:*

Jack Mintz, Director and Palmer Chair in Public Policy  
(by video conference).

*Canadian Life and Health Insurance Association Inc.:*

Frank Swedlove, President;  
Ron Sanderson, Director, Policyholder Taxation and Pensions.

Ms. Smyth and Ms. Umurungi each made a statement and answered questions.

At 3:05 p.m., the committee suspended.

At 3:09 p.m., the committee resumed.

Mr. Mintz and Mr. Rogers each made a statement and answered questions.

Mr. Swedlove made a statement and, together with Mr. Sanderson, answered questions.

At 4:07 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

**ATTEST:**

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 2 mai 2013, le comité poursuit son étude sur la teneur du projet de loi C-60, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 21 mars 2013 et mettant en œuvre d'autres mesures, déposé à la Chambre de communes le 29 avril 2013. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 39 des délibérations du comité.*)

**TÉMOINS :**

*La Guilde canadienne des médias :*

Carmel Smyth, présidente nationale;  
Jeanne d'Arc Umurungi, directrice des communications.

*Centrale des caisses de crédit du Canada :*

Gary Rogers, vice-président, Politique financière.

*École de politique publique de l'Université de Calgary :*

Jack Mintz, directeur et titulaire de la chaire Palmer en politique publique (par vidéoconférence).

*Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes Inc. :*

Frank Swedlove, président;  
Ron Sanderson, directeur général, Rentes et imposition des titulaires de polices.

Mmes Smyth et Umurungi font chacune une déclaration et répondent aux questions.

À 15 h 5, la séance est suspendue.

À 15 h 9, la séance reprend.

MM. Mintz et Rogers font chacun une déclaration et répondent aux questions.

M. Swedlove fait une déclaration, puis, avec M. Sanderson, répond aux questions.

À 16 h 7, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

**ATTESTÉ :**

*La greffière du comité,*

Jodi Turner

*Clerk of the Committee*

**EVIDENCE**

OTTAWA, Tuesday, June 4, 2013

The Standing Senate Committee on National Finance met, in public, this day at 9:30 a.m. to study the expenditures set out in Supplementary Estimates (A) for the fiscal year ending March 31, 2014.

**Senator Joseph A. Day** (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

**The Chair:** Honourable senators, this morning, we are going to begin our study of Supplementary Estimates (A) for the fiscal year ending March 31, 2014.

[*English*]

Before we begin, I would like to advise members that there will be a number of guests visiting in the next short while. I will tell you who they are now, and we may have an opportunity to introduce them individually.

They are parliamentarians visiting from Guyana in South America, and they are being sponsored by the Canadian chapter of the Global Organization of Parliamentarians Against Corruption. There are parliamentarians plus their staff — about five or six of them — and they are particularly interested in the estimates process and government supply. We are hosting them this morning when they arrive, and they will be visiting appropriate House of Commons committees later this week.

We will get on with matters now. We are very pleased to welcome back, from the Expenditure Management Sector of the Treasury Board of Canada Secretariat, Bill Matthews, Assistant Secretary; Sally Thornton, Executive Director; and Marcia Santiago, Senior Director. Those who have been on the committee for a while will know that we are welcoming back a team that helps us immensely in understanding the estimates process.

We are dealing with Supplementary Estimates (A) today and tomorrow, and if there are other witnesses after we finish those two panels, following the Treasury Board of Canada Secretariat, please let us know; otherwise, you will find that these Supplementary Estimates (A) are quite sparse compared to some of the others, which is good.

Mr. Matthews, you have the floor, sir.

[*Translation*]

**Bill Matthews, Assistant Secretary, Expenditure Management Sector, Treasury Board Secretariat of Canada:** Thank you, Mr. Chair. As you mentioned, I am joined today by a few colleagues to help answer the committee's questions regarding Supplementary Estimates (A) for 2013-14. Before answering the committee's questions, I would like to take a few minutes to outline the main points of the expenditure plan.

**TÉMOIGNAGES**

OTTAWA, le mardi 4 juin 2013

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 9 h 30, en séance publique, pour étudier les dépenses prévues dans le Budget supplémentaire des dépenses (A) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2014

**Le sénateur Joseph A. Day** (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

**Le président :** Honorables sénateurs, ce matin nous allons commencer notre étude du Budget supplémentaire des dépenses (A) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2014.

[*Traduction*]

Avant de commencer, j'aimerais informer les membres que nous accueillerons un certain nombre d'invités dans un moment. Je vais vous dire maintenant de qui il s'agit, et nous aurons peut-être la possibilité de les présenter individuellement.

Il s'agit de parlementaires venus du Guyana en Amérique du Sud, qui sont commandités par le chapitre canadien de l'Organisation mondiale de parlementaires contre la corruption. Ils sont accompagnés de cinq ou six membres de leur personnel et ils s'intéressent notamment au processus d'examen des prévisions budgétaires et à l'approvisionnement gouvernemental. Nous les accueillerons ce matin à leur arrivée, et ils visiteront ensuite les comités de la Chambre des communes concernés au cours de la semaine.

Nous allons maintenant entreprendre nos travaux. Nous sommes ravis d'accueillir à nouveau, du Secteur de la gestion des dépenses du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, Bill Matthews, secrétaire adjoint; Sally Thornton, directrice exécutive; et Marcia Santiago, directrice principale. Ceux qui siègent au comité depuis un certain temps savent que nous accueillons à nouveau une équipe qui nous aide énormément à comprendre le processus d'examen des prévisions budgétaires.

Aujourd'hui et demain, nous étudierons le Budget supplémentaire des dépenses (A), et s'il reste des témoins après les deux groupes, après le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, prière de nous en aviser; à part cela, vous trouverez que le Budget supplémentaire des dépenses (A) est très léger comparativement à d'autres, ce qui est une bonne chose.

Monsieur Matthews, la parole est à vous.

[*Français*]

**Bill Matthews, secrétaire adjoint, Secteur de la gestion des dépenses, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada :** Merci monsieur le président. Comme vous l'avez déjà mentionné, je suis ici avec quelques collègues pour répondre aux questions du comité concernant le Budget supplémentaire des dépenses (A) pour l'année 2013-2014. Avant de répondre aux questions du comité, j'aimerais prendre quelques minutes pour souligner les grandes lignes concernant ce plan de dépenses.

[English]

Starting on slide 2, we will follow our usual presentation that we give you in starting the committee's study of supplementary estimates. As you mentioned, Mr. Chair, this is a fairly sparse supplementary estimates, in terms of both dollars involved and the number of organizations involved. I think that should make your study a little more efficient than in past years, or at least a little easier. However, I will take some time to go through the usual points we highlight.

I will give you a reminder on how the estimates themselves are organized. We will talk about that, and talk about changes to the presentation of the estimates, because they have been changing over the years and we like to make you aware of the changes we have made in presentation. We will then get into what is in Supplementary Estimates (A) in terms of totals and dollars, and then examine the major items from a voted and horizontal perspective. As has been my recent habit, I will finish up by providing an update on the House of Commons Standing Committee on Government Operations and Estimates and their ongoing work on the Parliament scrutiny of the estimates.

Let us go to slide 3. In terms of the introduction of the estimates, the introduction does have the summary of the estimates to date and provides totals for these estimates, which is roughly \$1.1 billion; we will get into some details later. It describes the largest items in terms of dollar values for voted initiatives. Going from memory, if you took the largest six items in these estimates, I believe you would be over 90 per cent of the total spending proposed in these estimates, so it is fairly easy to track.

We have a section on the changes of the structures to government, and there is one example I will give now. In the Supplementary Estimates (A) transfer of supervision and control for the Hazardous Materials Information Review Commission goes to Health Canada as result of Jobs and Growth Act, 2012. That is highlighted in this section here.

The other thing I will highlight is that on the TBS website, in addition to the supplementary estimates themselves, there is much more information online in terms of statutory forecasts, estimates by strategic outcome and programs, planned expenditures by standard objects, and transfers between organizations. Therefore, there is a bunch of supplemental information available online to supplement the estimates themselves.

I will also highlight at this point that we have had some discussions during past meetings about central votes and allocations out to departments. There are no such allocations yet this year, so there are no tables posted on central votes.

We are on slide 4. I mentioned I would spend a bit of time talking about changes to the presentation of the estimates. Some of these you are already aware of, but some are new. Everything is

[Traduction]

À partir de la deuxième diapositive, nous allons faire le même exposé que chaque fois que le comité entreprend l'étude du Budget supplémentaire des dépenses. Comme vous l'avez mentionné, monsieur le président, c'est un budget assez léger, tant pour ce qui est des montants d'argent que du nombre d'organismes concernés. Je pense que cela devrait faire en sorte que notre étude soit plus efficace que par le passé, ou du moins un peu plus facile. Cependant, je vais prendre le temps de passer en revue les points que nous soulignons normalement.

Je vais vous rappeler comment le budget lui-même est organisé. Nous allons en parler et nous allons aussi parler de modifications à sa présentation, car il a changé au fil des ans, et nous voulons que vous soyez conscients des modifications que nous avons apportées à la présentation. Nous aborderons ensuite le Budget supplémentaire des dépenses (A) en fait de totaux et de dollars, et nous examinerons ensuite les points importants s'agissant des postes votés et des postes horizontaux. Comme je l'ai fait récemment, je terminerai en donnant une mise à jour des travaux du Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires de la Chambre des communes concernant l'examen parlementaire des prévisions budgétaires.

Passons maintenant à la troisième diapositive. Pour ce qui est de l'introduction du budget, elle donne un résumé du budget à ce jour et les montants totaux qui s'y rapportent, soit environ 1,1 milliard de dollars; nous les étudierons en détail tout à l'heure. Il décrit les postes votés les plus importants en dollars. De mémoire, je vous dirais que si vous preniez les six postes les plus importants dans ce budget, je crois qu'ils représenteraient plus de 90 p. 100 des dépenses totales proposées, alors il est assez facile d'en faire le suivi.

Nous avons une section sur les modifications apportées aux structures du gouvernement, et je vais vous en donner un exemple maintenant. Dans le Budget supplémentaire des dépenses (A), le transfert de la surveillance et de la gestion du Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses passe à Santé Canada, comme le prévoit la Loi de 2012 sur l'emploi et la croissance. C'est souligné dans la section que voici.

L'autre point que j'aimerais souligner est que sur le site web du SCT, en plus du budget supplémentaire en tant que tel, il y a beaucoup plus d'informations sur les prévisions législatives, les budgets ventilés par résultat stratégique et programme, les dépenses prévues par article courant, et les transferts entre organismes. En conséquence, il existe un tas de renseignements supplémentaires en ligne pour étoffer le budget en tant que tel.

Je ferai aussi remarquer à ce stade que nous avons eu des discussions au cours de réunions antérieures concernant les crédits centraux et les allocations aux ministères. Il n'y a pas encore d'allocations de ce type cette année, alors il n'y a pas de tableau sur les crédits centraux.

Nous sommes à la quatrième diapositive. J'ai mentionné que je passerais un peu de temps à parler des modifications apportées à la présentation du budget. Il y en a certaines dont vous êtes au

now online. I believe we mentioned last time we were here that departments and agencies are now presented alphabetically. That makes it easier to find organizations, but it also creates some challenges for us when we are finding organizations in the English version and in the French version. I would make a plea at this stage that if we get into detailed questions about organizations, we give everyone a chance to find the organization in whatever version of the document they are looking at because the English and French are in different orders.

There are tables online related to strategic outcome and program that line up with the 2013-14 program alignment architecture. An ongoing theme that we are seeing is the request for additional information by strategic outcome and program, so that is now online. The other thing you may notice if you get into details is that the explanation of requirements piece in the estimates is now down to the dollar. There is no rounding involved there; it is now down to the dollar, and that is just a subtle change.

You will also notice that there is additional information in terms of history and graphs to make presentation easier, but these are the ones I would highlight for now.

Slide 5 will actually get into the dollars we are talking about in these Supplementary Estimates (A). This is the slide that shows you the split between budgetary and non-budgetary, as well as between voted and statutory. We are dealing here today with all budgetary, so there is no non-budgetary.

I will remind you that non-budgetary items, though not relevant today, are things like loans and investments. Budgetary items are what we are dealing with today. The vast majority in the Supplementary Estimates (A) is voted items; you have a small amount related to statutory items of \$8.2 million, and that relates to employee benefits. However, as can be seen, the vast majority of the \$1.1 billion is voted items for discussion today.

On slide 6, I will caution, as I always do, that it is early in the year to compare this year versus previous years, but we always do anyway. Regardless, I will give you that caution, and then I will give you the comparison. Supplementary Estimates (A) is typically the second smallest; if we have three supplementary estimates, (B) is typically the largest, (C) is typically the smallest and (A) typically falls somewhere in between. Therefore, I do not put a lot of faith in year-over-year comparisons until after Supplementary Estimates (B).

courant et d'autres pas. Tout se trouve maintenant en ligne. Je crois que nous avons mentionné lors de notre dernier passage que les ministères et les organismes sont maintenant présentés par ordre alphabétique. Cela fait en sorte qu'il est plus facile de trouver des organismes, mais cela nous rend aussi la tâche plus difficile lorsque nous cherchons des organismes dans les versions anglaise et française. Si vous posez des questions détaillées concernant les organismes, je vous prierais de donner à tout le monde le temps de trouver l'organisme concerné dans la version du document qu'il ou elle consulte, car le français et l'anglais ne sont pas dans le même ordre.

En ligne, il y a des tableaux relatifs au résultat stratégique et au programme qui sont conformes à l'architecture d'harmonisation des programmes de 2013-2014. Nous avons observé qu'on nous demande régulièrement des renseignements supplémentaires par résultat stratégique et programme, alors ils sont maintenant en ligne. L'autre chose que vous remarquerez peut-être si vous entrez dans les détails est que l'explication de la liste des exigences dans le budget est maintenant au dollar près. Les chiffres ne sont pas arrondis; ils sont maintenant au dollar près, et c'est un changement subtil.

Vous remarquez aussi qu'il y a des renseignements supplémentaires concernant l'historique et les graphiques pour faciliter la présentation, mais ce sont ceux que je soulignerais pour l'instant.

La cinquième diapositive porte en fait sur les montants en dollars dont il est question dans le Budget supplémentaire des dépenses (A). C'est celle qui vous montre la division entre les dépenses budgétaires et non budgétaires, ainsi qu'entre les postes votés et législatifs. Aujourd'hui, nous ne parlerons que de dépenses budgétaires.

Je vous rappelle que, même si nous n'en parlons pas aujourd'hui, les dépenses non budgétaires sont des choses comme des prêts et des investissements. Nous nous intéressons aujourd'hui aux postes budgétaires. La grande majorité du Budget supplémentaire des dépenses (A) consiste en des postes votés; il y a un petit montant qui se rapporte à des postes législatifs de 8,2 millions de dollars, et il est lié aux avantages sociaux des employés. Cependant, comme vous pouvez le voir, la majeure partie de ces 1,1 milliard de dollars se rapporte aux postes votés dont il sera question aujourd'hui.

À la sixième diapositive, je vous préviens, comme je le fais toujours, qu'il est un peu tôt dans l'année pour comparer l'exercice en cours aux exercices précédents, mais nous le faisons toujours quand même. Quoi qu'il en soit, voici la comparaison. Le Budget supplémentaire des dépenses (A) est habituellement le deuxième plus petit; si nous avons trois Budgets supplémentaires des dépenses, (B) est habituellement le plus grand, (C), le plus petit, et (A) se situe entre les deux. En conséquence, je n'attache pas beaucoup d'importance aux comparaisons d'année en année avant d'avoir vu le Budget supplémentaire (B).

That being said, these Supplementary Estimates (A) are smaller than in the previous couple of years. If you were to look at where we were at this point in the fiscal year versus last year, the voted amount is down by \$6.5 billion, and that is partially offset by an increase in the statutory amounts of \$5.3 billion. I believe when we were here to discuss Main Estimates, we spent some time talking about why the statutory amounts were forecasted to increase. That was largely around the health transfer as well as old age benefits because of the demographics of the population. That is not a surprise, but I thought I would mention it.

Therefore, voted is down and statutory is up. In total, we are down over the previous year by just over \$1 billion. Again, I do not get too excited about comparisons until after we hit Supplementary Estimates (B).

On slide 7, I thought it might be interesting for you to get a sense of the budgetary spending and how it breaks down between transfer payments, operating and capital, and public debt. On the left-hand side of the slide, you will see the comparison for the totals from 2013 versus where we are so far this year for 2013-14. That is a cautionary note that we are comparing a partial year against a full one.

However, you will see that interest on public debt for the current fiscal year is largely in line with the previous fiscal year for expenditures related to public debt. The transfer payments are slightly above the previous fiscal year — less than 1 per cent — but slightly above.

You will see the decrease in operating capital, though. It is roughly 9 per cent lower than last year. That should not be a great surprise simply because of where we are in the fiscal year; it is still early on. There are still some ongoing restraint measures that are working their way through the system, but we will present this slide again at the next supplementary estimates to give you a better sense of where we are at. Regardless, it is an interesting way to look at the government spending just to get a sense of the current year versus the previous year.

On slide 8, we can talk about the major items included in this these supplementary estimates. As I mentioned, you can get at the vast majority of the spending by looking at a few major items, and I will walk you through those.

The first item on the list is Atomic Energy Corporation Limited, Chalk River Laboratories. This is a Budget 2013 item for \$260 million. If you are interested in how that splits out, \$177.5 million is for the Chalk River Labs, \$57.8 million is for

Cela étant dit, le présent Budget supplémentaire des dépenses (A) est plus petit que ceux des deux ou trois dernières années. Si vous comparez le stade où nous sommes dans l'exercice comparativement à l'an passé, les crédits votés ont baissé de 6,5 milliards de dollars, baisse que compense en partie une hausse des montants législatifs de 5,3 milliards de dollars. Je crois que lorsque nous étions ici pour discuter du Budget principal des dépenses, nous avons passé du temps à parler de la raison pour laquelle on prévoyait une hausse des montants législatifs. Elle se rapportait surtout au transfert en santé ainsi qu'aux prestations de vieillesse en raison des données démographiques. Ce n'est pas surprenant, mais j'ai jugé bon de le mentionner.

En conséquence, les postes votés sont à la baisse et les postes législatifs sont à la hausse. Au total, nous accusons une baisse légèrement supérieure à 1 milliard de dollars par rapport à l'an passé. Encore une fois, j'attends le Budget supplémentaire des dépenses (B) avant de montrer mon enthousiasme.

À la septième diapositive, j'ai pensé qu'il serait peut-être intéressant pour vous d'avoir une idée des dépenses budgétaires et de la façon dont elles sont ventilées entre les paiements de transfert, les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital, et la dette publique. Du côté gauche de la diapositive, vous verrez la comparaison entre les totaux de 2013 et les totaux à ce jour pour 2013-2014. Je vous rappelle toutefois que nous comparons un exercice partiel et un exercice complet.

Cependant, vous verrez que l'intérêt sur la dette publique pour l'exercice en cours correspond essentiellement à celui de l'exercice précédent s'agissant des dépenses relatives à la dette publique. Les paiements de transfert sont légèrement supérieurs à ceux du précédent exercice — moins de 1 p. 100 — mais légèrement supérieurs.

Vous remarquerez que les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital ont baissé, par contre. Elles sont, en gros, 9 p. 100 moins élevées que l'an dernier. Cela ne devrait surprendre personne en raison simplement du stade où nous sommes dans l'exercice; il vient de commencer. Il y a toujours des mesures de restriction continues qui opèrent dans le système, mais nous représenterons cette diapositive à la prochaine réunion concernant le Budget supplémentaire des dépenses pour vous donner une meilleure idée de l'endroit où nous nous situons. Quoi qu'il en soit, c'est une façon intéressante d'examiner les dépenses gouvernementales simplement pour avoir une idée de ce qui se passe dans le présent exercice par rapport au précédent.

À la huitième diapositive, nous pouvons parler des postes importants qui figurent dans ce Budget supplémentaire des dépenses. Comme je l'ai mentionné, vous pouvez avoir une idée de la grande majorité des dépenses en regardant quelques postes importants, et je vais vous guider dans cette démarche.

Le premier poste sur la liste est celui d'Énergie atomique du Canada limitée concernant les laboratoires de Chalk River. Il s'agit d'un poste de 260 millions de dollars dans le budget 2013. Si vous êtes intéressé à savoir comment le montant est ventilé,

isotope production and then \$25 million is related to the end of severance for voluntary departures. That is a breakdown of how the funding goes to AECL.

The next item is for Public Safety. It is the Disaster Financial Assistance Arrangements program, \$230 million. We spoke about this program in the past. It is an interesting program in that the federal government reimburses provinces and territories for natural disasters. It is an interesting one to track as the eligibility for funding depends on the actual cost of the disaster itself, and it can sometimes take provinces quite some time to accumulate expenses related to disaster. You will often see a lag in terms of provinces coming in to get their funding. To give examples of recent disasters that were eligible for funding under this program, in 2011 there was spring flooding in Saskatchewan and Alberta, and the 2012 spring flooding in New Brunswick. Be aware that there is often a lag between when the provinces can tally up all their spending related to the cleanup. They then submit those invoices, which get audited and eventually reimbursed by the federal government.

For Agriculture Canada, Growing Forward 2, we have two items on this list. The first is Cost-Shared Strategic Initiatives of \$207 million. Those initiatives are shared with the provinces and territories from a funding perspective, a 60-40 split. The other item for agriculture is the other part of Growing Forward 2, which is directly funded by the federal government, for \$47 million. We can speak more about those if you like, but you have invited officials from Agriculture Canada to appear at another meeting, so you may want to hold your questions for them.

Indian Affairs specific claims settlement for \$167 million relates to a 2007 budgetary commitment. The idea was \$2.5 billion over 10 years. If you rough that out to an equal amount each year, the rate at which they settle claims is never all that smooth; it is kind of lumpy. We move that allocation as they need it, depending on how quickly they are able to settle claims.

The next item on the list is VIA Rail. There is \$99 million for pension requirements relating to the legal obligations around funding pension obligations.

The agriculture item, the second one, I have already mentioned. It is the direct federal funding piece.

177,5 millions de dollars sont affectés aux laboratoires de Chalk River, 57,8 millions de dollars sont affectés à la production d'isotopes et 25 millions de dollars sont affectés à la fin de l'indemnité après un départ volontaire. C'est ainsi que le financement est affecté à EAACL.

Le prochain poste est pour Sécurité publique. Il s'agit des Accords d'aide financière en cas de catastrophe de 230 millions de dollars. Nous en avons parlé par le passé. C'est un programme intéressant en ce sens que le gouvernement fédéral rembourse les provinces et les territoires en cas de catastrophes naturelles. Il est intéressant d'en faire le suivi, car l'admissibilité au financement dépend du coût réel de la catastrophe en tant que telle, et il arrive qu'il faille bien du temps aux provinces pour accumuler les dépenses relatives à la catastrophe. Vous verrez que les provinces attendent souvent avant de demander leur financement. Pour vous donner des exemples de catastrophes récentes pour lesquelles les provinces étaient admissibles à recevoir du financement dans le cadre de ce programme, il y a eu les inondations printanières en Saskatchewan et en Alberta en 2011, et celles du Nouveau-Brunswick en 2012. Souvenez-vous qu'il peut y avoir un délai entre la catastrophe et le moment où les provinces arrivent à calculer le total de leurs dépenses de nettoyage. Elles présentent ensuite leurs factures, qui font l'objet de vérifications avant de finir par être remboursées par le gouvernement fédéral.

Pour le programme Cultivons l'avenir 2 d'Agriculture Canada, il y a deux postes sur cette liste. Le premier est celui des initiatives stratégiques à coûts partagés de 207 millions de dollars. Le fédéral partage le financement de ces initiatives avec les provinces et les territoires selon un ratio de 60-40. Le deuxième poste pour l'agriculture est l'autre partie du programme Cultivons l'avenir 2, qui est directement financé par le gouvernement fédéral à hauteur de 47 millions de dollars. Nous pouvons en parler plus longuement si vous voulez, mais vous avez invité des fonctionnaires d'Agriculture Canada à témoigner dans le cadre d'une autre réunion, alors vous voudrez peut-être garder vos questions pour eux.

Pour ce qui est d'Affaires autochtones, les 167 millions de dollars pour le règlement de revendications particulières se rapportent à un engagement budgétaire de 2007. Le montant était de 2,5 milliards sur 10 ans. On divise le tout sur 10 ans, même si nous savons que le rythme des règlements n'est jamais aussi constant; cela varie. Nous versons des sommes lorsque les responsables en ont besoin, en fonction de leur rapidité à conclure des règlements.

Le prochain point est VIA Rail. Il y a 99 millions de dollars pour des besoins en matière de pension relativement aux obligations légales concernant le financement des obligations à l'égard des régimes de retraite.

Le point sur l'agriculture, le deuxième, j'en ai déjà parlé. Il s'agit de l'aide financière fédérale directe.

There are two horizontal items we should speak to. There are government advertising programs for \$20 million that have been flagged. That covers four departments: Natural Resources Canada, Health Canada, Human Resources and Skills Development Canada and Canadian Heritage.

Last on this list, the second horizontal item, is the Centres of Excellence for Commercialization and Research for \$19.1 million. That \$19.1 million is a result of the winners of the competition. There are four winners, and I am happy to speak to who they are. However, that money is split amongst four winners of the last competitive process.

Slide 1 shows \$1.1 billion, as I mentioned, the vast majority in budgetary voted spending. Sixteen departments and agencies are here, so not a lot in terms of numbers of organizations. In the supplementary estimates you will see the appropriation bill that this relates to.

I did promise you an update on the work of the House of Commons Standing Committee on Government Operations and Estimates. You may recall they have been looking at how Parliament scrutinizes and approves funding for departments. The government had responded, but there were two things left to respond to, the question of accrual versus cash appropriations. The government had committed to get back to the committee and let them know their decision on that front to finish their study.

The government indicated it will stick with the cash basis for appropriation. It is felt it is more understandable for parliamentarians and senators. That was based on some consultation with other countries, as well as work by the Organisation for Economic Co-operation and Development. There was a study that went to support that. Those documents have been shared with this committee.

The second piece the government was on the hook to provide was a mock-up for what a new vote structure might look like. To remind committee members, the vote structure as it stands now is capital, operating and maintenance, grants and contributions. What was suggested by the committee was that perhaps a vote structure based on program or strategic outcome would be appropriate. The committee was provided with a model for discussion around what a vote structure would look like by strategic outcome with supplemental information by program alignment architecture. That was tabled before the committee's discussion as well. There is no formal commitment to actually change; it is there for discussion at this stage. Those are the two pieces of information the government was on the hook to provide the committee.

Il y a deux éléments horizontaux que nous devrions aborder. Il y a des programmes de publicité gouvernementale de l'ordre de 20 millions de dollars qui ont été signalés. Cela concerne quatre ministères : Ressources naturelles Canada, Santé Canada, Ressources humaines et Développement des compétences Canada et Patrimoine canadien.

Le dernier point sur la liste, le deuxième élément horizontal, porte sur les Centres d'excellence en commercialisation et en recherche. Les 19,1 millions de dollars seront versés aux gagnants d'un processus concurrentiel. Il y a quatre gagnants, et je serai ravi de vous en parler. Par contre, le financement est réparti entre les quatre gagnants du dernier processus concurrentiel.

La diapositive 1 mentionne 1,1 milliard de dollars, comme je l'ai dit. Il s'agit en grande partie de dépenses budgétaires approuvées. Il y a 16 ministères ou organismes gouvernementaux; il n'y a donc pas beaucoup d'organisations. Dans le budget supplémentaire des dépenses, vous trouverez le projet de loi de crédits auquel cela se rapporte.

Je vous avais promis de vous mettre au courant de la progression des travaux du Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires de la Chambre des communes. Vous vous rappelez peut-être que ses membres se penchent sur la manière dont le Parlement examine et approuve le financement des ministères. Le gouvernement avait donné une réponse, mais il restait deux points à régler. Il y avait la question de la comptabilité d'exercice par rapport à la comptabilité de caisse. Le gouvernement s'était engagé à donner une réponse à cet égard aux membres du comité pour leur permettre de clore leur étude.

Le gouvernement a indiqué qu'il conserverait la comptabilité de caisse pour les crédits. Cette méthode est jugée plus facile à comprendre pour les députés et les sénateurs. La décision a été prise en se fondant sur des consultations auprès d'autres pays, ainsi que les travaux de l'Organisation de coopération et de développement économiques. Il y avait une étude qui allait dans ce sens. Ces documents ont été remis au comité.

Le deuxième élément que le gouvernement devait faire était de présenter une ébauche de ce à quoi pourrait ressembler une nouvelle structure des crédits. Pour vous rafraîchir la mémoire, la structure des crédits comprend actuellement les dépenses en capital, les dépenses de fonctionnement et d'entretien, les subventions et les contributions. Le comité avait proposé d'avoir une structure des crédits qui se fonde sur les programmes et les résultats stratégiques. Le comité avait obtenu un exemple en vue de discuter de ce à quoi ressemblerait une structure des crédits en fonction des résultats stratégiques avec des renseignements complémentaires grâce à l'architecture d'alignement des programmes. Ce document a aussi été présenté avant les discussions du comité. Il n'y a aucun engagement officiel à cet effet; ce n'est qu'aux fins de discussions. Voilà les deux renseignements que le gouvernement devait fournir au comité.

The last bit I will flag for you is that there was another government commitment to produce a database to allow for easier viewing and tracking of spending. That database is now live. We have offered up a demonstration for this committee at a subsequent date if it is of interest. I should flag for you that that is the first version of this database. It has historical spending only. If you want to understand what spending looked like for a certain department or all departments, it offers a view of spending against authorities, what they spent against their vote. It offers spending broken down by standard objective, professional and special services, telecommunications and travel and all sorts of breakdown there. The third one is attached to the program.

What is really nice about this tool is how easy it is to find organizations and to track trends in spending. Where there is commonness across organizations, with one click you can do a comparison for all organizations. For instance, every organization has a program structure called internal services — finance, human resources, IT. With one click you can see what every department spends on internal services because it is common across all organizations.

That database will be supplemented with additional information going forward. The next version of the database will include “in year” spending so you get a sense of what departments are spending during the year. Eventually we will add the future bit, planned spending and performance measures. We thought it was important to get a version up so people can see the potential. It is incredibly easy to use. We have offered up a demonstration of that database at a future date.

I think that is all I would like to say before I turn it over to you for questions.

**The Chair:** Where do we find the database you were talking about?

**Mr. Matthews:** It is on the Treasury Board Secretariat website. That is the easiest link, but there are others as well.

**Sally Thornton, Executive Director, Expenditure Management Sector, Treasury Board of Canada Secretariat:** If you Google “expenditure database,” today it is trending number one, but is usually in the top five. Look for the one with the TBS link.

Le dernier point dont j’aimerais vous parler est que le gouvernement s’était aussi engagé à créer une base de données en vue de faciliter la consultation et le suivi des dépenses. Cette base de données est maintenant accessible en ligne. Nous avons offert de venir vous en faire une démonstration à une date ultérieure, si cela vous intéresse. Je vous souligne que ce n’est que la première version de la base de données. Elle ne contient que les dépenses passées. Si vous cherchez à comprendre ce à quoi ressemblaient les dépenses d’un ministère en particulier ou de tous les ministères, la base de données vous permet de consulter leurs dépenses par rapport aux crédits approuvés. Elle ventile les dépenses par articles courants, services professionnels et spéciaux, transports et communications et divers autres éléments. Le troisième se rapporte au programme.

Le point positif de cet outil est la facilité de trouver les organismes et de visualiser les tendances en matière de dépenses. Lorsqu’il est question d’un élément commun à tous les organismes, un simple clic suffit pour comparer tous les organismes. Par exemple, chaque organisme a une structure de programme connue sous le nom de services internes, à savoir les services financiers, les ressources humaines et les TI. Il suffit d’un clic pour voir ce que tous les ministères dépensent en matière de services internes, parce que c’est un aspect commun à tous les ministères.

La base de données sera alimentée au fur et à mesure avec d’autres renseignements. La prochaine version de la base de données comprendra les dépenses « par exercice » pour vous donner une idée des dépenses annuelles des ministères. Nous ajouterons plus tard les renseignements sur ce qui concerne l’avenir, les dépenses prévues et les mesures de rendement. Nous nous sommes dit que c’était important de rendre une version accessible pour vous permettre d’en constater le potentiel. C’est incroyablement convivial. Nous vous avons offert de venir vous en faire une démonstration à une date ultérieure.

Je crois que c’est tout ce que j’avais à dire avant de vous céder la parole pour les séries de questions.

**Le président :** Où cette base de données se trouve-t-elle?

**M. Matthews :** Elle se trouve sur le site web du Secrétariat du Conseil du Trésor. C’est le lien le plus facile, mais il y en a d’autres.

**Sally Thornton, directrice exécutive, Secteur de la gestion des dépenses, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada :** Cherchez dans Google « Base de données des dépenses ». C’est le premier résultat aujourd’hui, mais le lien se trouve normalement parmi les cinq premiers. Cherchez le résultat avec un lien vers le site web du SCT.



[Translation]

**Senator Hervieux-Payette:** I think those who are interested in our meeting today should be able to access that document and see the tables since they are on slides. Even though Mr. Matthews is doing a good job going over the document, that does not change the fact that people are not able to see all of the information.

Going forward, when there are tables, can we have them projected onto the screen while the witness is speaking?

I would like to know whether this document will appear in the record of the committee proceedings, in other words, the document in its current form, in addition to the commentary. People will have trouble following the commentary without the document. I just want to be sure that anyone who is interested in these financial matters is able to access all the information and that we are transparent, a word that is all the rage right now.

I would therefore ask the chair to make sure that all the documents are available to the general public.

**The Chair:** Thank you, that is an excellent idea. We can easily do that.

**Senator Bellemare:** I would like something clarified.

**The Chair:** Senator Bellemare, you are on the list, I assure you.

[English]

Senator Callbeck is the first one on my list who has indicated an interest. She is from Prince Edward Island.

**Senator Callbeck:** Thank you for coming again this morning.

On the Canadian Institutes of Health Research, the \$11 million, certainly I support the objective, which is to match clusters of research expertise with the business community. We have 21 centres, so how is that money going to be distributed? Does it mean that one centre will get it or several?

**Mr. Matthews:** Ms. Thornton may add more detail, but typically that funding gets distributed across centres; it is not just one. I am speaking about their overall budget. This amount in Supplementary Estimates (A) may be dedicated, but there is also a transfer involved here.

**Ms. Thornton:** In this instance, that \$11 million will go to the winners of the last competitive process, which includes the Prostate Centre's Translational Research Initiative for Accelerated Discovery and Development in Vancouver; MaRS Innovation, which does therapeutics and medical devices in Toronto; the Centre for Probe Development and Commercialization in Hamilton; and the Centre for Drug Research and Development in Vancouver.

[Français]

**La sénatrice Hervieux-Payette :** Je crois que les gens intéressés par la séance d'aujourd'hui auraient dû avoir accès à ce document et visualiser les tableaux puisqu'il est question de diapositives. À mon avis, même si M. Matthews fait une bonne revue du document, ça n'empêche pas le fait que les gens n'ont pas accès à l'information complète.

À l'avenir, lorsqu'il y aura des tableaux, est-ce qu'on peut les afficher à l'écran pendant que le témoin parle?

J'aimerais savoir si ce document fera partie du compte rendu de la séance, c'est-à-dire tel quel, plutôt que seulement y inclure les commentaires? Parce que si on a les commentaires et pas le document, ce sera compliqué à comprendre. Je veux simplement m'assurer que ceux qui s'intéressent à ces questions financières puissent avoir accès à toute l'information et que l'on soit transparent. C'est un terme très à la mode ces temps-ci.

Je demande donc à la présidence de s'assurer que tous les documents soient disponibles pour le public en général.

**Le président :** Merci, c'est une très bonne suggestion. On peut le faire facilement.

**La sénatrice Bellemare :** J'aimerais avoir une précision.

**Le président :** Sénatrice Bellemare, vous êtes sur la liste, je vous l'assure.

[Traduction]

La sénatrice Callbeck est la première sur ma liste à m'avoir fait part de son souhait d'avoir la parole. Elle représente l'Île-du-Prince-Édouard.

**La sénatrice Callbeck :** Merci encore une fois de votre présence.

En ce qui concerne les 11 millions de dollars pour les Instituts de recherche en santé du Canada, j'approuve certainement l'objectif, à savoir de créer des liens entre les pôles d'expertise en recherche et le milieu des affaires. Nous avons 21 centres. Comment ce montant sera-t-il distribué? Cela veut-il dire que l'argent ira à un seul centre ou à plusieurs?

**M. Matthews :** Mme Thornton pourra vous en dire plus long, mais le financement est normalement réparti entre les centres; ce n'est pas donné à un seul centre. Je parle du budget global. Ce montant dans le Budget supplémentaire des dépenses (A) peut être versé à un seul centre, mais il est aussi question d'un transfert.

**Mme Thornton :** Dans le présent cas, les 11 millions de dollars seront remis aux gagnants du dernier processus concurrentiel, soit le Centre de la prostate — initiative de recherche translationnelle pour l'accélération et le développement des découvertes scientifiques à Vancouver; MaRS Innovation, qui fabrique des appareils thérapeutiques et médicaux à Toronto; le Centre pour le développement et la commercialisation des traceurs à Hamilton; et le Centre pour la recherche et le développement des médicaments à Vancouver.

I will also add that all of the currently funded centres are posted through the websites; you can link through CIHR or any of the granting agencies and see the full list of organizations that have received funding through these organizations, as well as the amounts.

**Senator Callbeck:** Regarding this \$11 million, was there money in the budget and is this being added to it, or is this the total amount for the year?

**Mr. Matthews:** They have money in their Main Estimates already; this is a supplementary item to what is already in their estimates. This is specifically for the last round of winners for the competitive process, so it is tied to the four organizations.

**Senator Callbeck:** Thank you. I know that in these supplementary estimates, there is \$20 million for advertising, but Canadian Heritage has asked for \$500,000. Is any of that money earmarked for preparation for the one hundred and fiftieth anniversary in Charlottetown?

**Mr. Matthews:** That is exactly what that is for, if I recall correctly.

**Ms. Thornton:** It is actually for the development of a visual identity advertising concept in preparation for 2017, the one hundred and fiftieth anniversary.

**Senator Callbeck:** That is perfect. Thank you.

**The Chair:** She would probably like a little P.E.I. after that.

**Senator Callbeck:** Then we go to the Department of Human Resources and Skills Development Canada. There is \$1.6 million for the Enabling Accessibility Fund, which supports grants for renovation, construction and retrofitting activities within Canada to help organizations to better serve people with disabilities. I again applaud the initiative. Is there money in the original budget for that, and we are adding \$1.6 million, or is this the total figure?

**Mr. Matthews:** There is more money than that; this is related to money allocated in a previous fiscal year. However, there were delays in getting some of the agreements signed and getting this out the door. This is effectively what we call a reprofile from a previous year. It was money allocated in a previous year; it was unspent; they had plans for this but were slower than planned in getting the money out the door, so they have moved it into the current fiscal year.

It does not represent the total of the initiative. Rather, it is an amount that was previously allocated, was not spent last year, and is being spent this year.

**Senator Callbeck:** What is the total for the initiative of this year?

J'ajouterai que la liste des centres actuellement financés se trouve sur les sites Web; vous pouvez utiliser le lien sur le site web des IRSC et de tout autre organisme subventionnaire et consulter la liste complète des organismes qui ont reçu du financement de la part de ces organismes, ainsi que les montants.

**La sénatrice Callbeck :** En ce qui a trait aux 11 millions de dollars, l'argent se trouvait-il dans le budget, ou est-ce que cela s'y ajoute, ou est-ce le montant global pour l'exercice?

**M. Matthews :** Les IRSC ont déjà des fonds dans le Budget principal des dépenses; c'est un élément qui s'ajoute à ce qui se trouve déjà dans leurs prévisions budgétaires. Cela concerne précisément les derniers gagnants du processus concurrentiel. C'est lié aux quatre organismes.

**La sénatrice Callbeck :** Merci. Je sais que dans le présent Budget supplémentaire des dépenses il y a 20 millions de dollars en ce qui a trait à la publicité, mais Patrimoine canadien a demandé 500 000 \$. Est-ce qu'une partie de ces fonds sera réservée pour les préparatifs entourant le 150<sup>e</sup> anniversaire à Charlottetown?

**M. Matthews :** C'est exactement ce dont il est question, si ma mémoire est bonne.

**Mme Thornton :** Cela concerne la conception d'une identité visuelle en préparation du 150<sup>e</sup> anniversaire en 2017.

**La sénatrice Callbeck :** C'est parfait. Merci.

**Le président :** Elle aimerait probablement avoir une mention Î.-P.-É. après cela.

**La sénatrice Callbeck :** Ensuite, nous avons Ressources humaines et Développement des compétences Canada. Il y a 1,6 million de dollars concernant le Fonds pour l'accessibilité qui appuie les subventions destinées à des projets de rénovation, de construction ou de réaménagement d'installations situées au Canada, ce qui permet aux organisations d'offrir de meilleurs services aux personnes handicapées. J'applaudis encore une fois cette initiative. Y avait-il de l'argent dans le budget principal à cet effet ou y ajoutons-nous 1,6 million? Est-ce le montant global?

**M. Matthews :** Il y a d'autres fonds; cela concerne des fonds versés au cours d'un précédent exercice financier. Cependant, il y a eu des retards en vue de signer certains accords et de mettre le tout en branle. Il s'agit en fait d'un bon exemple de ce que nous appelons un réaménagement des crédits provenant d'un précédent exercice. Ce sont des fonds qui avaient été alloués au cours d'un précédent exercice, et les sommes n'ont pas été dépensées; il était prévu de le faire, mais il a fallu plus de temps que prévu pour verser les fonds. Le tout a donc été transféré dans le présent exercice financier.

Cela ne représente pas le montant global de l'initiative. Ce sont plutôt des fonds qui avaient déjà été alloués. Ils n'ont pas été utilisés et ils seront dépensés au cours du précédent exercice.

**La sénatrice Callbeck :** Quel est le montant global de l'initiative pour cette année?

**Mr. Matthews:** I do not have that with me.

**Ms. Thornton:** Historically, it was originally announced in 2006 as a \$45-million program for three years. It was then renewed in 2010 for additional three years — \$45 million — and it was Budget 2013 that announced the extension of the program. It is \$15 million per year on an ongoing basis.

**Mr. Matthews:** To be fair, this funding is money that was not spent in the previous fiscal year; it is not new money.

**The Chair:** Can we find that in the Supplementary Estimates (A)?

**Ms. Thornton:** The request?

**The Chair:** The amount that you have just described — the \$15 million.

**Ms. Thornton:** No, that will be —

**Marcia Santiago, Senior Director, Expenditure Management Sector, Treasury Board of Canada Secretariat:** It was this year's \$15 million, and it was announced in Budget 2013, which was tabled late this year. Therefore, most departments did not have enough time to get their Budget 2013 requests in these supplementary estimates. HRSD's \$15 million as well as others will appear in Supplementary Estimates (B) in the fall.

**Mr. Matthews:** If you look to future years' Reports on Plans and Priorities for departments — not the current year, because the budget was late — you will likely see some descriptions.

**The Chair:** I have been trying to follow Senator Callbeck's questions by looking at Supplementary Estimates (A) that we are studying this morning. That is the reason for the question.

**Mr. Matthews:** To be clear, the money you are seeing in Supplementary Estimates (A) is money from a previous fiscal year that was unspent; it does not have anything to do with the Budget 2013 money.

**Senator Callbeck:** Okay, so that is coming in the next supplementary estimates.

Health Canada: \$5 million for an advertising campaign. Will that be a campaign to promote a healthier lifestyle?

**Mr. Matthews:** It is related to the health and safety of Canadians, but I am not sure if Ms. Thornton has additional details on the actual program.

**Ms. Thornton:** I do not for the specific elements, but it brings awareness to Canadians of not just issues but also the tools available, either through Health Canada or on the Web. It

**M. Matthews :** Je n'ai pas ce renseignement avec moi.

**Mme Thornton :** En 2006, on avait annoncé qu'il s'agissait d'un programme de 45 millions de dollars sur trois ans. Il a ensuite été renouvelé en 2010 pour trois autres années — 45 millions de dollars. Enfin, dans le Budget 2013, on a annoncé la poursuite du programme. Cela représente 15 millions de dollars par année de façon continue.

**M. Matthews :** Bref, ce financement se veut des fonds qui n'ont pas été dépensés au cours du précédent exercice financier; il ne s'agit pas de nouveaux fonds.

**Le président :** Pouvons-nous le voir dans le Budget supplémentaire des dépenses (A)?

**Mme Thornton :** La demande?

**Le président :** Le montant que vous venez de décrire, soit les 15 millions.

**Mme Thornton :** Non. Ce sera...

**Marcia Santiago, directrice principale, Secteur de la gestion des dépenses, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada :** Il s'agit de 15 millions du présent exercice, et ce financement a été annoncé dans le Budget 2013, qui a été présenté à la fin de l'exercice. Par conséquent, la majorité des ministères n'ont pas eu le temps de présenter leurs demandes relatives au Budget 2013 dans le présent budget supplémentaire des dépenses. Les 15 millions concernant RHDCC, de même que d'autres fonds, seront dans le Budget supplémentaire des dépenses (B) qui sera publié à l'automne.

**M. Matthews :** Si vous examinez les Rapports sur les plans et les priorités des ministères au cours des prochains exercices — pas le présent exercice, parce que le budget a été déposé plus tard —, vous y trouverez probablement des descriptions.

**Le président :** J'essaye de suivre les questions de la sénatrice Callbeck en me servant du Budget supplémentaire des dépenses (A) que nous étudions ce matin. C'est la raison de la question.

**M. Matthews :** À titre de précision, le montant que vous avez dans le Budget supplémentaire des dépenses (A) concerne des fonds qui n'ont pas été utilisés au cours d'un exercice précédent; cela n'a rien à voir avec les fonds du Budget 2013.

**La sénatrice Callbeck :** D'accord. Donc, ces fonds seront dans le prochain budget supplémentaire des dépenses.

Santé Canada reçoit 5 millions pour une campagne publicitaire. S'agira-t-il d'une campagne en vue de promouvoir un mode de vie plus sain?

**M. Matthews :** Cela concerne la santé et la sécurité des Canadiens, mais je ne sais pas si Mme Thornton a des renseignements sur ce programme en particulier.

**Mme Thornton :** Je n'en connais pas les détails, mais le programme vise à faire la promotion auprès des Canadiens non seulement des enjeux, mais aussi des outils disponibles par

encourages people to use the advisory tools and access this information for better decision making.

**Senator Callbeck:** It is really not geared at a better, healthier lifestyle.

**Ms. Thornton:** I think it may be; it tends to be a constant one, yes.

**Senator Callbeck:** Indirectly, maybe.

There is information I would like to get. I know you have not got it here, and maybe you would send it to the committee later. It is with regard to page 7 — the estimates 2012-13.

**The Chair:** Page 7 of the deck distributed this morning?

**Senator Callbeck:** Yes. I know that the transfer payments are a bit higher this year than last year. Could we have the breakdown as to what figures made up the \$158 million last year and what will make up the \$159 million?

**Mr. Matthews:** There is a breakdown in the Main Estimates already, but as we mentioned, the reason for the increase is really around the Canadian Health Transfer, as well as the increased Old Age Security payments and things like that. It is really a demographic story.

**Senator Callbeck:** Are there any decreases?

**Ms. Santiago:** Within the total amounts of changes?

**Senator Callbeck:** Right.

**Ms. Santiago:** There are a few.

**Senator Callbeck:** That is what I would like to know. Where are those decreases?

**Ms. Santiago:** In the major transfers or in any transfer?

**Senator Callbeck:** In the transfer payments.

**Mr. Matthews:** It would be easy for us to provide information on major transfers. However, to go through and pick up decreases, transfer payment by transfer payment, would be an onerous task. However, I think the major transfers may get at your question. We could undertake that.

**Senator Callbeck:** I am interested in transfer payments that have decreased this year from last year.

**Mr. Matthews:** I am not sure how we would get at that on a line-by-line basis. The major ones are already disclosed, but I am not sure how we get at the transfer payment by transfer payment question.

l'entremise de Santé Canada ou sur le Web. Il encourage les gens à se servir des outils de consultation et à se renseigner pour prendre des décisions éclairées.

**La sénatrice Callbeck :** Le programme ne met pas vraiment l'accent sur un mode de vie plus sain.

**Mme Thornton :** Je pense que c'est peut-être le cas; cela a tendance à être une constante.

**La sénatrice Callbeck :** Indirectement, peut-être.

J'aimerais avoir des renseignements. Je sais que vous ne les avez pas avec vous, mais vous pourriez nous les faire parvenir plus tard. Cela concerne la page 7, soit les prévisions budgétaires de 2012-2013.

**Le président :** La page 7 dans le document qui a été distribué ce matin?

**La sénatrice Callbeck :** Oui. Je sais que les paiements de transfert sont un peu plus élevés cette année que l'an dernier. Pourriez-vous nous ventiler les 158 millions du dernier exercice et les 159 millions du présent exercice?

**M. Matthews :** C'est déjà ventilé dans le Budget principal des dépenses, mais comme nous l'avons déjà mentionné, la raison de cette augmentation est le Transfert canadien en matière de santé, ainsi que la hausse des paiements de la Sécurité de la vieillesse, par exemple. Cela concerne vraiment un aspect démographique.

**La sénatrice Callbeck :** Y a-t-il des réductions?

**Mme Santiago :** Parmi tous les divers changements?

**La sénatrice Callbeck :** Oui.

**Mme Santiago :** Il y en a.

**La sénatrice Callbeck :** C'est ce que j'aimerais savoir. Où ces réductions se situent-elles?

**Mme Santiago :** Concernant les principaux paiements de transfert ou tous les paiements de transfert?

**La sénatrice Callbeck :** En ce qui a trait aux paiements de transfert.

**M. Matthews :** Nous n'aurions aucun mal à vous faire part des données sur les principaux paiements de transfert. Cependant, ce serait une tâche colossale que de passer en revue tous les paiements de transfert pour trouver là où il y a des réductions. Par contre, je crois que les principaux paiements de transfert pourraient répondre à votre question. Nous pourrions le faire.

**La sénatrice Callbeck :** J'aimerais connaître les paiements de transfert qui ont diminué cette année par rapport à l'année dernière.

**M. Matthews :** Je ne suis pas certain de la manière dont nous arriverons à passer en revue chaque élément. Les principaux paiements de transfert sont déjà divulgués, mais je ne suis pas certain de la façon d'aborder la revue de l'ensemble des paiements de transfert.

**Senator Callbeck:** I just thought you would have a figure for making up the 100 — a list.

**Mr. Matthews:** We can provide the major components. The major transfers make up the vast majority of that, so we can certainly do that.

**Ms. Thornton:** Part 1, page 7, shows the transfers to other levels of government and transfers to persons last year and this year. It clearly sets out which ones have been reduced.

**Senator Callbeck:** Where is that again?

**Ms. Thornton:** The Main Estimates, Part 1, page 7.

**Ms. Santiago:** We have it posted online, with all the transfer payments, item by item by department, showing year over year changes. It is the estimates to date from last year to Main Estimates, and it would have been posted with the 2013-14 Main Estimates.

**Senator Callbeck:** Alright. Thank you.

**Senator Black:** Good morning to you again and also to our special guests — welcome. The questions I have are to help me understand a couple of things at a pretty high level. Could you give me again, if you feel you have done it, why these Supplementary Estimates (A) are lower this year than in other years?

**Mr. Matthews:** There are two major reasons, though I will invite my colleagues to add to my explanation if they wish. The most recent budgets have been more in the line of restraint than new spending. It is the broad measure.

The other thing I would say is that we go to departments, and our preference is that they wait until Supplementary Estimates (B). If they can wait, we would rather they wait. We have discussions with the departments to ask if they need to come in now. It is very much directed; if they convince us that they cannot wait until Supplementary Estimates (B), we say come on in. This year, we had few of those.

Those are the two reasons to highlight.

**Ms. Thornton:** Again, I would like to reconfirm that we are seeing reductions in overall direct program spending, and I think we are beginning to see that here. However, this time in Supplementary Estimates (A), because we are not able to accommodate a bunch of the budget items in the budget — we just have one in these Supplementary Estimates (A) — we insisted that any organization that wanted to come in on Supplementary Estimates (A) provide a detailed cash flow, which we challenged. There had to be a reason for them to demonstrate need for the funds or the authorities, otherwise you would see them in (B).

**Senator Black:** That is very helpful. Thank you very much.

**La sénatrice Callbeck :** Je pensais tout simplement que vous auriez des données pour arriver à 100 — une liste.

**M. Matthews :** Nous pouvons vous faire parvenir la liste des principaux paiements de transfert, ce qui représente la grande majorité de ces paiements. Nous pouvons certainement le faire.

**Mme Thornton :** À la page 7, la partie 1 ventile les paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement et aux particuliers concernant l'année dernière et cette année. On voit clairement ceux qui sont plus bas.

**La sénatrice Callbeck :** Pouvez-vous répéter où cela se trouve?

**Mme Thornton :** Le Budget principal des dépenses, partie 1, page 7.

**Mme Santiago :** Il se trouve en ligne et comprend la ventilation des paiements de transfert, poste par poste et ministère par ministère. On y voit l'évolution au fil des exercices. Il s'agit des prévisions budgétaires qui vont du dernier exercice au Budget principal des dépenses, et le tout a été diffusé en même temps que le Budget principal des dépenses 2013-2014.

**La sénatrice Callbeck :** D'accord. Merci.

**Le sénateur Black :** Bonjour encore une fois à nos témoins, ainsi qu'à nos invités spéciaux. Bienvenue. J'aimerais vous poser des questions en vue de m'aider à comprendre deux ou trois éléments généraux. Pourriez-vous m'expliquer de nouveau, si vous pensez l'avoir déjà fait, pourquoi le présent Budget principal des dépenses (A) est moins élevé cette année que l'année dernière?

**M. Matthews :** Il y a deux principales raisons, et j'invite mes collègues à compléter mon explication s'ils le souhaitent. Les derniers budgets ont mis davantage l'accent sur la retenue que les nouvelles dépenses. C'est une mesure générale.

Par ailleurs, nous invitons les ministères à attendre, s'ils le peuvent, le Budget supplémentaire des dépenses (B). Nous avons des entretiens avec eux afin de savoir s'ils ont besoin des fonds immédiatement. Les échanges sont très dirigés; s'ils arrivent à nous convaincre qu'ils ne peuvent pas attendre jusqu'au Budget supplémentaire des dépenses (B), nous leur donnons le feu vert. C'est arrivé à quelques reprises cette année.

Voici les deux raisons qu'il importe de souligner.

**Mme Thornton :** J'aimerais confirmer de nouveau qu'il y a des réductions dans les dépenses de programmes directes, et je crois que nous commençons à le constater ici. Cependant, cette fois, c'est le Budget supplémentaire des dépenses (A) qui est touché, car nous ne sommes pas en mesure d'intégrer une certaine quantité de postes au budget — après tout, nous n'avons qu'un seul Budget supplémentaire des dépenses (A). Nous avons insisté pour que tout organisme souhaitant se prévaloir du Budget supplémentaire des dépenses (A) fournisse une description détaillée des flux de trésorerie, que nous passons au crible. Ils devaient justifier le besoin de ces fonds ou des pouvoirs de dépenser, faute de quoi ils devaient se rabattre sur (B).

**Le sénateur Black :** Vos commentaires ont été très utiles. Merci beaucoup.

In respect of the Chalk River spending, is that something unusual? Is something unusual going on there with the isotopes? I would have thought in the normal course of events they would have spent money every year to make sure they do what needs to be done. Why this and why now?

**Mr. Matthews:** AECL has gone through a transformation in terms of privatizing some through a transfer to SNC-Lavalin. AECL has been a frequent client, customer — I do not know the right word — being included in Supplementary Estimates (A) because they have funding challenges for the ongoing work. They do not have a regular appropriation to cover off what they need to do. They are often included in Supplementary Estimates (A) because they do have a cash flow crunch.

Chalk River operations are ongoing. The government funds them. It was a Budget 2013 item to continue that funding. It is not a regularized funding that they have to meet their operations.

**Ms. Thornton:** It had to do with some of the timing with regards to the whole expenditure management system. The source of funds was not confirmed until Budget 2013, which is why it was not in the last year's reference levels. Isotope production is not unusual. It was the timing.

**Senator Black:** We would expect that in Supplementary Estimates (A) next year we will see this kind of number and request again?

**Mr. Matthews:** It is hard to say. AECL is going through some interesting changes. This is based on what they need to get through the current fiscal year. AECL has been called as witnesses.

**Senator Black:** I just wanted some colour. It struck me as, frankly, odd.

**Mr. Matthews:** They are the one example in these estimates related to Budget 2013. It is an urgent need for the organization.

**The Chair:** On that last point, just because we might have asked another government department to come before us, it does not mean that we would not ask you as well.

**Mr. Matthews:** Yes.

**The Chair:** Sometimes we get a different way of answering that helps us understand the issue more clearly.

**Mr. Matthews:** I am happy to answer.

**Senator Black:** In respect of the disaster funds, you have a different concept for it. Do I understand that if I am in Canmore, Alberta — I am focusing on the hometown here — where there

En ce qui concerne les dépenses entourant la centrale de Chalk River, est-ce là quelque chose d'inhabituel? Y a-t-il des choses hors de l'ordinaire qui se produisent à propos des isotopes? Dans l'ordre naturel des choses, on aurait pu croire que les dirigeants de la centrale auraient dépensé de l'argent tous les ans pour s'assurer de faire ce qui devait être fait. Pourquoi nous retrouvons-nous avec ceci, et pourquoi maintenant?

**M. Matthews :** EACL a subi une transformation en privatisant une partie de ses activités par le biais d'un transfert à SNC-Lavalin. EACL a été un client, un consommateur — je ne sais quel mot il faut utiliser — assidu du Budget supplémentaire des dépenses (A), car les travaux en cours ont des problèmes de financement. L'organisme ne dispose pas de crédits gouvernementaux stables pour financer ce qui doit être fait. Il doit souvent être inclus au Budget supplémentaire des dépenses (A), car ses problèmes de liquidités sont bien réels.

Les activités de la centrale de Chalk River sont permanentes. Le gouvernement les finance. Le maintien du financement est inscrit aux dispositions du budget de 2013. Il ne s'agit toutefois pas d'un financement stable.

**Mme Thornton :** Cela a quelque chose à voir avec le moment où c'est arrivé, par rapport à l'ensemble du système de gestion des dépenses. La source du financement n'a pas été confirmée avant le budget de 2013. C'est la raison pour laquelle il ne faisait pas partie des niveaux de financement de l'an dernier. La production d'isotopes n'avait rien d'inhabituel. C'est une question de calendrier.

**Le sénateur Black :** Faut-il s'attendre à ce que cette demande et les chiffres qui en découlent se retrouvent encore dans le Budget supplémentaire des dépenses (A) de l'an prochain?

**M. Matthews :** C'est difficile à dire. EACL est en train de se transformer de façon intéressante. La présente demande se fonde sur ce dont l'organisme a besoin pour passer à travers le présent exercice. L'organisme a été appelé à témoigner.

**Le sénateur Black :** Je ne cherchais qu'à me faire une idée. À vrai dire, je trouvais cela un peu étrange.

**M. Matthews :** C'est un cas unique dans ces budgets supplémentaires associés au budget de 2013. C'est un besoin urgent pour l'organisme.

**Le président :** Sur ce point, le seul fait que nous aurions pu demander à un autre ministère de venir témoigner ne signifie pas que nous n'aurions pas pu vous le demander aussi.

**M. Matthews :** Oui.

**Le président :** Parfois, nous entendons des réponses différentes qui nous aident à cerner l'enjeu.

**M. Matthews :** Je suis content de pouvoir vous aider.

**Le sénateur Black :** En ce qui concerne le fonds pour catastrophe, votre concept est différent. Si je suis à Canmore, en Alberta — et je mets l'accent sur mon patelin —, où il y a des

are issues on rivers and they want to divert rivers to avoid disasters as opposed to cleanup for disasters, does this money allow for that? Is it simply that we had a problem, let us fix it?

**Mr. Matthews:** This money is related to cleanup of or reimbursement for disasters in the past. Other projects have been undertaken to be more preventative in nature. This is the reimbursement program.

**Senator L. Smith:** Mr. Matthews, you had an interesting comment on the specific claims settlements, “kind of lumpy.” Could you clarify that?

**Mr. Matthews:** The money provided initially in Budget 2007 — I apologize if my language was awkward — was \$2.5 billion over 10 years. From a profile perspective, we divided that up evenly, but on the notion of negotiating specific claims, they negotiate claims. Some years there are more settlements than fewer. We set aside an equal amount each year. However, we know that depending on the speed and size of negotiations, some years will be more than we set aside, some years are less. We come to Parliament to get them to move money around to fund whatever claims are being settled during the fiscal year. As long as they respect that overall cap, all is okay.

**Senator L. Smith:** How many claims would be settled by this money?

**Mr. Matthews:** They post the number of claims settled on their website. The last information I have is November 2012. I am going from memory. They had 99 claims under assessment already. There were 250 or so in negotiations. I cannot speak to how many claims have been settled. That is on their website. With 99 plus 250, you are looking at roughly 350 in the system currently, in November 2012.

**Senator L. Smith:** Is that the total number of claims outstanding?

**Mr. Matthews:** That we are aware of, specific claims. That was November 2012. I cannot speak to what has happened since then.

[Translation]

**Senator Hervieux-Payette:** Good morning, to you and your colleagues, Mr. Matthews. I was wondering about the description for the voted appropriations entitled “funding related to government advertising programs.” You listed four departments. The Department of Canadian Heritage had \$500,000, Health Canada had \$5 million, Human Resources and Skills Development Canada had \$2.5 million, and Natural Resources Canada had \$12 million.

problèmes avec les rivières, et qu'ils veulent détourner ces dernières pour éviter une catastrophe plutôt que de nettoyer après, dois-je comprendre que ces fonds pourraient servir à cela? S'agit-il tout simplement de dire : « nous avons un problème, laissez-nous y remédier »?

**M. Matthews :** Ces fonds sont réservés au nettoyage ou au remboursement des dommages causés par des catastrophes. D'autres projets ont été entrepris, qui mettent davantage l'accent sur la prévention. Ceci est un programme de remboursement.

**Le sénateur L. Smith :** Monsieur Matthews, vous avez formulé un commentaire intéressant sur certains règlements de revendications, en disant qu'ils variaient. Pourriez-vous préciser votre pensée?

**M. Matthews :** La somme fournie initialement aux termes du budget de 2007 — je m'excuse si je me suis mal exprimé — était de 2,5 milliards de dollars sur 10 ans. Sur papier, nous avons réparti ce montant de façon égale. Mais comme dans toute négociation, on ne sait jamais quand un règlement interviendra. Le nombre de règlements varie d'une année à l'autre. Nous avons prévu un montant égal pour chaque année. Nous savons toutefois que, selon la vitesse et l'ampleur des négociations, les fonds disponibles seront insuffisants pour telle ou telle année, ou en excédent pour une autre. Ils s'adressent donc au Parlement pour qu'il débloque les fonds nécessaires pour tous les règlements qui seront conclus durant l'exercice. Pour peu qu'ils ne dépassent pas la limite de l'enveloppe globale, tout va bien.

**Le sénateur L. Smith :** Combien de revendications pourra-t-on régler avec cet argent?

**M. Matthews :** Le nombre de revendications réglées est affiché sur leur site web. La dernière information dont je dispose date de novembre 2012. De mémoire, il y avait déjà 99 revendications en examen et environ 250 qui faisaient l'objet de négociations. Je ne peux pas m'avancer sur le nombre de revendications réglées. Cette information est sur leur site web. Alors, 99 plus 250... il y avait en novembre 2012 environ 350 revendications dans le système.

**Le sénateur L. Smith :** Cela correspond-il au nombre total de revendications en suspens?

**M. Matthews :** Des revendications particulières dont nous sommes au courant, oui. Mais ces chiffres datent de novembre 2012. Je ne saurais dire si d'autres se sont ajoutées depuis.

[Français]

**La sénatrice Hervieux-Payette :** Bonjour monsieur Matthews et bonjour à vos collègues. Je m'interrogeais au sujet de la description dans les crédits adoptés : « fonds consacrés aux programmes de publicité gouvernementale ». Vous nous avez cité quatre ministères, dont Patrimoine canadien, 500 000 \$; Santé, 5 millions de dollars; Ressources humaines, 2,5 millions de dollars; et Ressources naturelles, 12 millions de dollars.

To find out the total amount spent on communications to date or allocated to government communications, all I have to do is look at that item for all the departments and add up the amounts. Would that give me the whole picture of government communications spending? Do all the departments report it in the same way?

[English]

**Mr. Matthews:** No. The best place to get a sense of total spending on advertising is Public Works and Government Services Canada. It posts spending on a government-wide basis. That is a website that looks backwards. It tells you what was actually spent.

The figures you are seeing today in Supplementary Estimates (A) are just the amounts of new funding that is going out to departments specifically for advertising. However, understand that departments could spend some of their own resources on advertising.

Here is some additional money allocated to them. To get the whole picture, the best place to go is the Public Works update, which shows you total spending across government by department. That gives you the complete picture.

[Translation]

**Senator Hervieux-Payette:** As for the biggest budgetary item, Natural Resource Canada's, I have a sneaking suspicion that the oil sands might come under that. Is it time-specific? Is it three months? Four months? If the amount was added, when could it be spent? When could it be decided that not enough funding had already been allocated to the department?

[English]

**Mr. Matthews:** This is a specific request, as you mentioned, for Natural Resources Canada. It is money that is planned to be spent during the current fiscal year. I do not have a breakdown of whether it is the next three months. However, I can tell you it is during the current fiscal year between April 1, 2013, and March 31, 2014. It is targeted at responsible resource development. That is the information I have on what that planned spending is.

[Translation]

**Senator Hervieux-Payette:** Does it represent the total for the year or part of the additional amount?

Si je voulais savoir le montant total dépensé à ce jour en communications ou affecté aux communications pour le gouvernement, j'aurais juste à regarder dans cette rubrique pour tous les ministères et mettre cela ensemble pour avoir l'image complète des dépenses pour le gouvernement en matière de communications; c'est bien ça? Est-ce que c'est rapporté de la même façon pour tous les ministères?

[Traduction]

**M. Matthews :** Non. La source la plus sûre au sujet des dépenses totales consacrées à la publicité est Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. Les dépenses pour l'ensemble du gouvernement sont affichées sur leur site web. Le site affiche les dépenses qui ont été faites.

Les montants qui figurent au Budget supplémentaire des dépenses (A) ne représentent que le nouveau financement accordé aux ministères pour la publicité. Il faut toutefois comprendre que les ministères peuvent dépenser certaines de leurs propres ressources sur la publicité.

Voilà une partie de l'argent additionnel qui leur est octroyé. Pour avoir le portrait d'ensemble, le meilleur endroit où regarder est la mise à jour pour Travaux publics, qui indique les dépenses totales du gouvernement par ministère.

[Français]

**La sénatrice Hervieux-Payette :** Pour ce qui concerne le poste budgétaire le plus important, qui est celui du ministère des Ressources naturelles, je me doute un peu que les sables bitumineux peuvent faire partie de cela. Est-ce que c'est spécifique dans le temps? Est-ce que c'est trois mois, quatre mois? Si on a ajouté ce montant, à quel moment pourrait-on dépenser ce montant, pour décider qu'on n'a pas assez de fonds qui ont déjà été affectés au ministère des Ressources naturelles?

[Traduction]

**M. Matthews :** C'est une demande particulière pour Ressources naturelles Canada. On y indique l'argent que l'on prévoit dépenser dans l'exercice en cours. Je n'ai pas les détails voulus pour dire s'il s'agit des trois prochains mois. Je peux toutefois vous assurer que la période visée est bel et bien le présent exercice, soit du 1<sup>er</sup> avril 2013 au 31 mars 2014. Les fonds sont affectés au développement responsable des ressources. C'est l'information dont je dispose au sujet de ces prévisions de dépenses.

[Français]

**La sénatrice Hervieux-Payette :** Est-ce que c'est tout le montant pour l'année ou est-ce que c'est une partie du montant additionnel?



[English]

**Mr. Matthews:** Again, this is augmenting their existing budget. They could have additional funding in the budget that they have already set aside for advertising. This is a new request over and above what they might have already had.

[Translation]

**Senator Hervieux-Payette:** When I looked at your table showing all the government expenditures, a question came to mind. I wondered whether what you call “operating and capital” expenditures included unemployment insurance. I mean employment insurance, rather, although it does do more for the unemployed than the employed.

**Mr. Matthews:** No.

**Senator Hervieux-Payette:** So that is separate. It is not included in that amount.

[English]

**Mr. Matthews:** No, employment insurance is a statutory program, statutory spending. Operating and capital is for the operations of a department, and capital would be things like new equipment, computers, cars, whatever. When you are dealing with Employment Insurance payments, it is outside of operating and capital.

[Translation]

**Senator Hervieux-Payette:** Which part of the chart does it appear in, then? It is not part of the transfer payments, the public debt or the operating and capital amounts, so where does it appear?

[English]

**Mr. Matthews:** No, EI would fall under transfer payments, if I recall correctly. I will just have my colleagues check. Can we come back to that?

[Translation]

**Senator Hervieux-Payette:** I think that is an important piece of information.

[English]

**Ms. Santiago:** The EI benefits themselves are paid as transfer payments. The administration of the Employment Insurance program is primarily part of Human Resources and Skills Development Canada, but it is also part of the Canada Revenue Agency. It is completely cost-recovered. It is charged to the EI account. It does not form part of the operating expenditures you see in this chart, but neither do the transfer payments. Those are reported separately from the \$159 million that we have here.

[Traduction]

**M. Matthews :** Encore une fois, cela contribue à augmenter leur budget existant. Il se peut qu’il y ait des fonds additionnels dans le budget qu’ils ont déjà réservé à la publicité. Il s’agit ici d’une nouvelle demande qui vient s’ajouter à ce qu’ils pourraient déjà avoir.

[Français]

**La sénatrice Hervieux-Payette :** En regardant le tableau que vous nous avez donné, l’ensemble complet des dépenses gouvernementales, je me posais la question de savoir si, pour ce que vous appelez fonctionnement et capital, l’assurance-chômage en faisait partie — ou l’assurance-emploi, mais cela aide davantage les chômeurs que l’emploi.

**M. Matthews :** Non.

**La sénatrice Hervieux-Payette :** Donc c’est à part, ce n’est pas dans ces chiffre-là?

[Traduction]

**M. Matthews :** Non, l’assurance-emploi est un programme législatif, ce sont des dépenses législatives. Sous fonctionnement et capital, « fonctionnement » vise le fonctionnement du ministère et « capital » vise des choses comme l’achat de nouvel équipement, d’ordinateurs, de voitures et d’autres choses du genre. Les prestations d’assurance-emploi ne font pas partie de ce poste.

[Français]

**La sénatrice Hervieux-Payette :** Alors dans quelle partie de la tarte est-ce que cela se trouve? Ce n’est pas dans les paiements de transfert, ni dans les frais de la dette ni dans fonctionnement et capital; alors où est-ce que cela se trouve?

[Traduction]

**M. Matthews :** Si je ne me trompe pas, l’assurance-emploi fait partie des paiements de transfert. Je demanderai à mes collègues de vérifier. Pouvons-nous vous revenir là-dessus?

[Français]

**La sénatrice Hervieux-Payette :** Je pense que c’est important qu’on le sache.

[Traduction]

**Mme Santiago :** Les prestations d’assurance-emploi proprement dites sont payées à titre de paiements de transferts. L’administration du programme de l’assurance-emploi relève au premier chef de Ressources humaines et Développement des compétences Canada, mais aussi de l’Agence du revenu du Canada. Le programme recouvre entièrement ses coûts. Ceux-ci sont imputés au compte de l’assurance-emploi. Ces dépenses ne font pas partie des dépenses de fonctionnement que vous voyez sur ce graphique, pas plus que les paiements de transfert. Ces derniers sont rapportés séparément des 159 millions de dollars indiqués ici.

**Senator Hervieux-Payette:** With the new measures, let us say you collect a certain amount of money and you put that in a separate account. If people are not collecting money, where does this money go? Does it stay in a specific account even though it is now part of the budget? In the past it was separated, but now it is part of the government budget.

**Mr. Matthews:** You are correct. However, when you look at the financial statements as well as the budget of the government, you will see very distinct lines for Employment Insurance revenues or premiums collected, and then the amounts paid out.

You can get a sense of whether the amounts paid out are roughly in line with what was collected or not. That is tracked separately for the very reason that you can get an appreciation of what came in and out.

**Senator Hervieux-Payette:** I wanted to know if we are in a surplus now or a deficit.

**Mr. Matthews:** I believe they disclosed that line separately in the budget, as well. If you are looking for a more up-to-date number, I believe the Department of Finance Canada's monthly *Fiscal Monitor* publication discloses Employment Insurance premiums that came in as well as payments that went out.

[Translation]

**Senator Bellemare:** I would like to pick up on what you said about budget reporting and the assessment. You mentioned the fact that the presentation could change, with the information appearing according to strategic objectives; the traditional breakdown with operating capital and transfer payments would no longer be used.

I think strategic objectives would be useful, but it is important to keep the historical definition of public spending, especially since the researchers, the economists and the whole gamut of people who go over the public expenditures with a fine-tooth comb need to be able to draw comparisons. I hope that will be maintained.

My question is about Supplementary Estimates (A). Do you have the breakdown between the transfers? Page 7 gives a general breakdown. Just to give us some sense here, could you tell us whether the supplementary estimates are more focused on the transfer payments or the operating and capital expenditures, in terms of the investments?

[English]

**Mr. Matthews:** Supplementary estimates would cover all three things, potentially. There is no restriction. Typically, in these cases, you would rarely see supplementary estimates that would impact public debt, but we sometimes get updated forecasts.

**La sénatrice Hervieux-Payette :** Avec les nouvelles mesures, disons que vous recueillez un certain montant et que vous le placez dans un compte séparé. Si les gens ne recueillent pas l'argent, où cet argent va-t-il? Est-ce qu'il reste dans un compte particulier même s'il fait désormais partie du budget? Avant, ces montants étaient séparés, mais ils font maintenant partie du budget du gouvernement.

**M. Matthews :** C'est exact. Cependant, lorsque vous regardez les états financiers et le budget du gouvernement, vous pouvez voir des lignes distinctes pour les cotisations — les revenus de l'assurance-emploi — et les montants versés en prestations.

Vous pouvez ainsi vérifier si les montants versés correspondent à peu près aux cotisations. Ces deux valeurs sont présentées séparément précisément pour que l'on puisse se faire une idée des entrées et des sorties.

**La sénatrice Hervieux-Payette :** J'aimerais savoir si nous avons un excédent à l'heure actuelle ou un déficit.

**M. Matthews :** Je crois qu'ils ont aussi présenté cette ligne séparément dans le budget. Si vous voulez des chiffres plus à jour, je crois que la publication mensuelle du ministère des Finances, *La revue financière*, fait état des cotisations retenues et des prestations versées par l'assurance-emploi.

[Français]

**La sénatrice Bellemare :** J'aimerais revenir sur vos commentaires concernant le rapport sur l'évaluation de la budgétisation. Vous avez parlé de la possibilité de transformer la présentation, d'y aller par objectifs stratégiques et d'abandonner la division classique dans laquelle on trouve les dépenses de fonctionnement et de transfert de capital.

Je crois que c'est intéressant d'avoir des objectifs stratégiques, mais ce serait important de conserver la définition historique des dépenses publiques, surtout qu'il y a des parallèles à faire pour les chercheurs, pour les économistes, pour plein de gens qui scrutent à la loupe les dépenses publiques. J'espère que cela va se poursuivre.

Ma question concerne le Budget supplémentaire des dépenses A. Est-ce que vous avez cette division entre transferts? À la page 7 on a la ventilation globale. Simplement pour nous donner une petite idée, est-ce que le supplément va surtout dans les transferts ou les dépenses d'opération pour les investissements?

[Traduction]

**M. Matthews :** Le Budget supplémentaire des dépenses couvre potentiellement ces trois éléments. Il n'y a pas de restriction. Habituellement, dans ces cas-là, on verrait rarement un budget supplémentaire des dépenses qui aurait une incidence sur la dette publique, mais nous recevons parfois des prévisions mises à jour.

Typically, you would see supplementary estimates more focused on transfer payments and operating capital. However, there is no rule that says they cannot go elsewhere.

In terms of the idea of changing the vote structure, you have touched on a very important question. Your colleagues in the Standing Committee on Government Operations and Estimates have said, “Look, we think of departments in terms of program spending. We do not think in terms of capital, operating and grant contributions.”

If you think about the government structure, there is a hierarchy and it starts with strategic outcome. It cascades down into programs. There has been an ongoing discussion with that committee as they have received more and more information over the years about strategic outcome and programs about whether we should change the way we vote. Is capital operating, and grants and contributions really a smart way to vote?

However, you have hit the nail on the head, and the question becomes this: If you change, what do you do with things like operating capital and transfer payments? Do you keep that for information purposes? Is it really a flip of roles?

Right now, we vote on capital, operating and transfer payments, and then we provide for information purposes data on strategic outcome and programs. Are we really just talking about a change, where we vote on strategic outcome and programs, and for information purposes, you get information on transfer payments, operating and public debt?

When we talk to departments, those are the types of questions they ask. When we say, “We are thinking about this change. What are the impacts?” Those are the types of questions they ask. Will they be required to track these things?

Any time we contemplate a major change, one risk is you lose the history. People will often want to compare the present to the future. What do we do about the history?

There is no commitment to change the model. It is up for discussion, but those issues are some of the issues we would have to wrestle with if we were to actually change the model.

[Translation]

**Senator Bellemare:** If you happen to be involved in that, perhaps you could underscore the importance of maintaining the history.

De façon générale, le Budget supplémentaire des dépenses met davantage l'accent sur les paiements de transfert et les fonds d'exploitation. Il n'existe toutefois pas de règle empêchant de mettre ces données ailleurs.

En ce qui concerne l'idée de changer la structure des crédits, vous soulevez là une importante question. Vos collègues du Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires ont dit : « Nous pensons aux ministères en fonction des dépenses de programmes. Nous n'y pensons pas en fonction des dépenses en capital, des dépenses de fonctionnement, et des subventions et contributions. »

Si vous regardez la structure de l'État, vous constatez qu'il y a une hiérarchie qui commence avec les objectifs stratégiques et se termine avec les programmes. Notre comité a des discussions soutenues afin d'établir si nous devrions changer notre façon d'accorder les crédits, compte tenu de toutes les informations qui nous arrivent depuis des années au sujet des enjeux stratégiques et des programmes. L'examen des dépenses en capital, des dépenses de fonctionnement et des subventions et contributions est-il vraiment une façon judicieuse d'envisager l'octroi des crédits?

Quoi qu'il en soit, vous avez vu juste, et la question se pose en fait ainsi : si changement il y a, que fait-on des choses comme les fonds d'exploitation et les paiements de transfert? Faut-il garder ces données aux fins d'information? Est-ce un simple échange de rôles?

À l'heure actuelle, l'octroi des crédits se fonde sur les dépenses en immobilisations, les dépenses de fonctionnement et les paiements de transfert, puis nous fournissons ces données aux fins d'information sur les objectifs stratégiques et les programmes. Ne parlons-nous que d'un simple changement où l'octroi des crédits se ferait en fonction des objectifs stratégiques et des programmes, et où les données recueillies ne serviraient qu'à étayer les paiements de transfert, le fonctionnement et la dette publique?

Ce sont des questions de ce genre que les ministères nous posent. Lorsque nous disons : « Nous envisageons tel ou tel changement, quelles en seront les répercussions? ». C'est le genre de questions qu'ils posent. Seront-ils tenus de faire le suivi de ces aspects?

Toutes les fois que nous envisageons un changement important, nous risquons de perdre l'historique. Les gens souhaitent souvent comparer le présent à l'avenir. Que fait-on de nos antécédents?

On ne s'est pas engagés à changer le modèle. La proposition doit être étudiée, mais ces questions font partie de celles dont il faudra débattre si nous voulons vraiment changer le modèle.

[Français]

**La sénatrice Bellemare :** Donc si jamais vous êtes là, vous pourrez peut-être dire que c'est important de conserver l'historique.

I have a specific question about VIA Rail. A total of \$99 million appears in the supplementary estimates to offset the solvency shortfall with respect to its employee pension plans.

If we look at that amount in relation to the supplementary estimates, we know that the supplementary estimates flow from the government. VIA Rail, however, has its own revenues. So the \$90 million out of VIA Rail's total budget may not be that significant.

Could you please explain that solvency shortfall? Do you have a sense of where it comes from? Why does it appear in Supplementary Estimates (A) instead of the Main Estimates?

[English]

**Mr. Matthews:** It is a little complicated, but I will do my best. VIA Rail is separate; it is a Crown corporation. From a financial management perspective, Crown corporations have to respect the laws related to pension solvency that the private sector would respect. You have to put so much cash by law into your pension accounts to ensure they are solvent.

A few things have happened with VIA. One, low interest rates have caused returns on investment, generally speaking, to be lower than what one had maybe originally forecast. Investments typically are not doing as well as they had in the past because of low interest rates.

The second bit is around demographics for VIA. They have an older workforce and are getting more and more draws on their pension. To respect the solvency rules around pensions, there is a payment needed in the short term to effectively respect those rules of \$99 million. The authority to make that payment — the internal decision-making process — has now been satisfied. We are now in a position to transfer that money to VIA so they can make that payment.

The \$99 million is based on the actuarial evaluations, investments and demographics. To give you a sense of magnitude, in the September 30, 2012, quarterly report, VIA reported a pension plan deficit of just under \$300 million. That was the total deficit they were forecasting on September 30, 2012. The \$99 million is related to that deficit.

**Senator Gerstein:** Mr. Matthews, I will follow up on Senator Bellemare's question. I know what it says, but I do not know what it means, so I need your help as well.

On page 1-5, it says: "This funding will allow VIA Rail Canada Inc. to make pension contributions to address the solvency of its pension plans." You have now outlined that is \$300 million short, so I suspect this is not a one-time occurrence.

J'ai une question particulière au sujet de VIA Rail. Une somme de 99 millions de dollars figure dans les budgets supplémentaires pour compenser un déficit de solvabilité sur les régimes de retraite des employés de VIA Rail.

Lorsqu'on compare cette somme par rapport au Budget supplémentaire des dépenses, on sait que le Budget supplémentaire des dépenses émane du gouvernement, alors que VIA Rail a des revenus propres. Donc, le 90 millions sur le total du budget de VIA Rail, ce n'est peut-être pas si important.

Pouvez-vous expliquer ce déficit de solvabilité? Est-ce que vous avez une idée d'où il vient? Pourquoi figure-t-il dans le Budget supplémentaire des dépenses (A) plutôt que dans Budget principal des dépenses?

[Traduction]

**M. Matthews :** C'est un peu compliqué, mais je vais faire de mon mieux. VIA Rail est une entité distincte; c'est une société d'État. Du point de vue de la gestion financière, les sociétés d'État doivent se conformer aux lois qui régissent la solvabilité des régimes de pension pour le secteur privé. Selon la loi, vous devez verser un certain montant d'argent dans vos comptes de pension afin d'assurer la solvabilité du régime.

Quelques éléments expliquent la situation de VIA. D'abord, les bas taux d'intérêt ont de façon générale fait en sorte de réduire les rendements du capital investi, ce qui est venu fausser les prévisions. Les placements ne donnent pas d'aussi bons résultats qu'avant en raison des taux d'intérêt anémiques.

Le deuxième élément concerne le profil démographique de l'effectif de VIA. Son personnel vieillit et les ponctions sur la caisse de retraite ne cessent d'augmenter. Pour rester conforme à ces règles en matière de solvabilité — il est question de 99 millions de dollars —, un paiement doit être fait à court terme. Les procédures présidant à l'autorisation de ce paiement — le processus décisionnel interne — ont été suivies. Nous sommes maintenant en mesure de transférer cet argent à VIA pour qu'il puisse faire son paiement.

La somme de 99 millions de dollars a été établie en fonction des évaluations actuarielles, des placements et des données démographiques. Pour vous donner un ordre de grandeur, le rapport trimestriel publié par VIA le 30 septembre 2012 faisait état d'un déficit frôlant les 300 millions de dollars pour son régime de retraite. C'était le déficit que l'organisme prévoyait le 30 septembre 2012. La somme de 99 millions est liée à ce déficit.

**Le sénateur Gerstein :** Monsieur Matthews, je vais y aller dans la même veine que la sénatrice Bellemare. Je sais ce que ça dit, mais je ne sais pas ce que ça veut dire, alors j'ai moi aussi besoin de votre aide.

À la page 1-6, on indique : « Ce financement permettra à VIA Rail Canada Inc. de verser des cotisations de retraite afin de régler le problème de solvabilité de ses régimes de retraite. » Vous venez de dire que le déficit du régime était de 300 millions, alors je présume que ce financement n'est pas un événement ponctuel.

If I turn to 2-19, the wording changes. In 2-19, it does not talk about solvency; it talks about \$99 million for “Funding for incremental pension requirements.”

I would assume that “incremental pension requirements” is something different than funding solvency. Can you help me with that?

**Mr. Matthews:** I will try. It is the same.

**Senator Gerstein:** It is the same?

**Mr. Matthews:** It is the same. Perhaps we have not been as consistent in our wording, but the description at the front of the book provides more detail. The key point is the \$99 million is required to meet the solvency rules, if I can say that, because you have to basically keep a certain amount of your pension liabilities funded.

**Senator Gerstein:** Absolutely.

**Mr. Matthews:** It is not 100 per cent that you need to have, but you do need to have a certain percentage funded. That is why we used the word “solvency.”

**Senator Gerstein:** Over what period of time is the \$300 million deficit required to be brought on side? How much time do they have?

**Mr. Matthews:** They have all sorts of time. The \$300 million was the last quarterly report I had seen.

**Senator Gerstein:** An actuarial evaluation, which I suspect they have to have every three years.

**Mr. Matthews:** Every three years. You have things like return on investments. Who knows what the future will be? I do not mean to be grim, but mortality rates factor in to this.

**Senator Gerstein:** Let me understand. They are \$300 million short on the last actuarial analysis that was done of the VIA Rail pension?

**Mr. Matthews:** Their last quarterly report. I am not sure if it is tied to an actuarial evaluation or update, but there is a link.

**Senator Gerstein:** Once they are advised they are \$300 million short, they must have a particular period of time to get it on side.

**Mr. Matthews:** Correct.

**Senator Gerstein:** Which is how long?

**Mr. Matthews:** I am not sure of the timelines. We can get back to you and find out.

**Senator Gerstein:** It would be helpful to the committee if we could find out a little more about the VIA pension plan, its actuarial position, when it will have another actuarial review and what we might anticipate coming down the road, or the track.

À la page 2-20, la formulation change. L'explication de la page 2-20 ne parle pas de solvabilité, mais dit que les 99 millions sont des « Fonds pour les besoins supplémentaires en matière de pensions ».

Je présume que les « besoins supplémentaires en matière de pensions » et le financement de la solvabilité sont deux choses distinctes. Qu'en est-il vraiment?

**M. Matthews :** Je vais essayer. C'est la même chose.

**Le sénateur Gerstein :** C'est la même chose?

**M. Matthews :** Oui. Nous n'avons peut-être pas toujours utilisé les mêmes termes, mais la description détaillée se trouve au début du document. Le point important, c'est qu'il faut 99 millions de dollars pour respecter les règles de solvabilité, si je puis dire, parce qu'il faut financer une certaine partie des régimes de retraite.

**Le sénateur Gerstein :** Absolument.

**M. Matthews :** Il n'est pas nécessaire d'en financer la totalité, mais un certain pourcentage est requis; c'est pourquoi nous utilisons le terme « solvabilité ».

**Le sénateur Gerstein :** Combien de temps ont-ils pour éponger le déficit de 300 millions de dollars?

**M. Matthews :** Ils ont beaucoup de temps. Le dernier rapport trimestriel que j'ai vu faisait état de 300 millions de dollars.

**Le sénateur Gerstein :** Une évaluation actuarielle, qui doit être réalisée tous les trois ans, je suppose.

**M. Matthews :** Tous les trois ans. Il y a le rendement des investissements. Qui sait ce que réserve l'avenir? Je ne veux pas être sombre, mais les taux de mortalité doivent être pris en compte.

**Le sénateur Gerstein :** J'essaie de comprendre. La dernière analyse actuarielle du régime de pension de VIA Rail montre un manque à gagner de 300 millions de dollars?

**M. Matthews :** Le dernier rapport trimestriel. Je ne sais pas s'il est associé à une évaluation actuarielle ou à une mise à jour, mais il y a un lien entre les deux.

**Le sénateur Gerstein :** Une fois que l'entreprise est avisée qu'elle accuse un déficit de 300 millions de dollars, elle doit avoir un certain temps pour corriger la situation.

**M. Matthews :** C'est exact.

**Le sénateur Gerstein :** Combien de temps?

**M. Matthews :** Je ne connais pas les délais. Nous pourrions obtenir cette information.

**Le sénateur Gerstein :** Il nous serait utile d'avoir plus de renseignements au sujet du régime de pension et de la situation actuarielle de VIA Rail, du moment de la prochaine évaluation actuarielle et de ce à quoi on peut s'attendre au fil du temps.

**Mr. Matthews:** It is difficult to project the future because there are —

**Senator Gerstein:** It always is.

**Mr. Matthews:** Okay.

**The Chair:** Do I understand correctly that this \$99 million is part of the \$300 million plus deficit?

**Mr. Matthews:** The \$99 million would go towards reducing that deficit.

**The Chair:** Do you anticipate we will see other requests for extra funds in the future?

**Mr. Matthews:** It depends on their future assumptions and how accurate they are. It is often a case of retirement plans, inflation, investments, all sorts of variables. That is why the rules do not require you to fund 100 per cent of the deficit. You are not going to pay that out tomorrow. That will be paid out over an extended period of time.

There are rules around how much of that has to be funded. I am not clear on how much time you have to make up the difference.

**Senator Gerstein:** That would be helpful.

**Mr. Matthews:** We will do our best.

**The Chair:** I interpreted your comment to mean we should not all try to be actuaries by simply subtracting \$99 million from \$300 million. It will take an actuary to tell us.

**Mr. Matthews:** It will take an actuary to tell you what kind of shape the plan is in. It is an estimate future. Ms. Thornton reminded me that VIA's corporate plan and report does have additional information on the pension. That may do the trick. I am not certain.

**Ms. Thornton:** In addition, they monitor this one closely because just a small change in interest rates changes this forecast radically. They look at it quarterly, which is why you would not address the \$300 million upfront at the moment it is addressed; you would watch it. They have both annual and quarterly reports to track on this.

**The Chair:** Are you satisfied, Senator Gerstein?

**Senator Gerstein:** I will look at the VIA report.

**Mr. Matthews:** Are we leaving it as the senator will look at the report and decide later if anything additional is required? Why do not we leave it at the report? We will see you again soon, I am sure. How is that?

**Senator Buth:** It is always a pleasure to have Treasury Board here because we all have so many questions. My first question is about transfer payments. I am looking at the summary estimates

**M. Matthews :** Il est difficile de prédire l'avenir, parce qu'il y a...

**Le sénateur Gerstein :** C'est toujours difficile.

**M. Matthews :** D'accord.

**Le président :** Est-ce que j'ai bien compris que les 99 millions de dollars faisaient partie du déficit de plus de 300 millions?

**M. Matthews :** Les 99 millions de dollars visent à réduire le déficit.

**Le président :** Est-ce que vous prévoyez d'autres demandes de fonds?

**M. Matthews :** Cela dépend des prévisions et de leur exactitude. Il y a toutes sortes de variables — les régimes de retraite, l'inflation, les investissements — c'est pourquoi les règles n'exigent pas un règlement complet du déficit. On ne peut pas le rembourser du jour au lendemain. Il faut du temps.

Il existe des règles sur le montant à financer. Je ne connais pas le délai exact pour combler l'écart.

**Le sénateur Gerstein :** Cette information nous serait utile.

**M. Matthews :** Nous ferons de notre mieux.

**Le président :** D'après votre commentaire, je comprends qu'il ne faut pas s'improviser actuaires et simplement soustraire 99 millions à 300 millions de dollars. Il faudra demander l'avis d'un actuaire.

**M. Matthews :** Il faudra un actuaire pour vous dire dans quel état se trouve le régime de pension. Il s'agit d'une prévision. Mme Thornton m'a rappelé que le plan et le rapport d'entreprise de VIA Rail présentaient des renseignements supplémentaires sur les pensions. Ils pourraient peut-être nous donner des réponses. Je n'en suis pas certain.

**Mme Thornton :** Ils surveillent la situation de près puisqu'une petite variation des taux d'intérêt peut faire radicalement changer ces prévisions. Ils font des études trimestrielles, c'est pourquoi on ne réglerait pas ces 300 millions de dollars immédiatement; on surveillerait la situation. Ils produisent des rapports annuels et trimestriels pour faire un suivi.

**Le président :** Êtes-vous satisfait, sénateur Gerstein?

**Le sénateur Gerstein :** Je vais étudier le rapport de VIA Rail.

**M. Matthews :** Allons-nous en rester là pour que le sénateur étudie le rapport et décide s'il a quelque chose à rajouter? Pourquoi ne pas s'en tenir au rapport? Nous vous reverrons bientôt, j'en suis certain. Est-ce que cela vous va?

**La sénatrice Buth :** Nous sommes toujours heureux de recevoir le Conseil du Trésor puisque nous avons beaucoup de questions à poser. Ma première a trait aux paiements de transfert. Je regarde

by strategic outcome and program. How would I know whom the transfer payments are going to, provinces, organizations, et cetera?

**Mr. Matthews:** To get an understanding of where payments go to, the best place to go is the Reports on Plans and Priorities. You get a description by each department of what their programs are. For some, it is easy to tell. The Canada Health Transfer goes to provinces. For others you have to delve into the programs to find out whether the recipients are NGOs, individuals, something else. RPPs is the best place to start.

**Senator Buth:** Thank you. In your presentation you provided some details in talking about AECL spending. Where would I find that information?

**Mr. Matthews:** The information I provided was a breakdown specifically to what this additional funding of \$260 million relates to, and I am not clear if it is actually in the description of AECL's funds in here. That was additional detail.

**Senator Buth:** I could not find it.

**Mr. Matthews:** I am not sure where you would find that. AECL produces a corporate report and plans. The danger in looking at incremental spending — because this is additional resources — is that it only shows you one piece of the picture. It is probably better to look at AECL's corporate plan and understand what they are spending in total on Chalk River versus isotopes and other things. To see that we augmented their spending I do not think gets you the whole story.

**Senator Buth:** Thank you. The last question I have is on Agriculture Canada and the Business Risk Management piece. I understand the need to have an amount in Supplementary Estimates (A) for Growing Forward 2. I understand that is a negotiation with the provinces. However, Business Risk Management is an amount that is the responsibility of the department on its own. Why would they have an allocation or a request in Supplementary Estimates (A) for Business Risk Management?

**Mr. Matthews:** Growing Forward 2 has two pieces. The first piece is jointly managed by the federal government with provinces and territories. The second piece, which is Business Risk Management funded by the federal government, is part of Growing Forward 2 as well. That is an initiative which was renewed on April 1. It is both pieces. The Business Risk Management piece is funded 100 per cent by the federal government. It has a couple components, largely around protecting or normalizing income, putting in insurance mechanisms. AgriInvest, protecting farmers against income declines, is one example. AgriStability protects farmers against unforeseen low prices. AgriInsurance protects farmers against drought, flooding and disease. The final piece is AgriRisk, which is around getting the private sector to step up and develop some risk management tools.

le résumé des estimations selon les résultats stratégiques et les programmes. Comment fait-on pour connaître le destinataire d'un paiement de transfert : les provinces, les organisations, et cetera?

**M. Matthews :** Le Rapport sur les plans et priorités est la meilleure référence pour comprendre où vont les paiements. Il présente une description des programmes de chaque ministère. Certains sont faciles à déterminer. Le Transfert canadien en matière de santé est destiné aux provinces. Dans d'autres cas, il faut étudier les programmes pour déterminer si leurs bénéficiaires sont des ONG, des particuliers, ou autres. Le Rapport sur les plans et priorités est un bon point de départ.

**La sénatrice Buth :** Merci. Dans votre exposé, vous avez parlé des dépenses d'Énergie atomique du Canada Limitée. Où puis-je trouver cette information?

**M. Matthews :** C'était une ventilation du financement supplémentaire de 260 millions de dollars, et je ne sais pas si l'information se trouve dans la description des fonds de la société. J'ai fourni des renseignements supplémentaires.

**La sénatrice Buth :** Je ne l'ai pas trouvée.

**M. Matthews :** Je ne sais pas où on peut la trouver. La société produit un rapport et des plans d'entreprise. Comme ces dépenses sont des ressources supplémentaires, elles ne montrent qu'une partie de la situation globale. Il vaut probablement mieux étudier le plan d'entreprise de la société pour comprendre les dépenses relatives à Chalk River par rapport à celles associées aux isotopes ou d'autres. L'augmentation des dépenses n'est qu'une partie du tableau.

**La sénatrice Buth :** Merci. Ma dernière question a trait à Agriculture Canada et au programme de gestion des risques de l'entreprise. Je comprends qu'il faille inscrire un montant dans le Budget supplémentaire des dépenses (A) pour le cadre Cultivons l'avenir 2. Je comprends qu'il s'agit d'une négociation avec les provinces. Toutefois, le ministère est le seul responsable du montant associé à la gestion des risques de l'entreprise. Pourquoi y a-t-il une allocation ou une demande dans le Budget supplémentaire des dépenses (A) pour cela?

**M. Matthews :** Le cadre Cultivons l'avenir 2 comporte deux programmes. Le premier est géré conjointement par le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires. Le deuxième programme, qui vise la gestion des risques de l'entreprise, est financé par le gouvernement fédéral. Cette initiative a été renouvelée le 1<sup>er</sup> avril. Le programme de gestion des risques de l'entreprise est entièrement financé par le gouvernement fédéral. Il compte quelques volets, visant surtout à protéger ou à normaliser le revenu des agriculteurs et à établir des mécanismes d'assurance. Agriinvestissement, qui protège les agriculteurs contre les baisses de revenu, en est un exemple. Agristabilité les protège en cas de baisse de prix imprévue. Agriprotection les assure en cas de sécheresse, d'inondations ou de maladies. Agririsque, le dernier volet, vise à favoriser le développement d'outils de gestion des risques par le secteur privé.

The best example I can give you is a new livestock insurance program being run in the West that is actually run by the private sector not the government. Those pieces are all 100 per cent funded by the federal government. The other piece you mentioned is jointly managed with the federal government, provinces and territories. In that piece there is a lot of flexibility, depending upon the province. Their needs are different to put in place different mechanisms.

The Business Risk Management is part of Growing Forward 2. However, it is 100 per cent federally funded.

**Senator Buth:** The reason they have an amount in Supplementary Estimates (A) is because of the renegotiation?

**Mr. Matthews:** The renewal of the program.

**Ms. Thornton:** If you recall, in their Main Estimates they indicated that this was coming. They had begun, but they had not brought it to closure to have it in the Main Estimates. It was both in the Main Estimates highlights but also in the Reports on Plans and Priorities when they talked about this. It was under way, but it was finalized in the negotiation and the steps to get it through supply.

[Translation]

**Senator Chaput:** My first question is really a supplementary question related to the questions Senator Hervieux-Payette asked about the advertising programs.

The funding related to government advertising programs appears sometimes under the item “information” and other times under “professional and special services.” Could advertising expenditures appear under any items besides those two?

[English]

**Mr. Matthews:** I would say not. What you are interested in is government spending on advertising. The best place is the website of Public Works. It has a comprehensive picture. That being said, what you have mentioned is a different slice of spending.

We provide spending on salaries, professional special services, so this is a hypothetical I am going to give you. If we hire an outside firm to develop an advertising program, it would show up under professional and special services.

If for some reason — and this is hypothetical, I want to stress — we decided with our own people to build our own advertising program and did not use outsiders, it would show up as part of payroll. We are using salaries to pay for it. You do need to understand the distinction between the two.

Le meilleur exemple que je peux vous donner est un nouveau programme d'assurance du bétail offert dans l'Ouest, qui est en fait géré par le secteur privé, et non par le gouvernement. Ces programmes sont tous entièrement financés par le gouvernement fédéral. L'autre programme dont vous avez parlé est géré conjointement par le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires. Il offre une grande souplesse aux provinces, puisque leurs besoins varient et les mécanismes qui sont mis en place aussi.

Le programme de gestion des risques de l'entreprise fait partie du cadre Cultivons l'avenir 2. Il est toutefois financé en totalité par le gouvernement fédéral.

**La sénatrice Buth :** Le montant se trouve dans le Budget supplémentaire des dépenses (A) en raison de la renégociation?

**M. Matthews :** En raison du renouvellement du programme.

**Mme Thornton :** Si vous vous souvenez, dans le Budget principal des dépenses, on disait que c'était à venir. Il avait été entrepris, mais on n'avait pas pu clore le dossier pour l'intégrer au Budget principal. On en faisait mention dans le Budget principal, mais aussi dans les rapports sur les plans et priorités. Il était en cours, mais il a été finalisé à la suite des négociations et du processus d'approvisionnement.

[Français]

**La sénatrice Chaput :** Ma première question est vraiment une question complémentaire aux questions posées par la sénatrice Hervieux-Payette concernant les campagnes publicitaires.

Les dépenses reliées à ces campagnes publicitaires sont parfois comptabilisées sous l'article qui s'appelle « information », et parfois comptabilisées sous ce qui s'appelle « services professionnels et spéciaux ». Est-ce qu'il y a d'autres rubriques sous lesquelles on pourrait retrouver des dépenses de publicité, autres que ces deux-là?

[Traduction]

**M. Matthews :** Je dirais que non. Si ce sont les dépenses du gouvernement en matière de publicité qui vous intéressent, c'est le site web de Travaux publics qu'il faut consulter. Il brosse un portrait détaillé de la situation. Cela étant dit, vous venez de parler d'un autre type de dépenses.

Nous présentons les dépenses relatives aux salaires, aux services professionnels spéciaux; je vais donc émettre une hypothèse. Si nous engageons un cabinet extérieur pour créer un programme de publicité, ces dépenses feraient partie des services professionnels et spéciaux.

Si, pour une raison quelconque — et c'est hypothétique, je tiens à le préciser — nous décidions de créer notre propre programme de publicité sans nous adresser à l'extérieur, ces dépenses feraient partie de la masse salariale. Nous utilisons les salaires pour les payer. Vous devez comprendre la différence entre les deux.



If you want to understand government spending on advertising, the Public Works website is the best place to look. The vast majority of our spending is on advertising, professional inspection services. I was giving you a hypothetical example to show you the difference.

[Translation]

**Senator Chaput:** Thank you. My other question pertains to the Department of Agriculture and Agri-Food and the cost-shared strategic initiatives programming. Are they new programs? Is the funding in addition to previously requested amounts, and what is the total cost?

[English]

**Mr. Matthews:** As I mentioned, Growing Forward 2 was renewed. The total package is \$3 billion and there are two pieces to that. One is the federal-provincial shared piece, which is \$2 billion. That includes the provinces' portion of that, and then there is \$1 billion in programs specifically funded by the federal government. It is new in that there are some changes to the program, but Growing Forward has existed in the past.

What is different this time is in developing Growing Forward 2 there were extensive consultations with the provinces as well as the industry. One of the outcomes is these programs, which are jointly cost-shared by the federal government and provinces and territories but delivered by the provinces and territories, is that they have given additional flexibility to the provinces to figure out how to design that programming because the agriculture industry in Nova Scotia is very different from the agriculture industry in British Columbia. One of the outcomes is around giving flexibility to provinces in what they design and deliver.

I can tell you that the Yukon, British Columbia, Alberta, Saskatchewan, Manitoba and P.E.I. have all communicated details of their programs on their provincial websites. It is up to each provincial government to say what they are doing. I know that those jurisdictions have the details up on their websites, and I suspect the others will follow shortly. Because of the variability among provinces, the onus is on the provinces to share information about what they are doing with the spending.

**Senator Chaput:** That is a good thing.

What is the cost sharing on that \$3 billion?

**Mr. Matthews:** The \$1 billion on the agricultural risk, which we already talked about, is 100 per cent federal government. The balance of \$2 billion is split 60 per cent by the federal government and 40 per cent by the provinces and territories over five years.

**Senator Wells:** Thank you for your responses and assistance thus far. My question is about the Department of Indian Affairs and Northern Development and \$167 million for specific claims

Le site web de Travaux publics est le meilleur outil pour comprendre les dépenses du gouvernement en matière de publicité. La grande majorité de nos dépenses vise la publicité et les services d'inspection professionnels. Je vous ai donné un exemple hypothétique pour illustrer la différence.

[Français]

**La sénatrice Chaput :** Merci. Mon autre question est au sujet d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et concerne les programmes d'initiative stratégique à coûts partagés. Est-ce que ce sont de nouveaux programmes? Est-ce que c'est de l'argent additionnel à des sommes déjà demandées et quel est le coût total?

[Traduction]

**M. Matthews :** Comme je l'ai dit, le cadre Cultivons l'avenir 2 a été renouvelé. Son financement total est de 3 milliards de dollars, et il comprend deux programmes. Le premier, d'une valeur de 2 milliards de dollars, est partagé entre le gouvernement fédéral et les provinces. La part des provinces est comprise dans ce montant. Ensuite, 1 milliard de dollars est consacré aux programmes financés exclusivement par le gouvernement fédéral. Certains changements ont été apportés au programme, mais Cultivons l'avenir existait déjà.

La différence cette fois, c'est qu'on a tenu des consultations exhaustives avec les provinces et avec l'industrie au cours de l'élaboration du cadre. Ainsi, on a créé ces programmes, dont les coûts sont partagés avec le gouvernement fédéral, mais qui sont offerts par les provinces et les territoires, qui peuvent maintenant les adapter à leurs besoins, puisque l'agriculture de la Nouvelle-Écosse, par exemple, est très différente de celle de la Colombie-Britannique. Les provinces ont plus de latitude dans la conception et la prestation des programmes.

Je peux vous dire que le Yukon, la Colombie-Britannique, l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba et l'Île-du-Prince-Édouard présentent tous les détails de leurs programmes sur leur site web. Étant donné les différences entre les provinces, chaque gouvernement est responsable de présenter cette information. Je sais que ces administrations le font, et je suppose que d'autres le feront sous peu.

**La sénatrice Chaput :** C'est une bonne chose.

Quel est le partage des coûts sur cette somme de 3 milliards de dollars?

**M. Matthews :** Un milliard de dollars vise les risques agricoles, dont nous avons déjà parlé, et est assumé entièrement par le gouvernement fédéral. Les 2 milliards de dollars restants sont assumés à 60 p. 100 par le gouvernement fédéral et à 40 p. 100 par les provinces et les territoires, sur cinq ans.

**Le sénateur Wells :** Nous vous remercions de vos réponses et de votre aide. Ma question a trait à Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, et aux 167 millions de dollars

settlements. Is that \$167 million part of the regular claims process, or is that making up for decisions that the government has made outside of their treaty obligations?

**Mr. Matthews:** We are aware of the specific claims process. They are obligations under historic treaties. As I mentioned, Budget 2007 did set aside a certain block of money to negotiate those claims. They are part of the planned process. They are claims we have been aware of, but specific claims. The details on the settled claims, as we mentioned, are on the website.

**Ms. Thornton:** None of this is unusual or new or different. It is what had been planned originally through the Justice At Last initiative.

**Senator Wells:** It is fulfillment of our treaty obligations.

**Ms. Thornton:** Yes.

**Senator Callbeck:** On page 7 of the brochure you passed out, you are comparing 2012-13 estimates and 2013-14. Now, 2013-14 say you have included Supplementary Estimates (A), so does 2012-13 have the supplementary estimates included?

**Mr. Matthews:** They have (A), (B) and (C). We will update this chart again as we go forward, but keep an eye on it. We are early in March.

**Ms. Santiago:** I wish to apologize to Senator Hervieux-Payette. I had misread one of my tables. Employment Insurance benefits are in fact included in the \$160 billion on that slide, so \$19 billion of the \$160 billion are benefits under Employment Insurance. The total cost of EI is in fact included on that slide.

**Senator Gerstein:** Mr. Matthews, could you clarify for me on page 2-11, industry, where we see operating expenditures being reduced by \$2.6 million and capital expenditures going up \$3.1 million, is that a reprofiling of loans from operating to capital that we have discussed on so many occasions?

**Mr. Matthews:** This is not a reprofile; this is a transfer. I believe that is what we are looking at here if I am reading this properly.

**Senator Gerstein:** This is not a reprofiling, so they are not moving the money from operating to capital?

**Mr. Matthews:** I am sorry, they are moving some money. Reprofiling is something different. I apologize.

**Ms. Santiago:** They are in fact transferring funds from capital to operating to address a deficiency.

**Senator Gerstein:** Thank you.

**The Chair:** We decided not to call that reprofiling.

consacrés au règlement des revendications particulières. Est-ce que ce montant fait partie du processus de revendications habituel, ou est-ce qu'il vise des décisions prises par le gouvernement en dehors de ses obligations issues des traités?

**M. Matthews :** Nous connaissons le processus des revendications particulières. Le gouvernement a certaines obligations en vertu de traités historiques. Comme je l'ai dit, le budget de 2007 prévoyait un certain montant d'argent pour négocier ces revendications. Elles font partie du processus prévu. Nous connaissons ces revendications, mais elles sont particulières. Le site web présente les détails relatifs aux revendications réglées.

**Mme Thornton :** Rien de tout cela n'est inhabituel, nouveau ou différent. C'est ce qui était prévu en vertu de l'initiative La justice, enfin.

**Le sénateur Wells :** C'est pour respecter nos obligations issues des traités.

**Mme Thornton :** Oui.

**La sénatrice Callbeck :** À la page 7 de la brochure que vous avez distribuée, vous comparez le Budget des dépenses de 2012-2013 à celui de 2013-2014. En 2013-2014, vous dites que le Budget supplémentaire des dépenses (A) est inclus; est-ce qu'il l'est aussi en 2012-2013?

**M. Matthews :** Il y a les budgets (A), (B) et (C). Nous allons mettre à jour le tableau au fil du temps, alors surveillez-le. Nous sommes au début du mois de mars.

**Mme Santiago :** Je tiens à m'excuser auprès de Mme Hervieux-Payette. J'ai mal lu un de mes tableaux. Les prestations d'assurance-emploi sont en fait incluses dans les 160 milliards de dollars indiqués sur cette diapositive; donc 19 des 160 milliards de dollars sont des prestations d'assurance-emploi. Le coût total de l'assurance-emploi est présenté sur cette diapositive.

**Le sénateur Gerstein :** Monsieur Matthews, pourriez-vous m'expliquer quelque chose : à la page 2-11, Industrie, on voit une réduction des dépenses de fonctionnement de 2,6 millions de dollars, et une augmentation des dépenses en capital de 3,1 millions de dollars. Est-ce qu'il s'agit d'un report des prêts du fonctionnement vers le capital dont nous avons parlé à de nombreuses reprises?

**M. Matthews :** Ce n'est pas un report de fonds; c'est un transfert. Je crois que c'est ce qu'on voit, si je comprends bien.

**Le sénateur Gerstein :** Il ne s'agit pas d'un report de fonds, alors on ne déplace pas l'argent du fonctionnement vers le capital?

**M. Matthews :** Je m'excuse; oui, on déplace de l'argent. Le report de fonds est une autre chose. Pardon.

**Mme Santiago :** Donc, on transfère des fonds du capital vers le fonctionnement pour corriger une lacune.

**Le sénateur Gerstein :** Merci.

**Le président :** Nous avons décidé de ne pas appeler cela un report de fonds.

**Mr. Matthews:** Reprofitting typically — and I should be careful with that word — is when we talk about money that was initially going to be spent in one year and is spent in a different year. It is more by way of explanation. Vote transfers actually formally show up in estimates.

**Ms. Thornton:** Typically, when it is “in year” we talk about a reallocation, and a reprofile is between years. That is our issue.

**The Chair:** I thank the Treasury Board of Canada Secretariat very much for these points of clarification again. It is always a pleasure to have you before us, and I know you are diligently working on Supplementary Estimates (B). If we do not see you before that, we will see you then.

Honourable senators, I mentioned earlier that we would be having representatives of the Global Organization of Parliamentarians Against Corruption, and that delegation has arrived. I will briefly introduce them: Members of Parliament Volda Lawrence, Manzoor Nadir, Bibi Shadick and Trevor Williams. They are accompanied by Committee Clerk Sonia Maxwell and the Canadian High Commissioner to Guyana, Carleen Langford. The Strategic Advisor for GOPAC is Geoff Dubrow, and he is here as well. There is one researcher, Waleed Rushdi Kadray.

Thank you for being here and learning about our process. You are learning as we are learning. We ask these questions so we can understand the process.

I am pleased to introduce another panel. In our second hour, we will hear from Atomic Energy of Canada Limited: Steve Halpenny, Vice President, Finance and Chief Financial Officer; and Jonathan Lundy, Vice President, Chief Legal Officer. From Public Safety Canada, we have Gary Robertson, Chief Financial Officer and Assistant Deputy Minister, Corporate Management Branch; and Dave Neville, Senior Director, Financial Assistance Programs.

Thank you for being here. Each of you has introductory remarks, so please go ahead.

**Steve Halpenny, Vice President, Finance, and Chief Financial Officer, Atomic Energy of Canada Limited:** Thank you, Mr. Chair. I am pleased to be here with my colleague Jonathan Lundy, Vice President, Chief Legal Officer of AECL. I will begin by providing the committee with some background on AECL. AECL is Canada’s premier nuclear science and technology organization, a strategic element of Canada’s national science and technology infrastructure as well as a national innovation system.

**M. Matthews :** En règle générale, le report de fonds — et je dois être prudent avec ce mot — a trait à des fonds qui devaient être dépensés au cours d’une année, mais qui le sont au cours d’une autre année. Il s’agit plutôt d’une explication. Les transferts de crédits apparaissent officiellement dans le budget des dépenses.

**Mme Thornton :** Généralement, nous parlons d’une réaffectation quand c’est en cours d’exercice, alors qu’un report de fonds se fait d’une année à une autre. Voilà notre problème.

**Le président :** Je remercie beaucoup les représentants du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada pour ces éclaircissements. C’est toujours un plaisir pour nous de vous accueillir, et je sais que vous travaillez avec diligence au Budget supplémentaire des dépenses (B). Si nous ne vous revoyons pas avant, nous vous verrons à cette occasion.

Mesdames et messieurs, j’ai mentionné tout à l’heure que nous accueillierions des représentants de l’Organisation mondiale des parlementaires contre la corruption, et cette délégation vient d’arriver. Je vais brièvement vous les présenter : il s’agit des députés Volda Lawrence, Manzoor Nadir, Bibi Shadick et Trevor Williams. Ils sont accompagnés de Mme Sonia Maxwell, greffière de comité, et de Mme Carleen Langford, haute-commissaire du Canada au Guyana. Geoff Dubrow, conseiller stratégique de la GOPAC, et Waleed Rushdi Kadray, chercheur, les accompagnent également.

Je vous remercie d’être ici pour en apprendre davantage au sujet de notre processus. Vous apprenez en même temps que nous. Nous posons ces questions afin de comprendre le processus.

J’ai aussi le plaisir de vous présenter un autre groupe de témoins. Durant la deuxième heure, nous entendrons des représentants d’Énergie atomique du Canada Limitée, soit M. Steve Halpenny, vice-président Finances et dirigeant principal des finances; et M. Jonathan Lundy, vice-président, avocat général principal. Nous accueillons également deux représentants de Sécurité publique Canada, soit M. Gary Robertson, dirigeant principal des finances et sous-ministre adjoint, Secteur de la gestion ministérielle; et M. Dave Neville, directeur principal, Direction générale des programmes d’aide financière.

Je vous remercie de votre présence. Comme chacun de vous a une déclaration préliminaire, nous allons commencer.

**Steve Halpenny, vice-président, Finances et dirigeant principal des finances, Énergie atomique du Canada Limitée :** Merci, monsieur le président. Je suis heureux d’être ici aujourd’hui avec mon collègue, Jonathan Lundy, vice-président et directeur des Services juridiques d’EACL. J’aimerais commencer par donner aux membres du comité un aperçu du contexte dans lequel EACL évolue. EACL est le principal organisme voué à la science et à la technologie nucléaires au Canada. Nous sommes un élément stratégique de l’infrastructure scientifique et technologique nationale, de même que du système d’innovation national du Canada.

Canada is involved in virtually every aspect of the nuclear industry, from uranium mining and processing to the construction of and operation of nuclear power plants to decommissioning and waste management. As a Crown corporation, AECL contributes to Canada's knowledge advantage, positioning the nuclear industry for success domestically and internationally. It has unique capabilities in working with radioactive materials that have application in fields important to governments and the nuclear sector. The AECL's public policy roles include conducting nuclear R&D, producing medical isotopes and managing legacy and historic nuclear waste.

Atomic Energy of Canada Limited has eight locations in four provinces: Ontario, Manitoba, Quebec and New Brunswick. The largest AECL site is located at Chalk River, two hours west of Ottawa. Chalk River Labs there comprise the single largest science and technology complex in Canada, operating 17 nuclear facilities and employing almost 3,000 highly trained staff.

With respect to the ongoing Atomic Energy of Canada Limited restructuring, the government has completed phase 1, which entailed the sale of the CANDU Reactor Division. Last February, the Minister of Natural Resources announced phase 2 of restructuring, focused on nuclear laboratories. Minister Oliver announced that in the future the nuclear labs will be managed by the private sector through a government-owned, contractor-operated management model, known as a GOCO. The government is not selling the nuclear laboratories; the assets and liabilities will remain with the Government of Canada.

This management model has been implemented successfully in the U.S. and in Britain. The Government of Canada fully intends to build on the successful, proven nuclear GOCO track record in these jurisdictions.

Procurement of the AECL GOCO contract will be a competitive process, overseen by Public Works and Government Services Canada, with full implementation expected in the 2016 time frame. The initial GOCO contract is envisaged to have a term of about 10 years.

Once the second phase of restructuring is complete, AECL will have three mandates with a possibility of a fourth. First, the labs will continue to support the government in addressing its nuclear legacy and historic waste liabilities, including the Nuclear Legacy Liabilities Program. The best practices of the private sector GOCO contractor will strengthen Canada's capabilities in all aspects of nuclear decommissioning and waste management.

Notre pays participe à presque tous les aspects de l'industrie nucléaire, de l'extraction minière et de la transformation de l'uranium à la construction et à l'exploitation de centrales nucléaires, en passant par le déclassement des installations et la gestion des déchets. En tant que société d'État, EACL contribue à l'avantage du savoir du Canada et s'emploie à placer l'industrie nucléaire dans une position favorable pour réussir tant au pays qu'à l'étranger. EACL dispose de capacités uniques pour travailler avec des matières radioactives qui ont des applications dans des domaines d'importance pour les gouvernements et le secteur nucléaire. En matière de politiques publiques, EACL assume un rôle sur les plans de la recherche et du développement dans le domaine nucléaire, de la production d'isotopes à des fins médicales et de la gestion des déchets nucléaires hérités et historiques.

Énergie atomique du Canada Limitée exploite huit emplacements dans quatre provinces, soit l'Ontario, le Manitoba, le Québec et le Nouveau-Brunswick. Le plus vaste de ces emplacements est situé à Chalk River, à deux heures de route à l'ouest d'Ottawa. Les laboratoires de Chalk River constituent le plus important complexe de science et de technologie au Canada. Ils comptent 17 installations nucléaires, et leur effectif hautement qualifié atteint près de 3 000 personnes.

En ce qui concerne la restructuration en cours à Énergie atomique du Canada Limitée, le gouvernement a déjà achevé la première phase, soit la vente de la Division des réacteurs CANDU. En février dernier, le ministre des Ressources naturelles a annoncé la deuxième phase du projet de restructuration, laquelle sera centrée sur les laboratoires nucléaires. Le ministre Oliver a annoncé qu'à l'avenir, les laboratoires nucléaires seraient gérés par le secteur privé selon un modèle de gestion OGEE, soit un organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur. Le gouvernement n'a pas l'intention de vendre les laboratoires nucléaires. Les éléments d'actif et de passif continueront d'appartenir au gouvernement du Canada.

Ce modèle de gestion a été mis en œuvre avec succès aux États-Unis et en Grande-Bretagne. Le gouvernement du Canada a fermement l'intention d'exploiter le modèle OGEE qui a fait ses preuves dans le secteur nucléaire de ces pays.

Le contrat d'approvisionnement lié au modèle OGEE d'EACL sera conclu au moyen d'un processus concurrentiel dirigé par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. Il est prévu que ce modèle de gestion sera pleinement mis en œuvre vers 2016. Le premier contrat du genre devrait avoir une durée d'environ 10 ans.

Une fois que la deuxième phase de la restructuration aura été achevée, EACL aura trois mandats, et possiblement quatre. Tout d'abord, les laboratoires continueront d'appuyer le gouvernement dans l'exécution de ses responsabilités liées aux déchets nucléaires historiques et hérités, y compris le Programme des responsabilités nucléaires héritées. Les pratiques exemplaires de l'entrepreneur privé sélectionné dans le cadre du modèle OGEE renforceront les capacités du Canada dans tous les aspects du déclassement et de la gestion des déchets nucléaires.

Second, the laboratories will provide nuclear science and technology capability to federal departments to help them fulfill their mandates related to nuclear safety, security, public health and the environment. AECL will continue to fulfill its role as an adviser to and agent of the government for public policy purposes, but we will do so with a stronger customer-supplier relationship with federal departments.

Third, the nuclear laboratories will continue to support, on a commercial basis, the nuclear industry's need for R&D, testing and evaluation. This will include the development and validation of technologies. Access to the laboratories by CANDU reactor owners, CANDU energy, and the nuclear supply chain will be sustained.

The minister's announcement also indicated that there is a potential fourth mandate linked to the AECL restructuring exercise. Specifically, the government will examine the value to Canada of investing in longer-term nuclear innovation. The government will assess the potential business case for a forward-looking, industry-driven, cost-shared nuclear innovation agenda. It will also be seeking independent advice from experts.

Mr. Chair, it is in this context that the government's funding is funding the activities of AECL. Let me address the Supplementary Estimates (A) as they relate to AECL. You will note the amount of \$260.3 million to meet operational requirements at Chalk River Laboratories. This funding will allow AECL to continue medical isotope production; complete infrastructure and operational upgrades related to health, safety, security and environmental priorities; and meet regulatory requirements.

In terms of the value to Canadians, let me provide a few examples. AECL leads the national effort to clean up and safely manage historic nuclear waste and leads the cleanup of low-level radioactivity in the Port Hope area. AECL is working on new fuels to power reactors of the future and is collaborating with government partners on technologies to detect and defeat nuclear threats at our borders.

AECL is working with nuclear power utilities to extend the life of their reactors. AECL is producing medical isotopes to detect and treat major diseases and is conducting neutron-based research in the area of new materials science. AECL is transferring technology from the lab to private sector in order

Deuxièmement, les laboratoires fourniront aux ministères fédéraux les capacités voulues en matière de science et de technologie nucléaires afin de les aider à remplir leurs mandats liés à la sûreté nucléaire, à la sécurité, à la santé publique et à l'environnement. EACL continuera de faire office de conseiller et d'agent du gouvernement aux fins des politiques publiques, mais ses rapports fournisseur-client avec les ministères fédéraux seront accentués.

Troisièmement, les laboratoires nucléaires continueront d'appuyer l'industrie nucléaire sur le plan commercial en ce qui a trait aux besoins en matière de recherche et de développement, d'essai et d'évaluation, ce qui comprendra l'élaboration et la validation des technologies. De plus, les propriétaires de réacteurs CANDU, Candu Énergie et les acteurs de la chaîne d'approvisionnement du nucléaire continueront d'avoir accès aux laboratoires.

L'annonce du ministre a également fait état de la possibilité d'un quatrième mandat lié à l'exercice de restructuration d'EACL. Plus précisément, le gouvernement se penchera sur les avantages pour le Canada d'investir dans l'innovation nucléaire à long terme. Le gouvernement évaluera l'analyse de rentabilité éventuelle relative à un programme d'innovation nucléaire d'avant-garde, dirigé par l'industrie selon une approche de partage des coûts. Il demandera également l'avis d'experts indépendants.

Monsieur le président, il s'agit là du contexte dans lequel le gouvernement finance les activités d'EACL. Je traiterai maintenant du Budget supplémentaire (A) en ce qui a trait à EACL. Vous noterez qu'une somme de 260,3 millions de dollars a été prévue afin de répondre aux besoins opérationnels des Laboratoires de Chalk River. Ce financement permettra à EACL de poursuivre la production d'isotopes médicaux, de mener à terme les travaux d'infrastructure et les améliorations opérationnelles liés à la santé, à la sûreté, à la sécurité et aux priorités environnementales, et d'assurer le respect des exigences réglementaires.

Voici quelques exemples des avantages pour la population canadienne. EACL coordonne les efforts nationaux visant à nettoyer et à gérer de façon sécuritaire les déchets nucléaires historiques et dirige le nettoyage de sites contaminés par la radioactivité de faible intensité dans la région de Port Hope. EACL effectue des travaux sur de nouveaux carburants afin d'alimenter les réacteurs de l'avenir et collabore avec ses partenaires gouvernementaux afin de mettre au point des technologies permettant de détecter et d'enrayer les menaces nucléaires à nos frontières.

EACL travaille de concert avec les services publics d'électricité nucléaire afin de prolonger la vie de leurs réacteurs. EACL produit des isotopes médicaux afin de détecter et de traiter des maladies graves et mène des recherches neutroniques dans le domaine de la science des nouveaux matériaux. EACL transfère

to commercialize products and create jobs, as well as to develop a new generation of scientists and engineers through collaborative R&D with universities.

Consistent with government direction, AECL will live within its means. We will ensure prudent management of public funds by reducing risk and financial exposure for taxpayers while driving results for Canadians. AECL will reduce its operating funding requirements, and we are on track to meet funding reduction targets.

Thank you, Mr. Chair. We would be pleased to take questions.

**The Chair:** Thank you very much. Now we will go to Public Safety Canada.

[*Translation*]

**Gary Robertson, Chief Financial Officer and Assistant Deputy Minister, Corporate Management Branch, Public Safety Canada:** Honourable senators, I am very pleased to appear before you today to discuss the 2013-14 Supplementary Estimates (A) for Public Safety Canada.

[*English*]

Accompanying me today is Dave Neville, Senior Director of the Financial Assistance Programs, who is responsible for the Disaster Financial Assistance Arrangements, the DFAA program, which will be the subject of our discussion today.

[*Translation*]

To date, Public Safety Canada has requested authorities of \$440.9 million in the main estimates.

[*English*]

This represents a net increase of \$8.2 million, or 1.9 per cent. In the 2013-14 supplementary estimates, Public Safety Canada has requested \$230 million to increase its grant and contributions vote to fulfill the Government of Canada's priority commitments to provinces and territories. This represents a 52.1 per cent increase to the authorities requested through the 2013-14 Main Estimates and a 76.5 per cent increase to the grants and contributions vote.

Since the inception of the DFAA in 1970, the Government of Canada has paid out more than \$2.3 billion in post-disaster assistance to help provinces and territories with the cost of response and of returning infrastructure and personal property to pre-disaster conditions.

sa technologie des laboratoires au secteur privé, ce qui permet de mettre des produits sur le marché et de créer des emplois, ainsi que de former une nouvelle génération de scientifiques et d'ingénieurs grâce à des initiatives de R et D concertées avec les universités.

Conformément à l'orientation du gouvernement, EACL vivra selon ses moyens. Elle assurera une gestion prudente des fonds publics en réduisant l'exposition des contribuables au risque en général et au risque financier, tout en obtenant des résultats au profit des Canadiens. EACL réduira ses dépenses de fonctionnement et elle est en voie d'atteindre les cibles de réduction du financement.

Je vous remercie, monsieur le président. Nous sommes à votre disposition pour répondre à vos questions.

**Le président :** Merci beaucoup. Nous allons maintenant entendre le représentant de Sécurité publique Canada.

[*Français*]

**Gary Robertson, dirigeant principal des finances et sous-ministre adjoint, Secteur de la gestion ministérielle, Sécurité publique Canada :** Honorables sénateurs, c'est avec plaisir que je comparais devant le comité aujourd'hui pour discuter du Budget supplémentaire des dépenses (A) de Sécurité publique Canada pour 2013-2014.

[*Traduction*]

Je suis accompagné aujourd'hui de M. Dave Neville, directeur principal, Programmes d'aide financière, qui est responsable du programme des Accords d'aide financière en cas de catastrophe, ou AAFCC, dont nous parlerons aujourd'hui.

[*Français*]

Jusqu'à maintenant, Sécurité publique Canada a demandé 440,9 millions de dollars dans le Budget principal des dépenses.

[*Traduction*]

Il s'agit d'une augmentation nette de 8,2 millions de dollars, ou 1,9 p. 100. Dans le Budget supplémentaire des dépenses (A) 2013-2014, Sécurité publique Canada a demandé une augmentation de 230 millions de dollars du crédit relatif aux subventions et aux contributions en vue de remplir les engagements que le gouvernement du Canada a déjà pris auprès des provinces et des territoires. Cette somme représente une augmentation de 52,1 p. 100 des crédits accordés au ministère dans le cadre du Budget principal des dépenses de 2013-2014 et une augmentation de 76,5 p. 100 du crédit relatif aux subventions et aux contributions.

Depuis l'entrée en vigueur des Accords d'aide financière en cas de catastrophe, en 1970, le gouvernement du Canada a versé plus de 2,3 milliards de dollars en aide financière post-catastrophe pour contrebalancer les dépenses engagées par les provinces et les territoires à la suite d'une catastrophe, au chapitre des mesures d'intervention nécessaires et de la remise des infrastructures et des biens personnels à leur état initial.

[Translation]

As you are well aware, honourable senators, the frequency and magnitude of natural disasters has been steadily increasing in recent years.

[English]

For example, in 2010, 21 incidents were deemed eligible for cost sharing under the DFAA, which is three times the average annual number incurred over the previous period. These and other significant events have increased the Government of Canada's obligations under the DFAA to \$1.1 billion.

However, Public Safety Canada's annual allocation of \$100 million for DFAA is insufficient to meet these obligations. The department was granted additional authorities of \$180 million in the last fiscal year through Supplementary Estimates (B) and is currently seeking the \$230 million referenced in Supplementary Estimates (A). The department will also be requesting a further \$470 million in Main Estimates, in the next three years, in support of these obligations. When approved, these authorities will ensure that Public Safety Canada has sufficient multi-year funding in place to meet all of the Government of Canada's commitments related to these past events.

Honourable senators, it should be noted that the department will be required to seek additional authorities from Parliament for any events that have yet to occur and that are deemed eligible under this program.

In recognition of the rising cost of disaster response and recovery, the department has also redoubled its commitment to investments in disaster mitigation, and, to this end, Public Safety Canada has engaged provinces and territories on the development of a national disaster mitigation program, as well as enhancements to ensure the sustainability of the DFAA program.

It is anticipated that a national mitigation program could lessen the impacts of disasters on vulnerable communities while containing future costs related to disaster and recovery.

Once again, I thank you, honourable senators, for your time, and I would now be pleased to answer any questions that you have.

[Translation]

**Senator Hervieux-Payette:** I have to say that I have been one of AECL's admirers for a number of years.

[Français]

Comme les honorables sénateurs le savent très bien, la fréquence et l'ampleur des catastrophes naturelles augmentent constamment d'année en année.

[Traduction]

En 2010, par exemple, 21 incidents ont été jugés admissibles au partage des coûts en vertu des Accords d'aide financière en cas de catastrophe, soit trois fois le nombre annuel moyen d'incidents recensés pendant la dernière période. Ces incidents, de même que d'autres événements d'importance, ont porté les obligations du gouvernement du Canada dans le cadre des AAFCC à 1,1 milliard de dollars.

Cependant, l'allocation annuelle de 100 millions de dollars que reçoit Sécurité publique Canada pour les AAFCC est insuffisante pour répondre à ces obligations. En conséquence, le ministère a reçu 180 millions de dollars de plus dans le Budget supplémentaire des dépenses (B) de 2012-2013 et tente maintenant d'obtenir les 230 millions qui figurent dans le Budget supplémentaire des dépenses (A). Le ministère demandera également une somme supplémentaire de 470 millions de dollars dans le Budget principal des dépenses au cours des trois prochaines années en vue de soutenir ces obligations. Lorsqu'elles seront approuvées, ces sommes supplémentaires garantiront que Sécurité publique Canada possède le financement pluriannuel requis pour répondre aux engagements du gouvernement du Canada relativement à ces événements passés.

Honorables sénateurs, il est important de noter que le ministère devra toutefois demander des fonds supplémentaires au Parlement pour tout événement qui se produira dans l'avenir et qui sera jugé admissible dans le cadre de ce programme.

En réponse à l'augmentation des coûts d'intervention et de rétablissement en cas de catastrophe, le ministère a également renouvelé son engagement à investir dans l'atténuation des catastrophes. À cette fin, Sécurité publique Canada a mobilisé les provinces et les territoires en vue d'élaborer un programme national d'atténuation des catastrophes ainsi que d'apporter des améliorations en vue d'assurer la pérennité du programme des AAFCC.

On prévoit qu'un programme national d'atténuation pourrait réduire les répercussions des catastrophes sur les collectivités vulnérables et limiter les coûts futurs associés à l'intervention et au rétablissement.

Je vous remercie encore une fois, mesdames et messieurs, du temps que vous m'avez généreusement accordé et je me ferai maintenant un plaisir de répondre à vos questions.

[Français]

**La sénatrice Hervieux-Payette :** Depuis plusieurs années, je dois dire que je suis une admiratrice d'EAEL.

I have two questions. First of all, do the amounts include the work done at Point Lepreau or has it been completed? Where do things stand? Could you give us an update on the nuclear facility, which was the focus of innovation efforts with the refurbishment of a reactor? Were any amounts allocated in that budget or paid out of it?

[English]

**Jonathan Lundy, Vice President, Chief Legal Officer, Atomic Energy of Canada Limited:** There are two parts to your question. First, the project has been completed. We are now in what is called the warranty period, a three-year warranty period. As it relates to the funding, I will defer to my colleague.

[Translation]

**Senator Hervieux-Payette:** If I understand correctly, then, it is currently in operation and producing electricity. Is that correct?

[English]

**Mr. Lundy:** Yes, it is connected to the grid and producing electricity.

**Mr. Halpenny:** In terms of the funding, as part of the divestiture of the CANDU commercial business, funding has been provided to wrap up retained liabilities. That includes contributions toward the development of the enhanced CANDU 6 reactor, but, most importantly, as just mentioned, funds have been set aside, for the warranty period, for three now-operating refurbished nuclear power plants, which will only be used if the warranty issues come up. Ample funding has been provided. It is done on a statutory basis, and, each year, it is included as part of the Main Estimates.

[Translation]

**Senator Hervieux-Payette:** Under the new management model, GOCO — I am not sure what the term for that would be in French — are you joining forces with the private sector to commercialize the CANDU reactor with its improved formula, given that Point Lepreau did produce technological innovations, after all? Are you actively pursuing international contracts, with China and other places in the world in need of nuclear reactors?

[English]

**Mr. Halpenny:** In terms of the actual GOCO model, it is a very defined, formal process that is currently under way. It is being led by NRCan and, as I noted, Public Works and Government Services. Within that framework, there is certainly involvement by

J'ai deux questions. Premièrement, est-ce que les travaux effectués à Point Lepreau sont compris dans les montants d'argent ou est-ce que c'est terminé? Où en sommes-nous rendus? Pouvez-vous faire le point sur cette centrale nucléaire qui a fait partie d'innovations en termes de reconditionnement d'un réacteur? Est-ce que des sommes sont consacrées ou payées à partir de ce budget?

[Traduction]

**Jonathan Lundy, vice-président, avocat général principal, Énergie atomique du Canada Limitée :** Votre question comporte deux volets. D'abord, le projet est terminé. Nous en sommes maintenant à ce que l'on appelle la période de garantie, d'une durée de trois ans. Pour ce qui est du financement, je vais céder la parole à mon collègue.

[Français]

**La sénatrice Hervieux-Payette :** Donc, si je comprends bien, c'est en opération actuellement et on produit de l'électricité, n'est-ce pas?

[Traduction]

**M. Lundy :** Oui, la centrale est raccordée au réseau et produit de l'électricité.

**M. Halpenny :** En ce qui concerne le financement, dans le cadre de la cession des activités commerciales de CANDU, des fonds ont été alloués pour gérer les obligations restantes. Cela comprend les contributions au développement du réacteur CANDU 6 évolué, mais surtout, comme on vient de le mentionner, des fonds ont été réservés, pour la durée de la période de garantie, pour trois centrales nucléaires remises à neuf qui sont maintenant exploitées; ces fonds ne seront utilisés que s'il survient des problèmes sur le plan de la garantie. Suffisamment de fonds sont accordés. On le fait en vertu d'une loi et, chaque année, on inclut cela dans le Budget principal des dépenses.

[Français]

**La sénatrice Hervieux-Payette :** Dans votre nouvelle façon de travailler, le GOCO — je ne sais pas comment on dit cela en français —, est-ce que vous joignez vos efforts avec le secteur privé pour la commercialisation du réacteur Candu avec sa formule améliorée, compte tenu de ce que Point Lepreau a quand même apporté des innovations technologiques? Êtes-vous actifs sur la scène internationale pour aller chercher des contrats en Chine et ailleurs dans le monde, là où le besoin de réacteurs nucléaires est ressenti?

[Traduction]

**M. Halpenny :** En ce qui concerne le modèle OGEE, il s'agit d'un processus officiel et bien défini qui est actuellement en cours. Il est dirigé par RNCan et, comme je l'ai indiqué, Travaux public et Services gouvernementaux. Dans ce cadre, il y a certainement



private industry. There are specific timelines and engagement points with private industry, and those types of details will fall out of that whole process.

I do not have any more specific details as to the engagement of the utilities. However, again, it is a going out to private industry, and they are part of that private industry sector.

[Translation]

**Senator Hervieux-Payette:** You have a commercialization budget, do you not?

[English]

Do you have a marketing budget? This is a big undertaking.

**Mr. Lundy:** It is important to remember that we sold the CANDU Reactor Division, which is the vendor of nuclear plants and commercial services. The marketing expense would be their marketing expense as they try to build their revenue base. They are a private company. AECL, of course, is there to support and enable that private company, but CANDU Energy will be the ones facing the market.

**Senator Hervieux-Payette:** When this partial privatization happened, one of the main concerns was who the best champion, salesman or saleswoman was to go on the international scene. We were always under the impression that the country, not the private company, had the main salespeople. The private company would build and, of course, deliver the plant, but, in fact, it is a government-to-government initiative. I have some concerns. You mean that the government does not participate and move forward to make the sales?

**Mr. Lundy:** If CANDU Energy called upon us, we would assist them as much as possible because that could drive supplemental revenues through to us. As it relates to other government departments, I am sure there is work, but it is sort of beyond the knowledge that we have. I think it would be better served by other government departments. AECL is very supportive of CANDU Energy, and we hope they thrive.

[Translation]

**Senator Hervieux-Payette:** I have a quick question for Public Safety Canada. Does the \$230 million involve the costs approved by the federal government for disasters that already occurred?

[English]

**Mr. Robertson:** Yes. In fact, they are payments toward approximately 22 different events that have happened in history, starting, I think, around 2005. About 13 of those would be final payments.

une participation du secteur privé. Parmi les détails qui découlent de l'ensemble de ce processus, il y a des échéances et des conditions précises pour le secteur privé.

Je n'ai pas d'autres détails précis au sujet de la participation des services publics. Toutefois, cela va au secteur privé, et ils en font partie.

[Français]

**La sénatrice Hervieux-Payette :** Et vous avez des budgets pour faire la commercialisation, n'est-ce pas?

[Traduction]

Avez-vous un budget de commercialisation? Il s'agit d'une vaste entreprise.

**M. Lundy :** Il est important de se rappeler que nous avons vendu la Division des réacteurs CANDU, qui est le fournisseur des centrales nucléaires et des services commerciaux. C'est à eux que reviennent les coûts de marketing, lorsqu'ils tentent d'augmenter leurs revenus. Il s'agit d'une entreprise privée. EACL, bien sûr, est là pour soutenir et aider cette entreprise privée, mais c'est CANDU Énergie qui fera face au marché.

**La sénatrice Hervieux-Payette :** Lorsqu'a eu lieu cette privatisation partielle, l'une des principales préoccupations était de savoir quel champion, quel vendeur ou quelle vendeuse irait sur la scène internationale. Nous avons toujours eu l'impression que ces gens étaient dans le secteur public, et non dans l'entreprise privée. L'entreprise privée construisait la centrale et menait à bien le projet, bien sûr, mais en fait, il s'agit d'une initiative intergouvernementale. J'ai certaines inquiétudes. Vous dites que le gouvernement ne participe pas aux ventes?

**M. Lundy :** Si les gens de CANDU Énergie nous le demandaient, nous les aiderions le plus possible, car cela pourrait nous apporter des revenus supplémentaires. En ce qui a trait aux autres ministères, je suis certain qu'il y a du travail à faire, mais nous ne le savons pas vraiment. Je pense qu'il serait avantageux de recourir à d'autres ministères. EACL appuie énormément CANDU Énergie, et nous lui souhaitons de prospérer.

[Français]

**La sénatrice Hervieux-Payette :** J'ai une brève question pour Sécurité publique Canada. Est-ce que les 230 millions de dollars concernent les frais approuvés par le fédéral pour les sinistres qui ont déjà eu lieu?

[Traduction]

**M. Robertson :** Oui. En fait, ce sont des paiements destinés à environ 22 incidents qui se sont produits dans le passé, à partir de 2005, je crois. Il s'agirait de paiements finaux pour environ 13 d'entre eux.

[Translation]

**Senator Hervieux-Payette:** My understanding is that your annual base budget is \$100 million to cover disasters that occur, and in the event of additional disasters, you want to receive supplementary funds. Is that correct?

[English]

**Mr. Robertson:** Yes. In fact, our base budget is \$100 million every year, but we have found that the number of events has become much more significant than historically. As a result, there are much more significant payouts, which the \$100 million will not cover, and Treasury Board has provided us with the mechanism to go back for supplementary funds when required.

[Translation]

**Senator Hervieux-Payette:** I would like to make a brief comment, if I may, Mr. Chair. Since 1970, the figure is \$2.3 billion. We are comparing apples, oranges and what have you, because I do not think your \$2.3 billion factors inflation into the remediation and compensation costs, if we look at 1970, 1980 and 1990. Inflation was extremely high in some years. So if we looked at it in terms of actual cost, I think the bill would be much higher than \$2.3 billion. However, it would be a different story if you had done the conversion every year and were able to say that, since 1970, over the past 43 years, you had spent \$2.3 billion. That strikes me as a pretty paltry amount given how serious the disasters have been over the years. Just take the tremendous flooding that occurred in Manitoba, for example.

I would simply advise you that, in future, you will have to give us the figure that represents the actual spending. This today gives us a very limited idea of the real picture, and I think Canadians spent a lot more than this. Do you agree?

[English]

**Mr. Robertson:** I do agree with you that it is not a net present value of historical payments. It is a straight math addition of the previous payments, so you are exactly right on that. In terms of the increasing cost or severity of events, certainly there are more, and they seem to be costing more. That is why even though we have only paid out — “only” is kind of a joke — \$2.3 billion, a significant amount of money, we have about \$1.1 billion still on our books. There is a material amount that the Canadian government has yet to pay out.

[Translation]

**Senator Hervieux-Payette:** For next year, then, please do not come back to us with that figure. Thank you.

[Français]

**La sénatrice Hervieux-Payette :** Ce que je comprends, c'est que vous avez un budget de base annuel de 100 millions au cas où il y aura des sinistres, et, en cas de sinistre additionnel, vous voulez obtenir des montants supplémentaires, c'est bien ça?

[Traduction]

**M. Robertson :** Oui. En fait, notre budget de base est de 100 millions de dollars chaque année, mais nous constatons que le nombre d'incidents est beaucoup plus important que dans le passé. En conséquence, il y a davantage de versements importants, que les 100 millions de dollars ne peuvent pas couvrir, et le Conseil du Trésor a prévu un mécanisme qui nous permet de demander des fonds supplémentaires au besoin.

[Français]

**La sénatrice Hervieux-Payette :** Permettez-moi un petit commentaire, monsieur le président. On parle depuis 1970 de 2,3 milliards de dollars. On compare des pommes, des oranges et tout ce que vous voulez parce que, pour les coûts de restauration et de compensation de 1970, 1980 et 1990, je ne crois pas que dans les 2,3 milliards de dollars vous ayez inclus un facteur d'inflation. On a eu des années où l'inflation était quand même très élevée. Donc si on chiffrerait cela en coût actuel, je crois que la facture serait beaucoup plus élevée que 2,3 milliards de dollars. À moins que vous ayez, année après année, fait la transposition et que vous puissiez dire que, depuis 1970, depuis 43 ans, on a dépensé 2,3 milliards de dollars. Cela me semble être un très petit montant eu égard à la gravité des sinistres qu'on a vu au cours des années, comme au Manitoba avec les inondations incroyables qu'il y a eu.

Je veux juste vous prévenir en vous disant que, dans le futur, il faudrait nous donner le chiffre qui représenterait la dépense actuelle. Car aujourd'hui, cela donne un aperçu très modeste et je crois que les Canadiens ont payé beaucoup plus que cela. Êtes-vous d'accord avec moi?

[Traduction]

**M. Robertson :** Je reconnais qu'il ne s'agit pas d'une valeur actualisée nette de l'historique des paiements. C'est une simple addition des paiements passés; vous avez tout à fait raison. En ce qui concerne les coûts croissants ou la gravité des incidents, il y en a certainement davantage, et ils semblent être plus coûteux. C'est pourquoi même si nous avons versé seulement — quand je dis « seulement », c'est de l'humour — 2,3 milliards de dollars, une somme considérable, nous avons encore environ 1,1 milliard de dollars dans nos livres. Le gouvernement canadien doit encore verser un montant substantiel.

[Français]

**La sénatrice Hervieux-Payette :** Donc, pour l'année prochaine, vous ne reviendrez pas avec ce chiffre-là. Je vous remercie.

[English]

**Senator Wells:** Thank you for your presentation. I have a question for Mr. Halpenny and Mr. Lundy. Is the relationship between AECL and the regulator a close one? You are an operator. Are you more than an operator?

I see you are also an adviser to the government. Can you talk about the relationship between AECL and the regulator?

**Mr. Halpenny:** I will start with AECL being regulated. We had our licence renewed until 2016. Our involvement with CNSC is basically to take their requirements for re-licensing. We get regular updates provided to them. We do follow making improvements, continually looking at what has been part of the site licence conditions and fulfilling those obligations.

As an operator, there is a relationship there, but a healthy one where it respects that idea of independence.

**Senator Wells:** Are the regulations prescriptive or goal oriented?

**Mr. Halpenny:** Very prescriptive, but with a stretch target, meeting the minimum requirements given, but AECL is trying to exceed those requirements where possible.

[Translation]

**Senator Mockler:** I have a follow-up question to the one Senator Hervieux-Payette asked about Point Lepreau.

[English]

I believe it is the first time we were retrofitting a CANDU operation. Am I right on that?

**Mr. Lundy:** Yes, we did three at the same time. We did Point Lepreau, Wolsong and Bruce Power virtually around the same time.

**Senator Mockler:** With the experience we have had at the three — and I will talk about Point Lepreau because it is in operation — are we putting Canada in a better place to transfer the technology for retrofitting CANDUs in the world?

**Mr. Lundy:** When we sold the commercial reactor division, a technology went with it to CANDU Energy, a Canadian company. You are right. There were many lessons learned on all three reactors. One in Korea and two in Canada are up and operational now.

[Traduction]

**Le sénateur Wells :** Merci de votre exposé. J'ai une question pour M. Halpenny et M. Lundy. EACL entretient-elle une relation étroite avec l'organisme de réglementation? Vous êtes un exploitant. Êtes-vous plus qu'un exploitant?

Je vois que vous êtes aussi un conseiller auprès du gouvernement. Pouvez-vous parler de la relation entre EACL et l'organisme de réglementation?

**M. Halpenny :** Je vais commencer par le fait qu'EACL est assujettie à la réglementation. Notre permis a été renouvelé jusqu'en 2016. Essentiellement, notre relation avec la CCSN consiste à satisfaire aux exigences associées au renouvellement de la licence d'exploitation. Nous leur fournissons régulièrement des mises à jour. Nous cherchons certainement à apporter des améliorations en tenant compte constamment des conditions rattachées au permis de site et en satisfaisant à ces exigences.

En tant qu'exploitant, il y a là une relation, mais il s'agit d'une relation saine où l'on respecte le principe d'indépendance.

**Le sénateur Wells :** Les règlements sont-ils normatifs ou sont-ils axés sur les objectifs?

**M. Halpenny :** Ils sont très normatifs, mais ils comportent un objectif poussé en ce qui a trait à l'atteinte des exigences minimales, mais EACL tente de dépasser ces exigences, lorsque c'est possible.

[Français]

**Le sénateur Mockler :** Ma question fait suite à celle de la sénatrice Hervieux-Payette et concerne Point Lepreau.

[Traduction]

Je pense que c'est la première fois que l'on rénoveait un réacteur CANDU. Est-ce exact?

**M. Lundy :** Oui; nous avons mené trois projets simultanément. Nous avons rénové les sites de Point Lepreau, Wolsong et Bruce Power pratiquement en même temps.

**Le sénateur Mockler :** Étant donné notre expérience sur les trois sites — et je vais parler de Point Lepreau parce qu'il est en service — cela passe-t-il le Canada dans une meilleure position pour le transfert de la technologie pour la rénovation des réacteurs CANDU ailleurs dans le monde?

**M. Lundy :** Lorsque nous avons vendu la division des réacteurs commerciaux, une technologie a été vendue en même temps à CANDU Énergie, une société canadienne. Vous avez raison. Nous avons beaucoup appris en travaillant sur les trois réacteurs. Actuellement, un réacteur en Corée et deux au Canada sont opérationnels.

It is a technology feat to be proud of. That technology and know-how has been transferred to CANDU Energy. I hope and suspect that they will do very well with that technology, as other reactors of the CANDU fleet need to be refurbished over time.

**The Chair:** Have all the outstanding court cases been settled in relation to Point Lepreau? We read so much about it in the public press.

**Mr. Lundy:** We do not have any litigation right now with New Brunswick. We are concentrating on ensuring the reactor is up and operational. We have a contract with them, and we have honoured and are intent to continue to honour our contract with them.

**The Chair:** They are satisfied that everything is fine? Are there outstanding claims? Perhaps not in the form of a statement of claim, but are there still negotiations going on?

**Mr. Lundy:** What I can say is we have a contract, and we are honouring it. We have no formal claim against us other than what I would call the normal operational warranty-type issues back and forth.

**Senator Black:** My first questions are to our friends from AECL. My question is of a legal nature.

When the second phase of the privatization is complete, what assurance can you give us that the structure will allow or ensure that any policy direction that the Government of Canada may want to provide in terms of the operations of AECL will be able to be implemented?

**Mr. Lundy:** It is important to remember that this is a Natural Resources Canada and Public Works initiative, and AECL is in the supportive role. During this stage, it will be led, definitely, by Natural Resources Canada and Public Works in order to fulfill the mandate the minister has set out.

AECL is really riding shotgun to a certain extent. We are advising and supporting, but it should be very clear that this is not an AECL initiative; this is a Natural Resources Canada initiative.

**Senator Black:** That does not answer the question. Let us take the model of the hotel industry. It is common now in the hotel industry for an entity to own the building but a company to operate the hotel.

Do I understand in this model that we, the Government of Canada, through you, will continue to own the assets but a third party will run the assets along these three or four objectives that are outlined here?

Il s'agit d'un exploit technologique dont il faut être fier. Cette technologie et ce savoir-faire ont été transférés à CANDU Énergie. J'espère et je crois que cette société se tirera très bien d'affaire grâce à cette technologie, étant donné que d'autres réacteurs du parc de réacteurs CANDU devront être remis à neuf au fil du temps.

**Le président :** Concernant Point Lepreau, les causes devant les tribunaux ont-elles toutes été réglées? Nous voyons beaucoup d'articles à ce sujet dans les médias.

**M. Lundy :** Actuellement, nous n'avons aucun litige avec le Nouveau-Brunswick. Nous veillons à nous assurer que le réacteur est opérationnel. Nous avons un contrat avec ces gens, nous l'avons honoré et nous avons l'intention de continuer à l'honorer.

**Le président :** Sont-ils convaincus que tout est réglé? Y a-t-il des réclamations en suspens? Ce n'est peut-être pas sous forme d'une demande introductive d'instance, mais y a-t-il encore des négociations?

**M. Lundy :** Ce que je peux dire, c'est que nous avons un contrat et que nous l'honorons. Aucune plainte officielle n'a été déposée contre nous, à l'exception de ce que j'appellerais les enjeux habituels liés aux garanties d'exploitation, de part et d'autre.

**Le sénateur Black :** De nature juridique, ma première question s'adresse à nos amis d'AECL.

Lorsque la deuxième étape de la privatization sera terminée, quelles garanties pouvez-vous nous donner que la structure puisse permettre ou assurer que toute orientation de la politique que le gouvernement du Canada pourrait donner en ce qui a trait aux opérations d'AECL pourra être mise en œuvre?

**M. Lundy :** Il est important de se rappeler qu'il s'agit d'une initiative de Ressources naturelles Canada et du ministère des Travaux publics et qu'AECL joue un rôle de soutien. De toute évidence, cette étape sera menée par Ressources naturelles Canada et le ministère des Travaux publics de façon à assurer la mise en œuvre du mandat établi par le ministre.

Dans une certaine mesure, AECL agit essentiellement à titre de collaborateur. Nous offrons des conseils du soutien, mais il devrait être très clair qu'il ne s'agit pas d'une initiative d'AECL; cela relève de Ressources naturelles Canada.

**Le sénateur Black :** Cela ne répond pas à la question. Utilisons l'industrie hôtelière comme modèle. De nos jours, dans l'industrie hôtelière, il est fréquent qu'une société soit propriétaire de l'immeuble et qu'une autre société exploite l'hôtel.

Selon ce modèle, dois-je comprendre que nous — le gouvernement du Canada — demeurerons par votre intermédiaire le propriétaire des biens, mais qu'une tierce partie en assurera la gestion en fonction des trois ou quatre objectifs qui sont précisés ici?

**Mr. Halpenny:** That is correct. Remember this is in the phase of development right now, but I believe — and probably stretching into where NRCan should be the one answering the question — the oversight will be by AECL, or the government will have oversight of the contract that will be let to manage the assets.

**Senator Black:** I see. The ability or protection that the Government of Canada would require to ensure that its interests were implemented by the contractor is still a subject of discussion and negotiation, you are saying?

**Mr. Lundy:** It is under development. I want people to understand this is fairly tried-and-true in the United States, and in the U.K. they have a tremendous amount of experience in moving towards this model. Lessons learned are certainly being —

There is a dialogue between the two of those options.

**Senator Black:** Do I understand in terms of cancer treatment that isotopes are a critical element of that? Radiation treatment?

**Mr. Halpenny:** Absolutely. Part of our Supplementary Estimates (A) is the ongoing support for the medical isotopes we produce out of Chalk River.

**Senator Black:** Do I understand that the only provider of isotopes or cancer treatment in Canada would be your facility at Chalk River?

**Mr. Halpenny:** Within Canada yes, at this point in time.

**Senator Black:** Under the new model proposed here, who will have control and direction of the development and supply of the isotopes?

**Mr. Lundy:** As it relates to the isotopes strategy, it is not an AECL strategy. That is a Government of Canada strategy. We are not the people to answer that question.

**Senator Black:** Spoken like a lawyer. I am a lawyer, so I understand.

**Mr. Halpenny:** That is why I asked my lawyer for an estimate.

**Senator Black:** I hear you tell me we should be asking another source. We must ensure that cancer treatment in Canada has the requirements that are needed to treat Canadians. You are saying I should be asking somebody else that.

**Mr. Lundy:** I think so. That is a universal comment we would share.

**Senator Callbeck:** Thank you for your presentations.

**M. Halpenny :** C'est exact. Souvenez-vous que nous en sommes actuellement à l'étape de l'élaboration — et je m'avance probablement sur une question à laquelle RNCan devrait répondre —, mais je crois que la surveillance sera exercée par EACL ou que le gouvernement exercera la surveillance relative au contrat de gestion des biens qui sera accordé.

**Le sénateur Black :** Je vois. Dites-vous que la capacité ou la protection qu'exigerait le gouvernement du Canada pour s'assurer de la mise en œuvre de ses directives par l'entrepreneur fait toujours l'objet de discussions et de négociations?

**M. Lundy :** C'est en cours d'élaboration. Je veux que les gens comprennent que cela a plutôt fait ses preuves aux États-Unis, tandis qu'au Royaume-Uni, on a une très grande expérience relativement à l'adoption de ce modèle. Parmi les leçons apprises, il y a certainement...

Il y a des discussions au sujet de ces deux options.

**Le sénateur Black :** Dois-je comprendre, en ce qui a trait au traitement du cancer, que les isotopes constituent un élément fondamental? Je parle de la radiothérapie.

**M. Halpenny :** Tout à fait. Notre Budget supplémentaire des dépenses (A) comprend l'appui continu relatif à notre production d'isotopes médicaux à Chalk River.

**Le sénateur Black :** Au Canada, si je comprends bien, le seul fournisseur d'isotopes ou de traitements contre le cancer serait votre installation de Chalk River?

**M. Halpenny :** C'est en effet le seul au Canada actuellement.

**Le sénateur Black :** Selon le nouveau modèle proposé ici, qui assurera le contrôle et la direction du développement et de la production des isotopes?

**M. Lundy :** La stratégie relative aux isotopes ne relève pas d'EACL, mais du gouvernement du Canada. Ce n'est pas à nous de répondre à cette question.

**Le sénateur Black :** C'est une réponse digne d'un avocat. Je suis avocat; donc, je comprends.

**M. Halpenny :** Voilà pourquoi j'ai demandé une estimation des coûts à mon avocat.

**Le sénateur Black :** Vous me dites que nous devrions nous enquérir auprès d'une autre source. Nous devons nous assurer que les traitements contre le cancer offerts au Canada s'accompagnent des exigences nécessaires pour soigner les Canadiens. Vous dites que je devrais poser la question à quelqu'un d'autre.

**M. Lundy :** En essai. C'est un commentaire d'ordre général.

**La sénatrice Callbeck :** Je vous remercie de vos exposés.

My question is on Public Safety. You are asking for \$230 million, which I understand is going to be allocated to situations where the disasters have already happened. It takes a while for the provinces to get the figures together and submit them. What is your oldest outstanding claim?

**Dave Neville, Senior Director, Financial Assistance Programs, Public Safety Canada:** We have one dating back to 2003, Hurricane Juan in Nova Scotia. In 2008, we revised the guidelines under the DFAA. There is now a time limit by which provinces have to submit that final request for payment. It is a five-year limit. For any event that happened post-2008, they have five years to get that in.

**Senator Callbeck:** That was a question I was getting at. Five years. How is it determined how much money the province will get?

**Mr. Neville:** We have a set of established eligibility criteria and a cost-sharing formula. When a disaster happens, it is the province that is responsible for the design and delivery of financial assistance to those who are directly affected. After the fact, we reimburse the province based on eligible expenditures and in accordance with the cost-sharing formula. The province submits its final bills to us; we audit, and then we determine the federal share of those expenditures.

**Senator Callbeck:** What is the cost-sharing agreement?

**Mr. Neville:** It is a sliding-scale formula whereby it is based on a per capita threshold. The first dollar per capita is a provincial responsibility. If I were to compare P.E.I., for instance, with a population of 145,000 people, then \$145,000 would be the threshold. You can compare that to Ontario with 14 million people, the threshold would have to exceed \$14 million before the federal government would kick in through the DFAA. Then it is a sliding-scale formula going from there. The larger the disaster the larger the federal share, and it goes up as high as 90 per cent dollars for the really big events.

**Senator Callbeck:** Did you say 90 per cent?

**Mr. Neville:** Yes.

**The Chair:** Is it the federal government or the individual province that would determine who was eligible in terms of cottage owners versus primary residences?

**Mr. Neville:** It is always the province that decides what is eligible under its provincial assistance program. We then assess the expenditures they submit to us based on the federal criteria. Provinces can be as generous as they see fit. The DFAA do not restrict financial assistance. In your example of cottages, if a province decides to pay that, they are well within their right.

Ma question porte sur le ministère de la Sécurité publique. Vous demandez 230 millions de dollars qui, d'après ce que je comprends, seront réservés aux catastrophes qui se sont déjà produites. Il faut un certain temps aux provinces pour compiler les chiffres et les présenter. À quand remonte la plus ancienne des réclamations en suspens?

**Dave Neville, directeur principal, Direction générale des programmes d'aide financière, Sécurité publique Canada :** Il y en a une qui remonte à 2003, c'est-à-dire l'ouragan Juan, en Nouvelle-Écosse. En 2008, nous avons revu les lignes directrices prévues dans les AAFCC. Il y a maintenant une date limite pour la présentation des demandes finales de remboursement par les provinces. Elle est de cinq ans. Pour tout événement survenu après 2008, elles ont cinq ans pour présenter leur demande.

**La sénatrice Callbeck :** C'est une question que je vous ai posée. Cinq ans. Comment détermine-t-on le montant qui sera versé à la province?

**M. Neville :** Nous avons un ensemble de critères d'admissibilité prédéterminés et une formule de partage des coûts. En cas de catastrophe, c'est la province qui a la responsabilité de la conception et de la prestation de l'aide financière offerte aux sinistrés. Après coup, nous remboursons la province en fonction de dépenses admissibles et conformément à la formule de partage des coûts. La province nous présente ses factures finales, nous procédons à une vérification et nous déterminons ensuite la part fédérale de ces dépenses.

**La sénatrice Callbeck :** En quoi consiste l'accord de partage des coûts?

**M. Neville :** Il s'agit d'une formule d'échelle mobile fondée sur un seuil par habitant. Le premier dollar par habitant et la responsabilité de la province. Par exemple, prenons le cas de l'Île-du-Prince-Édouard, qui a une population de 145 000 habitants. Le seuil serait alors de 145 000 \$. Vous pouvez comparer cela à l'Ontario où, étant donné sa population de 14 millions d'habitants, le seuil doit s'élever à plus de 14 millions de dollars avant que le gouvernement fédéral ne soit tenu de participer en vertu des AAFCC. Ensuite, c'est la formule d'échelle mobile qui s'applique. Plus la catastrophe est importante, plus la part fédérale est élevée. Cela peut représenter jusqu'à 90 p. 100 du montant total dans le cas des catastrophes les plus importantes.

**La sénatrice Callbeck :** Avez-vous dit 90 p. 100?

**M. Neville :** Oui.

**Le président :** Est-ce le gouvernement fédéral ou chaque province qui détermine qui est admissible, entre les propriétaires de chalets et les propriétaires de résidences principales?

**M. Neville :** C'est toujours la province qui détermine les critères d'admissibilité de son programme d'aide provincial. Ensuite, nous examinons les dépenses présentées par les provinces en fonction des critères fédéraux. Les provinces peuvent être aussi généreuses qu'elles le souhaitent. Les AAFCC ne prévoient aucune limite en matière d'aide financière.

When we get into actually determining what the federal share will be, we would exclude any expenditure related to cottages for federal assistance.

**The Chair:** Is that out of the federal share?

**Mr. Neville:** That is right. It is principal place of residence only under the federal guidelines.

[*Translation*]

**Senator Bellemare:** More or less, along the same lines, I would like some details on the financial assistance regarding the 1970 agreement. I think you pretty well exhausted the topic.

But is the funding from the federal government transferred to the provincial governments? Individuals do not receive any cheques, everything goes to the provinces. Is it accounted for in that column?

**Mr. Robertson:** Yes, that is true.

[*English*]

**Senator Buth:** My question is for Public Safety Canada. Who decides something is a disaster?

**Mr. Robertson:** Basically there is an OIC process where it is determined by the Governor-in-Council based on the recommendations of the Minister of Public Safety. At the point that the OIC is signed it is officially a public disaster of federal relevance.

**Senator Buth:** Would the provinces essentially approach the federal government in terms of declaring something a disaster? What kind of guidelines are there?

**Mr. Neville:** There is a definition of what an eligible disaster is in the guidelines, and our focus is on natural disasters.

When a province feels they have experienced a natural disaster and their eligible expenditures in their view will exceed that \$1 per capita threshold, they would write to the Minister of Public Safety requesting assistance under the DFAA. As Mr. Robertson mentioned, under our Emergency Management Act there is a requirement to go forward with an order-in-council that declares the event to be of concern to the federal government. That is our legal trigger to then provide authorized provision of financial assistance under the DFAA.

**Senator Buth:** Has that changed over the years? You commented on the fact that there is a general understanding that the number of disasters has increased. Have the guidelines changed over the years or the definition of a disaster changed?

Quant à votre exemple des chalets, si une province décide d'accorder de l'aide à cet égard, elle en a tout à fait le droit. Lorsqu'il s'agit de déterminer la part véritable du fédéral, toute dépense liée aux chalets serait exclue de l'aide fédérale.

**Le président :** C'est exclu de la part fédérale?

**M. Neville :** C'est exact. En vertu des lignes directrices fédérales, l'aide est fournie seulement pour la résidence principale.

[*Français*]

**La sénatrice Bellemare :** Je vais poursuivre un peu dans la même veine. Je voulais avoir des détails au sujet de l'aide financière concernant l'accord de 1970. Je pense que vous avez pas mal couvert la question.

Finalement, l'aide du gouvernement fédéral consiste en un transfert au gouvernement des provinces. Aucun chèque n'est envoyé aux particuliers, tout est envoyé aux provinces. Dans la comptabilité, est-ce que c'est affiché dans cette colonne?

**M. Robertson :** Oui, c'est vrai.

[*Traduction*]

**La sénatrice Buth :** Ma question s'adresse aux représentants de Sécurité publique Canada. Qui décide qu'un incident quelconque constitue une catastrophe?

**M. Robertson :** Essentiellement, il y a un processus de décret en conseil pendant lequel le gouverneur en conseil rend une décision en fonction des recommandations du ministre de la Sécurité publique. Dès que le décret en conseil est signé, l'incident devient officiellement une catastrophe de portée fédérale.

**La sénatrice Buth :** En somme, les provinces communiquent-elles avec le gouvernement fédéral pour lui demander de déclarer qu'un incident quelconque est une catastrophe? Quel genre de lignes directrices y a-t-il à cet égard?

**M. Neville :** Les lignes directrices comportent une définition de ce qui constitue une catastrophe admissible et nous nous concentrons sur les catastrophes naturelles.

Lorsqu'une province considère qu'elle a été touchée par une catastrophe naturelle et que ses dépenses admissibles dépasseront le seuil d'un dollar par habitant, elle communique par écrit avec le ministre de la Sécurité publique pour demander de l'aide en vertu des AAFCC. Comme M. Robertson l'a indiqué, la Loi sur la gestion des urgences prévoit l'adoption d'un décret en conseil qui déclare que l'incident constitue un sujet de préoccupation pour le gouvernement fédéral. Il s'agit de notre déclencheur juridique qui nous permet ensuite d'offrir l'aide financière prévue dans les AAFCC.

**La sénatrice Buth :** Y a-t-il eu des changements au fil des ans? Vous parlez du fait que l'on s'entend pour dire que le nombre de catastrophes a augmenté. Les lignes directrices ont-elles changé au fil des ans? La définition de ce qui constitue une catastrophe a-t-elle été modifiée?

**Mr. Neville:** Yes, in consultation with provinces and territories, we went through an extensive consultation between 2000 and 2006 and implemented new guidelines in 2008. It included everything from putting a box around the type of disaster that would be eligible under the program and specifically natural disasters. It was open-ended prior to that. We also refined other eligibility criteria and put in timelines like we mentioned before for submission of final claims. Again, that was all in consultation with the provinces and territories.

**Senator Gerstein:** Mr. Halpenny, I will start by saying I am not a lawyer, but I am going to pursue Senator Black's question. As I recall, several years ago Chalk River had a problem producing medical isotopes. Is that correct?

**Mr. Halpenny:** Yes, it is.

**Senator Gerstein:** As I recall, the reactors were shut down and Canada was importing medical isotopes in order to look after the medical needs of Canadians.

**Mr. Halpenny:** That is right.

**Senator Gerstein:** In your comments today, you indicated that when you receive the \$260 million the funding will allow AECL to continue medical isotope production.

Is Chalk River currently producing isotopes? My recollection is that at one point Canada stood very high in the globe in terms of producing isotopes. It was actually a net exporter. Today, is Canada a net exporter or is it an importer of medical isotopes to look after Canadians?

**Mr. Halpenny:** It is a net exporter. It is certainly producing isotopes, to answer the first part of the question. The second part is that this past year we have met greater than 90 per cent of our commitments on the market.

We process it to Nordion, and Nordion does the processing. We produce the raw material; Nordion does the processing and sends it out to the markets. There is a structure that provides and ensures that Canadians receive isotopes, and residuals are obviously passed on to the international community.

**Senator Gerstein:** I am delighted to hear it; thank you very much.

**Senator Black:** I have a question for our friends at Public Safety, if I may. You talk about the development of a national disaster mitigation program. Can you update us as to where that is at?

**M. Neville :** Oui. De concert avec les provinces et territoires, nous avons mené des consultations exhaustives entre 2000 et 2006 et de nouvelles lignes directrices sont entrées en vigueur en 2008. Cela englobait tous les éléments concernant la définition des catastrophes admissibles dans le cadre du programme, en particulier les catastrophes naturelles. Auparavant, il n'existait pas de définition à cet égard. Nous avons aussi précisé les autres critères d'admissibilité et, comme nous l'avons déjà mentionné, nous avons ajouté des délais pour la présentation des réclamations finales. Encore une fois, tout cela s'est fait en consultation avec les provinces et les territoires.

**Le sénateur Gerstein :** Monsieur Halpenny, je vais d'abord préciser que je ne suis pas avocat, mais je vais poursuivre dans la même veine que la question du sénateur Black. Si je me souviens bien, il y a quelques années, il y a eu un problème concernant la production d'isotopes médicaux à Chalk River. Est-ce exact?

**M. Halpenny :** Oui.

**Le sénateur Gerstein :** Si je me souviens bien, les réacteurs ont été mis à l'arrêt et le Canada a importé des isotopes médicaux pour satisfaire aux besoins médicaux des Canadiens.

**M. Halpenny :** C'est exact.

**Le sénateur Gerstein :** Dans votre exposé d'aujourd'hui, vous avez indiqué que lorsque vous recevrez les 260 millions de dollars, le financement permettra à EAEC de poursuivre la production d'isotopes médicaux.

Produit-on actuellement des isotopes à Chalk River? Si j'ai bonne mémoire, le Canada a déjà été l'un des principaux producteurs d'isotopes au monde. En fait, il était un exportateur net. Aujourd'hui, le Canada est-il un exportateur net, ou est-il un importateur d'isotopes médicaux pour répondre aux besoins des Canadiens?

**M. Halpenny :** Il est un exportateur net. Pour répondre à la première partie de la question, il produit des isotopes, sans aucun doute. Le deuxième aspect, c'est qu'au cours de la dernière année, nous avons respecté plus de 90 p. 100 de nos contrats sur le marché.

Nous fournissons les isotopes à Nordion, qui se charge de la transformation. Nous produisons la matière première et Nordion s'occupe de la transformation et de la mise en marché. Il existe une structure qui prévoit un approvisionnement constant d'isotopes pour les Canadiens; les quantités résiduelles sont évidemment écoulées sur le marché international.

**Le sénateur Gerstein :** Je suis très heureux de l'entendre; merci beaucoup.

**Le sénateur Black :** J'ai une question pour nos amis du ministère de la Sécurité publique, si vous le permettez. Vous parlez de la création d'un programme national d'atténuation des catastrophes. Pouvez-vous nous mettre à jour sur les progrès réalisés?



**Mr. Robertson:** The original temporary three-year program is in its second year. The way it was structured originally it was focused about \$99.2 million based on the experiences of the 2011 period.

Originally, the profile of the money was about \$50 million, \$38 million in this particular year and about \$10 million in the final third year. Because of the timing, we found we ended up transferring only \$10 million in the first year. We will be looking to Treasury Board to reprofile the \$40 million from the first year into the third. Basically it transposes the relationship. Instead of 50-38-10, it will be 10-38-50. We are in the second year of that and it is going well.

**Senator Black:** I do not think I have understood what you just told me. Let me try and put it back.

You are saying to me you are creating a pool of funds that provinces can access, in conjunction with you, to try to prevent national disasters, such as cut fire walls through forests or divert streams or something; is that correct?

**Mr. Robertson:** I will be more precise. The original program was for three years for a particular reason. The government is contemplating a permanent program. Discussions are only just beginning on what that might look like.

We are unsure right now as to what that would look like. However, we are sure that if the government were to proceed it would be structured in such a way that it would make both programs more sustainable.

**Senator Black:** It is a work-in-progress then.

**Mr. Robertson:** Yes, it is.

[Translation]

**Senator Hervieux-Payette:** I would like to pick up on your annual expenditures for prevention and training. Did you decrease or increase the resources to see the program through? Do you have teams who go to the site, or is it all done in writing, in the sense that you have already signed an agreement with the province and you do not send people there to check the scale of the damage?

In cases where an event is always occurring — and here, I am thinking of Manitoba, which eventually decided to build dikes — are there other projects that your unit cannot pay for every year, projects for which you ask the government to carry out the work?

Do you have preparedness teams to reduce the risks and others who assess the disaster and produce reports so you can negotiate with the provinces?

**M. Robertson :** Le programme temporaire initial de trois ans en est à sa deuxième année. À l'origine, cela a été structuré de façon à réserver 99,2 millions de dollars, en fonction des expériences vécues en 2011.

À l'origine, le profil des fonds était d'environ 50 millions de dollars, dont 38 millions pour cette année-là et environ 10 millions pour la troisième et dernière année. En raison du moment choisi, nous avons constaté que nous avons transféré seulement 10 millions de dollars au cours de la première année. Nous demanderons au Conseil du Trésor d'autoriser le report des 40 millions de dollars de la première année à la troisième année. Essentiellement, cela transforme l'équation. Au lieu de 50-38-10, ce sera 10-38-50. Nous en sommes à la deuxième année et cela se passe bien.

**Le sénateur Black :** Je ne crois pas avoir compris ce que vous venez de me dire. Permettez-moi d'essayer de reformuler.

Dites-vous que vous créez un fonds commun auquel les provinces auront accès, en collaboration avec vous, pour essayer d'empêcher des catastrophes à l'échelle nationale, comme la création de passages incendie dans les forêts, le détournement de cours d'eau ou des choses du genre. Est-ce exact?

**M. Robertson :** Je vais être plus précis. Pour une raison quelconque, le programme initial avait une durée de trois ans. Le gouvernement envisage la création d'un programme permanent. Des discussions viennent tout juste d'être entreprises sur la forme que cela pourrait prendre.

Nous ne savons pas trop à quoi cela pourrait ressembler. Nous savons toutefois que si le gouvernement décidait d'aller de l'avant avec l'initiative, elle serait conçue de façon à rendre les deux programmes plus durables.

**Le sénateur Black :** C'est un processus en évolution.

**M. Robertson :** En effet.

[Français]

**La sénatrice Hervieux-Payette :** J'aimerais revenir sur vos dépenses annuelles concernant la prévention et la formation. Est-ce que vous avez réduit ou augmenté les ressources pour mener à bien ce programme? Avez-vous des équipes qui vont sur le terrain ou si tout se fait par écrit, dans le sens que vous avez déjà signé une entente avec la province et que vous n'allez pas sur le terrain pour vérifier l'ampleur des dommages?

Dans le cas où un événement se produit constamment, — je pense au Manitoba qui a finalement décidé de construire des digues — est-ce qu'il y a d'autres projets pour lesquels votre unité ne peut pas payer année après année et pour lesquels vous demandez au gouvernement de faire le travail?

Avez-vous des équipes de planification pour diminuer les risques et d'autres qui font l'analyse des sinistres et qui font rapport pour être capables de négocier avec les provinces?

[English]

**Mr. Robertson:** The way the program is structured, it is reactive in its posture. When an event happens, the province manages the situation, and the federal government compensates them within the formula that Mr. Neville explained. As we indicated, we are looking at a preventive program that would be permanent in nature. To do that, we need to have more meaningful consultations with the provinces and territories. We foresee that happening in the near future.

[Translation]

**Senator Hervieux-Payette:** I recall quite the event we had in Quebec in 1998, the infamous ice storm. Did your unit or the Canadian Forces assume the cost of the military deployment in that case?

[English]

**Mr. Robertson:** My understanding is that it was paid by National Defence — the physical deployment on the ground of federal workers or representatives.

**Mr. Neville:** That is the way it normally works. DND has the option of billing the province. If that were the case, the province could include that as an eligible expense under the DFAA. In situations like the ice storm or flooding in Manitoba, DND waived those costs to the province. No bill was sent to the province for the deployment of the forces.

[Translation]

**Senator Hervieux-Payette:** Is that similar to the way it works in the United States? There, we see the federal government getting involved; we saw it with the disasters in New York and, more recently, with the hurricanes. Is our model similar to that of our neighbour down south, even though we have fewer events?

[English]

**Mr. Neville:** Our structure is always from the bottom up. If an event becomes overwhelming for a province, the federal government wades in only when requested to do so by the province. If the request is for military assistance or financial assistance under the DFAA, we are poised and ready to assist as required.

I want to comment with regard to your previous question. Public Safety has a regional presence in all provinces. They work closely with provincial counterparts when an event happens in a province. We have the eyes and ears of Public Safety employees on the ground to assist us with the assessment of damage and any help we can provide to the province following an event.

**Senator Hervieux-Payette:** Is that part of the \$100 million yearly budget that you start with?

[Traduction]

**M. Robertson :** Le programme est conçu de façon à être réactif. Lorsqu'un événement survient, la province gère la situation, et le gouvernement fédéral verse les indemnités, qui sont calculées selon la formule que M. Neville a expliquée. Comme nous l'avons indiqué, nous envisageons un programme préventif permanent. Pour ce faire, nous devons tenir davantage de consultations sérieuses avec les provinces et les territoires. Nous prévoyons que ces consultations auront lieu dans un proche avenir.

[Français]

**La sénatrice Hervieux-Payette :** Je reviens à un beau sinistre que nous avons vécu au Québec en 1998, notre fameuse crise du verglas; les coûts pour les services militaires ont-ils été défrayés par votre unité ou par l'armée canadienne?

[Traduction]

**M. Robertson :** Je crois savoir que la Défense nationale a payé les coûts associés au déploiement sur le terrain de fonctionnaires ou de représentants fédéraux.

**M. Neville :** C'est ainsi que les choses fonctionnent normalement. Le MDN a l'option de facturer la province. Le cas échéant, la province pourrait désigner ces frais en tant que dépenses admissibles en vertu des AAFCC. Dans des situations comme la tempête de verglas ou les inondations au Manitoba, le MDN a dispensé la province de ces coûts. Aucune facture n'a été envoyée à la province pour le déploiement des forces.

[Français]

**La sénatrice Hervieux-Payette :** Cela ressemble-t-il à ce qui se fait aux États-Unis? Aux États-Unis, on voit que le gouvernement fédéral s'implique; on l'a constaté lors des désastres à New York et, plus récemment, lors des ouragans. Avons-nous un modèle semblable à celui de notre voisin, bien que le nombre d'incidents soit moins élevé?

[Traduction]

**M. Neville :** Notre structure est toujours ascendante. Si une province est dépassée par une situation, le gouvernement fédéral intervient seulement à la demande de la province. Si elle réclame une aide militaire ou une aide financière en vertu des AAFCC, nous sommes prêts à lui venir en aide, au besoin.

Je veux faire une observation concernant votre question précédente. Le ministère de la Sécurité publique a une présence dans toutes les provinces. Il travaille en étroite collaboration avec ses homologues provinciaux lorsqu'une situation survient dans une province. Nous pouvons compter sur les yeux et les oreilles des employés de Sécurité publique sur le terrain pour nous aider à évaluer les dommages ainsi que l'aide que nous pouvons offrir à la province à la suite d'un événement.

**La sénatrice Hervieux-Payette :** Cela fait-il partie de votre budget annuel initial de 100 millions de dollars?

**Mr. Neville:** The \$100 million is strictly payouts to the provinces. It does not include personnel salaries incurred as a result of our regional presence. Those are permanent Public Safety employees.

**Senator Hervieux-Payette:** What is the budget for the salaries?

**Mr. Robertson:** The budget is in vote 1 in the Main Estimates.

**Senator L. Smith:** You have gone through some major changes at AECL: new partners in terms of restructuring; the sale of the CANDU Reactor Division; and the government-owned, contractor-operated, GOCO, management model. Is that a facilities management model? How is the transition going, including the relationships and the performance? What are you expecting from all this, and who oversees the resumption of the success or failure of this transition?

**Mr. Halpenny:** Yes, the divestiture is over, which was one larger phase; and we have retained the liabilities, which we are working away at. It provided an opportunity to continue our relationship with CANDU Energy Inc. Our focus is working with that relationship to provide services as they require for work in the marketplace.

The second, larger element we talked about today was the GOCO model and putting that in place with a target date of 2016. The oversight is extensive, and appropriately so. It is the key next phase of restructuring.

As a Crown corporation, certainly we have a board, an audit committee and a human resources and governance committee that provides oversight. With NRCAN as lead, there are many steering committees at different levels of the organization that we are engaged with at AECL, right down to the working level. We have many teams working on many different facets of the restructuring to ensure that all the issues that come up are properly identified, resolved and escalated accordingly.

**Senator L. Smith:** Where are you in the process? Are you satisfied with what you have accomplished to date?

**Mr. Halpenny:** Yes, we are very much satisfied in terms of a formal framework plan in place with that oversight driven by results. Obviously, it is a tight schedule but meets the requirements to date.

**Senator L. Smith:** Is there a significant challenge that you have yet to meet?

**Mr. Halpenny:** None that I am aware of.

**M. Neville :** Le montant de 100 millions de dollars est strictement réservé aux paiements versés aux provinces. Il ne couvre pas le salaire des employés qui assurent une présence dans les régions. Ce sont des employés permanents de Sécurité publique.

**La sénatrice Hervieux-Payette :** À combien s'élève le budget pour les salaires?

**M. Robertson :** C'est au crédit 1 du Budget principal des dépenses.

**Le sénateur L. Smith :** Vous avez subi des changements importants à EACL : nouveaux partenaires à l'issue de la restructuration, vente de la Division des réacteurs CANDU et modèle de gestion appartenant à l'État et confié à un entrepreneur. S'agit-il d'un modèle de gestion des installations? Comment la transition se déroule-t-elle, y compris au chapitre des relations et du rendement? Quelles sont vos attentes et qui supervise la reprise du succès ou l'échec de cette transition?

**M. Halpenny :** Oui, le dessaisissement est terminé; c'était une étape plus importante. Nous avons conservé les responsabilités, que nous nous efforçons de nous acquitter. Cela nous a permis de poursuivre nos relations avec CANDU Énergie inc. Nous nous efforçons de travailler avec ce partenaire pour fournir des services sur le marché.

Le deuxième, qui est l'aspect le plus important dont nous avons discuté aujourd'hui, est le modèle appartenant à l'État et confié à un entrepreneur privé, que nous projetons de mettre en place d'ici 2016. La supervision est exhaustive, comme elle se doit. C'est la prochaine étape clé de la restructuration.

En tant que société d'État, nous avons bien entendu un conseil d'administration, un comité de vérification et un comité des ressources humaines et de gouvernance qui assurent une surveillance. Avec RNCAN à la tête, il existe de nombreux comités de direction à différents niveaux de l'organisme qui travaillent avec EACL, et ce même sur le terrain. Nous comptons de nombreuses équipes qui s'occupent de différents aspects de la restructuration pour veiller à ce que tous les problèmes qui se posent sont cernés adéquatement, portés aux niveaux supérieurs appropriés et résolus.

**Le sénateur L. Smith :** Où en êtes-vous dans le processus? Êtes-vous satisfaits de ce que vous avez accompli jusqu'à présent?

**M. Halpenny :** Oui, nous sommes très satisfaits du plan cadre officiel en place assorti d'un mécanisme de surveillance axé sur les résultats. De toute évidence, l'échéancier est serré, mais il répond aux exigences jusqu'à présent.

**Le sénateur L. Smith :** Y a-t-il un défi de taille que vous devez relever?

**M. Halpenny :** Non, pas que je sache.

[Translation]

**Senator Bellemare:** Many international organizations today talk a lot about climate change, and how it can jeopardize various economies, migratory patterns and so forth. In light of that, can your proactive program be looked upon as somewhat of a preliminary approach as far as addressing climate change goes? Or do other government departments study the strategies needed to adapt to climate change? Is that part of your responsibility?

[English]

**Mr. Robertson:** Managing climate change is not a Public Safety responsibility. Our responsibility is when it is appropriate to step in and mitigate the implications of any kind of adverse weather.

**Senator Wells:** For clarity on what a disaster is, is it based on a dollar amount per population? Is there some other metric?

**Mr. Robertson:** As Mr. Neville pointed out, they are natural disasters. That is the focus. The scale or threshold for payouts is based on the population of a particular jurisdiction.

What might be seen as a legitimate natural disaster in P.E.I. with a much smaller population would not meet the threshold in Ontario. Ontario would not call us or contact us.

**Senator Wells:** I understand. How often does your agency decline to contribute when there is a request? I assume that initially the cost of the natural disaster would not be known.

**Mr. Robertson:** We do an estimate with the support of our jurisdictional partners. The OIC moves through the process based on that estimate. It is conceivable and likely that there will be variations on the estimate. Some will be higher and some lower. Like anything of this nature, the estimates are key.

**Mr. Neville:** Absolutely. We encourage provinces to get their request in as quickly as possible. We recognize that it is an estimate only, but when they feel that the eligible cost has exceeded \$1 per threshold, we encourage them to get it in so we can involve the federal players, such as auditors and regional officers, in the event as quickly as possible.

In a worst-case scenario, after the audit determining that the threshold was not met, we would close the file. Such instances are few and far between. The provinces are pretty well versed in what will qualify under the DFAA.

[Français]

**La sénatrice Bellemare :** Étant donné que dans les organisations internationales, actuellement, on parle beaucoup des changements climatiques, des risques que cela apporte pour les différentes économies, des flux migratoires que cela peut entraîner, peut-on dire que votre programme proactif est un peu l'embryon de la réflexion à ce niveau-là ou est-ce que d'autres ministères au gouvernement se penchent sur les stratégies à prendre pour l'adaptation aux changements climatiques? Est-ce de votre ressort?

[Traduction]

**M. Robertson :** La gestion des changements climatiques ne relève pas du ministère de la Sécurité publique. Il nous incombe d'intervenir au moment opportun et de limiter les conséquences des intempéries.

**Le sénateur Wells :** Pour clarifier ce qu'on entend par catastrophe, est-ce qu'on se fonde sur le montant en dollars versé en fonction de la population? Où utilise-t-on une autre formule?

**M. Robertson :** Comme M. Neville l'a souligné, ce sont des catastrophes naturelles. C'est ce sur quoi on se concentre. Le seuil des versements est établi en fonction de la population d'une province donnée.

Ce que l'on peut considérer comme étant une véritable catastrophe naturelle à l'Île-du-Prince-Édouard, qui compte une population beaucoup plus petite que d'autres provinces, ne correspondrait pas au seuil de l'Ontario. La province de l'Ontario ne communiquerait pas avec nous.

**Le sénateur Wells :** Je comprends. À quelle fréquence votre organisme refuse-t-il de contribuer lorsqu'une province demande de l'aide? J'imagine que le coût d'une catastrophe naturelle n'est pas connu au départ.

**M. Robertson :** Nous faisons une estimation avec l'aide de nos partenaires provinciaux. Le décret franchit les diverses étapes du processus à partir de cette estimation. Il se peut que les estimations fluctuent. Certaines seront plus élevées que d'autres. Comme n'importe quoi d'autre de ce genre, les estimations sont essentielles.

**M. Neville :** Tout à fait. Nous encourageons les provinces à présenter leur demande le plus rapidement possible. Nous sommes conscients que ce n'est qu'une estimation, mais lorsque les provinces estiment que le coût admissible a dépassé 1 \$ par seuil, nous les encourageons à présenter leur demande pour que nous puissions faire intervenir le plus rapidement possible des fonctionnaires, tels que des vérificateurs et des agents régionaux.

Advenant le pire scénario, après que la vérification a établi que le seuil n'a pas été respecté, nous fermerions le dossier. Ces situations sont rares. Les provinces savent très bien ce qui sera admissible en vertu des AAFCC.

**Senator Wells:** That would count as well for natural disasters that cross provincial borders. Would you deal with them as separate provincial disasters?

**Mr. Neville:** That is correct. Each province has to meet the threshold to qualify. The ice storm hit three different provinces, Quebec, New Brunswick and Ontario. We dealt with them separately.

**The Chair:** For AECL, you are looking for \$260 million. That is described as funding to meet operational requirements at Chalk River. You have said that the laboratories at Chalk River are hoping to go into a new arrangement. Is any part of \$260 million to deal with the cost of the new arrangement?

**Mr. Halpenny:** No, it is not. That is strictly for funding for the current year to meet our ongoing operational requirements.

**The Chair:** Is the proposed change to have it government-owned and contractor-operated something that we would vote on in terms of money to bring it about, or is it all on executive order?

**Mr. Halpenny:** The answer we give you, Mr. Chair, is that those are the kinds of terms that will evolve with the setup of the GOCO contract. The whole governance model is part of the review and process going forward.

**The Chair:** It is not clear to me from what you have told us. After the laboratories are sold, will AECL still be involved in advanced reactor research? We never made a reactor using that new technology. Will the maple reactors in Chalk River still be part of AECL or will they be sold off? Will the production of medical isotopes be under AECL or will that be sold off?

**Mr. Halpenny:** These are the mandates that will be built into the GOCO contract. It is envisioned that it will be with a Crown corporation in more of an oversight function. This whole file will evolve.

**The Chair:** We do not know yet, do we?

**Mr. Halpenny:** NRCan has the lead on this. It is in the earlier stages, but is progressing quite well, as I noted.

**The Chair:** The Public Safety presentation at page 7 talked about enhancements to ensure the sustainability of the program. Have you talked to us about all the enhancements you have planned, or is there something else to tell us?

**Mr. Robertson:** No, it is simply the reference to the fact that we are intending to consult with the provinces and territories. It was simply a mechanism to ensure that you were aware of that.

**Le sénateur Wells :** Cela vaudrait aussi pour les catastrophes naturelles qui touchent plus d'une province. Examineriez-vous les dossiers province par province?

**M. Neville :** C'est exact. Chaque province doit respecter le seuil pour être admissible. La tempête de verglas a frappé trois provinces différentes, soit le Québec, le Nouveau-Brunswick et l'Ontario. Nous avons traité leur demande séparément.

**Le président :** Pour EACL, c'est 260 millions de dollars. On qualifie ce montant de financement pour répondre aux exigences opérationnelles à Chalk River. Vous avez dit que les laboratoires de Chalk River espèrent conclure une nouvelle entente. Une partie des 260 millions de dollars est-elle réservée pour assumer les coûts de la nouvelle entente?

**M. Halpenny :** Non. C'est uniquement le financement de l'année en cours pour répondre à nos exigences opérationnelles courantes.

**Le président :** Est-ce que nous voterions sur la proposition de mettre en place un modèle appartenant à l'État et confié à un entrepreneur privé pour déterminer les montants à allouer, ou faut-il un décret de l'exécutif?

**M. Halpenny :** Nous vous répondrons, monsieur le président, que c'est le genre de modalités qui seront établies au moment de préparer le contrat relatif à ce modèle. L'ensemble du modèle de gouvernance fera partie de l'examen et du processus à l'avenir.

**Le président :** Je ne comprends pas clairement ce que vous nous avez dit. Lorsque les laboratoires seront vendus, EACL participera-t-elle toujours aux travaux de recherche pour mettre au point des réacteurs perfectionnés? Nous n'avons jamais conçu de réacteur en utilisant cette nouvelle technologie. Les réacteurs MAPLE à Chalk River continueront-ils de relever d'EACL, ou seront-ils vendus? La production d'isotopes médicaux relèvera-t-elle d'EACL, ou allons-nous nous dessaisir de cette responsabilité?

**M. Halpenny :** Ce sont là les mandats qui seront inclus dans le contrat relatif au modèle appartenant à l'État et confié à un entrepreneur privé. On prévoit qu'une société d'État assumera davantage un rôle de surveillance. Ce dossier évoluera.

**Le président :** Nous ne le savons pas encore, n'est-ce pas?

**M. Halpenny :** RNCan est le responsable. Le projet en est encore aux premiers stades, mais il progresse très bien, comme je l'ai souligné.

**Le président :** À la page 7 du mémoire de Sécurité publique, on parle des améliorations pour assurer la pérennité du programme. Est-ce que vous nous avez parlé de toutes les améliorations que vous avez prévues, où y a-t-il autre chose que nous devrions savoir?

**M. Robertson :** Non, nous faisons simplement référence au fait que nous avons l'intention de consulter les provinces et les territoires. C'était seulement un moyen de faire en sorte que vous soyez au courant.

**The Chair:** I see no other senators on my list, and our time is up. Thank you very much Atomic Energy of Canada Limited and Public Safety Canada. We appreciate the work you are doing for Canada. Good luck in the future.

Honourable senators, we will meet this afternoon at 2:30 in this room. We could not get the room in Centre Block for today, but we will have it the rest of the week for our afternoon meetings. We will meet a half hour later today because the Senate starts a half hour later today. We will see you here at 2:30, when we will continue with Bill C-60.

The meeting is concluded.  
(The committee adjourned.)

---

OTTAWA, Tuesday, June 4, 2013

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 2:33 p.m. to study the subject-matter of Bill C-60, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 21, 2013 and other measures, introduced in the House of Commons on April 29, 2013.

**Senator Joseph A. Day** (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

**The Chair:** Honourable senators, this afternoon, we are continuing our study of the subject-matter of Bill C-60, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 21, 2013 and other measures.

[*English*]

This is our eighth meeting on the subject matter of Bill C-60. In our first hour this afternoon, we will look at Part 1, clauses 35 and 40, beginning at the bottom of page 21 dealing with amendments to the Income Tax Act and the Tax Court of Canada Act and related regulations, specifically with reference to manufacturing and processing machinery and equipment.

From Canadian Manufacturers & Exporters, we welcome back Mr. Martin Lavoie, Director of Policy, Manufacturing Competitiveness and Innovation; and from the Chemistry Industry Association of Canada, we welcome Ms. Fiona Cook, Director of Business and Economics. I will call on Ms. Cook first and then Mr. Lavoie to give us introductory statements and to tell us about your associations and how you feel about these initiatives in Bill C-60.

**Fiona Cook, Director, Business and Economics, Chemistry Industry Association of Canada:** Thank you very much, Mr. Chair and members of the committee, for the invitation to speak to you today on behalf of the Chemistry Industry

**Le président :** Je ne vois aucun autre sénateur sur ma liste et nous n'avons plus de temps. Je remercie infiniment les témoins d'Énergie atomique du Canada limitée et de Sécurité publique Canada. Nous vous sommes reconnaissants du travail que vous faites pour le Canada. Bonne chance pour l'avenir.

Chers collègues, nous nous réunirons cet après-midi, à 14 h 30, dans cette salle. Nous n'avons pas pu avoir la salle dans l'édifice du Centre aujourd'hui, mais nous l'aurons pour nos réunions en après-midi pour le reste de la semaine. Nous nous rencontrerons une demi-heure plus tard que d'habitude car le Sénat commencera ses travaux une demi-heure plus tard aujourd'hui. Nous nous reverrons ici à 14 h 30, où nous poursuivrons notre étude du projet de loi C-60.

La réunion est terminée.  
(La séance est levée.)

---

OTTAWA, le mardi 4 juin 2013

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 14 h 33, pour étudier la teneur du projet de loi C-60, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 21 mars 2013 et mettant en oeuvre d'autres mesures, déposé à la Chambre des communes le 29 avril 2013.

**Le sénateur Joseph A. Day** (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

**Le président :** Honorables sénateurs, cet après-midi, nous allons continuer notre étude de la teneur du projet de loi C-60, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 21 mars 2013 et mettant en oeuvre d'autres mesures.

[*Traduction*]

C'est notre huitième réunion sur la teneur du projet de loi C-60. Au cours de la première heure cet après-midi, nous examinerons, en commençant au bas de la page 21, les articles 35 et 40 de la partie 1 qui portent sur des modifications à la Loi de l'impôt sur le revenu, à la Loi sur la Cour canadienne de l'impôt et à son règlement, particulièrement en ce qui concerne les machines et le matériel de fabrication et de transformation.

Nous accueillons de nouveau M. Martin Lavoie, directeur des politiques, Productivités et innovation, des Manufacturiers et Exportateurs du Canada, et Mme Fiona Cook, directrice des Affaires et Économie, de l'Association canadienne de l'industrie de la chimie. J'invite d'abord Mme Cook, puis M. Lavoie à nous présenter leurs exposés, à nous décrire leurs associations et à nous dire ce qu'ils pensent de ces initiatives du projet de loi C-60.

**Fiona Cook, directrice, Affaires et Économie, Association canadienne de l'industrie de la chimie :** Merci beaucoup, monsieur le président et membres du comité de m'avoir invitée à vous parler aujourd'hui au nom de l'Association canadienne de

Association of Canada. Our association represents 50 member companies responsible for about 200 sites across the country that produce basic chemicals and resins for manufacturing processes and provide technology services, marketing and R&D for chemical products.

The chemical industry is an interesting industry, but it is not well known. It is positioned at the crossroads of Canada's resource base, which includes mining, forestry, agriculture, and oil and gas, and Canada's manufacturers, including food and beverage, construction products, plastics and rubbers, textiles and clothing, electrical and electronics, and transportation equipment, to name just a few industries to which we supply inputs.

My remarks on Bill C-60 today will focus on proposed amendment 40. It is the two-year extension of the Accelerated Capital Cost Allowance for manufacturing machinery and equipment. This amendment is welcome by our member companies as a strong signal that the government recognizes that it can play a key role in stimulating investment and growth in the chemistry industry and, more broadly, the manufacturing sector in Canada.

The extension of the ACCA is a key factor that contributes to improving our global competitiveness because we are a global industry. It has strengthened the business case considerably to win new investments here in Canada. This is important because as few as perhaps two or three years ago, we were looking at zero investment in the chemical industry in Canada. In fact, we were looking at just maintaining and trying to prevent erosion of the base we had.

Things have changed quickly because of things like shale gas, which provides feed stock. The ACCA has allowed us to be competitive with the U.S. As I mentioned, we are very global. Most of the companies in the industry are multinational. They can go around the world to pick sites to invest in, so Canada has to be competitive. Shale gas has put us back on the map, and the Accelerated Capital Cost Allowance helps us with the U.S.

The government has taken other steps the last few years that have helped as well, such as reduction in corporate income taxes, harmonization of sales taxes and removal of the capital tax. These have all improved our competitiveness and have complemented and leveraged the ACCA change, which is focused on large capital investments.

The coming decade, as things have changed overnight almost, looks promising for our sector. We predict that we will attract close to \$10 billion in investment over the next 10 years if we

l'industrie de la chimie. Notre association représente 50 compagnies membres responsables d'environ 200 installations à travers le pays qui produisent des produits chimiques de base et des résines pour les procédés de fabrication, et elle fournit des services technologiques, de marketing et de R-D. pour les produits chimiques.

L'industrie de la chimie est une industrie intéressante quoique peu connue. Elle se trouve placée entre le secteur des ressources de base du Canada, notamment les ressources minières, forestières et agricoles, ainsi que le pétrole et le gaz, et le secteur de la fabrication du Canada, notamment des aliments, des boissons, des produits de construction, de plastique et de caoutchouc, des textiles et vêtements, des produits électriques et électroniques, et du matériel de transport, pour ne citer que quelques-unes des industries à qui nous fournissons des produits.

Mes observations sur le projet de loi C-60 aujourd'hui se concentreront sur la modification proposée à l'article 40. Il s'agit de la prolongation de deux ans de la déduction pour amortissement accéléré des machines et du matériel de fabrication. Cette modification est très bien reçue par nos compagnies membres qui la voient comme un signe clair que le gouvernement reconnaît qu'il peut tenir un rôle clé dans la stimulation des investissements et de la croissance dans l'industrie de la chimie, et d'une façon plus générale, dans le secteur de la fabrication au Canada.

La prolongation de la DAA est un facteur clé qui contribue à améliorer notre compétitivité à l'échelle mondiale, parce que nous sommes une industrie de portée mondiale. Elle a beaucoup renforcé l'argument de rentabilité pour ce qui est d'attirer de nouveaux investissements ici au Canada. Ceci est important, car il y a peine deux ou trois ans, aucun investissement n'était fait dans l'industrie de la chimie au Canada. De fait, nous nous attachions tout juste à maintenir la base que nous avons et à en prévenir l'érosion.

La situation a changé rapidement à cause de choses comme le gaz de schiste, qui produit une matière première biologique. La DAA nous a permis de faire concurrence aux États-Unis. Comme je l'ai mentionné, notre portée est mondiale. La plupart des compagnies de l'industrie sont des multinationales. Elles peuvent aller choisir n'importe où dans le monde des endroits où investir, et le Canada se doit donc d'être concurrentiel. Le gaz de schiste nous a redonné de la vie et la déduction pour amortissement accéléré nous aide face aux États-Unis.

Au cours des dernières années, le gouvernement a pris d'autres mesures qui ont aidé également, comme la réduction de l'impôt sur le revenu des sociétés, l'harmonisation des taxes de vente et l'élimination de l'impôt sur le capital. Ce sont toutes des mesures qui ont amélioré notre compétitivité et ont servi de complément et de levier pour le changement de la DAA, qui porte principalement sur les gros investissements de capitaux.

Les choses ayant changé presque du jour au lendemain, les 10 prochaines années présentent un avenir prometteur pour notre secteur. Nous prévoyons attirer des investissements de

continue to build on the current positive policy environment and continue to work industry and government together to develop a more competitive playing field for the next decade.

Since its introduction in 2007, the ACCA has been very effective at attracting new investments to Canada. Many of our companies that have invested credit the ACCA as a key factor in their decision. Those companies invested approximately \$3 billion over the past four years. This has resulted in revitalization of the industry and creating jobs and prosperity in key regions of the country. In our sector, one job in the chemical industry generates another five jobs elsewhere in the economy.

As an example of some of these investments, in Sarnia, Ontario, two of our member companies, NOVA Chemicals and BioAmber, have made recent investments of \$250 million and \$120 million respectively. Sarnia, as you know, has not seen much new investment in 20 years, so this has revitalized that area. We hope it is the beginning of a new trend.

In other regions of Ontario, the ACCA has enabled companies like Cytec Canada Inc., BASF Canada Inc. and DuPont to expand and improve their facilities. In the case of DuPont, they would have closed a Canadian plant and left the U.S. plant open if it had not been for the ACCA. That is a really good-news story for the Windsor area, where that plant is located.

In Alberta, Williams, Dow, Shell and Methanex have made investments estimated at \$500 million. NOVA Chemicals will host a ground-breaking ceremony on June 7 for its new \$1 billion polyethylene facility in Joffre, which is expected to be up and running by the end of the 2015. They will benefit from the ACCA. That was a key factor in that investment decision as well.

In summary, the ACCA is stimulative. It grows a tax base by encouraging incremental investments. Much of the \$3 billion in new investment over the past several years would likely have gone elsewhere if not for the ACCA. Our competition in the U.S, specifically the chemical sector there, benefits from a 60 per cent declining balance for depreciation. Some specific operations in the chemical value chain, like ethylene, can actually structure themselves as trusts and pay no corporate tax. We are not advocating that, and our industry does not necessarily support these kinds of measures, but we believe that ACCA, to a certain extent, levels the playing field at least over the two years it is being extended.

I caution that as we look out beyond 2015 for longer-term investments, we are still dealing with significant competition from the U.S. We will continue to work with government and policy-

l'ordre de 10 millions de dollars environ au cours des 10 prochaines années si nous continuons à miser sur l'environnement stratégique positif actuel et si l'industrie et le gouvernement continuent à collaborer pour établir un climat plus concurrentiel au cours de la prochaine décennie.

Depuis son introduction en 2007, la DAA a très bien réussi à attirer de nouveaux investissements au Canada. Un grand nombre de nos compagnies ayant fait des investissements qualifient la DAA de facteur clé dans leur décision. Ces compagnies ont investi environ trois milliards de dollars au cours des quatre dernières années. Ceci a revitalisé l'industrie et créé de nouveaux emplois, ainsi que la prospérité dans des régions clés du pays. Dans notre secteur, un emploi dans l'industrie de la chimie génère cinq autres emplois ailleurs dans l'économie.

Pour vous donner un exemple de certains de ces investissements, à Sarnia, en Ontario, deux de nos compagnies membres, NOVA Chemicals et BioAmber, ont récemment investi 250 millions de dollars et 120 millions de dollars, respectivement. Sarnia, comme vous le savez, a connu peu de nouveaux investissements au cours des 20 dernières années, et cela a donc donné un coup de fouet à l'économie de cette région. Nous espérons que c'est le début d'une nouvelle tendance.

Dans d'autres régions de l'Ontario, la DAA a permis à des entreprises comme Cytec Canada Inc., BASF Canada Inc. et DuPont à augmenter et à améliorer leurs installations. Dans le cas de DuPont, s'il n'y avait pas eu la DAA, l'entreprise aurait fermé son installation canadienne et conservé son installation américaine. Cela a vraiment été une excellente nouvelle pour la région de Windsor, où cette installation est située.

En Alberta, Williams, Dow, Shell et Methanex ont fait des investissements s'élevant à 500 millions de dollars. NOVA Chemicals tiendra le 7 juin une cérémonie de lancement des travaux de construction d'un milliard de dollars de son installation de polyéthylène à Joffre, dont l'entrée en service est prévue pour la fin de 2015. La société bénéficiera de la DAA. C'était d'ailleurs un facteur clé dans sa décision d'investir.

En résumé, la DAA est un stimulant. Elle élargit l'assiette fiscale en encourageant des investissements accrus. Une grande partie des trois milliards de dollars de nouveaux investissements au cours des dernières années aurait probablement été ailleurs s'il n'y avait pas la DAA. Nos concurrents aux États-Unis, surtout dans le secteur chimique, bénéficient d'un facteur d'amortissement dégressif de 60 p. 100. Certaines installations particulières dans la chaîne de valeur chimique, comme l'éthylène, peuvent même se constituer en fiducie et ne payer aucun impôt de société. Nous ne recommandons pas cela, et notre industrie n'appuie pas forcément ce genre de mesures, mais nous croyons que la DAA, dans une certaine mesure, a équilibré les règles du jeu, tout du moins au cours de ses deux dernières années d'existence.

Il ne faut pas oublier, quand on pense au-delà de 2015 pour les investissements à long terme, que nous faisons face à une concurrence importante de la part des États-Unis. Nous



makers to ensure that the tax regime is competitive to attract major investments to Canada. The ACCA has proven to be a very effective tool to win investments in Canada. We certainly support this budget and its manufacturing focus, and the ACCA extension, of course.

We are part of a coalition of 40 companies and associations led by the capable folks at Canadian Manufacturers & Exporters. We supported it through the coalition all along.

Thank you very much.

**Senator Day:** Thank you very much.

[*Translation*]

**Martin Lavoie, Director of Policy, Manufacturing Competitiveness and Innovation, Canadian Manufacturers & Exporters:** Honourable senators, thank you for inviting me to meet with you today.

[*English*]

On a general note, I would like to mention that Canadian Manufacturers & Exporters represents about 10,000 manufacturing and exporting companies across the country. Our sector employs about 1.85 million Canadians. Our sector still accounts for about two thirds of exports in Canada and about 55 per cent of our R&D spending. Including the ICT sector, we are approximately 88 per cent of research and development.

We were very pleased to see in the budget the recognition of manufacturing as a strong driver of the Canadian economy, especially when it comes to innovation, R&D exports and value-added activity.

The budget partially responds to some of our priorities that we had identified in our pre-budget submission. I will talk about two more specifically, the first one being the ACCA. I will also say some words about the new announcements in the budget about direct funding for business innovation.

With regards to ACCA, I can say that that was by far the most popular measure in our pre-budget submission among our members. The ACCA has been in place since 2007. It boosted Canadian manufacturers' investments in machinery and equipment by 45 per cent between 2009 and 2012. This year, we are expecting that these investments in machinery and equipment in our sector will exceed the pre-recession level, the pre-2008 level, for the first time since 2008. Canadian manufacturing investments for all capital assets have surpassed the United States in 2010 and 2011 for the first time since 2006. There is still a lot to do, but we are happy to see that these tax incentives are working well and are meeting their objectives.

continuerons à travailler avec le gouvernement et les décideurs afin de nous assurer que le régime fiscal est suffisamment concurrentiel pour attirer de gros investissements au Canada. La DAA s'est révélée un outil très efficace pour attirer les investissements au Canada. Nous appuyons assurément ce budget et son accent sur la fabrication, de même que la prolongation de la DAA, bien entendu.

Nous faisons partie d'une coalition de 40 compagnies et associations menée par les très efficaces Manufacturiers et Exportateurs du Canada. Nous l'appuyons au sein de la coalition depuis le début.

Merci.

**Le sénateur Day :** Merci beaucoup.

[*Français*]

**Martin Lavoie, directeur des politiques, Productivités et innovation, Manufacturiers et Exportateurs du Canada :** Je vous remercie, honorables sénateurs, sénatrices, de m'avoir invité à vous rencontrer aujourd'hui.

[*Traduction*]

De façon générale, j'aimerais mentionner que Manufacturiers et Exportateurs du Canada représente quelque 10 000 entreprises de fabrication et d'exportation à l'échelle du pays. Notre secteur emploie environ 1,85 million de Canadiens. Il représente encore près des deux tiers des exportations au Canada et environ 55 p. 100 de nos dépenses de R-D. Y compris le secteur des TIC, nous représentons environ 88 p. 100 de la recherche et du développement.

Nous avons été très heureux de voir dans le budget que le secteur de la fabrication est reconnu comme étant un élément moteur solide de l'économie canadienne, surtout en ce qui a trait à l'innovation, la R-D., les exportations et les activités à valeur ajoutée.

Le budget a répondu, en partie, à certaines des priorités que nous avons présentées dans notre proposition prébudgétaire. J'en parlerai de deux en particulier, la première étant la DAA. Je dirai aussi quelques mots au sujet de la nouvelle annonce dans le budget d'un financement direct pour l'innovation en entreprise.

En ce qui concerne la DAA, je peux dire que c'est, de loin, la mesure que nos membres privilégient dans notre proposition prébudgétaire. La DAA est en vigueur depuis 2007. Elle a permis, entre 2009 et 2012, une augmentation de 45 p. 100 des investissements des fabricants canadiens en machines et matériel. Cette année, nous prévoyons que ces investissements en machines et matériel dépasseront, pour la première fois depuis 2008, le niveau d'avant la récession, d'avant 2008. En 2010 et 2011, les investissements canadiens dans le secteur de la fabrication pour toutes les immobilisations ont dépassé ceux des États-Unis pour la première fois depuis 2006. Il reste encore beaucoup à faire, mais nous sommes heureux de voir que ces encouragements fiscaux fonctionnent bien et atteignent leurs objectifs.

Ms. Cook mentioned the situation in the United States. We think we need to pay close attention to what is going on in the United States and how they will move with regard to the incentives they currently provide to manufacturers for the acquisition of machinery and equipment. Right now, manufacturers enjoy, as was pointed out, a 60 per cent declining balance. In certain industries for certain companies they have even provided bonus depreciation of 50 per cent. You can deduct more than 100 per cent of the value of your assets in certain sectors. This is a temporary measure. We think that the ACCA should be in place as long as these special measures are also in place in the United States.

We also need to look at how we allow companies to depreciate their machinery and equipment under the traditional CRA rules. When ACCA is over, we will go back to the traditional method of depreciation, which allows, in general, a 30 per cent declining base. How does that compare with the U.S. traditional model as well? It is really difficult to compare. The U.S. is based on industries, and we are based on classes of assets. The CME will undertake a study over the summer to try to compare on certain types of machinery and equipment how we can actually look at the depreciation rates in Canada and how we can provide a more level playing field for investment attraction between Canada and the U.S.

We also need to have a look at new stimulus measures in the future to accelerate the adoption specifically of equipment related to information communication technologies. I mention that because Canada has a productivity gap with the U.S. and some other OECD countries, and many observers will point to the lack of investment in ICT equipment to explain at least half that gap. We need to pay attention to that. What is new today is that 50 per cent of all machinery and equipment bought by manufacturers is related to the ICT sector, and 20 years ago there was none. All the equipment was not ICT-related.

The problem is that this ICT equipment, for the most part, is computers and software that allow manufacturers to keep track of their production line and be more productive. They are not in the same classes of assets. They have not benefited from the ACCA in the last couple of years. We need to pay attention to that as well from a productivity policy perspective.

I would like to say a few words about direct support measures for business innovation that were in the last budget. As you remember, last year the government told the industry that the \$660 million cut under the SR&ED Program, the Scientific Research and Experimental Development Program, would be reinvested entirely in new direct funding for business R&D.

Mme Cook a mentionné la situation aux États-Unis. À notre avis, nous devons prêter une grande attention à ce qui se passe aux États-Unis et à ce qu'ils feront au sujet des encouragements qu'ils accordent actuellement aux fabricants pour l'acquisition de machines et de matériel. À l'heure actuelle, les fabricants bénéficient, comme cela a été signalé, d'un facteur d'amortissement dégressif de 60 p. 100. Dans certaines industries, pour certaines compagnies, il y a même un bonus d'amortissement de 50 p. 100. Vous pouvez déduire plus que la valeur totale de vos actifs dans certains secteurs. C'est une mesure temporaire. Nous croyons que la DAA devrait être en vigueur aussi longtemps que ces mesures spéciales sont en vigueur aux États-Unis.

Nous devons aussi examiner comment nous permettons aux entreprises d'amortir leurs machines et matériel d'après les règles normales de l'ARC. Quand la DAA sera éliminée, nous reviendrons à la méthode normale d'amortissement qui permet, en général, un facteur dégressif de 30 p. 100. Comment cela se compare-t-il avec la méthode normale aux États-Unis? C'est assez difficile à comparer. Le système américain est fondé sur les industries, et le nôtre est fondé sur les catégories d'actifs. MEC entreprendra une étude, au cours de l'été, pour tenter d'établir des comparaisons au niveau de certains types de machines et de matériel, examiner les taux d'amortissement au Canada et déterminer comment nous pourrions uniformiser davantage les règles du jeu entre le Canada et les États-Unis pour attirer des investissements.

Nous devons aussi envisager de nouvelles mesures de relance futures pour accélérer l'adoption, en particulier, de matériel lié aux technologies de l'information et des communications. Je mentionne cela car le Canada souffre d'un écart de productivité par rapport aux États-Unis et certains autres pays de l'OCDE, et de nombreux observateurs attribueront au moins la moitié de cet écart à l'absence d'investissement en matériel de TIC. C'est une chose à laquelle nous devons prêter attention. Aujourd'hui, 50 p. 100 de toutes les machines et de tout le matériel achetés par les fabricants sont liés aux TIC, alors qu'il y a 20 ans, aucun ne l'était. Aucun matériel ne se rapportait aux TIC.

Mais ce matériel de TIC, dans la plupart des cas, est constitué d'ordinateurs et de logiciels qui permettent aux fabricants de suivre leur chaîne de production et d'être plus productifs. Or, ceux-ci ne font pas partie de la même catégorie d'actifs. Ils n'ont pas bénéficié de la DAA les deux dernières années. C'est une chose à laquelle nous devons aussi prêter attention dans l'optique d'une politique sur la productivité.

J'aimerais dire quelques mots au sujet des mesures d'aide directe pour l'innovation en entreprise qui étaient dans le dernier budget. Si vous vous souvenez, l'an dernier, le gouvernement a dit à l'industrie que la coupure de 660 millions de dollars au titre du programme de la recherche scientifique et du développement expérimental, le programme de la RS&DE, serait entièrement

Government has done it, but there are still a lot of questions with respect to equity of access to this new funding across industry sectors and across the nation.

While we support the new funding provided in the automotive, aerospace and forestry sections, as well as the new advanced manufacturing fund for southern Ontario, we must realize that going from a broad, tax-based approach like SR&ED to a direct funding mechanism is going to penalize manufacturers who do not match these geographic and industry criteria.

We hope the government will eventually ensure that these direct funds for business innovation will be accessible across all sectors and also across the country between different provinces. We will work with the governments to see if other regional economic development agencies across the country could also implement similar business R&D support mechanisms.

I would conclude by again recognizing that this budget is a great step towards a better recognition of the importance of manufacturing for economic growth and for our capacity to innovate. However, a lot of work remains to be done in the sectors of ICT equipment and also to make sure we provide a level playing field with U.S. tax rules. I look forward to your questions.

**The Chair:** Thank you, Mr. Lavoie.

**Senator Buth:** I would like to start with the chemical industry. You may have mentioned this at the beginning, but can you tell me how many members you have? You mentioned some names. Can you give me more examples of some of the companies that would be your members?

**Ms. Cook:** Sure. It is important to remember we do not represent the entire sector. It is a very large sector that includes pharmaceuticals, paints and coatings and plastics. We represent the companies that produce the basic chemicals that go into further products upstream.

We have, at the moment, 50 member companies. We have company names like Dow, Nova and Shell. There are a lot of upstream oil and gas too that have chemical operations, so you will have Imperial Oil in there as well. We have companies like Lanxess, which is a large German multinational. Mr. Lavoie talked about the SR&ED Program. They located a brand-new SR&ED facility with the University of Western Ontario's engineering department because of that program. They won their global mandate.

réinvestie dans un nouveau financement direct de la R-D. en entreprise. Le gouvernement l'a fait, mais il reste encore un grand nombre de questions en ce qui concerne l'équité d'accès à ce nouveau financement entre les secteurs industriels et les diverses régions du pays.

Nous appuyons certes le nouveau financement accordé au secteur de l'automobile, de l'aérospatiale et des forêts, de même que le nouveau fonds pour la fabrication de pointe dans le sud de l'Ontario; cependant, il faut reconnaître que de passer d'une approche fiscale comme la RS&DE à un mécanisme de financement direct pénalisera les fabricants qui ne répondent pas à ces critères géographiques et sectoriels.

Nous espérons que le gouvernement veillera, en fin de compte, à ce que tous les secteurs et toutes les régions des différentes provinces aient accès à ce financement direct à l'innovation en entreprise. Nous travaillerons avec les gouvernements pour déterminer si d'autres agences de développement économique régionales au pays pourraient également mettre en œuvre des mécanismes semblables d'aide à la R-D. en entreprise.

Je conclus en disant, une fois de plus, que ce budget nous fait avancer grandement vers une meilleure reconnaissance de l'importance de la fabrication dans la croissance économique et notre capacité d'innover. Cependant, il reste encore beaucoup à faire dans les secteurs du matériel de TIC, de même que pour nous assurer d'établir un niveau de comparaison équitable avec les États-Unis pour ce qui est des règles fiscales. J'accueillerai avec plaisir vos questions.

**Le président :** Merci, monsieur Lavoie.

**La sénatrice Buth :** J'aimerais commencer par l'industrie de la chimie. Vous l'avez peut-être déjà mentionné au début, mais pouvez-vous me dire combien de membres vous avez? Vous avez mentionné certains noms. Pouvez-vous me donner d'autres exemples de vos sociétés membres?

**Mme Cook :** Certainement. Il est important de se rappeler que nous ne représentons pas le secteur au complet. C'est un très grand secteur qui inclut les pharmaceutiques, ainsi que les fabricants de peintures et revêtements, et de plastiques. Nous représentons les compagnies qui produisent les produits chimiques de base qui entrent dans la fabrication d'autres produits en aval.

À l'heure actuelle, nous comptons 50 sociétés membres, comme Dow, Nova et Shell. Il y a aussi un grand nombre de sociétés pétrolières et gazières en amont, comme la Compagnie pétrolière Imperial. Nous avons des sociétés comme Lanxess, qui est une grande multinationale allemande. M. Lavoie a parlé du programme de RS&DE. Grâce à ce programme, une toute nouvelle installation de RS&DE a été mise sur pied dans le département de génie de l'Université Western Ontario. Cela lui a valu son mandat mondial.

We have ERCO Worldwide and Canexus, which produces inorganic chemicals, primarily for water treatment and pulp and paper. There are so many. We have large and small companies. Blachford is a small, family-owned, specialty chemical producer.

**Senator Buth:** You mentioned that this decade is different from the last, essentially. You mentioned one example, shale gas. Are there other reasons why you are so optimistic about the future?

**Ms. Cook:** It is the shale gas. It is also the revitalization south of the border, because 80 per cent of our products are shipped to manufacturers in the U.S. There is a whole renaissance going on there as well. There is a lot of optimism that there will be demand going forward.

Shale gas has really changed. We take liquids out of gas, things like ethane, butane, propane, and do all kinds of things, crack them and manipulate them to make different derivatives that go into products. Before, when we were looking at conventional natural gas supplies in Canada, and this is probably something you are aware of, a few years back, we were looking at a decline. This shale gas actually tends to contain a lot of liquids. The number one variable when you look at investment is feed stock, which accounts for about 80 per cent of their costs. They want the stability and long-term supply of that if they are making a 20- or 30-year investment into a plant.

**Senator Buth:** Tell me about the types of jobs that these companies have. Would the wages be high?

**Ms. Cook:** After the IT sector, we employ the most university graduates, as an industry. The average is about \$80,000. You will have a lot of process operators and chemical engineers. We create another five jobs. You have your indirect, which is construction. Whenever plants do turnarounds and maintenance, you need a lot of construction and skilled labour. It is an issue particularly for companies in Ontario and east, because there is a huge draw for that kind of skilled labour pool from the oil and gas sector in Alberta, which is the same type of skill set.

**Senator Buth:** Did you give us a number for what you think the investment has been in manufacturing equipment for the last number of years?

**Ms. Cook:** In the last four years it was \$3 billion.

**Senator Buth:** You would attribute that to the ACCA?

**Ms. Cook:** Yes, exactly.

Nous avons ERCO Mondial et Canexus, qui produisent des produits chimiques inorganiques, principalement pour le traitement des eaux et les pâtes et papiers. Nos membres sont si nombreux. Nous avons de grandes et de petites entreprises. Blachford est une petite entreprise familiale de production de produits chimiques spéciaux.

**La sénatrice Buth :** Vous avez mentionné que la présente décennie diffère de la précédente. Vous avez mentionné l'exemple du gaz de schiste. Y a-t-il d'autres raisons pour lesquelles vous voyez l'avenir avec optimisme?

**Mme Cook :** C'est le gaz de schiste. Ce sont aussi les mesures de relance aux États-Unis, parce que 80 p. 100 de nos produits sont expédiés à des fabricants aux États-Unis où toute une renaissance se produit également. Nous sommes convaincus que la demande se manifesterà à partir de maintenant.

Le gaz de schiste a vraiment changé. Nous extrayons du gaz des liquides, comme l'éthane, le butane, le propane, et les soumettons à toutes sortes de choses, comme le clivage et la manipulation pour produire des dérivés requis pour des produits. Auparavant, lorsqu'il s'agissait des réserves de gaz naturel conventionnel au Canada, et vous en êtes probablement conscients, il y a quelques années, nous faisons face à un déclin. Le gaz de schiste contient une grande quantité de liquides. Lorsque les fabricants envisagent un investissement, la variable qui compte le plus pour eux est la matière première biologique qui représente à peu près 80 p. 100 de leurs coûts. S'ils doivent faire un investissement sur 20 ou 30 ans dans une installation, ils recherchent la stabilité et un approvisionnement à long terme en matières premières biologiques.

**La sénatrice Buth :** Quels sont les types d'emplois qu'ont ces sociétés? Les salaires sont-ils élevés?

**Mme Cook :** Après le secteur de la TI, notre industrie emploie le plus grand nombre de diplômés universitaires. Le salaire moyen est de 80 000 \$. Il y a un grand nombre d'opérateurs de procédés et d'ingénieurs chimistes. Chacun de nos emplois crée cinq autres emplois. Il y a les emplois indirects, dans la construction. Quand les installations procèdent à des transformations et à de la maintenance, elles font appel à un grand nombre de travailleurs qualifiés et de travailleurs dans la construction. C'est important surtout pour les entreprises de l'Ontario et de l'Est, car il y a un énorme exode de ce genre de compétences vers le secteur du pétrole et du gaz en Alberta.

**La sénatrice Buth :** Nous avez-vous dit combien a été investi en matériel de fabrication au cours des dernières années?

**Mme Cook :** Au cours des quatre dernières années, cela a été trois milliards de dollars.

**La sénatrice Buth :** Attribuez-vous cela à la DAA?

**Mme Cook :** Oui, tout à fait.

**Senator Buth:** Mr. Lavoie, I was interested in your comments just at the end in terms of the SR&ED Program. These changes came about because of the Jenkins report in terms of Canada's innovation record, and we are not doing well in terms of innovation.

Part of what was in that report — and this is me paraphrasing — is that the SR&ED credit, in terms of large companies, was going to programs where there had already been R&D dollars spent, clearly, but those were to be spent anyway. That was part of the shift toward some more direct innovation.

Can you talk about what your members would like to see in terms of the innovation dollars? You mentioned some of the industries it is going into. Perhaps can you give me a better idea?

**Mr. Lavoie:** You made a good point. There was a lot of criticism against the SR&ED Program, for example, are these dollars being spent anyway? Are we just rewarding normal behaviour?

We could probably have this conversation about anything tax related. That is, are you taking the bus because you have a tax credit related to public transit? Are you sending your kids to swimming lessons because you have a tax credit? Would you do it anyway? I agree with the SR&ED Program, but you need to find a way that the program is incremental.

How do the elimination of capital expenditure and the reduction of the rate from 20 per cent to 15 per cent fix that? I do not see a connection between what was implemented and the original problem.

If the original problem was that businesses do not spend enough in R&D, how does a reduction of the tax credit make them spend more? How does a reduction of the tax credit convince a multinational based outside Canada to look at Canada for investment? We lost track of the original issue, which was not enough investment from businesses.

The U.S. system, for example, has a tax credit that is more incremental because they maximize the tax credit according to your track record of investment in R&D in the last three years. The more you invest as a ratio of your revenues in R&D in the last three years, the bigger your tax credit will be that particular year. That is a way to say that we will reward those who are spending more on innovation. I have not seen anything in the Jenkins report about that.

In terms of what we would like to get from the SR&ED Program, I think there are two issues. First, we need to look again at the SR&ED Program and the actual incentive of the SR&ED Program. What are the definitions of innovation that we are using? The SR&ED Program is based on the 1964 Frascati

**La sénatrice Buth :** Monsieur Lavoie, je suis intéressée par vos remarques concernant le programme de RS&DE. Ces changements font suite aux constatations du rapport Jenkins au sujet de la performance du Canada en innovation, et notre rendement n'est pas des meilleurs.

Le rapport disait, entre autres — et je paraphrase — qu'en ce qui concerne les grandes entreprises, le crédit pour RS&DE allait aux programmes dans le cadre desquels des sommes étaient dépensées au chapitre R-D., manifestement, alors que ces dépenses étaient déjà programmées. Ceci explique en partie la transition vers un financement plus direct de l'innovation.

Pouvez-vous nous dire ce que vos membres aimeraient voir en termes de financement pour l'innovation? Vous avez mentionné certaines des industries qui le reçoivent. Vous pourriez peut-être me donner une meilleure idée.

**M. Lavoie :** Vous soulevez un bon point. Le programme de RS&DE a été grandement critiqué. Par exemple, ces montants sont-ils dépensés de toute manière? Ne récompensons-nous pas simplement un comportement normal?

Nous pourrions probablement avoir une telle conversation au sujet de n'importe quoi relié à l'impôt. Autrement dit, prenez-vous l'autobus parce que vous bénéficiez d'un crédit d'impôt sur le transport en commun? Envoyez-vous vos enfants prendre des leçons de natation parce que vous avez un crédit d'impôt là-dessus? L'auriez-vous fait de toute manière? J'approuve le programme de RS&DE, mais il faut trouver un moyen d'en rendre l'application progressive.

Comment l'élimination des dépenses en capital et la réduction du taux de 20 à 15 p. 100 corrigent-elles la situation? Je ne vois pas de rapport entre ce qui est mis en œuvre et le problème initial.

Si le problème initial était que les entreprises ne consacrent pas suffisamment de fonds à la R-D., comment une réduction du crédit d'impôt les amènerait-elle à dépenser davantage? Comment une réduction du crédit d'impôt convaincrat-elle des multinationales étrangères à envisager d'investir au Canada? Nous avons perdu de vue le problème initial, qui était une insuffisance de l'investissement de la part des entreprises.

Le système fiscal américain, par exemple, offre un crédit d'impôt plus progressif, parce qu'il maximise ce crédit d'impôt en fonction des antécédents d'investissement en R-D. au cours des trois années antérieures. Plus la proportion de votre investissement en R-D. par rapport à vos recettes est élevée au cours des trois années antérieures, plus le crédit d'impôt est élevé pour l'année en cours. C'est une façon de récompenser ceux qui dépensent davantage en innovation. Je n'ai rien vu dans le rapport Jenkins à ce sujet.

Quant à ce que nous aimerions obtenir du programme de RS&DE, il y a deux aspects à prendre en compte. Tout d'abord, nous devons réexaminer le programme de RS&DE et l'incitatif que représente ce programme. Quelles sont les définitions d'innovation que nous utilisons? Le programme de RS&DE se

Manual adopted by the OECD. Unlike other countries in the OECD, we have never updated our definitions of R&D. We are still stuck with old definitions of R&D that were accurate in the 1960s, but in 2012 you are talking about other forms of innovation. You see a gap between what is SR&ED eligible and what is actually spent in R&D.

The pharmaceutical sector came out with a study done by KPMG that says there is a 30 per cent gap between what they actually spend and what is accounted for in the SR&ED Program. A lot more claims are being refused by the CRA because they do not consider this as technological advancement or innovation. Maybe we should re-look at this and update the definition. That is a CRA administration issue rather than a budget issue.

In terms of the SR&ED Program, one other issue that we have with it is that, for large companies, if you are not in a preferable situation you cannot access the tax credit in a refundable manner; it is only refundable for small companies. The problem is that you have to carry them forward, and you have 20 years to claim the credits.

We estimate that in the pool of unused credit — call it sleeping money, if you want, to paraphrase Mr. Carney when he was talking about money that companies were sitting on — about \$7 billion that has been accumulated under SR&ED is sitting there that has been earned by companies. They will eventually claim these credits.

We are saying is there a way we can make even a partially refundable tax credit so companies can access it? In exchange, we make these companies commit to spending all this money in R&D or to raise their R&D footprint or expenditure in the next two or three years.

That would be another solution to the original problem, which was that businesses do not spend enough in R&D. These are two things with SR&ED that CME will address with the government for the next year.

**The Chair:** I will have to cut you off here. It is nice for us to learn about SR&ED, but it is not part of what we are dealing with right now. Unfortunately, we have a very limited time frame.

[*Translation*]

**Senator Chaput:** Why has the federal government decided to extend the accelerated capital cost allowance by two years?

**Ms. Cook:** Are you asking about the period of time or the actual measure?

**Senator Chaput:** The reason for the extension.

fonde sur le Manuel de Frascati de 1964 adopté par l'OCDE. À l'encontre des autres pays membres de l'OCDE, nous n'avons jamais mis à jour notre définition de R-D. Nous sommes encore enlisés dans les anciennes définitions de R-D. qui étaient appropriées au cours des années 1960, mais en 2012, les formes d'innovation sont tout autres. Il y a donc un écart entre ce qui est admissible au RS&DE et ce qui est effectivement dépensé en R-D.

Le secteur pharmaceutique a publié une étude effectuée par KPMG selon laquelle il y a un écart de 30 p. 100 entre ce qui est effectivement dépensé et ce qui est déclaré aux fins du programme de RS&DE. Un nombre beaucoup plus élevé de réclamations sont refusées par l'ARC parce que celle-ci ne considère pas une chose comme un progrès technologique ou une innovation. Nous pourrions peut-être revoir cela et mettre à jour la définition. C'est un problème d'administration à l'ARC plutôt qu'un problème budgétaire.

En ce qui concerne le programme de RS&DE, nous avons aussi le problème que, pour les grandes entreprises, si vous n'êtes pas en situation privilégiée, vous ne pouvez pas accéder au crédit d'impôt sous forme de remboursement; il n'est remboursable qu'aux petites entreprises. Mais le problème se pose quand vous devez le reporter et vous avez 20 ans de crédits à réclamer.

Nous estimons que dans le réservoir des crédits inutilisés — appelons-les de l'argent dormant, si l'on veut paraphraser M. Carney quand il parlait de l'argent sur lequel les entreprises étaient assises —, il y a presque sept milliards de dollars accumulés au titre de la RS&DE aux crédits des entreprises. Un beau jour, elles réclameront ces crédits.

À notre avis, n'y aurait-il pas un moyen de rendre ce crédit d'impôt partiellement remboursable afin que les entreprises puissent y avoir accès? En échange, nous pourrions exiger que ces entreprises s'engagent à consacrer cet argent à la R-D. ou à augmenter leurs réalisations ou dépenses de R-D. au cours des deux ou trois années suivantes.

Ce serait une autre solution au problème initial, celui de l'insuffisance des dépenses en R-D. par les entreprises. Ce sont deux aspects du programme de RS&DE que MEC abordera avec le gouvernement au cours des 12 prochains mois.

**Le président :** Je vais devoir vous arrêter ici. Le sujet du programme de RS&DE, est intéressant pour nous, mais il ne fait pas partie de ce que nous étudions maintenant. Malheureusement, notre temps est limité.

[*Français*]

**La sénatrice Chaput :** Pourquoi le gouvernement fédéral a-t-il décidé de prolonger de deux ans la déduction pour amortissement accéléré?

**Mme Cook :** Votre question porte sur la période de temps ou sur la mesure elle-même?

**La sénatrice Chaput :** La raison de la prolongation.

**Ms. Cook:** We would have liked it to be for more than five years because, when you decide to invest, it takes about five years for your board to approve everything, the studies to get done and the equipment to be ordered, especially in our sector.

**Senator Chaput:** So that is what the industry wanted?

**Ms. Cook:** Yes, absolutely.

**Senator Chaput:** Very well. What type of company does this measure benefit? Small, medium or large?

**Ms. Cook:** All the companies in the manufacturing sector that buy equipment can benefit from this measure.

**Senator Chaput:** How many companies buy equipment?

**Mr. Lavoie:** I would not be able to tell you how many companies, but about \$13.6 billion were invested in machinery and equipment in Canada last year.

**Senator Chaput:** In one year?

**Mr. Lavoie:** Yes, last year.

**Senator Bellemare:** I am all in favour of the accelerated capital cost allowance, but at the same time, the measure was just extended by two years. Could you tell me what the time period is for the measure in the U.S.? Is it a permanent measure?

**Ms. Cook:** When the measure was announced five years ago or so, the period was longer; it was five years.

**Mr. Lavoie:** There is also the 60 per cent measure. It is 60 per cent for the first year, 60 per cent of the remainder for the second year, and so on. That adds up quite quickly. Almost 100 per cent can be deducted between three and five years. In some sectors, there was even a bonus. This measure was supposed to end last year, but in the well-known agreement on the budget gap, they decided to extend it by another year.

**Senator Bellemare:** We often hear that it is a measure that makes it possible to accelerate investments. Since it is a temporary measure, companies that are thinking of investing are probably saying to themselves that they would be better off investing right away to be able to benefit from this temporary measure.

If the program is extended, do you feel the effect will be the same? Do you feel that it does not just cause investments to be made earlier but it also gives rise to new ones?

**Ms. Cook:** Yes, absolutely. I feel that it generates progressive investments, investments that we will not see. That is why the long-term tax impact is positive.

**Mme Cook :** On aurait préféré que ce soit pour plus de cinq ans parce que lorsque vous décidez d'investir, le temps que votre conseil ait tout approuvé, le temps de faire les études et de commander l'équipement, tout cela prend cinq ans environ, surtout dans notre secteur.

**La sénatrice Chaput :** Donc l'industrie le voulait?

**Mme Cook :** Oui, absolument.

**La sénatrice Chaput :** Très bien. Quel genre d'entreprise profite de cette mesure? Les petites, les moyennes ou les plus grosses?

**Mme Cook :** Toutes les entreprises dans le secteur manufacturier qui achètent de l'équipement profitent de cette mesure.

**La sénatrice Chaput :** Combien d'entreprises achètent de l'équipement?

**M. Lavoie :** Je ne pourrais pas vous dire le nombre d'entreprises, mais l'année dernière, il y a eu pour environ 13,6 milliards de dollars d'investissement en machinerie et en équipement au Canada.

**La sénatrice Chaput :** Pour une année?

**M. Lavoie :** Oui, l'année dernière.

**La sénatrice Bellemare :** Je suis très favorable aux mesures d'amortissement accéléré, mais en même temps, on vient de prolonger la mesure pour deux ans. Pouvez-vous me dire pour combien d'années est la mesure d'amortissement accéléré aux États-Unis? Est-ce une mesure permanente?

**Mme Cook :** Lorsque la mesure a été annoncée, il y a environ cinq ans, c'était pour une période plus longue, une période de cinq ans.

**M. Lavoie :** Il y a aussi cette mesure du 60 p. 100. C'est 60 p. 100 pour la première année, et pour la deuxième année, c'est 60 p. 100 de ce qui reste, et ainsi de suite. Cela va quand même assez vite. Près de 100 p. 100 pourront être déduits entre trois et cinq ans. Et même dans certains secteurs, il y a un bonus qui a été donné. Cette mesure devait prendre fin l'année dernière, mais dans la célèbre entente sur le gouffre budgétaire, ils ont décidé de la prolonger pour une année supplémentaire.

**La sénatrice Bellemare :** On dit souvent que c'est une mesure qui permet de devancer les investissements. Comme c'est une mesure temporaire, les entreprises qui pensent investir se disent probablement qu'elles seraient mieux d'investir tout de suite afin de pouvoir bénéficier de cette mesure temporaire.

Si cette mesure était prolongée, pensez-vous que l'effet serait le même? Pensez-vous que cette mesure ne fait pas que devancer les investissements mais qu'elle génère également des investissements supplémentaires?

**Mme Cook :** Oui, absolument. Je crois que cela génère des investissements progressifs, des investissements qu'on ne verra pas. C'est pourquoi l'impact fiscal à long terme est positif.

**Senator Bellemare:** In other countries, such as the United States, for example, how do tax measures compare in terms of an accelerated capital cost allowance?

**Mr. Lavoie:** I only looked at the United States. I looked at accelerated depreciation for other kinds of items, telecommunications equipment, for example. I found that, in Japan and Spain, they provide blanket tax credits of 10 per cent. A lot of European countries also provide accelerated depreciation rates for items like computers and software. In Canada, we did it for two years, 2009 and 2011.

To answer your other question, two other variables must be considered in terms of incentives for business, including the level of profitability. You cannot take full advantage of the ACCA if you do not make a profit. That is because, if profits are made, they can be applied against the tax payable. That has to be considered.

A lot of people think that the measure has been in place since 2007, but it was always put in place for a two-year period. As Ms. Cook said, these kinds of investments are not usually made over a two-year period, but rather over three to five years.

If companies have only two years, they will not necessarily move forward if a project looks like it is going to take three years and they know that the program will be ending in two.

**Senator Bellemare:** Would it be in our interests, as a society and as an economy, to have an accelerated depreciation program in place permanently?

**Ms. Cook:** I think it would, especially given what the future holds for us and our demographic challenges. As Martin mentioned, with the problem of declining productivity, investments have to be made. Our hope for improvement lies with machinery and equipment.

**Senator Bellemare:** Without an accelerated depreciation mechanism, how long does it take to fully depreciate a piece of equipment?

**Ms. Cook:** Between 11 and 12 years.

**Mr. Lavoie:** In this sector, we are talking about 30 per cent of the residual value. You can deduct a good part of the rest after 10 years or so, but you need between 12 and 15 years in total.

**Senator Bellemare:** But we know how quickly equipment gets outdated today, particularly with the new technologies which become obsolete much sooner.

**Mr. Lavoie:** Especially with information technology equipment.

**La sénatrice Bellemare :** Dans les autres pays, outre les États-Unis, comment les mesures fiscales se comparent-elles par rapport à l'amortissement accéléré?

**M. Lavoie :** J'ai seulement regardé pour les États-Unis. J'ai regardé l'amortissement accéléré pour d'autres types de biens, par exemple pour les équipements en télécommunication. J'ai trouvé le Japon et l'Espagne, qui donnent carrément des crédits d'impôt de 10 p. 100. Beaucoup de pays d'Europe donnent également des taux de dépréciation accélérée; on parle d'ordinateurs, de logiciels, et cetera. Au Canada, on l'a fait pendant deux ans, en 2009 et 2011.

Pour répondre à votre autre question, il y a deux autres variables dont il faut tenir compte par rapport à l'incitatif pour une entreprise, dont le niveau de profitabilité. On ne peut pas prendre avantage de l'ACCA à plein régime s'il n'y a aucun profit de réalisé. Parce que si des profits sont réalisés, ils pourront être appliqués à l'impôt qui est dû. On doit tenir compte de cette mesure.

Plusieurs personnes croient que cette mesure est en place depuis 2007, mais elle a toujours été en place par période de deux ans. Comme Mme Cook le disait, ces investissements ne se font habituellement pas sur une période de deux ans, mais plutôt sur une période de trois à cinq ans.

Si les compagnies n'ont que deux ans et qu'un projet risque de prendre trois ans, elles n'iront pas nécessairement de l'avant si elles savent que dans deux ans cela prendra fin.

**La sénatrice Bellemare :** Aurait-on intérêt, comme société et comme économie, à adopter une mesure d'amortissement accélérée de manière permanente?

**Mme Cook :** Je crois que oui, surtout avec ce qui se pose pour l'avenir et compte tenu de nos défis démographiques. Comme Martin l'a mentionné, compte tenu du problème lié à la productivité qui est à la baisse, il faut investir. Avec de la machinerie et de l'équipement nous favoriseront une amélioration.

**La sénatrice Bellemare :** Sans mécanisme d'accélération de l'amortissement, il faut combien d'années pour amortir une pièce d'équipement?

**Mme Cook :** Il faut entre 11 et 12 ans.

**M. Lavoie :** Dans ce secteur on parle de 30 p. 100 sur la valeur résiduelle. Du reste, vous déduisez, au bout d'une dizaine d'années, une bonne partie, mais au total il faudra entre 12 et 15 ans.

**La sénatrice Bellemare :** Or nous connaissons la désuétude de l'équipement aujourd'hui, en particulier avec les nouvelles technologies, qui est beaucoup plus courte.

**M. Lavoie :** Surtout pour les équipements reliés aux technologies de l'information.



**Senator Bellemare:** My next question is about your comments on fairness, a subject that seems to concern you, and about new ways to encourage companies to innovate. How would you see a subsidy program that would be fair and accessible? There is a big question for you.

**Mr. Lavoie:** We like tax-based programs. Everyone pays taxes. If there is a tax credit and if things are checked by the Canada Revenue Agency, everyone has access to it as long as they have research and development costs. From the moment you provide direct subsidies and directly subsidize business projects, there will be limited resources for a large number of applications. The government has to choose particular sectors, regions or projects. It is always difficult to please everyone.

**Senator Bellemare:** Are the new access standards for the funds known yet?

**Ms. Cook:** Not yet.

**Mr. Lavoie:** There is still a great lack of information. The National Research Council is working on a “conciierge service,” which was one of the recommendations of the Jenkins Report, and which will help to distribute information. There are a huge number of programs, not just federal, but provincial too. The Jenkins Report has only four pages on federal programs. Provincial subsidies often decrease the amount of a federal subsidy and finding money becomes complicated.

**Senator Bellemare:** How do you explain such a major delay in new technologies in businesses in Canada compared to the United States or elsewhere in the world? We have been aware of the delay for a long time. How do you explain it? Is it because our dollar has been so weak for several decades? Is it a matter of attitude? Is it a workforce issue? Is it because our workforce does not have the skills to work with new technologies?

**Mr. Lavoie:** You are asking a question that a lot of people are asking. If we go back 10 years, labour costs in the manufacturing sector were relatively weak compared to the United States. They were about half the labour costs in the United States. We also had a weak dollar, which worked to the advantage of a company whose production was in Canadian dollars and whose sales were in Canadian dollars.

In 10 years, the situation has completely reversed. In the manufacturing sector, our labour costs are a little higher than in the United States and our dollar is at parity.

The only way to go against this trend is to increase productivity. But we cannot do it with labour costs because our labour is too expensive. So we have to increase our productivity with machinery.

**La sénatrice Bellemare :** Ma prochaine question concerne vos commentaires par rapport à l'équité, sujet qui semble vous inquiéter, et sur les nouvelles façons d'encourager l'innovation auprès des entreprises. Comment verriez-vous un programme de subvention qui soit équitable et accessible? Voilà la grande question.

**M. Lavoie :** C'est ce qu'on aimait des programmes basés sur la fiscalité. Tout le monde paie des taxes. S'il existe un crédit d'impôt et c'est vérifié par l'Agence du revenu du Canada, tout le monde y a accès, à condition d'avoir des dépenses en recherche et développement. À partir du moment où on fait du soutien direct et on va directement soutenir des projets dans les entreprises, il y a des ressources limitées pour un nombre de demandes assez grand. Le gouvernement doit choisir des secteurs, des régions ou des projets en particulier. Il est toujours difficile de plaire à tout le monde.

**La sénatrice Bellemare :** Les nouvelles normes pour avoir accès à ces fonds sont-elles connues?

**Mme Cook :** Pas encore.

**M. Lavoie :** Il y a encore beaucoup de méconnaissance. Le Conseil national de recherche travaille sur un service de conciierge, qui fut une recommandation du rapport Jenkins et qui aidera à diffuser cette information. Il existe énormément de programmes, non seulement au fédéral mais aussi au provincial. Le rapport Jenkins a quatre pages uniquement sur les programmes fédéraux. Les subventions au niveau provincial font parfois baisser la subvention du gouvernement fédéral et il devient compliqué d'aller chercher des sous.

**La sénatrice Bellemare :** Comment expliquez-vous ce retard si important dans les nouvelles technologies au niveau des entreprises au Canada par rapport aux États-Unis et ailleurs dans le monde? Nous accusons ce retard depuis longtemps. Comment expliquez ce fait? Est-ce dû à la faiblesse de notre dollar pendant plusieurs décennies? Est-ce une question de mentalité? Est-ce une question de main-d'œuvre? Est-ce parce qu'on n'a pas la main-d'œuvre qui a les compétences pour travailler avec les nouvelles technologies?

**M. Lavoie :** Vous posez une question que plusieurs se posent. Si on recule de 10 ans, dans le secteur manufacturier, les coûts de main-d'œuvre étaient relativement faibles, comparés aux États-Unis. Elle représentait environ la moitié des coûts de main-d'œuvre aux États-Unis. On avait également un dollar qui était faible, ce qui était plutôt avantageux pour une compagnie qui produisait en dollars canadiens et vendait en dollars canadiens.

En l'espace de 10 ans, la situation s'est complètement renversée. Nos coûts de main-d'œuvre dans le secteur manufacturier sont un petit peu plus élevés qu'aux États-Unis et notre dollar est à parité.

Le seul moyen d'aller contre ce courant est de faire des gains de productivité. Or, on ne peut le faire avec la main-d'œuvre car elle nous coûte trop cher. Il faut donc le faire avec des gains de productivité en utilisant de la machinerie.

**Senator Bellemare:** Would you agree to more sector-based approaches, such as an accelerated capital cost allowance specifically for new technologies only, or would you prefer to see the accelerated capital cost allowance for all machinery and equipment?

**Mr. Lavoie:** At the moment, there is nothing on all machinery and equipment. Just for machinery and equipment used for manufacturing. The entire sector of information technology used for production is not included. We have lost the tax incentives for machinery and equipment used for research and development. There are no more incentives for research and development in terms of capital, meaning machinery and equipment. But most other countries have either a tax credit that allows capital expenses or they use accelerated depreciation rates.

**The Chair:** I would like to clarify the last reply.

[English]

You would like to see the equipment used for research included as part of the equipment to which this applies?

**Mr. Lavoie:** Not necessarily in the same class. However, you could use the CCA model to accelerate the adaptation of machinery and equipment used for R&D purposes, not for fabrication.

**The Chair:** Not necessarily the same class but the same concept.

**Senator Callbeck:** The ACCA, as you know, has been a two-year program since 2007-09, 2011-13 and will be for 2013-15. I take from your comments that you both feel that if this were extended with a longer time frame, rather than two years, it would mean greater investment in your area. Is that right?

**Mr. Lavoie:** Yes.

**Senator Callbeck:** I think I read somewhere that this program costs \$1.4 billion every two years. In your estimation, is this the best use of that \$1.4 billion to help your industry?

**Ms. Cook:** Let me just clarify: The government, because they do budgeting on a three-year cycle, look at this from a very short-term perspective. As I mentioned before, if you were attracting investments that would not have been made, once you have done the writeoff and you are earning profits, you are generating tax revenues, so there is no cost; it is a tax deferral. They measure it from a three-year perspective. It is classified as a cost, but it is not because it ends up increasing tax revenues further along.

**Senator Callbeck:** I understand, but if you were initiating a program, would this be the one you would initiate?

**La sénatrice Bellemare :** Seriez-vous d'accord à ce qu'il y ait des mesures plus sectorielles, comme par exemple des mesures d'amortissement accéléré ciblées sur les nouvelles technologies exclusivement, ou préféreriez-vous l'amortissement accéléré pour l'ensemble de la machinerie et de l'équipement?

**M. Lavoie :** En ce moment, on n'en a pas sur l'ensemble. On n'en a que sur la machinerie et l'équipement utilisé pour la fabrication. Il nous manque tout le secteur de la technologie de l'information utilisé pour la production. Ce que nous avons perdu, c'est les incitatifs fiscaux pour la machinerie et l'équipement utilisés pour la recherche et le développement. Nous n'avons plus d'incitatif pour la recherche et le développement en ce qui concerne le capital, c'est-à-dire la machinerie et l'équipement. Or, la majorité des autres pays ont soit un crédit d'impôt dans lequel ils permettent les dépenses en capital, ou ils utilisent des taux de dépréciation accélérés.

**Le président :** J'aimerais clarifier la dernière réponse.

[Traduction]

Vous aimeriez que le matériel utilisé pour la recherche fasse partie du matériel auquel ceci s'applique?

**M. Lavoie :** Pas forcément dans la même catégorie. Cependant, on pourrait utiliser le modèle de la DAA pour accélérer l'adaptation des machines et du matériel utilisés à des fins de R-D., et non à des fins de fabrication.

**Le président :** Pas nécessairement dans la même catégorie, mais selon le même concept.

**La sénatrice Callbeck :** Comme vous le savez, la DAA est un programme de deux ans qui a été en vigueur de 2007 à 2009, de 2011 à 2013 et le sera maintenant de 2013 à 2015. D'après vos remarques, j'en déduis que vous estimez tous deux que si la durée du programme était prolongée au-delà de deux ans, cela engendrerait davantage d'investissements dans votre secteur. Ai-je raison?

**M. Lavoie :** Oui.

**La sénatrice Callbeck :** Je crois avoir vu quelque part que ce programme coûte 1,4 milliard de dollars tous les deux ans. À votre avis, est-ce le meilleur usage de ce montant de 1,4 milliard de dollars pour ce qui est d'aider votre industrie?

**Mme Cook :** Permettez-moi de préciser : comme il établit ses prévisions budgétaires selon un cycle de trois ans, le gouvernement a une perspective à très court terme à ce sujet. Comme je l'ai mentionné précédemment, si vous deviez attirer des investissements qui n'auraient pas été faits, une fois que vous avez tiré parti de l'amortissement et commencé à accumuler des profits, vous générez des recettes fiscales et donc, il n'y a pas de coût; c'est un report d'impôt. Le gouvernement l'évalue dans une perspective de trois ans. Il le déclare en tant que coût, mais ce n'est pas le cas, parce que cela finit par générer des recettes fiscales plus tard.

**La sénatrice Callbeck :** Je comprends; mais si vous deviez lancer un programme, serait-ce celui-ci que vous lanceriez?

**Ms. Cook:** That is a good question. I suppose we have been pushing it because it existed in the 1980s and was successful. You can look at things like investment tax credits as well, but there would be a cost. What is nice about this measure is that it does not cost the government over the long run, whereas things like a tax credit or direct subsidies obviously do cost.

**Mr. Lavoie:** Between 2009 and 2012, there was an increase of \$4 billion in investment in machinery and equipment for a cost of \$700 million a year, given the \$1.4 billion for two years. The revenues outperform the costs. Many of these investments would not have happened without that measure. From a balance sheet perspective, you may see it as a cost, but you can also see the benefit in terms of productivity, foreign investment and domestic investment in manufacturing.

**Senator Callbeck:** You talked about investment. I believe you said that you can attract \$10 billion in investment in the next 10 years if industry and government work together. What other priorities would you like to see the government address?

**Ms. Cook:** We would like to see more emphasis on value-added manufacturing in Canada. As I mentioned earlier, we take natural resources like natural gas, minerals and electricity to make chemicals. We would like to see more focus on more upgrading in Canada rather than shipping the raw product offshore or to the U.S. We would like to see a more concerted effort. Of course, that is difficult because natural resources fall under provincial jurisdiction. There is a lot of talk going on right now, including about getting crude oil from west to east rather than, as we did in the past, shipping it south because we were so focused on the U.S. market. Moving it from west to east you could upgrade it. There is a large petrochemical complex in the Montreal area, and they are short of feedstock right now. Certainly, it would help that industry there. From our perspective, that would be a key area to work on.

**Mr. Lavoie:** From our perspective, all capital expenditures are important. When I was talking about R&D capital expenditure, it is important. We want to attract innovation. We want to attract multinationals to spend here. Yesterday there was an announcement in Montreal that the Swedish company Ericsson will spend \$1.2 billion for a new R&D centre that will employ people and bring innovation. They said they came to Quebec because of the tax credits and also electricity prices. Those multinationals are mobile and can invest in many countries. It is important we keep an eye on what is going on. Capital is important; once the building is there and the equipment is there, you will bring in engineers, academics and other people. In terms of R&D and production, that is important. That is going to be one priority.

**Mme Cook :** C'est une bonne question. Je suppose que nous l'avons encouragé parce qu'il existait depuis les années 1980 et fonctionnait bien. On pourrait peut-être envisager aussi des crédits d'impôt à l'investissement, mais il y aurait un coût à cela. La formule de DAA offre l'avantage de ne rien coûter au gouvernement à long terme, alors que les choses comme le crédit d'impôt ou les subventions directes lui coûtent manifestement de l'argent.

**M. Lavoie :** Entre 2009 et 2012, il y a eu une augmentation de 4 milliards de dollars dans l'investissement en machines et matériel, représentant 700 millions de dollars par année, d'où le 1,4 milliard de dollars sur deux ans. Les recettes dépassent les coûts. Un grand nombre de ces investissements n'auraient pas été faits sans cette mesure. Globalement, on peut le voir comme un coût, mais on peut aussi le voir comme un bénéfice sur les plans de la productivité, des investissements étrangers et des investissements intérieurs dans le domaine de la fabrication.

**La sénatrice Callbeck :** Vous avez parlé d'investissements. Je crois que vous avez dit pouvoir attirer 10 milliards de dollars d'investissements au cours des 10 prochaines années, si l'industrie et le gouvernement collaborent. Quelles autres priorités aimeriez-vous que le gouvernement adopte?

**Mme Cook :** Nous aimerions voir un plus grand accent sur la fabrication à valeur ajoutée au Canada. Comme je l'ai mentionné plus tôt, nous prenons les ressources naturelles comme le gaz naturel, les minéraux et l'électricité pour en faire des produits chimiques. Nous aimerions que l'accent soit mis sur davantage de valorisation au Canada, plutôt que sur l'expédition de matières premières à l'étranger ou aux États-Unis. Nous aimerions que l'effort soit plus concerté. Bien sûr, c'est difficile, car les ressources naturelles relèvent des provinces. On parle de beaucoup de choses présentement, y compris le transport du pétrole brut de l'ouest à l'est plutôt que, comme nous le faisons auparavant, son transport vers le sud quand nous nous concentrons sur le marché américain. En le transportant de l'ouest à l'est, on pourrait le valoriser. Il y a dans la région de Montréal un grand complexe pétrochimique qui manque de matières premières biologiques présentement. Cela aiderait assurément cette industrie là-bas. À notre avis, ce serait un point clé sur lequel travailler.

**M. Lavoie :** De notre point de vue, toutes les dépenses en capital sont importantes. Les dépenses en capital de R-D, dont j'ai parlé sont importantes. Nous voulons que les multinationales soient prêtes à investir ici. Hier, on annonçait à Montréal que la compagnie suédoise Ericsson investira 1,2 milliard de dollars dans un nouveau centre de R-D, qui produira des emplois et de l'innovation. L'entreprise a indiqué qu'elle a choisi le Québec en raison des crédits d'impôt de même que du coût de l'électricité. Ces multinationales sont mobiles, et elles peuvent investir dans de nombreux pays. Il est important de garder l'œil ouvert sur ce qui se passe. Les dépenses en capital sont importantes; une fois que le bâtiment et le matériel sont là, vous amenez des ingénieurs, des universitaires et d'autres personnes. Sur le plan de la R-D, et de la production, c'est important. Ce sera une des priorités.

We should never forget the human side of it. It is one thing to have all this nice machinery and equipment, but if your people do not know how to operate, maintain or build them, you will not be better off. I think the labour side of it is also important.

**Senator Callbeck:** I agree. Thank you.

[Translation]

**Senator Hervieux-Payette:** I would like to clarify the amount of some investments. You told me that, for the chemical industry, the group that you represent, it is \$10 billion over 10 years, whereas Mr. Lavoie told us \$13.5 billion in 2012. Does your \$13.5 billion include her billion?

**Mr. Lavoie:** Yes.

**Senator Hervieux-Payette:** Thank you. I know my way around that sector because I worked in an engineering firm and I know that the machinery is not often made in Canada. In a number of areas, the machinery is imported from Germany, from the United States and from elsewhere. Could we not have a greater incentive for machinery made in Canada? For example, we might consider depreciation at x per cent for foreign machinery but, 15 or 20 per cent for machinery made in Canada. We would create twice as many jobs. Not a lot of production goes on without machinery in the chemical sector. A lot of equipment comes from abroad. It is the general rule for you.

As I see it, we seem to be missing the boat a little. If allowances under the research and development tax credit have been abolished, is there perhaps some way to make up for that? I would like to know what you think about it. It is not mentioned in this bill at all, but since we do a budget every year, I think it could help to give people something to think about. If we look at that amount of \$13 billion, if 50 per cent of the machinery came from Canada, we would have \$6 billion in Canadian manufacturing. At the moment, my impression is that 70 per cent of the equipment comes from foreign countries. Are my figures much the same as yours?

**Mr. Lavoie:** We actually do make industrial machinery; it is increasing every year and we are exporting a lot of it. But you are right, we also import a lot as well. The value of the dollar has also helped to lower the prices on imported machinery. The idea of linking Canadian content to the depreciation rate is an interesting one, even more so when you consider natural resources, mining, the oil sands, or petroleum in the Maritimes.

The question is knowing how to define made-in-Canada machinery. Which criteria do we use? There has to be some agreement. Do we consider the components? The labour? It would also be really interesting to see, with companies that come

Nous ne devons jamais oublier l'aspect humain. C'est très beau d'avoir de belles machines et du beau matériel, mais si vos employés ne savent pas comment les faire fonctionner, les entretenir ou les construire, vous n'irez pas loin. Je crois que le facteur main-d'œuvre est aussi important.

**La sénatrice Callbeck :** Je suis d'accord. Merci.

[Français]

**La sénatrice Hervieux-Payette :** J'aimerais clarifier certains montants d'investissement. Vous m'avez dit que du côté chimique, le groupe que vous représentez, c'est 10 milliards de dollars sur 10 ans, alors que M. Lavoie nous dit 13,5 milliards de dollars en 2012. Est-ce que votre 13,5 milliards de dollars comprend son un milliard de dollars?

**M. Lavoie :** Oui.

**La sénatrice Hervieux-Payette :** Merci. J'ai fréquenté ce secteur parce que j'ai travaillé dans une firme d'ingénierie, et je sais que, souvent, la machinerie n'est pas fabriquée au Canada. Dans plusieurs secteurs, on importe la machinerie d'Allemagne, des États-Unis ou d'ailleurs. Ne pourrions-nous pas avoir un incitatif plus important concernant la machinerie fabriquée au Canada? On pourrait, par exemple, considérer un amortissement accéléré de x p. 100 pour la machinerie étrangère, mais de 15 ou 20 p. 100 de plus pour la machinerie fabriquée au Canada. On créerait deux fois plus d'emplois. Peu de production se fait sans machinerie dans le secteur chimique. De nombreux équipements viennent de l'étranger. Vous, c'est très général.

En ce qui me concerne, il me semble qu'on manque un peu le bateau. Si on a aboli les amortissements sur les crédits d'impôt concernant la recherche et le développement, il y aurait peut-être lieu de compenser? J'aimerais connaître votre opinion à ce sujet. Il n'en est pas question dans le projet de loi, mais comme on fait un budget tous les ans, je pense que cela pourrait aider les gens à réfléchir. Considérant le montant de 13 milliards de dollars, si 50 p. 100 de la machinerie venait du Canada, on aurait six milliards de dollars de fabrication canadienne. À l'heure actuelle, mon impression est que 70 p. 100 de l'équipement vient des pays étrangers. Est-ce que mes chiffres sont les mêmes que vous connaissez?

**M. Lavoie :** On a quand même une machinerie industrielle qui augmente d'année en année et qui exporte beaucoup, mais vous avez raison, on en importe beaucoup également. La valeur du dollar a contribué également au fait d'importer la machinerie à moindre prix. L'idée d'avoir un contenu canadien associé au taux de dépréciation, c'est intéressant, mais encore plus quand on parle du secteur des ressources naturelles, du secteur minier, des sables bitumineux ou du secteur pétrolier dans les Maritimes.

La question est de savoir comment définir une machinerie faite au Canada, quels sont les critères. Il faudrait s'entendre. Est-ce qu'on regarde les composantes? La main-d'œuvre? Ce serait vraiment intéressant aussi, quand on a des compagnies qui

here to invest and who are subject to the Investment Canada Act, whether it could not be considered one of the criteria for a net benefit to Canada.

**Senator Hervieux-Payette:** Corporate tax rates are encouraging foreign investors to come here. In terms of labour, I agree that we have one industry in Montreal, aerospace, where we have difficulty in training people to meet the needs of the industry. Are you seeing that in any other sectors?

**Mr. Lavoie:** Absolutely; we see it in a number of sectors. That is the reason why some mining companies pay CEGEPs for training programs. At the CEGEP in Baie-Comeau, for example, ArcelorMittal has made donations to support the training of workers.

I have asked myself how a university or a CEGEP decides on training. No one has called me to ask where the demand is. Is it done with professors in isolation?

**Senator Hervieux-Payette:** I remember old programs to train high-level welders with federal money and with cooperation from business. There was an academic component and a practical component. One of the complaints from the industry was that a participating company would find itself training employees for the companies that did not participate. There has to be a way to correct that.

Mr. Chair, I do not have to tell you that, in Germany, this has been done for a long time. Perhaps we are a bit behind. We are talking about huge sectors with thousands of employees. There has to be better linkage between the private sector and the public sector. I mean provincial and federal. There is a little gap between the two and that also plays a role in productivity.

**Ms. Cook:** Absolutely. If I am not mistaken, we are trying to create an alliance of industry and the provincial and federal governments. It is in the works.

**Senator Hervieux-Payette:** Is that new?

**Ms. Cook:** Yes.

**Senator Hervieux-Payette:** We will see the results in a few years.

**Ms. Cook:** It takes a few years to train people.

**Senator Hervieux-Payette:** It does.

**Ms. Cook:** Exactly.

**Senator Hervieux-Payette:** Mr. Chair, I have a quick question about computers. Did we drop behind when we did away with the incentives in that area?

**Mr. Lavoie:** The latest report from the Science, Technology and Innovation Council shows that we are not catching up at all. We have to find a way of accelerating the use of that kind of information hardware, not only in manufacturing but across the

viennent investir ici et qui sont sujettes à la Loi sur l'investissement au Canada, de voir si cela ne pourrait pas être un critère de bénéfice net pour le Canada.

**La sénatrice Hervieux-Payette :** Le taux d'imposition pour les entreprises incite les investisseurs étrangers à venir ici; la main-d'œuvre, je conviens qu'il y a une industrie à Montréal — l'aéronautique — où on a de la difficulté à former les gens pour répondre aux besoins de l'industrie. Est-ce qu'on voit cela dans plusieurs autres secteurs?

**M. Lavoie :** Absolument, on le voit dans plusieurs secteurs. C'est la raison pour laquelle certaines sociétés minières vont payer des cégeps pour des programmes de formation. Je pense au cégep de Baie-Comeau, par exemple, ArcelorMittal a fait des dons pour soutenir la formation des ouvriers.

Je me suis posé la question à savoir comment une université ou un cégep va décider de la formation. Personne ne m'a appelé pour savoir où est la demande. Est-ce que c'est fait en vase clos avec des professeurs?

**La sénatrice Hervieux-Payette :** Je me souviens d'anciens programmes pour former des soudeurs de haut niveau avec des fonds fédéraux et la collaboration des entreprises. Il y avait une partie académique et une partie pratique. Une des plaintes de l'industrie était que l'entreprise qui participait à ces programmes se trouvait à former des employés pour d'autres entreprises qui ne participaient pas. Il devrait y avoir un moyen de corriger cette situation.

Je n'ai pas besoin de vous dire, monsieur le président, qu'en Allemagne, cela fait longtemps qu'ils font cela. On est peut-être en retard. On parle de secteurs immenses avec des milliers d'employés. Il faudrait un meilleur arrimage entre le secteur privé et le secteur public. Je parle provincial-fédéral. Il y a un petit fossé entre les deux et, du point de vue de la productivité, cela aussi joue un rôle.

**Mme Cook :** Absolument. Si je ne me trompe pas, on essaie de créer une alliance entre l'industrie et les gouvernements provinciaux et le fédéral. C'est à voir.

**La sénatrice Hervieux-Payette :** C'est nouveau?

**Mme Cook :** Oui.

**La sénatrice Hervieux-Payette :** On va voir le résultat dans quelques années.

**Mme Cook :** Cela prend quelques années à les former.

**La sénatrice Hervieux-Payette :** C'est cela.

**Mme Cook :** Exactement.

**La sénatrice Hervieux-Payette :** Monsieur le président, j'aurais une petite question sur l'informatique. Avons-nous pris du retard en enlevant les incitatifs dans le domaine?

**M. Lavoie :** Le dernier rapport du Conseil des sciences, de la technologie et de l'innovation démontre qu'on n'est pas en train de faire du rattrapage du tout. Il faudra trouver le moyen d'accélérer l'adoption de ces machineries informatiques non

entire economy. It is 14 per cent of the GDP, after all. Other sectors must invest in hardware like that. We have been talking about depreciation rates and tax credits. Those are things that could accelerate the use of that kind of hardware.

[English]

**Senator McInnis:** This question perhaps should be put to ministers of natural resources, but I doubt we will have them here before the Senate rises for the summer, so I will ask the chemical industry if you could comment on this. You seemed excited when shale gas was mentioned, and the future of shale gas. Where is it being extracted? I know it takes place in Alberta.

**Ms. Cook:** In B.C. There are deposits, of course, and a very sizable deposit in Quebec. That government has put a moratorium on any further exploration so what you are seeing is quite unique. In Sarnia, NOVA is making these investments. They are actually pipelining shale gas from the Marcellus Formation in Pennsylvania. This is a reversal in flow. They are bringing natural gas in from the U.S. because there was nothing in the east and New Brunswick, as you know —

**Senator McInnis:** It is a political issue and it is a difficult one. It is the same in Nova Scotia; they put it off. Do you voice any concern? Obviously it is extremely controversial.

**Ms. Cook:** It is controversial, and of course the public has a right to be concerned. I think the information needs to get out there; the technology is improving all the time. Most of the companies that are operating have very strict guidelines, but that is not well known.

Whenever there is anything new, there is always that fear, right? Perhaps I should not speak for the natural gas guys, but I think the industry just needs to be a little more public perhaps in some of these areas, like Quebec. I think they are trying to; I know Enbridge is trying to educate by going on a literacy campaign in Quebec to try to get perhaps more confidence with the public about this. It is quite exciting technology.

**Senator McInnis:** And in Atlantic Canada. It might be the reason we are labouring under deficit governments. I am not advocating it. You were excited about it, and there is plenty of shale gas in Atlantic Canada.

**Ms. Cook:** There is lots of shale gas in Canada. In the U.S., they are actually going ahead with a lot of development. Their manufacturing sector is taking off again. They are seeing what they are calling “re-shoring,” which is when industries come back.

seulement à travers le manufacturier, mais à travers tout le secteur de l'économie. On est quand même à 14 p. 100 du PIB. Il y a d'autres secteurs qui doivent investir dans ces machineries. On parle de taux de dépréciation et de crédit d'impôt. C'est quelque chose qui pourrait accélérer l'adoption de ces types de machineries.

[Traduction]

**Le sénateur McInnis :** C'est peut-être au ministre des Ressources naturelles qu'il faudrait poser cette question, mais je doute que nous puissions les avoir ici avant l'ajournement du Sénat pour l'été; par conséquent, je demande à l'industrie de la chimie de commenter cela. Vous sembliez emballée quand le gaz de schiste et l'avenir du gaz de schiste ont été mentionnés. Où l'extraction de ce gaz se fait-elle? Je sais qu'elle se fait en Alberta.

**Mme Cook :** En Colombie-Britannique. Il y a aussi, bien sûr, des gisements de taille au Québec. Le gouvernement de cette province a imposé un moratoire sur toute autre exploration, et donc ce que vous voyez est assez unique. À Sarnia, c'est NOVA qui fait ces investissements. Cette entreprise amène actuellement par pipeline du gaz de schiste de la formation de Marcellus en Pennsylvanie. C'est une inversion des choses. Elle amène du gaz naturel des États-Unis parce qu'il n'y avait rien dans l'est, au Nouveau-Brunswick, comme vous le savez...

**Le sénateur McInnis :** C'est une question politique, et une question difficile. Il en va de même en Nouvelle-Écosse; elle l'a reportée à plus tard. Avez-vous des préoccupations? C'est manifestement un sujet extrêmement controversé.

**Mme Cook :** Il est controversé et, bien sûr, le public a le droit de s'inquiéter. Je crois que les renseignements doivent être diffusés; la technologie s'améliore constamment. La plupart des entreprises qui en font l'exploitation sont assujetties à des lignes directrices très strictes, mais cela n'est pas bien connu.

Chaque fois qu'il y a quelque chose de nouveau, il y a des craintes, n'est-ce pas? Peut-être que je ne devrais pas parler pour le secteur du gaz naturel, mais je crois que l'industrie gagnerait à être un peu plus ouverte dans certaines de ces régions, notamment le Québec. Je crois qu'elle essaie; je sais qu'Enbridge essaie de faire de l'éducation en participant à une campagne d'alphabétisation au Québec afin de tenter de gagner davantage la confiance du public à cet égard. C'est une technologie très intéressante.

**Le sénateur McInnis :** Et dans le Canada atlantique. C'est peut-être la raison pour laquelle nous peinons sous des gouvernements déficitaires. Je ne le préconise pas. Vous étiez emballé à ce sujet, et il y a beaucoup de gaz de schiste dans le Canada atlantique.

**Mme Cook :** Il y a beaucoup de gaz de schiste au Canada. Aux États-Unis, ils entreprennent effectivement de nombreuses activités de développement. Leur secteur manufacturier reprend. Ils voient ce qu'ils appellent un « rapatriement », autrement dit quand les industries reprennent un élan.

**The Chair:** Perhaps for the record you could explain the Accelerated Capital Cost Allowance in terms of a \$100 purchase of equipment. It is 50 per cent the first year, and then it is 50 per cent of the original cost?

**Mr. Lavoie:** It is 25 per cent the first year; 50 per cent and then 25 per cent.

**The Chair:** Fifty?

**Mr. Lavoie:** Five zero. Then 25.

**The Chair:** Is that for three years to get through the package?

**Ms. Cook:** It takes three years, yes.

**Mr. Lavoie:** And it is a straight line, so it is not a declining basis.

**The Chair:** It is always the original amount that you are taking a percentage of.

**Mr. Lavoie:** In your example, it would be \$25, \$50, \$25.

**The Chair:** You talked about the U.S. being 60 per cent of a declining balance.

**Ms. Cook:** They call it double declining, too.

**The Chair:** There are a number of different ways you can play around with that?

**Ms. Cook:** Yes. Depreciation can be complicated.

**Mr. Lavoie:** You can accelerate with the number of years or the upfront. If you allow 60 per cent the first year, it is twice as much as the current 30 per cent, so you will have even a lower number of years that you can depreciate your equipment.

[Translation]

**Senator L. Smith:** Mr. Lavoie, you mentioned that the government should look for categories of equipment in order to increase these credits.

**Mr. Lavoie:** These depreciation rates. We are specifically thinking of the category that includes all kinds of telecommunication and information technology equipment. We also believe that all equipment used for research and development should be subject to special tax treatment.

**Senator L. Smith:** And you have already made that request?

**Mr. Lavoie:** Yes. It has always been part of our pre-budget submissions, in the three years I have been with CME. We are pressing forward with it again this year.

**Senator L. Smith:** Do you have any recommendations for us that would improve the legislation?

**Mr. Lavoie:** What we still have to do is to fully compare the Canadian and American systems. It is very difficult to compare them. As I have already said, the American system is based on industries, so there would be one rate for one industry in the

**Le président :** Vous pourriez peut-être, pour le procès-verbal, expliquer la déduction pour amortissement accéléré au moyen de l'exemple d'un achat de matériel de 100 \$. Est-ce 50 p. 100 la première année, puis 50 p. 100 du coût initial?

**M. Lavoie :** C'est 25 p. 100 la première année; 50 p. 100, puis 25 p. 100.

**Le président :** Cinquante?

**M. Lavoie :** Cinq, zéro. Puis 25.

**Le président :** Est-ce pendant trois ans, tout au long de la période?

**Mme Cook :** Oui, cela prend trois ans.

**M. Lavoie :** Et c'est une ligne droite, et non une base dégressive.

**Le président :** Le pourcentage s'applique toujours au montant initial.

**M. Lavoie :** Dans votre exemple, ce serait 25 \$, 50 \$, puis 25 \$.

**Le président :** Vous avez mentionné un taux dégressif de 60 p. 100 aux États-Unis.

**Mme Cook :** C'est ce qu'on appelle aussi l'amortissement dégressif à taux double.

**Le président :** Il y a de nombreuses façons différentes de jouer avec cela, n'est-ce pas?

**Mme Cook :** Oui. L'amortissement peut être compliqué.

**M. Lavoie :** On peut l'accélérer par le nombre d'années ou le montant initial. Si vous autorisez 60 p. 100 la première année, c'est le double du pourcentage actuel de 30 p. 100, et donc vous avez un nombre inférieur d'années sur lesquelles vous pouvez amortir votre matériel.

[Français]

**Le sénateur L. Smith :** Monsieur Lavoie, vous avez mentionné que le gouvernement devra chercher des catégories d'équipement pour accroître ces crédits.

**M. Lavoie :** De ces taux de dépréciation. On pense plus particulièrement à la classe qui inclut tous les équipements de télécommunication et d'informatique. On croit également que tout l'équipement utilisé pour la R-D devrait faire partie d'un traitement fiscal spécial.

**Le sénateur L. Smith :** Et vous avez déjà envoyé cette demande?

**M. Lavoie :** Oui. Cela fait toujours partie de nos soumissions prébudgétaires, depuis les trois années que je suis avec CMI, maintenant. Et on revient à la charge aussi avec cela cette année.

**Le sénateur L. Smith :** Quelles recommandations pourriez-vous nous faire pour améliorer la loi?

**M. Lavoie :** Ce qu'il nous reste à faire, c'est de bien comparer les systèmes canadien et américain. C'est très difficile de les comparer. Comme je l'ai déjà dit, le système américain est basé sur les industries, donc pour une industrie du secteur automobile,

automobile sector, whereas in Canada, it is done by the kind of asset. They are difficult to compare. What we are going to try to do is to take some of the most widely purchased types of equipment in Canada and in the United States and to see how they would be handled in the United States and in Canada. And if we realize that we are at a disadvantage in Canada, if we realize, for example, that, using traditional depreciation models, it takes five or seven years longer in Canada to depreciate 100 per cent of an item's value, then there is perhaps a reason to think that it is not a national issue. Perhaps it is instead an issue of having a level playing field between the United States and Canada, because the United States are our competitors from that point of view. They want to attract investment too. Perhaps reshoring is not just happening with China, perhaps it is happening with Canada as well.

[English]

**The Chair:** I am told that there may be a vote; it is a one-hour bell. I will find out the timing for us. The light just went on, so we probably have time to finish this particular portion of this.

The vote is at 4:20. We might be able to get started on the next panel, as this one is almost concluded. Thank you, Ms. Cook, for being here.

[Translation]

Mr. Lavoie, you stay here and we can move on to another subject.

[English]

For those who would like to find the section, it is at page 82 of the English version of the bill. It is Part 3, Division 9, under the Immigration and Refugee Protection Act, and foreign workers is the issue we will talk about.

[Translation]

We are continuing our study of the subject-matter of Bill C-60, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 21, 2013 and other measures.

[English]

In our second hour this afternoon we will be looking at Part 3, Division 9, beginning at page 82 of the bill. It deals with amendments to the Immigration and Refugee Protection Act, specifically with reference to Canada's Temporary Foreign Worker Program.

From Canadian Manufacturers & Exporters, we welcome back Martin Lavoie, Director of Policy, Manufacturing Competitiveness and Innovation. We pushed you to the side of the table; sorry about that. From the Building Construction Trades Department, we welcome Christopher Smillie, Senior Advisor, Government Relations and Public Affairs. Welcome,

ce sera un certain taux, tandis qu'au Canada, ce sera par classes d'actifs. C'est difficile de comparer. Ce qu'on va essayer de faire, c'est de prendre certains types d'équipements les plus achetés au Canada et aux États-Unis, et de voir, pour différentes industries, comment ce sera traité aux États-Unis et au Canada. Et si on se rend compte qu'au Canada, on a un désavantage, par exemple, si on se rend compte que sur les modèles traditionnels de dépréciation, cela prend cinq ou sept ans de plus au Canada qu'aux États-Unis pour déprécier 100 p. 100 de la valeur, il y aurait peut-être lieu de penser que ce n'est pas qu'un enjeu national, mais c'est un enjeu d'avoir un *level playing field* entre les États-Unis et le Canada, parce que les États-Unis sont un compétiteur à ce point de vue. Et ils veulent également attirer de l'investissement. Le *reshoring* ne se fait pas qu'à partir de la Chine, ça peut l'être également à partir du Canada.

[Traduction]

**Le président :** On me dit qu'il pourrait y avoir un vote; c'est un préavis d'une heure. Je vais m'informer du moment pour nous. Le voyant vient juste de s'allumer; nous aurons donc probablement le temps de finir cette partie particulière.

Le vote est à 16 h 20. Nous pourrions même commencer à entendre les experts suivants, puisque nous avons presque fini ici. Merci, Mme Cook, de votre présence.

[Français]

Monsieur Lavoie, vous allez rester ici et on pourra continuer sur un autre sujet.

[Traduction]

Pour ceux qui aimeraient trouver la section, elle se trouve à la page 82 du projet de loi. C'est la partie 3, section 9, titrée Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés, et le sujet dont nous parlerons est celui des travailleurs étrangers.

[Français]

Nous poursuivons notre étude de la teneur du projet de loi C-60, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 21 mars 2013 et mettant en œuvre d'autres mesures.

[Traduction]

Au cours de cette deuxième heure de l'après-midi, nous examinerons la section 9 de la partie 3, en commençant à la page 82 du projet de loi. Cette section porte sur les modifications proposées à la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés, et porte particulièrement sur le Programme des travailleurs étrangers temporaires du gouvernement du Canada.

Nous souhaitons une fois de plus la bienvenue à Martin Lavoie, directeur des politiques, Productivités et innovation des Manufacturiers et Exportateurs du Canada. Nous vous avons relégué au côté de la table; je m'en excuse. Nous accueillons aussi Christopher Smillie, conseiller principal, Relations gouvernementales et affaires publiques du Département des



Mr. Smillie. From the Canadian Labour Congress, we welcome Karl Flecker, National Director of Anti-Racism and Human Rights Department.

I would ask that each of you give us any introductory comments you may wish to make with respect to this particular initiative that appears in the bill at page 82 and following. Mr. Smillie, would you like to start?

**Christopher Smillie, Senior Advisor, Government Relations and Public Affairs, Building Construction Trades Department:** Sure, that sounds great. I am not sure if I am on Mr. Lavoie's right or left, or if I am to the right or left of Mr. Flecker, but we will see how things go.

Thank you, chair and honourable senators. Today I am here representing the Canadian building trades. We represent 14 building trade unions, more than half a million skilled trades members across Canada and about three million in the U.S.

We are the people who build and maintain Canada; we are the people who train 80 per cent of Canada's apprentices; and we are the people who build major natural resource projects across the country. We build infrastructure, roads and just about everything you can imagine.

Canada's labour market is at a crossroads. There is so much investment and opportunity in our country. Concurrently we are facing major demographic changes. More workers will be retiring in the period 2013 to 2018 than ever before. BuildForce Canada estimates we will be short about 157,000 workers to meet the economic demand. There is no time like the present to get the policy framework right to meet this enormous opportunity.

Today I will give you my thoughts on Bill C-60 and, more specifically, the portions of the budget that make changes to the TFW Program. It is part of the HR toolbox in addressing shortages in certain sectors of Canada's economy.

Before getting to the heart of the issue, I will preface my remarks with the following: We have been working with our contractor and construction owner partners in heavy construction to use the program to meet demands with unemployed U.S. building trades members, and it has worked reasonably well thus far. We have facilitated the temporary entry and exit of thousands of our members from the United States when no Canadians exist to complete the work.

These members work alongside our Canadian members in Alberta and everywhere else to meet the challenging labour situation. In our sector of the economy we work with our

métiers de la construction. Bienvenue, M. Smillie. Enfin, nous accueillons Karl Flecker, directeur national du Service des droits de la personne et de la lutte contre le racisme, du Congrès du travail du Canada.

Je vous invite à nous présenter chacun toute déclaration préliminaire que vous auriez au sujet de cette initiative particulière indiquée à la page 82 et les pages qui suivent du projet de loi. Monsieur Smillie, voulez-vous commencer?

**Christopher Smillie, conseiller principal, Relations gouvernementales et affaires publiques, Département des métiers de la construction :** Bien sûr, c'est une bonne idée. Je ne suis pas sûr si je suis à la gauche ou à la droite de M. Lavoie, ou si je suis à la droite ou à la gauche de M. Flecker, mais nous verrons comment les choses évoluent.

Merci, monsieur le président et honorables sénateurs. Aujourd'hui, je représente les métiers de la construction canadiens. Nous représentons 14 syndicats de la construction, soit plus d'un demi-million de travailleurs de métier spécialisés au Canada, et près de trois millions aux États-Unis.

Nous sommes les gens qui construisons et entretenons le Canada; nous sommes ceux qui formons 80 p. 100 des apprentis canadiens, et nous sommes ceux qui construisons les gros projets de ressources naturelles au pays. Nous construisons l'infrastructure, les routes et à peu près tout ce que vous pouvez imaginer.

Le marché de la main-d'œuvre au Canada est à une croisée des chemins. Il y a une quantité définie d'investissements et d'occasions dans notre pays. Parallèlement, nous faisons face à d'importants changements démographiques. Un nombre plus élevé que jamais de travailleurs prendra leur retraite au cours de la période de 2013 à 2018. ConstruForce Canada estime que nous aurons un écart négatif d'environ 157 000 travailleurs face à la demande. C'est le moment idéal d'établir le cadre stratégique qui nous permettra de saisir cette énorme occasion.

Aujourd'hui, je vais vous présenter mon opinion du projet de loi C-60 et, plus particulièrement, des portions du budget qui modifient le PTET. Il fait partie des outils qu'utilisent les Ressources humaines pour régler le problème des pénuries dans certains secteurs de l'économie canadienne.

Avant d'entrer dans le cœur du sujet, j'aimerais préciser ce qui suit : nous avons utilisé le programme avec nos partenaires entrepreneurs et propriétaires d'entreprises de construction dans le secteur de la construction lourde pour répondre à la demande en recrutant des travailleurs de métier de la construction américains qui étaient au chômage, et cela a fonctionné raisonnablement bien jusqu'à présent. Nous avons facilité l'entrée et la sortie temporaires de milliers de nos membres des États-Unis quand il n'y avait pas de Canadiens pour accomplir le travail.

Ces membres travaillent avec nos membres canadiens en Alberta et partout ailleurs pour résoudre le problème de la main-d'œuvre. Dans notre secteur de l'économie, nous

employers to find folks from coast to coast before assisting to bring in Americans. We now even have some Irish welders among our ranks in Alberta.

The program is a complementary HR tool in construction. It is not the silver bullet to skill shortages, but it is a Band-Aid program designed to fix, as my 18-month-old daughter would say, the “oh-ohs” in the labour market.

The budget measures outlined in Bill C-60 seems sufficiently reasonable to improve the integrity of the TFW Program. Some of the measures are being made in C-60 through law and some by regulation. I will address them all today.

Measures such as user pay for labour market opinions make eminent sense and discourage employers from making applications they never use or intend to use. Oftentimes the LMO in industry is used as an insurance policy to provide comfort that a labour force will be available for a large project. Taxpayers should not pay for these kinds of things.

Enhanced employer recruitment effort here in Canada is an important measure. We need to assist Canadian employers to transition to using a Canadian workforce. This is an important part of what was announced in the budget. If this change is real and substantive, we support it.

To assist employers to transition to a Canadian workforce means focusing on training Canadians. We wish this measure said, “If you use the Temporary Foreign Worker Program, you must also hire and train apprentices.” You should not use the program to get around training Canadians — full stop.

There is a flip side to this and an important, practical upside. If we are bringing fully certified temporary foreign workers from Michigan, California and New York State, which we do, on a short-term basis, employers can then dispatch apprentices to work with that fully ticketed person. Without journey persons, you cannot have apprentices on site.

The next measure is the removal of foreign language proficiency as a requirement of employment. This is the “you must speak Mandarin to work on this project.” This avoids the issues in the HD Mining situation, and we support it.

We do have concerns with the changes as outlined, both in the budget document and in the legislation. You will see from the brief I circulated that we are unsure of what the cancellation of the accelerated labour market opinions will mean for folks arriving for major shutdown projects. One of the other witnesses

collaborons avec nos employeurs pour trouver des travailleurs venant de n'importe où ailleurs au pays avant de contribuer à faire entrer des Américains. Nous avons même maintenant des soudeurs irlandais au sein de nos effectifs en Alberta.

Ce programme est un outil complémentaire de RH dans le domaine de la construction. Ce n'est pas la solution miracle aux pénuries de travailleurs spécialisés, mais c'est un petit pansement visant à guérir les « bobos » — comme dit ma fille de 18 mois — du marché du travail.

Les mesures budgétaires décrites dans le projet de loi C-60 semblent assez raisonnables pour ce qui est d'améliorer l'intégrité du PTET. Dans le projet de loi C-60, certaines des mesures sont appliquées par la loi, et certaines par le règlement. Je parlerai de toutes ces mesures aujourd'hui.

Les mesures comme les frais d'utilisation pour les avis relatifs au marché du travail sont parfaitement logiques, et serviront à décourager les employeurs de faire des demandes qu'ils n'utilisent pas ou n'ont pas l'intention d'utiliser. Il arrive souvent dans l'industrie que les AMT servent de police d'assurance garantissant que la main-d'œuvre sera disponible pour un grand projet. Les contribuables ne devraient pas assumer le coût de ce genre de choses.

Une amélioration des activités de recrutement des employeurs ici au Canada est une mesure importante. Nous devons aider les employeurs canadiens à faire la transition vers l'utilisation d'une main-d'œuvre canadienne. C'est un aspect important de ce qui a été annoncé dans le budget. Si ce changement est réel et concret, nous l'appuyons.

Pour aider les employeurs à faire une transition vers une main-d'œuvre canadienne, il faut se concentrer sur la formation des Canadiens. Nous aurions aimé que cette mesure comprenne la condition : « Si vous vous prévaliez du Programme des travailleurs étrangers temporaires, vous devez aussi recruter et former des apprentis. » Il ne faut pas que ce programme serve à éviter de former des Canadiens, un point c'est tout.

En revanche, il y a un aspect pratique important. Si nous amenons des travailleurs étrangers temporaires pleinement qualifiés du Michigan, de la Californie et de New York, ce que nous faisons à court terme, les employeurs peuvent alors envoyer des apprentis travailler avec ces personnes pleinement accréditées. Sans des compagnons, vous ne pouvez avoir des apprentis sur le chantier.

Ensuite, il y a le retrait de l'exigence de la connaissance d'une langue étrangère. C'est l'exigence : « Vous devez parler le mandarin pour travailler à ce projet. » Cela éviterait les problèmes comme celui qui s'est produit à la société HD Mining, et nous appuyons cette mesure.

Nous ne sommes pas tout à fait heureux, par contre, de la façon dont les changements sont indiqués, tant dans le document du budget que dans la législation. Vous verrez dans le mémoire que j'ai distribué que nous ne sommes pas certains de ce que l'annulation de l'avis relatif au marché du travail accéléré

talked about large refineries. It takes 2,000 to 3,000 people to work these shutdowns. The cancellation of the accelerated LMO has created uncertainty among our contractors and our owner communities, but we will continue to work with CIC and HRSDC on this. Our employers and owners, like Syncrude, Suncor and Imperial Oil, have been using this program in a responsible manner to meet acute demand issues in our skilled trades.

I just received 2012 numbers from CIC of entries of skilled trades workers we represent from Citizenship and Immigration. It is 6,900 mostly in the high-skill occupations that we represent. This is still lower than the 2008 number.

Construction has a workforce of roughly 1.3 million. These 6,900 people are mainly from the United States. They are mainly welders, iron workers and steamfitters. It is no surprise, as these are the people we have a critical shortage of.

I thank you for the opportunity to speak.

**The Chair:** Thank you very much.

Mr. Lavoie, did you wish to add something on this subject matter?

**Mr. Lavoie:** Yes, and I can make it brief.

Thank you for having me here. Our members fully support the government's stated goal that companies in Canada should be hiring Canadians first whenever possible and that there should be no tolerance for abuse under the Temporary Foreign Worker Program. In surveys of our members, hiring foreign workers is the last choice of companies due to the uncertainty of the processes, the time to secure appropriate individuals, the resources required and the overall associated cost. In fact, it can cost a company up to \$10,000 to process one temporary foreign worker application and take up to six months to bring a worker into the country. However, we also believe that the program is crucial to support Canada's economic growth and that it can be improved to support the needs of industry, government and employees.

Hiring domestic workers is not always possible. A recent survey conducted by the Canadian Employee Relocation Council found that only two in ten Canadians would move to another province to work, even with a 10 per cent wage increase and all moving expenses paid. This is the reality that Canadian industry faces. There is limited labour mobility and supply of qualified

signifiera pour les personnes qui arrivent pour les gros projets de fermeture d'usine. Un des autres témoins a parlé des grandes raffineries. Ces fermetures d'usine exigent le travail de 2 000 à 3 000 personnes. L'annulation de l'AMT accéléré a créé une certaine incertitude parmi nos communautés d'entrepreneurs et de propriétaires, mais nous continuerons à travailler avec CIC et RHDCC à ce sujet. Nos employeurs et propriétaires, comme Syncrude, Suncor et la Compagnie pétrolière Imperial, ont utilisé ce programme d'une façon responsable pour combler des pénuries graves de travailleurs de métier spécialisés.

Je viens tout juste de recevoir de CIC les chiffres de 2012 concernant les entrées de travailleurs de métier spécialisés que nous représentons. Le nombre s'élève à 6 900, la plupart étant des travailleurs hautement qualifiés que nous représentons. Et ce nombre est encore plus bas que celui de 2008.

Le secteur de la construction compte environ 1,3 million de travailleurs. Les 6 900 personnes viennent principalement des États-Unis. Ce sont essentiellement des soudeurs, des monteurs de structure en fer et des monteurs de conduites de vapeur. Ce n'est pas étonnant, car nous avons de graves pénuries de ce genre de travailleurs.

Je vous remercie de cette possibilité de prendre la parole.

**Le président :** Merci beaucoup.

Monsieur Lavoie, aimeriez-vous ajouter quelque chose à ce sujet?

**M. Lavoie :** Oui, et je peux être bref.

Je vous remercie de m'accueillir ici. Nos membres appuient pleinement l'objectif déclaré par le gouvernement, à savoir que les entreprises au Canada devraient recruter des Canadiens d'abord, dans la mesure du possible, et qu'aucun abus du Programme des travailleurs étrangers temporaires ne sera toléré. Des sondages auprès de nos membres révèlent que le recrutement de travailleurs étrangers est le dernier recours pour les entreprises et ce, en raison de l'incertitude des procédés, du temps qu'il faut pour obtenir les travailleurs appropriés, des ressources requises et du coût global de la démarche. De fait, cela peut coûter à une entreprise jusqu'à 10 000 \$ pour traiter la demande d'un travailleur étranger temporaire et jusqu'à six mois pour amener un travailleur dans le pays. Cependant, nous estimons aussi que le programme est crucial pour aider la croissance économique canadienne et qu'il est possible de l'améliorer de sorte qu'il réponde aux besoins de l'industrie, du gouvernement et des employés.

Recruter des travailleurs canadiens n'est pas toujours possible. Un récent sondage mené par le Conseil canadien de mutation d'employés révèle que seuls deux Canadiens sur 10 seraient disposés à aller travailler dans une autre province, même si on leur offre une augmentation salariale de 10 p. 100 et le remboursement de tous leurs frais de déplacement. C'est la

workers within Canada. Also, many of the jobs are not in the major urban centres where people want to move or are positions that are not attractive to Canadians.

More specifically on the budget, it should not be a surprise to anyone that we are strong supporters of the Canada Jobs Grant that was introduced in the budget. In our last three budget submissions we strongly recommended that the government introduce a tax credit to support training of new hires and to increase the skills levels of existing employees.

While we are working with the government to make appropriate improvements to the program, we are concerned about the manner in which user fees will be managed for labour market opinions under Bill C-60. Division 9 of Part 3 of the bill states that the fees to be charged for LMOs will be exempt from the User Fees Act. While I have not received confirmation from officials, I presume that this means the government will not consult stakeholders on the level of the fees. They are not bound to ensure that service standards are tied to the fees. There will be no impact assessment, no tabling or publication of proposed new fee structures, et cetera. CME and industry as a whole have generally agreed that it is reasonable to pay user fees, but not under these conditions.

The User Fees Act was established specifically because of the abuse of user fees by government departments and agencies as a way to increase revenues to cover costs rather than finding more efficient ways to deliver services or working with industry to establish effective user fees.

This clause sets a bad precedent, in our view, and we strongly recommend that the fees charged for labour market opinions not be exempt from the User Fees Act.

I welcome questions.

**The Chair:** I am glad you mentioned that user fee exemption. We will talk more about that.

**Karl Flecker, National Director of Anti-Racism and Human Rights Department, Canadian Labour Congress:** The Canadian Labour Congress is an umbrella organization representing 52 affiliates over 130 labour councils and over 3 million workers across all sectors across the country. Thank you for the opportunity to give a bit of input on their behalf.

Although I am pleased to be here, I must express our disappointment with the cross-Canada consultation process that the government put in place regarding the reforms. What we have witnessed are hastily put together sessions that have ignored or

réalité à laquelle l'industrie canadienne est confrontée. La mobilité de la main-d'œuvre est limitée, de même que l'offre de travailleurs qualifiés au Canada. En outre, de nombreux emplois ne se trouvent pas dans de grands centres urbains où les gens veulent aller, ou ne sont pas des emplois qui attirent des Canadiens.

En ce qui concerne plus précisément le budget, cela ne surprendra personne que nous appuyions fortement la subvention canadienne pour l'emploi qui a été introduite dans le budget. Nos trois dernières soumissions prébudgétaires recommandaient fortement que le gouvernement crée un crédit d'impôt visant à appuyer la formation de nouvelles recrues et à augmenter le niveau des compétences des employés existants.

Bien que nous appuyions les efforts du gouvernement visant à apporter des améliorations appropriées au programme, nous nous inquiétons de la manière dont les frais d'utilisation seront gérés pour les avis relatifs au marché du travail au titre du projet de loi C-60. La section 9 de la partie 3 déclare que la Loi sur les frais d'utilisation ne s'appliquera pas aux frais imposés aux AMT. Bien que je n'aie pas encore reçu confirmation des représentants officiels, je suppose que cela signifie que le gouvernement ne consultera pas les intéressés au sujet du montant des frais. Ils ne sont pas tenus de s'assurer que des normes de service sont liées aux frais. Il n'y aura pas d'évaluation des répercussions, ni de dépôt ou de publication des nouvelles structures de frais, et cetera. MEC et l'industrie dans son ensemble acceptent, en général, qu'il est raisonnable de payer des frais d'utilisation, mais pas dans ces conditions.

La Loi sur les frais d'utilisation a été créée particulièrement en raison de l'abus des frais d'utilisation que font les ministères et organismes gouvernementaux qui s'en servent comme moyen de créer des revenus supplémentaires pour défrayer des coûts plutôt que de trouver des moyens plus efficaces d'offrir les services, ou de travailler avec l'industrie pour établir des frais d'utilisation raisonnables.

À notre avis, cette disposition constitue un triste précédent, et nous recommandons fortement que les frais imposés pour les avis relatifs au marché du travail ne soient pas exemptés de la Loi sur les frais d'utilisation.

Je répondrai aux questions avec plaisir.

**Le président :** Je suis heureux que vous ayez mentionné l'exemption des frais d'utilisation. Nous en parlerons davantage.

**Karl Flecker, directeur national, Service des droits de la personne et de la lutte contre le racisme, Congrès du travail du Canada :** Le Congrès du travail du Canada est l'organisation qui chapeaute 52 organismes, plus de 130 conseils syndicaux et plus de 3 millions de travailleurs dans tous les secteurs du pays. Je vous remercie en leur nom de cette occasion de présenter notre apport.

Bien que je sois heureux d'être ici, je dois dire que je suis déçu du processus de consultation pancanadien que le gouvernement a mené au sujet des réformes. Ce fut des séances mises sur pied à la hâte qui ont ignoré ou restreint les critiques et les propositions de

limited labour's critique and policy remedies. We have seen last-minute invitations to a very select list of stakeholders that has been skewed significantly toward employers and industry associations. We have seen extremely short RSVP deadlines and limited space to address complex policy issues.

Before coming here I ran down the list of the consultations in St. John's, Calgary, Regina, Vancouver and Halifax. There were two labour voices; all the others were industry associations or employer groups.

I appreciate getting this invitation from the clerk last night at 5:30. I was glad I opened my email at 4:30 a.m. this morning and was able to redo my schedule.

We have to do better. Canada's Temporary Foreign Worker Program is broken. The program has grown to epic proportions in a very short time frame, and it has no meaningful oversight or authentic measures to hold employers, labour brokers or immigration consultants accountable for abuses. The program has the potential to act as a wage suppression tool, and it can displace members of the national workforce.

This is a binder of 33,000 employers who received a positive labour market opinion between June 1, 2010, and June 13, 2012. This is a 90-page document listing thousands of employers who were successful in securing an accelerated labour market opinion for high-skilled migrant workers. Yet, many of the employers in this document operate fast food restaurants, gas stations and convenience stores. There are 112 Tim Hortons franchises alone in here. Most people would recognize that these are generally low-skill jobs. This is unfortunate, and it speaks in part to what is broken.

Let me get to the user fees. The CLC supports measures that impose user fees on employers, brokers and immigration consultants who are seeking access to the TFWP. HRSDC spends approximately \$35.5 million per year processing LMO applications, or \$342 per LMO application.

Minister Kenney said at the end of April that putting in place user and privilege fees is intended to serve as a financial disincentive for some employers who have been returning to this program and in some cases addictively.

The CLC urges this government to establish fee levels that will accomplish that policy objective. However, seeking a user fee exemption would, I understand, allow the government to set whatever fee it chooses. The fee must be set at a level that it cannot be treated simply as a nominal cost of doing business.

remèdes que la main-d'œuvre a exprimées à l'égard des politiques. Ce fut des invitations de dernière minute adressées à une liste d'intéressés très restreinte qui a penché considérablement en faveur des employeurs et des associations sectorielles. Ce fut des délais de réponse extrêmement courts et un nombre limité de places pour des questions stratégiques complexes.

Avant de venir, j'ai parcouru rapidement la liste des consultations à St. John's, Calgary, Regina, Vancouver et Halifax. Il y avait deux voix représentant la main-d'œuvre; toutes les autres étaient des associations sectorielles ou des groupes d'employeurs.

J'ai apprécié recevoir cette invitation du greffier hier soir à 17 h 30. J'ai été chanceux d'ouvrir mon courriel à 4 h 30 ce matin et de pouvoir refaire mon horaire.

Nous devons faire mieux. Le Programme des travailleurs étrangers temporaires est défectueux. Ce programme a pris des proportions épiques en un laps de temps très court et il n'est doté d'aucune mesure significative de surveillance ou d'authenticité visant à responsabiliser les employeurs, les recruteurs de main-d'œuvre ou les consultants en immigration sur le plan des abus. Ce programme a le potentiel de servir d'outil de suppression de la rémunération, et il a le potentiel de faire supplanter des membres de la main-d'œuvre canadienne.

Cette reliure énumère 33 000 employeurs qui ont reçu une réponse positive à un avis relatif au marché du travail entre le 1<sup>er</sup> juin 2010 et le 13 juin 2012. C'est un document de 90 pages énumérant des milliers d'employeurs qui ont réussi à obtenir un avis relatif au marché du travail accéléré pour des travailleurs migrants hautement qualifiés. Et pourtant, bon nombre des employeurs cités dans ce document exploitent des restaurants-minute, des stations-service et des dépanneurs. Tim Horton a, à lui seul, 112 franchises mentionnées ici. La plupart des gens admettraient que ce sont là en général des emplois moins qualifiés. C'est malheureux, et c'est une preuve, en partie, de ce qui est défectueux.

Passons maintenant aux frais d'utilisation. Le CTC appuie les mesures qui imposent des frais d'utilisation aux employeurs, aux recruteurs et aux consultants en immigration qui veulent accéder au PTET. RHDC consacre environ 35,5 millions de dollars par année au traitement des demandes d'AMT, ou 342 \$ par demande d'AMT.

Le ministre Kenney a déclaré à la fin du mois d'avril que la mise en place de frais d'utilisation et d'avantages facturés vise à servir de dissuasif financier pour certains employeurs qui ont eu recours à ce programme de façon répétitive et, dans certains cas, intensément.

Le CTC enjoint le gouvernement d'établir des niveaux de frais qui permettront l'atteinte de l'objectif stratégique. Cependant, le fait de permettre l'exemption des frais d'utilisation, si je comprends bien, permettrait au gouvernement d'établir les niveaux de frais qu'il veut. Le montant des frais doit être suffisamment élevé pour qu'il ne soit pas traité simplement comme un inconvénient minime du coût des affaires.

We argue there is a human replenishment cost that must be considered. Employers benefit from the training, skills and abilities that other nation states have invested in their workers who migrate here to work temporarily in Canada. Creating financial incentives that better utilize members of our national workforce can be achieved by applying privilege fees that account for the human replenishment costs of what other nations lose.

Establishing user and privilege fees must also consider mechanisms that will ensure that they will not be downloaded on to the migrant workers. On the point of suspension of LMOs and revoking of work permits, there are some disingenuous employers out there, there are some unscrupulous labour brokers, and there are even some shoddy immigration consultants who are profiting from Canada's Temporary Foreign Worker Program. Let us go after them. That is a good policy move.

What measures are being offered to protect the migrant worker who, through no fault of her own, did not lie in her application? She is not the person who is charging illegal or excessive fees. What happens to the worker who took out the loan and agreed to travel to Halifax from her home in Thailand to work in a fish plant only to discover that her employment contract was fraudulently constructed?

Pulling LMO and work permits can hurt migrant workers unfairly. However, taking the time to verify if a labour or skills shortage is genuine, that an employer is reputable, that genuine efforts have been made to recruit from the over 1 million Canadians unemployed, or the over 3 million underemployed, takes rigor. You cannot do it in 10 days.

Kindly consider policy measures that will penalize those who are abusing the program, not those who are trying to improve their lot in life.

**The Chair:** Mr. Flecker, thank you very much. Colleagues, we have 12 minutes. We have agreed we will go to five minutes to four o'clock. That will give us 25 minutes to get over to the vote. Let us start with questions.

*[Translation]*

**Senator Hervieux-Payette:** Can you confirm what you just said? How could Tim Horton's hire foreign workers when Mr. Lavoie is telling us that it takes six months and costs \$10,000 to get one?

I am trying to understand where the profit is in hiring a foreign worker when, at the end of the day, they work at minimum wage. I am trying to put all the pieces together.

**Mr. Lavoie:** In our sector, we are often talking about skilled workers. In the aerospace industry, as we were discussing earlier, we are often talking about design engineers, and things like that. Companies will often have to hire an agent to recruit in other

Il faut tenir compte du coût de reconstitution des ressources humaines. Les employeurs bénéficient des investissements des autres pays au chapitre de la formation, des compétences et des capacités des gens qui viennent travailler temporairement au Canada. La création d'encouragements financiers pour une meilleure utilisation des membres de notre main-d'œuvre nationale peut prendre la forme de droits d'accès qui tiennent compte des coûts de reconstitution des ressources humaines que les autres nations ont formées.

L'établissement de frais d'utilisation et d'avantages facturés doit aussi tenir compte des mécanismes permettant de s'assurer qu'ils ne seront pas transmis aux travailleurs migrants. En ce qui concerne la suspension des AMT et le retrait de permis de travail, il y a certains employeurs de mauvaise foi, certains recruteurs de main-d'œuvre sans scrupule et même certains consultants en immigration dont le travail est douteux qui profitent du Programme des travailleurs étrangers temporaires du Canada. Poursuivons-les. C'est une bonne stratégie.

Quelles mesures a-t-on prévues pour protéger la travailleuse migrante qui, sans l'avoir voulu, n'a pas menti dans sa demande? Ce n'est pas la personne qui impose des frais illégaux ou excessifs. Qu'arrive-t-il à la travailleuse qui a fait un emprunt et a accepté de voyager de la Thaïlande à Halifax pour travailler dans une installation de traitement du poisson, et découvrir que son contrat d'emploi est un faux?

Retirer les AMT et les permis de travail pourrait nuire injustement aux travailleurs migrants. Cependant, prendre le temps de vérifier si un manque de main-d'œuvre ou de compétences est authentique, si un employeur est fiable et si des efforts réels ont été faits pour recruter à partir du million de Canadiens sans emploi ou des trois millions de sous-employés, tout cela exige de la rigueur. C'est impossible à faire en 10 jours.

Nous vous prions d'envisager des mesures stratégiques qui pénaliseront ceux qui font un abus du programme, et non pas ceux qui tentent d'améliorer leur vie.

**Le président :** Monsieur Flecker, merci beaucoup. Chers collègues, nous avons 12 minutes. Nous avons convenu d'aller jusqu'à cinq minutes avant quatre heures. Cela nous donne 25 minutes pour nous rendre au vote. Commençons les questions.

*[Français]*

**La sénatrice Hervieux-Payette :** Me confirmez-vous ce que vous venez de dire? Comment Tim Horton pourrait-il embaucher des travailleurs étrangers alors que M. Lavoie nous dit qu'il faut six mois pour en avoir un et que cela coûte 10 000 \$?

J'essaie de comprendre la rentabilité d'engager un travailleur étranger alors qu'en fin de compte, ces travailleurs travaillent au salaire minimum. J'essaie de mettre les morceaux en place.

**M. Lavoie :** Dans notre secteur, on parle souvent de travailleurs qualifiés. Dans le secteur aéronautique, on en parlait tantôt, on parle souvent d'ingénieurs en design, des choses comme ça. Souvent, la compagnie va devoir engager un

countries, often developing countries whose culture we are not familiar with. At that stage, we are talking about families, not just one person. With less-qualified workers, the process may well be much quicker.

**Senator Hervieux-Payette:** My question is for all the witnesses. The amount we are talking about does not seem to be fully determined. The minister is so flexible that the amount is not the same for everyone. Do you pay different amounts, to the department, I mean, to go ahead with the application? Is the cost the same for all the workers, regardless of their skill level?

**Mr. Lavoie:** I was talking about all the related expenses.

**Senator Hervieux-Payette:** I am talking strictly about the amount it costs the department to process the application. I was told that the department charges a fee, which often far exceeds the department's expenses. It became a way of raising money for the department. It does not happen all the time, of course.

**Mr. Lavoie:** Not in that industry.

[English]

**Senator Hervieux-Payette:** Mr. Smillie, is the fee structure the same for every foreign worker?

**Mr. Smillie:** My understanding from the construction sector is that in our universe an employer has to provide transportation and lodging for the full duration of the contract of employment. I would not be able to comment on the retail sector or the low-skill stuff. Mr. Flecker is more experienced in that realm. Our employers that use the program put out big bucks to bring people from across the world.

In our negotiations with companies, and when we sign collective agreements, we are trying to get similar benefits for Canadians to have them travel from New Brunswick or from Newfoundland. Let us talk about travel benefits for Canadians as well.

I would not be able to speak to the other sectors.

**Senator Hervieux-Payette:** I know there is a cost. For me, it is a cost. A fee is what the government is charging to process the application.

**Mr. Smillie:** Right now they are not charging any fee to employers to go apply for an LMO. It is carte blanche open to employers to go do it. However, it is obviously taking up government resources to do it.

Mr. Lavoie and I can fight about the fee structure. We think user pay is a fair way to go.

agent pour faire du recrutement dans d'autres pays, souvent des pays émergents où on connaît mal la culture. On parle de famille à ce moment-là, pas seulement une personne. Si ce sont des travailleurs moins qualifiés, cela va peut-être beaucoup plus vite.

**La sénatrice Hervieux-Payette :** Ma question s'adresse à tous les témoins. Le montant dont on parle ne semble pas être très arrêté. Il y a tellement de flexibilité chez le ministre, ce n'est pas le même montant pour tout le monde. Est-ce qu'on paie différents montants — je parle au ministère — pour procéder à la demande? Est-ce un coût uniforme pour tous les travailleurs quel que soit leurs compétences?

**M. Lavoie :** Dans mon cas, je parlais de toutes les dépenses associées.

**La sénatrice Hervieux-Payette :** Je parle strictement de ce qu'il en coûte au ministère pour procéder à une demande. On me dit qu'il y a un montant facturé par le ministère. Souvent, cela dépasse de beaucoup la dépense du ministère. Cela devenait un moyen de financement du ministère. On n'est pas tous là-dessus, on s'entend.

**M. Lavoie :** Pas dans ce secteur-là.

[Traduction]

**La sénatrice Hervieux-Payette :** Monsieur Smillie, la structure des frais est-elle la même pour tous les travailleurs étrangers?

**M. Smillie :** J'ai cru comprendre du secteur de la construction que dans notre univers, un employeur doit fournir le transport et l'hébergement pour toute la durée du contrat d'emploi. Je ne saurais dire ce qu'il en est dans le secteur de la vente au détail ou des travailleurs peu qualifiés. M. Flecker a davantage d'expérience dans ce domaine. Dans notre secteur, les employeurs qui utilisent le programme paient beaucoup d'argent pour amener des gens d'ailleurs dans le monde.

Dans nos négociations avec les entreprises, quand nous signons des conventions collectives, nous essayons d'obtenir les mêmes avantages pour les Canadiens quand il faut les faire venir du Nouveau-Brunswick ou de Terre-Neuve. Parlons d'avantages de voyage pour les Canadiens également.

Je ne pourrais pas me prononcer sur les autres secteurs.

**La sénatrice Hervieux-Payette :** Je sais qu'il y a des coûts. Pour moi c'est un coût. « Frais » désigne ce que le gouvernement exige pour traiter la demande.

**M. Smillie :** À l'heure actuelle, il n'impose pas à l'employeur des frais de demande d'AMT. Les employeurs ont carte blanche pour cela. Cependant, cela coûte manifestement au gouvernement des ressources pour le faire.

M. Lavoie et moi-même pouvons ne pas être d'accord quant à la structure des frais. Nous croyons que la formule des frais d'utilisation est une formule équitable.

**Senator Hervieux-Payette:** Do not you think that if we charge \$900 for a Visa for people who want to immigrate here, we should charge maybe not \$900, but at least \$450 for each one? You have to have a security check and make sure the person who is coming is capable of filling the position.

**Mr. Smillie:** I want to make a distinction. We would not be in favour of that fee being downloaded to the worker. We think it would be fair for the employer who is actually the legal entity. I want to be clear.

**Senator Hervieux-Payette:** Me, too.

**Mr. Smillie:** Set a fee that is fair and is transparent and is the same for everyone. I do not think any of our employers or their companies that they work for would object to that.

**The Chair:** Mr. Smillie, are you aware that this bill — and this was not previously the situation; it was not previously exempted — brings in an exemption for the user fee?

**Mr. Smillie:** I will assume that they will set something different than what the User Fees Act sets out. Maybe it will be higher.

**The Chair:** The User Fees Act was well thought out by parliamentarians to avoid an indirect tax. Just the costs could be covered. This exempts that.

**Mr. Smillie:** Okay.

**The Chair:** We are saying trust us, we will come up with our own little plan.

**Mr. Flecker:** Just a couple of things. I met this morning with a delegation from the Singaporean government here to learn about our Temporary Foreign Worker Program. We have taken a close look at their fee structure for brokers. Theirs is just under \$1,000 to be able to apply to the program. They specifically set a high factor so that it will actually encourage legitimate applications.

How do you make money on this particular program? The volume of low-wage workers or low-skill occupations that filled temporary work permits has skyrocketed in a short time. The way to make cash off this is like the case in Regina, Saskatchewan, where the employer, a former RCMP officer, owns the franchise and brings in workers from Mexico, pays them minimum wage, provides them with accommodation and then puts six workers in his basement at \$600 a head. It is a good moneymaker.

Another file on my case is a labour broker in India who says we have a shortage of stonecutters in India, a tremendous shortage. For the measly price of \$600 per head you can get your LMO processed. There are no shortages of stonecutters in Canada, but it is a good way to make money.

**La sénatrice Hervieux-Payette :** Ne pensez-vous pas que si nous imposons un droit de 900 \$ par visa aux personnes qui veulent immigrer, nous devrions imposer, peut-être pas 900 \$, mais au moins 450 \$, pour chaque AMT? Il faut procéder à une vérification de sécurité et s'assurer que la personne qui vient est capable d'assumer les fonctions du poste.

**M. Smillie :** J'aimerais faire une distinction. Nous ne serions pas d'accord que les frais soient transmis aux travailleurs. Nous croyons qu'il serait équitable que l'employeur, qui est l'entité juridique, les assume. Je tiens à être clair.

**La sénatrice Hervieux-Payette :** Moi aussi.

**M. Smillie :** Établissez un droit qui est équitable et transparent, ainsi que le même pour tout le monde. Je doute que nos employeurs et les entreprises pour lesquelles ils travaillent s'y opposent.

**Le président :** Monsieur Smillie, êtes-vous conscient du fait que ce projet de loi prévoit une exemption pour les frais d'utilisation, ce qui n'était pas le cas précédemment? Ils n'étaient pas précédemment exemptés.

**M. Smillie :** Je suppose que les frais seront autres que ceux autorisés par la Loi sur les frais d'utilisation. Ils seront peut-être plus élevés.

**Le président :** Les parlementaires ont bien pensé la Loi sur les frais d'utilisation afin d'éviter une imposition indirecte. Seuls les coûts seront couverts. Or, ceci en permet l'exemption.

**M. Smillie :** Bon.

**Le président :** Nous disons faites-nous confiance, nous produirons notre propre petit plan.

**M. Flecker :** Une ou deux autres choses encore. J'ai rencontré ce matin une délégation du gouvernement singapourien venue ici s'informer de notre Programme des travailleurs étrangers temporaires. Nous avons regardé de près leur structure tarifaire pour les recruteurs. La leur s'élève à un peu moins de 1 000 \$ pour la demande de participation au programme. Ils ont sciemment établi des frais élevés afin d'encourager les demandes légitimes.

Comment fait-on de l'argent dans le cadre de ce programme particulier? Le nombre des travailleurs peu qualifiés qui ont obtenu des permis de travail temporaire est rapidement monté en flèche. Pour faire de l'argent là-dessus, il faut procéder comme dans le cas de Regina, en Saskatchewan, où un employeur, un ancien officier de la GRC, propriétaire de la franchise, a fait venir des travailleurs du Mexique, leur paie le salaire minimal, leur fournit le logement puis met six travailleurs dans son sous-sol à 600 \$ chacun. Voilà une belle façon de faire de l'argent.

J'ai aussi dans mes dossiers le cas d'un recruteur de main-d'œuvre en Inde qui dit là-bas que nous avons une pénurie de tailleurs de pierres, une très grande pénurie. Pour le maigre prix de 600 \$ par personne, vous pouvez obtenir votre AMT. Il n'y a aucune pénurie de tailleurs de pierres au Canada, mais c'est un bon moyen de faire de l'argent.



A company in Windsor, Ontario, that I have on tape has admitted that they bank workers under phony LMO applications in the hope they will win a contract and then they charge the worker for the fee for processing it.

There are some great opportunities here to extend your income before actually having to pay any wages. What we see through my office, before coming here, was yet another case that came before me. It is quite common.

**Senator Ringuette:** Mr. Flecker, you just reasserted my engagement to oversee this program. This is probably just a plaster where maybe there is a need for a major surgery.

Mr. Smillie, how do you check the credentials?

**Mr. Smillie:** In Canada, credentials are handled by the provinces. For example, a worker from Chicago, say, presents his or her credentials to the Government of Alberta or other receiving province. They make an assessment of that worker's competencies compared to Canadians' competencies in that jurisdiction; and a decision is made. It is a complicated system in Canada because we have two different sets of credentials. We have credentials that are licensed, as in you have to have a licence to be an electrician; and there are voluntary credentials, as a bricklayer would have.

It is not difficult in the voluntary trades because there is nothing to compare a voluntary trade to. It is difficult in the certified world because you could blow something up if you do not have the right credentials.

**Senator Ringuette:** Absolutely.

**Mr. Smillie:** We have not done a good job. Maybe we could do a better job of comparing Canadian credentials to those in other countries.

Only four or five other countries in the world have an apprenticeship or credentialing system like Canada has. I have been pitching to HRSDC for a long time our need for a comprehensive worldwide grid that can say a steamfitter from the UK is good in this province and this province but not in that province. We are still not there. When we go to the U.S., it is even more complicated. Some states do not issue licences or credentials for anything. The steamfitter from Chicago may have been a steamfitter for 32 years, but that is all he or she has. Sometimes the credentialing in the U.S. goes right down to the municipal level. It is complex.

Canada needs to get the credentialing thing right when we are looking at other countries' workers. It is arduous, long and boring, but you could blow something up.

**Senator Ringuette:** I am reading about the fact that there are many fake resumes, so that is why I ask the question.

**The Chair:** Get your question on the record if you could.

Une société à Windsor, en Ontario, a admis — ce que j'ai sur enregistrement — qu'elle accumule des travailleurs au moyen de fausses demandes d'AMT dans l'espoir d'obtenir un contrat, et elle fait payer aux travailleurs les droits de traitement.

Il y a ici de nombreuses possibilités d'augmenter votre revenu avant d'avoir à payer réellement des salaires. Nous avons vu, à mon bureau, avant que je ne vienne ici, un autre cas de ce genre. C'est assez courant.

**La sénatrice Ringuette :** Monsieur Flecker, vous venez de renforcer ma détermination de surveiller ce programme. C'est peut-être un petit pansement là où une grande opération s'impose.

Monsieur Smillie, comment vérifiez-vous les titres de compétences?

**M. Smillie :** Au Canada, les titres de compétences relèvent des provinces. Par exemple, un travailleur de Chicago présente ses titres de compétences au gouvernement de l'Alberta ou à une autre province. Ce gouvernement peut évaluer les titres de compétences du travailleur par comparaison aux titres de compétences des Canadiens dans son territoire; ensuite, il prend une décision. C'est un système compliqué au Canada parce que nous avons deux séries de titres de compétences. Nous avons les licences, comme une licence d'électricien, et nous avons les titres de compétences volontaires, comme ceux des maçons.

Ce n'est pas difficile dans les métiers volontaires, parce qu'on ne peut comparer les métiers volontaires à rien. C'est plus difficile dans le monde des licences, parce que si vous n'avez pas les bons titres de compétences, vous pouvez causer une explosion.

**La sénatrice Ringuette :** Tout à fait.

**M. Smillie :** Nous n'avons pas bien fait les choses. Nous aurions pu faire mieux en comparant les titres de compétences à ceux d'autres pays.

Seuls quatre ou cinq pays au monde ont un système d'apprentissage ou de titres de compétences comme celui du Canada. Voilà bien longtemps que j'essaie de convaincre RHDCC que nous avons besoin d'une grille exhaustive mondiale qui peut dire qu'un monteur de conduites de vapeur du Royaume-Uni peut travailler dans une province et pas dans une autre. Mais nous n'en sommes pas encore là. Quand on va aux États-Unis, c'est encore plus compliqué. Certains États n'émettent pas de licences ou de titres de compétences pour quoi que ce soit. Le monteur de conduites de vapeur de Chicago peut avoir exercé son métier pendant 32 ans, mais c'est tous les antécédents dont il peut se prévaloir. Aux États-Unis les titres de compétences descendent même parfois jusqu'au niveau municipal. C'est complexe.

Le Canada se doit de vérifier les titres de compétences quand il s'agit des travailleurs d'autres pays. C'est laborieux, long et ennuyeux, mais les risques de faire sauter quelque chose sont réels.

**La sénatrice Ringuette :** J'ai lu qu'il y avait de nombreux faux curriculums vitæ, et c'est pourquoi j'ai posé la question.

**Le président :** Citez la question pour le procès-verbal, si vous le pouvez.

**Senator Ringuette:** I understand that all three of you recognize the need for temporary foreign workers. The word is exactly that: “temporary.” I foresee in the trade industry that you would need a nine-month or ten-month temporary visa, not a four-year renewable visa. The current aggregate is anything between 800 and 900 foreign workers on temporary foreign visas in Canada. We have a major problem. I recognize that there is some new stuff in this bill, but by golly, we cannot continue this way.

**The Chair:** If you could think about that comment, we will be in touch with you to see if we can arrange another time. Unfortunately, we never know about these votes in the Senate chamber, and our first duty is to be there for votes; and we have one in 25 minutes.

I will have to call an end to this session. I would like to thank Mr. Smillie, Mr. Lavoie and Mr. Flecker for being here. There are important issues we would like to pursue. We will be in touch to see what can be worked out.

(The committee adjourned.)

---

OTTAWA, Wednesday, June 5, 2013

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 2 p.m., for a public hearing, to study the subject-matter of Bill C-60, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 21, 2013 and other measures.

**Senator Joseph A. Day** (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

**The Chair:** Honourable senators, the Standing Senate Committee on National Finance is meeting today at 2 p.m. to study Bill C-60, an Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 21<sup>st</sup>, 2013 and other measures.

[*English*]

Honourable senators, this is our ninth meeting on the subject matter of Bill C-60. This afternoon we will be looking at Part 3, Division 1, clauses 62 to 103, beginning at page 43, which deals with amendments to customs tariffs.

From the Canadian Federation of Agriculture, we welcome Mr. Ron Bonnett, President; from the Canadian Meat Council, we welcome James Laws, Executive Director; and from the Retail Council of Canada, we welcome Karen Proud, who has helped us previously. She is Vice-President, Federal Government Relations.

**La sénatrice Ringuette :** Je crois comprendre que vous reconnaissez tous trois le besoin des travailleurs étrangers temporaires. Le mot magique est exactement cela, « temporaires ». Je vois dans l'industrie des métiers que vous pourriez avoir besoin d'un visa temporaire de neuf ou 10 mois, et non pas d'un visa de quatre ans renouvelable. Le nombre total actuel de travailleurs étrangers temporaires au Canada se situe entre 800 et 900. Nous avons un gros problème. Il est vrai qu'il y a du nouveau dans ce projet de loi, mais sapristi, nous ne pouvons pas continuer ainsi.

**Le président :** Nous vous prions de réfléchir à ce commentaire et nous communiquerons avec vous pour voir si nous pouvons nous rencontrer plus tard. Malheureusement, nous ne savons jamais quand nous devons voter au Sénat, et notre devoir premier est d'être présents pour le vote; et nous avons un vote dans 25 minutes.

Je dois donc mettre fin à cette séance. J'aimerais remercier M. Smillie, M. Lavoie et M. Flecker de leur présence. Il y a d'importantes questions que nous aimerions continuer à examiner. Nous entrerons en rapport avec vous pour voir ce qui peut être organisé.

(La séance est levée.)

---

OTTAWA, le mardi 5 juin 2013

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 14 heures, en séance publique, pour étudier la teneur du projet de loi C-60, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 21 mars 2013 et mettant en oeuvre d'autres mesures.

**Le sénateur Joseph A. Day** (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

**Le président :** Honorables sénateurs, le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui à 14 heures pour étudier la teneur du projet de loi C-60, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 21 mars 2013 et mettant en oeuvre d'autres mesures.

[*Traduction*]

Mesdames et messieurs les sénateurs, il s'agit de notre neuvième séance portant sur le projet de loi C-60. Cet après-midi, nous examinerons la partie 3, section 1, articles 62 à 103, qui commence à la page 43, et qui concerne les modifications apportées aux tarifs douaniers.

Nous avons avec nous M. Ron Bonnett, président de la Fédération canadienne de l'agriculture; nous accueillons M. James Laws, directeur général du Conseil des viandes du Canada; et nous accueillons Mme Karen Proud du Conseil canadien du commerce de détail qui nous a déjà aidés

Finally, we welcome Mr. Mike Moffatt, an Economist and Assistant Professor at the Richard Ivey School of Business at Western University. Thank you all for being here.

Perhaps we could start with Mr. Laws and work our way across that way, if that works for you all. We normally ask you for a brief presentation to describe your interest in being here, and particularly your position with respect to the bill we are dealing with. I will call on each of you for brief introductory remarks, and then we will get into a question-and-answer discussion period.

You have the floor, sir.

**James Laws, Executive Director, Canadian Meat Council:** Good afternoon. The Canadian Meat Council is based here in Ottawa. The meat processing industry is the largest component of Canada's food processing sector, with annual revenues valued at over \$24 billion and with a total employment of almost 70,000 people. Canada's meat processing industry adds value to the live animals born and raised on Canadian farms, provides a critical market outlet, and supports the viability of thousands of livestock farmers.

I am pleased to provide very brief comments on Bill C-60. We have been asked to comment specifically on Part 3, Division 1, clauses 62 to 103.

Canada's meat industry supports the government's proposal to extend the General Preferential Tariff and Least Developed Country Tariff, established in 1974. Division 1, clauses 62 and 63 of Part 3 amend the Customs Tariff to extend for 10 and a half years, until December 31, 2024, provisions relating to Canada's preferential tariff treatments for developing and least-developed countries. Canada should do this because preferential tariffs are intended to increase the export earnings and promote the economic development of developing and least-developed countries.

However, we have no comments on clauses 64 to 103 of Division 1, which reduce the rates of duty under tariff treatments in respect of a number of items related to baby clothing and certain sports and athletic equipment imported into Canada on or after April 1, 2013.

Although not included in Bill C-60, we suspect that you may wish to know our comments on the Government of Canada's notice in *Canada Gazette* Part 1 of December 22, 2012, regarding proposed amendments to Canada's General Preferential Tariff. We support the government's intention to modify the list of beneficiary countries and withdraw from General Preferential

auparavant. Elle est vice-présidente, Relations fédérales gouvernementales au sein de son organisation. Enfin, nous accueillons M. Mike Moffatt, économiste et professeur adjoint à la Richard Ivey School of Business de l'Université Western. Merci à tous de votre présence.

Nous pourrions peut-être commencer par M. Laws et aller dans ce sens si cela convient à tout le monde. Nous vous demandons habituellement de nous faire un bref exposé afin de décrire l'intérêt de votre présence ici, et plus particulièrement votre opinion sur le projet de loi dont nous sommes saisis. J'inviterai chacun d'entre vous à faire une brève déclaration préliminaire avant de passer à une période de questions-réponses.

Vous avez la parole, monsieur.

**James Laws, directeur général, Conseil des viandes du Canada :** Bonjour. L'administration centrale du Conseil des viandes du Canada se trouve ici, à Ottawa. L'industrie de la transformation de la viande est l'élément le plus important du secteur de la transformation alimentaire au Canada, et représente des recettes évaluées à plus de 24 milliards de dollars ainsi que près de 70 000 emplois. Le secteur de la transformation de la viande du Canada ajoute de la valeur aux animaux vivants nés et élevés dans les fermes canadiennes, offre un débouché essentiel sur le marché, et contribue à la viabilité de milliers d'éleveurs de bétail.

Je suis ravi de vous faire part de mes brèves observations concernant le projet de loi C-60. On nous a demandé de centrer nos observations plus précisément sur la partie 3, section 1, articles 62 à 103.

L'industrie canadienne de la viande appuie la proposition du gouvernement de prolonger le Tarif de préférence général et le Tarif des pays les moins développés établi en 1974. La section 1, et les articles 62 et 63 de la partie 3 modifient les tarifs douaniers afin de prolonger de 10 ans et demi, à savoir jusqu'au 31 décembre 2024, les dispositions concernant le traitement tarifaire préférentiel du Canada pour les pays en développement et les pays les moins développés. C'est une voie dans laquelle doit s'engager le Canada, car les tarifs préférentiels visent à accroître les recettes issues des exportations et à promouvoir le développement économique des pays en développement et des pays les moins développés.

Cependant, nous n'avons pas d'observations à formuler sur les articles 64 à 103 de la section 1, qui visent à réduire les taux de droits de douane dans le cadre des traitements tarifaires pour un certain nombre de biens dans le domaine des vêtements pour bébés et de certains équipements sportifs et athlétiques importés au Canada à partir du 1<sup>er</sup> avril 2013.

Bien que cela ne fasse pas partie du projet de loi C-60, nous pensons que vous aimeriez peut-être savoir ce que nous pensons de l'avis du gouvernement du Canada publié dans la *Gazette du Canada*, partie 1, du 22 décembre 2012, en ce qui a trait aux modifications proposées au Tarif de préférence général du Canada. Nous appuyons l'intention du gouvernement de

Tariff eligibility on July 1, 2014, the 72 countries that have achieved positive shifts in income levels and trade competitiveness.

The government will modify the list of beneficiary countries by withdrawing from General Preferential Tariff treatment countries that are classified for two consecutive years as high-income or upper-middle-income economies according to the latest World Bank income classifications and, second, have a share of world exports that is equal to or greater than 1 per cent for two consecutive years according to the latest World Trade Organization trade statistics.

We understand that the government plans to reassess the remaining countries every two years, and that is a good thing.

We fully support the Government of Canada in its efforts to eliminate tariffs by opening more markets to our goods, especially Canadian meat products, and by diversifying our trade with more reciprocal trade agreements, such as the Canada-EU Comprehensive and Economic Trade Agreement and the Trans-Pacific Partnership agreement. We believe that there will be no significant effect on meat, specifically, from the changes of countries that will lose their General Preferential Tariff eligibility.

As far as pork meat is concerned, Canada already offers complete duty-free access to all countries of the world. As for beef, Canada currently has a large 76,500-tonne duty-free tariff rate quota, along with duty-free access for unlimited quantities for countries with which Canada has a free trade agreement, such as Mexico and the United States.

Canadian import tariffs then jump to 26.5 per cent on beef imported from other countries. The only other countries eligible for duty-free access to Canada for beef are those classified as "least developed," and it appears to us that those countries do not export beef to Canada.

As for poultry products, Canada has very large import duties of 238 per cent on imported chicken and 154.5 per cent on imported turkey. Countries classified under the General Preferential Tariff list receive no preferential access to Canada's protected poultry industry.

Thank you very much. It would be my pleasure to respond to your questions.

**The Chair:** Thank you, Mr. Laws. Mr. Bonnett, please go ahead.

**Ron Bonnett, President, Canadian Federation of Agriculture:** Thank you for the invitation to appear before your Finance Committee and to provide comments on Bill C-60 in relation to proposed changes to the Customs Tariff.

modifier la liste des pays bénéficiaires et de retirer de la liste d'admissibilité au Tarif de préférence général, le 1<sup>er</sup> juillet 2014, les 72 pays qui ont vu leurs recettes ainsi que leur compétitivité s'accroître.

Le gouvernement modifiera la liste des pays bénéficiaires en retirant de la liste d'admissibilité au Tarif de préférence général les pays qui ont été classés deux années consécutives comme des économies à revenu élevé ou à revenu moyen selon la dernière classification du revenu de la Banque mondiale et, deuxièmement, qui représentent une part des exportations mondiales égale ou supérieure à 1 p. 100 pendant deux années consécutives selon les dernières statistiques du commerce de l'Organisation mondiale du commerce.

Nous croyons comprendre que le gouvernement prévoit réévaluer les pays restants tous les deux ans, et c'est une excellente chose.

Nous appuyons sans réserve le gouvernement du Canada dans ses efforts visant à éliminer les tarifs en ouvrant un plus grand nombre de marchés à nos produits, particulièrement les produits de viande canadiens, et en diversifiant nos échanges au moyen d'accords commerciaux réciproques, comme l'accord économique et commercial global entre l'Union européenne et le Canada et le Partenariat transpacifique. À notre avis, la perte, pour certains pays, de leur admissibilité au régime de préférence tarifaire généralisé n'entraînera pas d'effets marquants sur la viande.

Pour ce qui est de la viande de porc du Canada, elle est déjà accessible au monde entier sans droits de douane. Pour le bœuf, le Canada a déjà un contingent tarifaire de 76 500 tonnes en franchise de droits, ainsi que l'accès en franchise de quantités illimitées pour les pays avec lesquels le Canada a conclu un accord de libre-échange, comme le Mexique et les États-Unis.

Les droits canadiens à l'importation ont grimpé à 26,5 p. 100 pour le bœuf importé d'autres pays. Les seuls autres pays pouvant exporter leur bœuf au Canada en franchise de droits sont ceux qui sont classés comme étant les pays les « moins développés », et il nous semble que les pays de cette catégorie n'exportent pas de bœuf au Canada.

En ce qui concerne la volaille, les droits d'importation au Canada sont de 238 p. 100 sur le poulet et de 154,5 p. 100 sur la dinde. Les pays admissibles au Tarif de préférence général n'ont pas d'accès privilégié à l'industrie de la volaille du Canada, qui est protégée.

Je vous remercie. Je répondrai volontiers à vos questions.

**Le président :** Merci, monsieur Laws. Monsieur Bonnett, vous avez la parole.

**Ron Bonnett, président, Fédération canadienne de l'agriculture :** Je vous remercie de m'avoir invité à comparaître devant le Comité des finances pour parler du projet de loi C-60 et des changements qu'il propose aux tarifs douaniers.

I am the president of the Canadian Federation of Agriculture, and I am also a beef farmer from Bruce Mines, Ontario, which is near Sault Ste. Marie, for those of you who do not know.

The Canadian Federation of Agriculture is Canada's largest farm organization, representing provincial general farm organizations as well as national and interprovincial commodity organizations from every province, with over 200,000 Canadian farmers and farm families represented. This also represents a large portion of the GDP in Canada.

I previously presented CFA's general views on Bill C-60 before the House of Commons Finance Committee in May and made the following points. We support the \$165 million investment to Genome Canada and the \$20 million to the Nature Conservancy of Canada. We support a Canada-first labour policy, and the Temporary Foreign Worker Program should contribute to this by facilitating permanent residency for skilled agricultural labourers. Changes to the program should minimize labour market opinion delays for sectors with labour shortages and firms with track records of ongoing extensive domestic recruitment efforts. Industry labour task forces should be adequately consulted in developing cost-recovery fees and implementing other changes.

Today I will restrict my comments specifically to the removal of Brazil, Argentina, India, China and Russia from the list of General Preferential Tariff eligible countries.

The CFA is supportive of this change conceptually, but would like to make sure that the proposed changes do not negatively affect agricultural producers in Canada. The General Preferential Tariff was established in 1974 and offers lower than normal tariff rates for imports from developing countries. The GPT, and similar programs in the G7 and other developed countries, aim to promote economic growth in developing countries. The program has worked. Brazil, Argentina, India, China and Russia are now among the world's largest agricultural producers, with each of these countries leading world exporters of many commodities.

For example, China ranks first in the world and India second in cereal production. Brazil is the largest exporter of poultry globally, while Argentina ships the most beef in the world.

Argentina, Brazil and Russia compete aggressively against Canada on the world market for a range of agricultural commodities such as beef, wheat and soybeans, and are well-positioned to meet growing world food requirements. Argentina and Brazil already have an established presence in Canada,

Je suis le président de la Fédération canadienne de l'agriculture et aussi éleveur de bovins à Bruce Mines, en Ontario, près de Sault Ste. Marie pour ceux qui ne le savent pas.

La Fédération canadienne de l'agriculture est la plus importante organisation agricole du Canada et représente les organisations agricoles générales des provinces, mais aussi des organisations nationales et interprovinciales de produits agricoles de toutes les provinces. Nous représentons ainsi plus de 200 000 agriculteurs et familles agricoles du Canada, qui produisent une grande partie du PIB du Canada.

En mai, j'ai exposé au Comité des finances de la Chambre des communes la perspective générale de notre fédération sur le projet de loi C-60, et voici ce que je lui ai dit. Nous sommes en faveur de l'investissement de 165 millions de dollars dans Génome Canada et de 20 millions de dollars dans Conservation de la nature Canada. Nous appuyons une politique canadienne axée en premier lieu sur la main-d'œuvre, et le Programme des travailleurs étrangers temporaires devrait y contribuer en facilitant l'obtention de la résidence permanente pour les ouvriers agricoles qualifiés. Les modifications au programme devraient réduire au minimum les délais d'obtention d'avis sur le marché du travail pour les secteurs souffrant d'une pénurie de main-d'œuvre et les entreprises qui auront déjà tout fait pour recruter du personnel à l'échelle nationale. Il conviendrait de consulter adéquatement les groupes de travail industries-syndicats en vue de l'élaboration de barèmes de droits de recouvrement des coûts et de la mise en œuvre d'autres changements.

Mes observations, aujourd'hui, se limiteront principalement à l'élimination du Tarif de préférence général pour les pays auparavant admissibles comme le Brésil, l'Argentine, l'Inde, la Chine et la Russie.

A priori, la FCA appuie ce changement, mais elle aimerait être sûre que les changements proposés n'ont pas d'effets négatifs sur les producteurs agricoles du Canada. Le Tarif de préférence général a été établi en 1974 pour permettre aux pays en développement de payer des droits inférieurs à la norme pour exporter leurs produits au Canada. Ce régime tarifaire, et des programmes similaires du G7 et d'autres pays développés visent à favoriser la croissance économique des pays en développement. Le programme a porté fruit. Ainsi, le Brésil, l'Argentine, l'Inde, la Chine et la Russie figurent maintenant au nombre des plus grands producteurs agricoles du monde, chacun d'eux étant en tête des exportateurs mondiaux de nombreux produits.

Ainsi, la Chine se classe en première place, et l'Inde en seconde, parmi les producteurs de céréales. Le Brésil est le plus important exportateur de volaille à l'échelle mondiale, tandis que l'Argentine détient ce titre pour le bœuf.

L'Argentine, le Brésil et la Russie font une concurrence acharnée au Canada sur le marché mondial au plan de produits agricoles comme le bœuf, le blé et le soja, et sont bien placés pour répondre aux besoins alimentaires croissants dans le monde. L'Argentine et le Brésil se sont déjà fait une place sur le marché

exporting \$1.2 billion in agriculture and agricultural products to Canada in 2011. In comparison, Canada sold only \$77 million to their respective markets.

Each of these countries' agricultural industries have expanded and matured at incredible rates over the last 20 to 30 years. This is either to meet the significant increases in food demand as incomes increase throughout their population, as in the case of India and China, or in the case of Brazil and Argentina, in response to specific government policies designed to use their respective agricultural industries as catalysts for overall economic growth.

On the other hand, Canadian producers rely on some of these countries for their input supplies. As an example, in the case of generic crop protection products, they are often imported from several of these countries. Increased tariffs on these products could make Canadian farmers less competitive.

It must be remembered that the new higher tariffs generated by removing the GPT treatment for these countries would be superseded by any tariff concessions that Canada may offer in bilateral or regional trade agreements with these countries. Furthermore, in implementing the changes of the General Preferential Tariff, the government should be systematic in selecting which tariff lines to increase to ensure Canadian agriculture remains competitive.

To summarize, the Canadian Federation of Agriculture generally supports the government's proposal to amend Canada's General Preferential Tariff regime, particularly the removal of Brazil, Argentina, India, China and Russia from the list of GPT-eligible countries as each of these countries has well-developed agriculture industries that directly compete with Canadian products in many international markets.

However, the government should also be selective in increasing tariffs to ensure that Canadian farmers remain on a competitive footing with these countries.

I would be pleased to take any questions you may have.

**The Chair:** Thank you, Mr. Bonnett. We appreciate your comments. I am sure there will be follow-up questions in due course. First we will hear from Mr. Moffatt.

**Mike Moffatt, Economist, as an individual:** My name is Mike Moffatt and I hold the rank of assistant professor.

**The Chair:** Point of order?

**Senator Hervieux-Payette:** When you speak, we do not have the text in front of us. Very often we have the text and we follow with you. I will try to remember what you say and have an interaction with you, if you could slowing down, speak more slowly. In my case, you do not speak my mother tongue and it is difficult for me to listen in French and then try to intervene afterwards.

**The Chair:** In defence of our witnesses, they each provided us with text, but we did not have an opportunity to have it translated. You are reading from prepared text. We have the text

canadien, où ils ont exporté pour 1,2 milliard de dollars de produits agricoles en 2011. À titre de comparaison, le Canada n'a vendu que pour 77 millions de dollars à leurs marchés respectifs.

L'industrie agricole, dans chacun de ces pays, a mûri et s'est développée à une cadence éclair depuis 20 ou 30 ans. En Inde et en Chine, ce phénomène est attribuable à la forte hausse de besoins de produits alimentaires consécutive à l'augmentation des revenus de la population. Dans le cas du Brésil et de l'Argentine, il a été la conséquence politique publique visant à faire des industries agricoles les catalyseurs de la croissance économique globale.

D'autre part, les producteurs canadiens ont besoin des intrants que fournissent certains de ces pays. Par exemple, les produits génériques de protection des cultures sont souvent importés de certains de ces pays. L'augmentation des tarifs de ces produits pourrait voir des répercussions négatives sur la compétitivité des agriculteurs canadiens.

Il ne faut pas oublier que l'augmentation des tarifs qui découlent de l'élimination du Tarif de préférence général pour ces pays serait neutralisée par les concessions tarifaires que ferait le Canada dans les accords commerciaux bilatéraux ou régionaux conclus avec ces pays. De plus, s'il doit modifier le Tarif de préférence général, le gouvernement devrait judicieusement choisir les lignes tarifaires qu'il devra augmenter afin que le secteur agricole du Canada puisse rester compétitif.

En résumé, la Fédération canadienne de l'agriculture appuie de façon générale la proposition du gouvernement de modifier le Tarif de préférence général, et particulièrement l'élimination du Brésil, de l'Argentine, de l'Inde, de la Chine et de la Russie de la liste des pays admissibles à ce tarif, puisque leurs secteurs agricoles sont bien développés et font directement concurrence aux produits canadiens sur de nombreux marchés internationaux.

Le gouvernement devrait toutefois faire un choix judicieux des tarifs qu'il augmentera afin de préserver la position concurrentielle des agriculteurs du Canada face à ces pays.

Je répondrai volontiers à vos questions.

**Le président :** Merci, monsieur Bonnett pour ces commentaires. Je suis sûr que nous aurons des questions à vous poser, mais nous laissons d'abord la parole à M. Moffatt.

**Mike Moffatt, économiste, à titre personnel :** Je m'appelle Mike Moffatt et je suis professeur adjoint.

**Le président :** Un rappel au Règlement?

**La sénatrice Hervieux-Payette :** Nous n'avons pas le texte de votre intervention. Souvent, quand nous avons le texte, nous pouvons vous suivre. J'essaierai de me souvenir de vos propos et d'avoir des échanges avec vous, si vous voulez bien lire plus lentement. Dans mon cas, vous ne parlez pas ma langue maternelle et il m'est difficile d'écouter l'interprétation en français en vue de pouvoir intervenir plus tard.

**Le président :** Je dois dire, à la défense de nos témoins qui nous ont tous fourni leurs textes, mais nous n'avons pas eu le temps de le faire traduire. Vous lisez un texte qui a été préparé. Nous avons

in one language, but we do not circulate it unless we have it in both languages. That is just a function of such short notice we have had to invite you here.

Thank you very much. If you could heed the honourable senator's comment and read a little more slowly, that would be appreciated.

**Mr. Moffatt:** Absolutely. I should put the coffee away.

My name is Mike Moffatt and I hold the rank of assistant professor in the Business, Economics and Public Policy group at the Richard Ivey School of Business. I am representing myself today because the Richard Ivey School of Business holds no position on tariff changes. I would like to thank the committee for inviting me.

I am here to discuss the elimination of tariffs on baby clothes and sporting equipment as given in Part 3, Division 1, clauses 62 through 103 of Bill C-60. I am in full support of these tariff reductions.

These changes will help alleviate the Canada-U.S. price gap that was the basis of the fine report issued by this committee. This price gap is important for two reasons. The first is that higher retail prices lower the well-being of Canadian consumers. The second is that the price gap leads to higher levels of cross-border shopping, causing a hollowing out of the Canadian retail sector, particularly when those price differences are due to Canadian retailers having higher costs than their American counterparts. Reducing tariffs addresses both of these issues.

In particular, I am a supporter of the list of products that are receiving tariff reductions. The tariff elimination on baby clothes is a particularly progressive measure, as these make up a larger portion of spending for lower-income households. As an amateur athlete and the father of a two-year-old, I am delighted by these reductions on a personal level as well. I am hopeful these changes will lead to future tariff reductions on items such as athletic apparel and running shoes.

I understand the effects of these changes will be monitored closely to see who receives the benefits of these tariff reductions. Since my testimony will be etched into the permanent record, this seems like a fine time to offer my predictions. The direct beneficiary of any tariff changes is the importer, as they are the ones required by law to pay those tariffs. However, part or all of these savings may be passed along upstream to foreign manufacturers or downstream to retailers and consumers. In theory, foreign manufacturers could benefit from these tariff reductions as follows: If you reduce the tariff on baseball helmets and the demand increases, that could raise the price of those helmets, causing the foreign manufacturer to benefit.

le texte dans une langue, mais nous le distribuons seulement si nous l'avons dans les deux langues. C'est la conséquence du court préavis que nous vous avons donné quand nous vous avons invités.

Merci beaucoup. Si vous voulez bien tenir compte du commentaire de l'honorable sénatrice et lire un peu plus lentement votre déclaration, ce serait apprécié.

**M. Moffatt :** Bien sûr. Je devrais renoncer au café.

Je m'appelle Mike Moffatt et je suis professeur adjoint au sein du groupe Affaires, économie et politique publique à la Richard Ivey School of Business. Je m'exprime aujourd'hui à titre personnel parce que l'école où j'enseigne ne défend aucune position en ce qui concerne les changements de tarifs. Je tiens à remercier le comité de m'avoir invité.

Je suis venu parler de l'élimination des tarifs sur les vêtements pour bébés et les équipements sportifs, proposée dans la partie 3, section 1, articles 62 à 103 du projet de loi C-60. J'appuie sans réserve ces réductions des tarifs.

Ces changements contribueront à resserrer l'écart de prix entre le Canada et les États-Unis qui a fait l'objet de l'excellent rapport qu'a déposé votre comité. Cet écart de prix est d'importance, pour deux raisons, la première étant que les prix au détail plus élevés influent négativement sur le bien-être des consommateurs canadiens. La deuxième, c'est que l'écart de prix stimule le magasinage transfrontalier, ce qui prive le secteur du détail du Canada, surtout quand les écarts de prix sont attribuables au fait que les détaillants canadiens doivent assumer des coûts plus élevés que ceux de leurs homologues américains. La réduction des tarifs règle donc ces deux problèmes.

J'appuie particulièrement la liste des produits visés par cette réduction des tarifs. L'élimination des tarifs sur les vêtements pour bébés est une mesure particulièrement progressiste, car ces vêtements constituent une dépense importante pour les ménages à faible revenu. En ma qualité d'athlète amateur et de père d'un enfant de deux ans, je suis moi-même ravi par ces réductions. J'espère que ces changements seront les précurseurs d'autres réductions tarifaires sur d'autres articles, comme l'équipement sportif et les chaussures de course.

Je crois comprendre que ces changements feront l'objet d'un suivi étroit afin de déterminer qui bénéficiera des réductions tarifaires. Puisque mon témoignage sera inscrit au compte rendu, le moment me semble idéal pour faire part de mes prévisions. L'importateur bénéficiera directement des changements tarifaires puisque c'est lui qui, de par la loi, doit payer ces tarifs. D'autres, néanmoins, pourront profiter en partie de ces économies, notamment, en amont, les fabricants étrangers ou, en aval, les détaillants et les consommateurs. En principe, les fabricants étrangers pourraient profiter de ces réductions comme suit : si on réduit le tarif sur les casques de baseball et la demande augmente, cela pourrait faire augmenter le prix des casques, ce qui bénéficie aux fabricants étrangers.

This seems highly unlikely in the context of the Bill C-60 changes. On a global scale, the Canadian market is simply too small to cause those kinds of changes. Many of these products are manufactured in China, and Canada makes up only 2.4 per cent of the Chinese export market. Historical evidence shows it is quite difficult to pass a burden of tariffs along to foreign countries, so I see no reason why our experience here should be any different.

Canadian entities will be the beneficiaries of these tariff reductions, but the major question will be which Canadian entities will benefit. Will it be the importer, retailer or consumer? Since large retailers are often their own importers, I will focus on the question of retailers versus consumers.

We can think of a tariff basically as a sales tax, although one hidden from the consumer. The best evidence we have on the economic incidence of sales taxes comes from a 1999 study by Belsey and Rosen. They find that after an adjustment period, changes in sales taxes are fully passed along to consumers. In some cases they find that the shifting is often greater than one to one, a phenomenon that was also discussed in the Senate report.

What ultimately determines how much will be passed along to consumers is the level of competition in the retail sector. Items such as hockey helmets and baby clothes are sold at a variety of competing retailers, so expect savings to be fully or nearly fully passed along to consumers and prices to be adjusted over one or two sales cycles. For more esoteric items such as baseball pitching machines and cricket bats, the market is less competitive, so retailers may be able to retain a significant portion of those savings. We cannot forget, however, that much of the competition faced by Canadian retailers in border regions comes from cross-border shopping, so this makes the retail market even more competitive than it may appear.

My only concerns about the recent tariff proposals deal with a Budget 2013 item not in Bill C-60. The changes to the General Preferential Tariff system and the associated \$350 million per year tariff increase more than undo the benefits of the reductions on baby clothes and sporting equipment. While I fully agree with the government that the system needs modernizing so that countries such as China and South Korea do not receive preferential treatment, there are other ways of doing so that do not raise tariffs.

Finally, I believe that the concerns that retailers may use the tariff reductions to increase their profits are somewhat misplaced. With high retail vacancies in southwestern Ontario and an

Ce scénario semble très improbable, dans le contexte des amendements que propose le projet de loi C-60. À l'échelle mondiale, le marché canadien est tout simplement trop modeste pour entraîner ce genre de changements. Bien de ces produits sont fabriqués en Chine, et le Canada ne compte que pour 2,4 p. 100 du marché de l'exportation de la Chine. L'histoire montre qu'il est très difficile de faire porter le fardeau des tarifs aux pays étrangers, alors je ne vois pas pourquoi il en serait autrement ici.

Des entités canadiennes profiteront de ces réductions des tarifs, mais la grande question est de savoir qui : les importateurs, les détaillants ou les consommateurs? Puisque les grands détaillants, bien souvent, sont leurs propres exportateurs, je vais me concentrer sur la question des détaillants en regard des consommateurs.

On peut considérer le tarif, en fait, comme une taxe de vente que paie le consommateur sans le savoir. Les meilleures preuves que nous avons de l'incidence économique des taxes de vente nous viennent d'une étude menée en 1999 par Belsey et Rosen. Ils ont constaté qu'après une période d'ajustement, les modifications des taxes de vente sont intégralement transmises aux consommateurs, bien souvent à un taux supérieur, un phénomène dont il est d'ailleurs aussi question dans le rapport du Sénat.

En fin de compte, ce qui détermine la part de l'augmentation que devront assumer les consommateurs, c'est le niveau de compétition dans le secteur de détail. Les articles comme les casques de hockey et les vêtements pour bébés sont vendus par divers détaillants concurrents, alors on peut s'attendre à ce que les économies soient intégralement ou presque intégralement transmises aux consommateurs et à ce que les prix soient ajustés au cours d'un ou deux cycles de vente. Pour les articles plus ésoériques comme les lance-balles automatiques pour le baseball et les battes de cricket, comme le marché est moins compétitif les détaillants pourraient garder pour eux une part plus importante des économies réalisées. Il ne faut toutefois pas oublier que la concurrence à laquelle font face les détaillants canadiens des régions frontalières est issue du magasinage transfrontalier, ce qui fait que le marché au détail est encore plus concurrentiel qu'il ne le semble.

Ma seule inquiétude, au sujet de la proposition récente portant sur les tarifs, vient d'un article du budget de 2013 et non pas du projet de loi C-60. Les changements au Tarif de préférence général et l'augmentation conséquente de 350 millions de dollars des tarifs font plus que neutraliser les avantages des réductions sur les vêtements pour bébés et les équipements sportifs. Bien que je convienne pleinement avec le gouvernement que le système doit être modernisé afin que les pays comme la Chine et la Corée du Sud ne jouissent plus d'un traitement préférentiel, il peut être modernisé autrement qu'en augmentant les tarifs.

Pour terminer, je ne pense pas que les craintes engendrées par la possibilité que les détaillants utilisent les réductions de tarifs pour accroître leurs profits soient justifiées. Compte tenu du taux



unemployment rate of 9.6 per cent in Windsor, Ontario, a stronger and more profitable retail sector should be desired, not feared.

Thank you for your time.

**The Chair:** Thank you, Mr. Moffatt. Ms. Proud, you have the final say.

**Karen Proud, Vice President, Federal Government Relations, Retail Council of Canada:** Thank you. It is a pleasure to be before this committee again.

Retail is the largest employer in Canada, providing jobs for more than 2 million Canadians. As the Retail Council, we represent more than 45,000 storefronts in Canada. This year, the Retail Council of Canada is celebrating our fiftieth anniversary as the voice of retail. Those celebrations are currently under way in our annual store conference being held today in Toronto.

I would like to start by thanking this committee for the thoughtful work you did on your study of the reasons for the price differences between Canada and the United States. Were it not for your work in this area and your recommendations related to product tariffs, I might be sitting here today with a very different position.

That said, while we are grateful to the minister and his officials for eliminating the tariffs on baby clothes and sporting equipment, we look at this as just a pilot project. We believe it is a first step in a much broader exercise to address all outdated and unnecessary tariffs, and we are committed to working with the government to demonstrate that when tariffs are eliminated, consumers will benefit.

With regard to the bill itself, RCC does have some recommendations for additions to the list of eliminated tariffs that were presented in the bill. We feel there are some areas, especially in products in the category around sporting equipment, where some products were missed. This morning, I provided the clerk with a copy of the list of tariffs that we feel were omitted in the bill with the hope that it has been shared, and I see it has already. I thank the clerk for that. This is where the RCC would ask that those omitted tariffs be added to the bill. As mentioned, we believe this to be just a first step in addressing the tariff issue.

The minister has indicated a willingness to look at further tariff elimination. When I appeared two weeks ago at the House of Commons Finance Committee, I suggested that they take on the task for the review of the tariffs. My suggestion seemed to go over like a lead balloon, so I will make the same request of this committee.

élevé de vacance dans le secteur du détail du sud-ouest de l'Ontario et du taux de chômage de 9,6 p. 100 à Windsor, en Ontario, il y aurait lieu de souhaiter, et non de craindre un secteur du détail plus rentable.

Je vous remercie.

**Le président :** Merci, monsieur Moffatt. Pour conclure, nous avons Mme Proud.

**Karen Proud, vice-présidente, Relations fédérales gouvernementales, Conseil canadien du commerce de détail :** Je vous remercie. C'est un plaisir pour moi que de revenir témoigner devant votre comité.

Le secteur du détail est le plus important employeur au Canada, puisqu'il emploie plus de 2 millions de Canadiens. Le Conseil canadien du commerce de détail représente plus de 45 000 commerces au Canada. Cette année, le conseil célèbre son 50<sup>e</sup> anniversaire en qualité de porte-parole du secteur du détail. Cet événement est souligné aujourd'hui dans le cadre de notre conférence annuelle, à Toronto.

Je tiens tout d'abord à remercier le comité pour l'examen attentif qu'il a fait de ce qui motive les différences de prix entre le Canada et les États-Unis. Si ce n'était de votre travail dans le domaine et de vos recommandations relativement au tarif sur les produits, je défendrais très probablement aujourd'hui un point de vue très différent.

Cela étant dit, bien que nous soyons reconnaissants au ministre et à ses fonctionnaires d'avoir éliminé les tarifs sur les vêtements pour bébés et les équipements sportifs, nous n'y voyons qu'un projet pilote. Nous estimons que ce n'est qu'une première étape d'une démarche beaucoup plus vaste pour corriger un régime tarifaire désuet et inutile, et nous sommes déterminés à travailler avec le gouvernement et à démontrer que l'élimination des tarifs est avantageuse pour les consommateurs.

En ce qui concerne le projet de loi lui-même, notre conseil voudrait recommander l'ajout de certains produits à la liste de ceux pour lesquels le projet de loi propose d'éliminer les tarifs. Nous estimons que certains produits y manquent, particulièrement du côté des équipements sportifs. Ce matin, j'ai remis à la greffière une copie de la liste des tarifs qui, à notre avis, ont été omis dans ce projet de loi, dans l'espoir qu'elle serait distribuée, et je vois qu'elle l'a déjà été. J'en remercie la greffière. Le moment est donc opportun pour le Conseil canadien de commerce de détail de demander qu'ils soient ajoutés au projet de loi. Comme je l'ai déjà dit, pour nous, ce n'est qu'une première étape en vue du règlement de la question du tarif.

Le ministre s'est dit prêt à envisager l'élimination d'autres tarifs. Lorsque j'ai comparu il y a deux semaines devant le Comité des finances de la Chambre des communes, je lui ai suggéré de faire un examen des tarifs. Comme ma suggestion a semblé avoir peu d'effet, j'aimerais la faire à nouveau à ce comité-ci.

We actually feel it would be a fairly simple exercise to go through the 1,400 pages of the existing Canadian *Customs Tariff* 2013 to basically look line by line at each of those tariff lines to determine whether there is any domestic production of those products in Canada. If not there is not, the simple answer to RCC and our members is that those tariffs should be eliminated.

If this were to happen, RCC's concerns with the second aspect of the bill that I want to talk about — the proposed review of the General Preferential Tariff — would be greatly, if not completely, eliminated.

I will speak just a few words on the General Preferential Tariff. We understand the government's policy intent behind this review, but we do have some concerns with the implementation, the scope and the potential negative effect on consumers.

To address the concern, we have asked the government for four things. We have asked for more time. We were grateful that the government extended its proposed timeline from June 2014 to January 2015, but we still need more time. Retailers go through very complex negotiations with their international suppliers, and in order to find other sources for quality product, they need more time. We have asked for a minimum of two years.

We have asked for some specific product exemptions, especially in areas where these products are necessities to Canadians and where other sources are difficult to find. We have given examples, like that of canned tuna, where the sources for that will be eliminated from the GPT list. That represents significant protein for Canadian consumers.

We have asked that the rules of origin for products sourced from least-developed countries be changed to minimize the impact of these changes on those products, or at least to allow for a longer phased-in approach.

Finally, we have asked that subsequent reviews of the GPT, currently planned for every two years, be done on a 10-year cycle to allow some certainty for our members in sourcing products and entering into contracts. Just imagine if you were not sure that, after two years, the people you contracted with would still be able to give you the same price. We feel that a 10-year review cycle would give our members the certainty they need in order to do business internationally.

With that, I would like to thank the committee for allowing me to raise these issues, and I look forward to any questions you might have.

**The Chair:** Ms. Proud, thank you very much, and thank you for helping us with developing our report on the price gap. We spoke to the minister when he was before us in relation to this bill, and he indicated he would be continuing to work with the Retail Council of Canada. We asked if we could share in that, and he

Il serait, d'après nous, assez simple de faire un examen des 1 400 pages de la Loi sur les douanes de 2013 pour en extraire, ligne par ligne, les lignes tarifaires et déterminer si les articles visés sont produits au Canada. Dans la négative, de l'avis de notre conseil et de nos membres, ces tarifs devraient être éliminés.

Si cela se faisait, le deuxième sujet de préoccupations de notre conseil, dont je veux vous parler — l'examen proposé du Tarif de préférence général — serait largement, voire entièrement, éliminé.

J'aimerais dire quelques mots sur le Tarif de préférence général. Nous comprenons l'objectif stratégique que vise le gouvernement avec cet examen, mais nous nous inquiétons quelque peu de son exécution, de sa portée et des effets négatifs qu'il pourrait avoir sur les consommateurs.

Pour pallier à ces craintes, nous avons demandé quatre choses au gouvernement. Nous avons demandé plus de temps. Nous sommes reconnaissants au gouvernement d'avoir reporté l'échéance de juin 2014 à janvier 2015, mais il nous faut encore plus de temps. Les détaillants mènent des négociations très complexes avec leurs fournisseurs étrangers, et ils ont besoin de plus de temps pour trouver d'autres sources de produits de qualité. Nous avons demandé au moins deux ans.

Nous avons aussi demandé des exonérations sur des produits spécifiques, particulièrement des produits nécessaires aux Canadiens dont il est difficile de trouver d'autres sources. Nous avons donné des exemples, comme celui du thon en conserve, dont les sources seront éliminées de la liste du TPG. Ce produit était une importante source de protéines pour le consommateur canadien.

Nous avons demandé que les règles d'origine pour les produits en provenance des pays les moins développés soient modifiées pour réduire au minimum l'incidence de ces changements sur ces produits, ou à tout le moins pour permettre leur mise en œuvre sur un plus long laps de temps.

Enfin, nous avons demandé que les examens ultérieurs du TPG, qui, pour l'instant sont prévus tous les deux ans, soient faits sur un cycle de 10 ans afin que nos membres puissent avoir quelque assurance d'obtention de produits et conclure des contrats. Imaginez n'être pas sûr qu'après deux ans, les gens avec qui vous avez un contrat puissent encore vous offrir leurs produits au même prix. Selon nous, un cycle d'examen tous les 10 ans donnerait à nos membres la certitude dont ils ont besoin pour leurs transactions avec l'étranger.

Là-dessus, je tiens à remercier le comité de m'avoir permis de soulever ces questions et je suis impatiente de pouvoir répondre à vos questions.

**Le président :** Nous vous remercions, madame Proud, de contribuer à l'élaboration de notre rapport sur l'écart de prix. Nous avons parlé au ministre quand il a comparu devant nous pour parler du projet de loi, et il nous a dit compter continuer de travailler avec le Conseil canadien du commerce de détail. Nous

agreed that we could. That is to determine and trace whether the reduction in tariffs actually gets passed on to the ultimate consumer, and we had hoped it would. We look forward to working with you there. The broader scope you suggested will be taken under consideration. Thank you very much for that.

I will ask one point of clarification before I go to my list of senators who have indicated an interest in participating. Regarding the implementation date, you are talking about changes to the General Preferential Tariff and those nations that we have talked about here that would no longer be part of the General Preferential Tariff — that implementation would not happen now because of discussions you have had with the government until January 2015. Is that correct?

**Ms. Proud:** January 1, 2015, is what the minister has now announced, yes.

**The Chair:** How does that relate to the elimination of tariffs on children's clothing and athletic equipment?

**Ms. Proud:** It relates to tariffs in general, but the elimination of tariffs on baby clothes and sporting equipment are product-specific eliminations; we would like to see that expanded to cover all products. However, the General Preferential Tariff is a review of the country's eligibility for preferential tariff treatment, and when certain countries are removed from that list, the tariffs are likely to go up on products being sourced from them.

**The Chair:** Is it your understanding that the same date is the implementation date for the product-specific ones that would be eliminated from any tariff?

**Ms. Proud:** The product-specific date has already come and gone; that was in April.

**The Chair:** That was my understanding as well. I just wanted to get it on the record. There are two different things we are talking about here.

**Ms. Proud:** Yes.

**The Chair:** The public is interested in the elimination of tariffs, in part as a result of your submissions to our committee, our committee's report and the government acting on that.

**Ms. Proud:** Absolutely, and we are now engaged with the Department of Finance Canada on tracking the results of that elimination, which took place in April.

**The Chair:** We will look forward to working with you in that regard. Thank you very much, and thank you for the list of tariffs that you have provided to us. That has been circulated in both official languages to everyone.

We will now go to questions.

lui avons demandé si nous pouvions vous le dire, et il a été d'accord. Il s'agit de déterminer si la réduction de tarifs sera transmise aux consommateurs en bout de ligne, comme nous l'espérons. Nous sommes impatients de travailler à nouveau avec vous. Nous réfléchissons à l'élargissement que vous proposez de la portée de notre étude. Merci.

J'aimerais d'abord demander une précision, avant de passer à la liste des sénateurs qui ont indiqué vouloir participer. Au sujet de la date de mise en œuvre, vous parlez de changements au Tarif de préférence général et des pays dont nous avons parlé qui ne bénéficieraient plus de ce tarif. À la suite de vos discussions avec le gouvernement, ce changement n'entrerait en vigueur qu'en janvier 2015. Est-ce bien cela?

**Mme Proud :** Le 1<sup>er</sup> janvier 2015, d'après ce qu'a annoncé le ministre.

**Le président :** En quoi est-ce que cela touche l'élimination de tarifs sur les vêtements pour bébés et les équipements sportifs?

**Mme Proud :** Cela touche les tarifs en général, mais l'élimination de tarifs sur les vêtements pour bébés et les équipements sportifs vise des produits précis; nous aimerions qu'elle touche tous les produits. Cependant, l'examen du Tarif de préférence général porte sur l'admissibilité de certains pays au traitement tarifaire préférentiel, et lorsque des pays seront supprimés de la liste, il est probable que les tarifs perçus sur les produits que nous importons de ces pays augmenteront.

**Le président :** Selon vous, est-ce à la même date qu'entrera en vigueur l'élimination du tarif sur les produits spécifiques et de tout autre tarif?

**Mme Proud :** La date d'entrée en vigueur pour les produits spécifiques est déjà dépassée; c'était en avril.

**Le président :** C'est bien ce que j'avais compris. Je voulais que ce soit au compte rendu. Il s'agit bien de deux choses différentes.

**Mme Proud :** Oui.

**Le président :** Le public s'intéresse à l'élimination des tarifs, en partie en conséquence de vos témoignages devant notre comité, du rapport de notre comité et des mesures qu'a prises le gouvernement.

**Mme Proud :** Absolument, et nous collaborons avec le ministère des Finances pour faire le suivi des conséquences de cette élimination survenue en avril.

**Le président :** Nous sommes impatients de travailler avec vous dans ce dossier. Merci beaucoup, et merci aussi pour la liste des tarifs que vous nous avez fournie. Elle a été distribuée à tout le monde dans les deux langues officielles.

Nous allons maintenant passer aux questions.

**Senator Eaton:** Mr. Bonnett and Mr. Laws, talking about agriculture, what about reciprocity? We are hearing a lot about free trade deals — the EU, Korea, Japan and potentially India and China down the pike. Do they treat us the same way we treat them, or will they?

**Mr. Laws:** I can start with that. Certainly, we hope that will be the case under the Canada-EU free trade agreement. We hope we will be able to get good access to Europe for pork and beef products; we do want that. We have tariffs on beef that they are interested in seeing eliminated, and so do they. Therefore, we have something to trade in that regard, and we hope that will be the case.

Canada is also currently in discussions with Japan. That is of great interest to us in that we have very good exports of pork to Japan, and we would like to see their tariffs reduced for our pork, as well as for our beef.

**Senator Eaton:** What about Brazil and China?

**Mr. Laws:** Brazil and China are a different situation. There are some issues that remain to be resolved with regard to animal diseases, et cetera, that are being worked on. We certainly know that they are a major competitor of ours in the world. For our products, we do not see Brazil as much of an opportunity, but for China we do.

**Senator Eaton:** Is it our regulatory system or is it the fact that some of our beef has hormones? Let us specifically talk about Brazil or China, if you could.

**Mr. Laws:** China has some requirements that we are constantly trying to meet. They also like to come and approve each individual plant. We are in discussion with the Chinese to approve all of Canada's plants to ship to China. That is important to us. They do not approve some feed additives that some farmers use to encourage growth that nevertheless do have an international residue limit that we meet in Canada. We are always trying to get them to refer to Codex standards to improve trade. We have very good trade with Japan, and they are a demanding customer. We hope to have a similar relationship with China because it is a huge opportunity.

**Mr. Bonnett:** You mentioned the whole issue of how we are treated compared to our competitors. I think tariffs are one aspect of the whole issue of competitiveness. Sometimes we get focused on the tariffs, but there are a number of other issues. Non-tariff and regulatory barriers are increasingly becoming an issue of concern. We still have issues with some countries —

**Senator Eaton:** On our side or theirs?

**La sénatrice Eaton :** Monsieur Bonnett et monsieur Laws, puisqu'on parle d'agriculture, qu'en est-il de la réciprocité? On entend beaucoup parler d'accords de libre-échange — l'Union européenne, la Corée, le Japon et peut-être même bientôt l'Inde et la Chine. Est-ce que ces pays nous traitent ou nous traiteront comme nous les traitons?

**M. Laws :** Je peux répondre le premier. Nous l'espérons certainement dans le cas de l'accord de libre-échange avec l'Union européenne. Nous espérons pouvoir ouvrir l'accès à l'Europe pour les produits du porc et du bœuf, c'est ce que nous souhaitons. Nous percevons des tarifs sur le bœuf, qu'ils souhaitent voir éliminer, et eux aussi en ont. Par conséquent, nous avons des possibilités d'échange, alors nous avons bon espoir.

Le Canada est actuellement en discussion avec le Japon. C'est très intéressant pour nous, puisque nous exportons beaucoup de porc au Japon, et nous aimerions qu'il réduise les tarifs perçus sur notre porc et aussi sur notre bœuf.

**La sénatrice Eaton :** Qu'en est-il du Brésil et de la Chine?

**M. Laws :** C'est différent. Il reste des problèmes à résoudre en ce qui concerne les maladies animales et d'autres questions, et on travaille là-dessus. Nous savons, en tout cas, qu'ils nous font une grande concurrence dans le monde. Nous ne voyons pas tellement de possibilités pour nos produits au Brésil, mais pour la Chine, oui.

**La sénatrice Eaton :** Est-ce en raison de notre système de réglementation ou du fait qu'une partie de notre bœuf contient des hormones? Parlons plus précisément du Brésil et de la Chine, si vous le voulez bien.

**M. Laws :** La Chine impose certaines exigences que nous efforçons constamment de satisfaire. Elle tend aussi à envoyer des représentants pour approuver chacune des installations. Nous sommes en discussion avec la Chine afin de faire approuver toutes les installations du Canada aux fins d'exportation en Chine. C'est important pour nous. La Chine n'autorise pas quelques-uns des additifs alimentaires que certains de nos agriculteurs utilisent pour favoriser la croissance, et pour lesquels il y a néanmoins une limite internationale de résidus que nous respectons au Canada. On tente toujours de convaincre la Chine de consulter les normes du Codex pour améliorer le commerce. Nous avons d'excellents échanges avec le Japon, qui est pourtant un client exigeant. Nous espérons établir une relation semblable avec la Chine, puisqu'elle représente un énorme débouché.

**M. Bonnett :** Vous avez parlé de la façon dont nous sommes traités par rapport à nos concurrents. Je pense que les tarifs ne sont qu'un des aspects de la compétitivité. Même si nous nous attardons parfois aux tarifs, de nombreux autres éléments entrent en ligne de compte, notamment les obstacles non tarifaires et réglementaires, qui sont de plus en plus préoccupants. Nous avons encore des problèmes avec certains pays...

**La sénatrice Eaton :** De notre côté ou du leur?

**Mr. Bonnett:** Mostly on their side. Canada has been upfront about approaching regulations from a science-based approach and ensuring there is a robust system for approval and verification. Some countries have a tendency, if they decide they want to put up a barrier, to come up with one. India is one country that uses that on a fairly regular basis, and it is one of the challenges, even with Europe, in the negotiations that are taking place.

One other issue that has come up is the level of domestic support in some countries, and that is mostly an issue between Canada and the United States.

When you talk about competitiveness, it goes beyond the preferential tariff treatment. It goes into the types of trade agreements that are being negotiated on a bilateral basis. I think it also goes to the fact that in an ideal world we would have seen some progress at the World Trade Organization where they could have dealt with a range of issues, much broader than just tariffs, domestic support and enhancement and those types of things. When we enter into discussion about competitiveness and it goes down to the consumer level and getting value for what they are purchasing, we have to not only look at tariffs but also at some of the other issues.

**Senator Buth:** Thank you. I have similar question to Senator Eaton's for Mr. Bonnett in particular. You said you were generally in favour of the reduction of the tariffs, the GPT or the removal of the exemption essentially for Brazil, China, India, Argentina and Russia. Part of your recommendation was to look very carefully at how the tariffs were going to be applied. Can you give an example of what might happen if things were done carte blanche or what we need to look at?

**Mr. Bonnett:** It is similar to what was mentioned by Ms. Proud from the Retail Council. For some products, product-specific exemptions will be required because there is a limited source for them. One that comes to mind would be generic herbicides and pesticides. A number of those are brought in from India, and there is no domestic production in Canada. If they ended up with an increase in the tariff level, that would directly influence, increase cost on the Canadian producer side. You would have to take a look at some of the specific line items to look at product-specific exemptions because of what it would do from a competitive side.

On the other side, why we are generally in favour of it is that this is giving some of these countries an unfair advantage now because they have developed and robust economies.

**Senator Buth:** My next question is for Mr. Moffatt. Last December before the changes were announced in the budget, the government held an open public consultation on the GPT program seeking input on changes from experts like you and other Canadians. Did you make a submission on that?

**M. Bonnett :** Surtout du leur. Le Canada a clairement indiqué vouloir une réglementation basée sur une approche scientifique et un système d'approbation et de vérification rigoureux. Certains pays, s'ils décident qu'ils veulent élever un obstacle, ont tendance à tout simplement en créer un. L'Inde est l'un des pays ayant recours assez régulièrement à cette approche, et, même avec l'Europe, c'est un des défis qui se pose dans les négociations en cours.

Les mesures de soutien internes de certains pays posent également problème, mais c'est surtout le cas dans la relation entre le Canada et les États-Unis.

Vous parlez de compétitivité, mais cela va bien au-delà du traitement tarifaire préférentiel. Cela concerne aussi le genre d'accord commercial qu'on négocie bilatéralement. Je pense que dans un monde idéal, nous aurions également vu certains progrès être réalisés à l'Organisation mondiale du commerce à l'égard de diverses questions, pas seulement les tarifs, les mesures internes d'appui et d'amélioration et ce genre de choses. Lorsqu'on parle de compétitivité jusqu'au niveau des consommateurs, pour qu'ils en aient pour leur argent, il faut se pencher non seulement sur les tarifs, mais aussi sur certains des autres éléments.

**La sénatrice Buth :** Merci. J'ai une question semblable à celle de la sénatrice Eaton, que j'aimerais poser tout particulièrement à M. Bonnett. Vous avez dit que vous étiez de façon générale favorable à la réduction des tarifs, du TPG, ou à l'élimination de l'exemption pour le Brésil, la Chine, l'Inde, l'Argentine et la Russie. Vous recommandiez notamment d'étudier attentivement la façon dont les tarifs seraient appliqués. Pourriez-vous nous donner un exemple de ce qui pourrait se produire si on donnait carte blanche? Sur quoi devrions-nous nous pencher?

**M. Bonnett :** C'est un peu ce que disait Mme Proud, du Conseil canadien du commerce de détail. Dans certains cas, les exemptions pour des produits précis seront nécessaires puisque leurs sources sont limitées. Je pense, par exemple, aux herbicides et pesticides génériques. Nombre d'entre eux sont importés d'Inde, et on n'en fait pas la production au Canada. Si on leur imposait un tarif plus élevé, cela aurait une influence directe sur le coût pour les producteurs canadiens, qui augmenterait. Il faudrait étudier certains articles précis pour envisager une exemption visant certains produits particuliers en raison des répercussions que cela pourrait avoir sur le plan concurrentiel.

Par ailleurs, nous sommes généralement favorables à cette initiative parce que pour l'instant certains de ces pays en tirent un avantage indu du fait qu'ils sont maintenant dotés d'économies développées et solides.

**La sénatrice Buth :** Ma prochaine question s'adresse à M. Moffatt. En décembre dernier, avant que les changements ne soient annoncés dans le budget, le gouvernement avait tenu des consultations publiques ouvertes sur le programme de TPG afin d'obtenir de la rétroaction d'experts comme vous et d'autres Canadiens sur les changements proposés. Avez-vous présenté un mémoire à cet effet?

**Mr. Moffatt:** No, I did not.

**Senator Buth:** You did not. Thank you very much.

**Senator Hervieux-Payette:** I need an explanation since I am the one doing the groceries. Why is the lamb from New Zealand so cheap compared to what we have in our country? They have to travel 10,000 kilometres, and as far as I am concerned it is frozen food, but I would like to have an explanation. Is it because the tariff is an advantage to them? Is it because we do not know how to produce lamb? Perhaps Mr. Moffatt or Mr. Laws could give me the answer. I cannot understand; it is almost half the price.

**Mr. Laws:** To give my opinion, I worked in New Zealand in 1981-82 on the International Agricultural Exchange after I graduated from the University of Guelph. I worked on a dairy farm in North Island, New Zealand. They have a very big competitive advantage in New Zealand. They can grow grass very well and have low-cost production, but they also have an advanced meat processing industry. They have developed technology so that meat can last. Fresh meat can be shipped all the way from the New Zealand to Canada and still have a good shelf life. They have good quality. They have developed a world-class industry. They do not have snow, and so they have a lot lower costs. The animals are always outside. They are very good at what they do.

**Senator Hervieux-Payette:** The tariff does not have anything to do with that?

**Mr. Laws:** Well, no. Canada does have zero import duties on lamb, I believe, for all countries of the world. Canada also has 0 per cent import duties for pork, and last year Canada exported \$3.2 billion worth of pork to over 125 different countries. Canada, like New Zealand, is a world leader in the production of pork, and we are very good at what we do. We can compete in many countries for pork as New Zealand does with lamb.

**Senator Hervieux-Payette:** I have a bit of reservation because we hear people from Quebec, and last year it cost the taxpayer \$450 million for this pork. Yes, we sell a lot, but sometimes we sell almost below the cost of production, which is of concern to me if we are going to compete. I have been told that some European countries are producing for less, have a better result with the production of having more little pigs, and they have the same climate. They have snow in the north of Europe, and they produce at far less without any support.

What is the problem with our industry in terms of costs? You talked about chicken and turkey where we have the big tariffs, but on the other hand we hear that these two sectors are being supported by our competitors in terms of what they eat.

**M. Moffatt :** Non.

**La sénatrice Buth :** Vous ne l'avez pas fait. Merci beaucoup.

**La sénatrice Hervieux-Payette :** J'ai besoin d'explications, puisque je m'occupe des achats à l'épicerie. Pourquoi est-ce que l'agneau de la Nouvelle-Zélande est si peu cher comparativement à celui du Canada? Il a pourtant été transporté sur 10 000 kilomètres, et je considère que c'est du surgelé, mais j'aimerais qu'on m'explique. Est-ce parce que le tarif avantage ce pays? Parce que nous ne savons pas comment produire de l'agneau? Peut-être que M. Moffatt ou M. Laws pourrait me répondre. Je ne comprends pas; il est presque la moitié du prix.

**M. Laws :** Permettez-moi de vous donner mon opinion, puisque j'ai travaillé en Nouvelle-Zélande en 1981 et 1982 dans le cadre d'un échange international en agriculture, après avoir obtenu mon diplôme de l'Université de Guelph. J'ai travaillé dans une ferme laitière à North Island en Nouvelle-Zélande. Le pays a un énorme avantage concurrentiel, puisque l'herbe y pousse très facilement et que les coûts de production y sont faibles. En outre, le pays s'est doté d'une industrie de pointe en matière de transformation de viande. On y a conçu une technologie permettant de faire durer la viande plus longtemps. La viande fraîche peut être expédiée de la Nouvelle-Zélande au Canada et tout de même avoir une bonne durée de conservation. La qualité est bonne. Le pays a bâti une industrie de classe mondiale. Comme il n'y a pas de neige, les coûts sont moindres. Les animaux sont toujours à l'extérieur. La Nouvelle-Zélande excelle dans ce domaine.

**La sénatrice Hervieux-Payette :** Le tarif n'a-t-il donc rien à voir avec tout cela?

**M. Laws :** Eh bien, non. Je crois que le Canada n'impose aucun droit à l'importation sur l'agneau, et ce, pour tous les pays du monde. Le Canada n'impose pas non plus de droits à l'importation pour le porc, et l'année dernière le Canada exportait 3,2 milliards de dollars de porc dans plus de 125 pays différents. Le Canada, comme la Nouvelle-Zélande, est un chef de file mondial dans la production de porc, et y excelle. Nous pouvons faire concurrence à de nombreux pays dans ce domaine, comme la Nouvelle-Zélande le fait pour l'agneau.

**La sénatrice Hervieux-Payette :** J'ai tout de même quelques réserves, parce qu'on entend parler les gens du Québec, et que l'année dernière il en a coûté 450 millions aux contribuables pour ce porc. Oui, nous en vendons beaucoup, mais parfois les ventes se font presque en deçà du coût de production, ce qui m'inquiète sur le plan de la concurrence. On m'a dit que les coûts de production de certains pays européens sont moins élevés, qu'ils ont de meilleurs résultats et arrivent à produire davantage de porcelets, alors qu'ils ont le même climat. Ils ont de la neige dans le nord de l'Europe, et produisent tout de même du porc à moindre coût, sans être subventionnés.

Quel est le problème au sein de notre industrie en matière de coûts? Vous avez parlé du poulet et de la dinde, où les tarifs sont élevés, mais on entend dire que ces deux secteurs sont appuyés par les habitudes alimentaires de nos concurrents. L'agriculture est

Agriculture in general is subsidized to a much larger degree with our competitors. Maybe you or Mr. Moffatt can explain it to me. When you compare something you have to compare all the way through — the cost of production, the help from the governments — so we are concerned with what is happening with the EU discussion. However, we have the feeling that either it is the consumer subsidizing by buying at a higher price or the farmers are receiving help to produce at a lower cost. Who will establish what is a fair deal?

**Mr. Laws:** That is a good comment, and certainly the Canadian negotiators make those comments to the Europeans in negotiating specific access to their market for pork. They have relatively high import tariffs, and we want them to eliminate their import tariffs on pork as well so we can compete fairly. You are absolutely right.

**Mr. Bonnett:** My comment goes back to the answer I gave earlier that tariffs are just one aspect that has to be looked at when you are talking about competitiveness. The regulatory system is definitely something that needs to be looked at, as well as environmental standards and animal care standards. There are a number of different issues that can drive additional cost into Canadian production.

In the example given by Mr. Laws, he did a very good job of outlining how New Zealand has a definite competitive advantage because with year-round grass they do not have to put up stored feed buildings, and that gives them a competitive advantage. However, I would still encourage you to buy Canadian lamb even if it is a little more expensive.

**Senator Hervieux-Payette:** The one in Quebec is the best; I agree with you.

**The Chair:** New Brunswick has good lamb too.

Mr. Bonnett, you talk about the competitive advantage from production, but they also have shipping costs that the Canadian companies do not have.

**Mr. Bonnett:** It is interesting when you mention shipping. Previously I was the president of the Ontario Federation of Agriculture, and at the time that BSE hit the country I was president. I worked with a group that was looking at what it would cost to ship beef in a container to South Korea at that time. When you put a bunch of product in a ship, in a refrigerated container, the cost is pennies a pound to ship. The volume is so great on a big ship that sometimes you think it must cost a fortune to ship it that far, but sometimes we spend more in fuel going with our SUV to pick it up at the local market than what it costs to bring that whole package in a boat. That is one of the things that occasionally get lost in the discussion.

**The Chair:** That is a good point; thank you.

généralement beaucoup plus subventionnée chez nos concurrents. Peut-être que vous ou que M. Moffatt pourriez me l'expliquer. Lorsqu'on établit une comparaison, il faut tenir compte de tous les facteurs — du coût de production, des subventions accordées par les gouvernements —, donc les discussions avec l'UE soulèvent des préoccupations. Cependant, on a l'impression que c'est soit les consommateurs qui subventionnent le produit en le payant plus cher soit les agriculteurs qui reçoivent de l'aide afin de le produire à moindre coût. Qui déterminera ce qui est juste?

**M. Laws :** C'est un bon commentaire, et il est certain que les négociateurs canadiens font ces commentaires aux Européens dans le cadre des négociations d'un accès précis à leur marché du porc. Leurs tarifs sur les importations sont relativement élevés, et nous voulons qu'ils éliminent leurs tarifs sur les importations de porcs également, afin que nous puissions livrer concurrence de manière équitable. Vous avez absolument raison.

**M. Bonnett :** Je reviens à une réponse que j'ai donnée plus tôt : les tarifs ne sont qu'un aspect à examiner lorsqu'on parle de concurrence. Il faut certainement examiner le système de réglementation, de même que les normes environnementales et les normes de soins des animaux. De nombreux facteurs différents peuvent faire augmenter le coût de la production canadienne.

Dans l'exemple qu'il a donné, M. Laws a bien réussi à décrire l'avantage concurrentiel certain de la Nouvelle-Zélande qui profite d'un pâturage à longueur d'année et n'a pas à fabriquer des installations pour conserver le fourrage. Voilà comment la Nouvelle-Zélande a un avantage concurrentiel. Je vous encourage toutefois à acheter l'agneau canadien même s'il est un peu plus cher.

**La sénatrice Hervieux-Payette :** Celui du Québec est le meilleur; je suis d'accord avec vous.

**Le président :** L'agneau du Nouveau-Brunswick est bon également.

Monsieur Bonnett, vous avez parlé d'avantage concurrentiel pour la production, mais ils ont aussi des coûts d'expédition que les entreprises canadiennes n'ont pas à payer.

**M. Bonnett :** Je trouve intéressant que vous souleviez la question de l'expédition. Auparavant, j'ai été président de la Fédération de l'agriculture de l'Ontario, et la crise de la vache folle a touché le pays à ce moment-là. J'ai travaillé avec un groupe qui a examiné les coûts d'expédition d'un conteneur de bœuf en Corée du Sud à l'époque. Il n'en coûte que quelques cents la livre pour expédier une grande quantité de produits sur un navire dans un conteneur réfrigéré. Le volume est tel sur un grand navire que, parfois, on se dit que ça doit coûter une fortune pour expédier aussi loin, mais, parfois, on utilise davantage de carburant avec nos VUS pour aller faire des provisions au marché local. On a parfois tendance à l'oublier dans le cadre des discussions.

**Le président :** Vous soulevez un bon argument; je vous remercie.

**Senator L. Smith:** Ms. Proud, how do you see your relationship evolving with the government, and then how do you see your relationship evolving with your retailers to track the benefits of the implementation of these policies that were made recently? Could you give us a background of how you developed your additional list? What do you see as a potential dollar benefit, if you have done any economic assessment?

**Ms. Proud:** We submitted a proposal for this pilot project to the Department of Finance while this committee was undertaking its study into the difference in pricing between Canada and the United States. What ended up in the budget is a portion of what we had asked for as part of that pilot project, which I guess is to be expected. However, it included what we had asked for, which was sporting goods and children's equipment.

Since the announcement we have been working closely with the departmental officials, as they are right now in the process of designing the study that they will put into the field in the next couple of months to look at the potential changes in the marketplace. We had cautioned them that a change will not happen overnight because at the time the tariffs were eliminated in April retailers had warehouses full of stock. It is likely only until there is a replenishment of that stock or a new seasonal buy of product that you will start to see some of these changes being passed along.

We have identified a number of our retailers who will be participating in this study. I know the government has recently gone out with a request for proposals and is just finalizing the study now. We are very much in collaboration with the department because it is in our best interests to be able to demonstrate that the savings will be passed to consumers. I have put them all on notice already that we are going after a big ask and a larger ask for next year's budget.

When it comes to our assessment of the benefit or the impact, we have not yet seen the changes we would need to be able to even start that assessment. We are going to be relying a lot on our work with the Department of Finance to see how the savings are being passed along. We are going to be able to provide a lot of anecdotal information as the time comes. It is too early to say what the economic impact of those changes has been and will be but we will certainly track it as it is in our best interests.

**Senator L. Smith:** Was this additional list part of your original submission?

**Ms. Proud:** Yes, it was part of our original submission. I cannot say every line item was because we spoke about categories of products to the department. It was after they announced the complete list of tariffs that our members went back. As I mentioned, the *Customs Tariff* is 1,400 pages long, and they went item by item to try to find if there was anything missing like the hockey helmets, which were identified as missing and have since been added to the list. We have provided this list to the

**Le sénateur L. Smith :** Madame Proud, comment voyez-vous l'évolution de votre relation avec le gouvernement, et comment voyez-vous l'évolution de votre relation avec les détaillants pour ce qui est d'effectuer le suivi des avantages de la mise en œuvre des politiques qui sont entrées en vigueur récemment? Pouvez-vous nous donner une explication de la façon dont vous avez dressé votre liste supplémentaire? Selon vous, à combien se chiffrent les avantages possibles, si vous avez fait une évaluation économique?

**Mme Proud :** Nous avons envoyé la proposition pour ce projet pilote au ministère des Finances, alors que le comité entreprenait son étude sur les différences de prix entre le Canada et les États-Unis. Dans le budget, nous avons obtenu une partie de ce que nous avons demandé dans le cadre de ce projet pilote, ce qui, j'imagine, correspondait aux attentes. Toutefois, il comportait ce que nous avons demandé, c'est-à-dire des équipements sportifs et du matériel pour les enfants.

Depuis l'annonce, nous travaillons en étroite collaboration avec les fonctionnaires du ministère, puisqu'ils sont en train de concevoir l'étude qui sera faite sur le terrain au cours des quelques prochains mois pour examiner les changements possibles sur le marché. Nous les avons avertis que le changement ne se fera pas du jour au lendemain parce qu'au moment où les tarifs ont été éliminés en avril, les détaillants avaient des entrepôts remplis de stock. On peut donc s'attendre à ce que les changements se fassent sentir seulement lorsque le stock sera renouvelé ou lors de l'approvisionnement en nouveaux produits saisonniers.

Nous avons identifié un certain nombre de nos détaillants qui participeront à cette étude. Je sais que le gouvernement a récemment émis un appel d'offres et qu'il est tout juste en train de finaliser cette étude. Nous collaborons très étroitement avec le ministère, car il y va de notre intérêt de pouvoir prouver que les économies seront transmises aux consommateurs. Je les ai déjà tous avertis que nous allions demander plus pour le budget de l'an prochain.

Pour ce qui est de notre évaluation des avantages ou des retombées, nous n'avons pas encore vu les changements qu'il faudrait pour pouvoir évaluer la situation. Nous allons beaucoup nous fier à notre travail avec le ministère des Finances pour voir comment les économies sont transmises. Nous allons pouvoir fournir une grosse quantité de données anecdotiques, au fur et à mesure. Il est trop tôt pour dire quels effets économiques ces changements ont eus ou auront, mais nous allons certainement suivre la chose, car il en va de nos intérêts.

**Le sénateur L. Smith :** Cette liste supplémentaire faisait-elle partie de votre soumission de départ?

**Mme Proud :** Oui, elle faisait partie de notre soumission originale. Je ne peux pas dire que tous les postes y figuraient, car nous avons parlé des catégories de produits au ministère. Et c'est après, une fois qu'ils ont annoncé la liste complète des tarifs, que nos membres ont revu la liste. Comme je l'ai mentionné, le *Tarif des douanes* est un document de 1 400 pages et ils l'ont parcouru, article par article, pour voir s'il y avait des éléments manquants, comme les casques de hockey, qui manquaient et qui



department and are hoping to have further discussions on including those items if they do not get included at this stage of the review of the bill.

**Senator L. Smith:** You commented on the lifting of the General Preferential Tariff. What were you alluding to when you made the comment? You said there are certain things you would like to see happen within the changes in terms of moving forward. What would your next anticipated step be in dealing with China or India or one of the major countries that was part of the GPT?

**Mr. Laws:** We did state that we do believe that the list should be reviewed, and we support the list being reviewed every two years as we believe is the government's intention. That then gives us the opportunity to negotiate with them because we also support elimination of all tariffs, but we want it to be reciprocal on both sides.

These are very large economies now. At the time, in 1974, they were developing countries, and I think it is a great that Canada does extend it to those who are still eligible for that classification. If you go through all those 1,400 pages, we support all of them being gone to zero because we believe that is the best for the whole world economy in trade.

**Senator L. Smith:** Would you wish to comment on our supply system in terms of EU negotiations? Do you have insights on that one?

**Mr. Laws:** Again, with pork that is the way it is, but Canada has already zero tariffs, so we would tell the Europeans that we want fair trade. Since they can export as much as they want to Canada, it is fair that they should reciprocate. We believe fair is fair; it is only logical. That is not much of something to trade in that regard. On beef, we do have a 26.5 per cent tariff. They have a higher tariff, and we also are prepared to eliminate those tariffs on beef, as we have done with Mexico, the United States and a few others.

**The Chair:** I believe we did that through the North American Free Trade Agreement.

**Mr. Laws:** Correct.

**Senator Callbeck:** Thank you to the four of you for your presentations.

Ms. Proud, on this list that you have given us, why do you have these particular items and not others? I think you said you would like this list if they were not manufactured in Canada. Would you comment on that?

**Ms. Proud:** With regard to this list, when the minister announced an elimination of tariffs on sporting goods, we see that this list represents sporting goods that were left off of what

depuis ont été ajoutés à la liste. Nous avons fourni cette liste au ministère et nous espérons avoir de plus en plus de discussions sur l'inclusion de ces articles, s'ils ne sont pas ajoutés à la liste, à cette étape-ci de l'examen du projet de loi.

**Le sénateur L. Smith :** Vous avez parlé de la levée du Tarif de préférence général. À quoi faisiez-vous allusion lorsque vous avez fait ce commentaire? Vous avez déclaré qu'il y avait certaines choses que vous aimeriez voir changer à l'avenir. Quelle serait votre prochaine étape dans vos pourparlers avec la Chine ou l'Inde ou un des principaux pays faisant partie du TGP?

**M. Laws :** Nous avons indiqué que nous pensions que la liste devrait être réexaminée et que nous serions pour un examen tous les deux ans, tel que le gouvernement en a annoncé son intention. Cela nous donne alors l'occasion de négocier avec eux, car nous appuyons également l'élimination de tous les tarifs, mais nous voulons que ce soit réciproque, d'un côté comme de l'autre.

Ce sont là de très grosses économies aujourd'hui. À l'époque, en 1974, il s'agissait de pays en voie de développement et je crois que c'est excellent que le Canada élargisse sa portée pour inclure ceux qui sont encore admissibles à cette classification. Si vous passez en revue la totalité de ces 1 400 pages, nous appuyons le fait de les faire tous passer à 0, car nous pensons que ce serait la meilleure solution pour l'ensemble de l'économie mondiale, pour le commerce.

**Le sénateur L. Smith :** Avez-vous des commentaires à faire sur notre système de l'offre, par rapport aux négociations avec l'Union européenne? Avez-vous une opinion là-dessus?

**M. Laws :** Une fois de plus, avec le porc, la situation est ce qu'elle est, mais le Canada n'a déjà aucun tarif et donc, nous dirions aux Européens que nous voulons un commerce équitable. Étant donné qu'ils peuvent exporter autant qu'ils le veulent vers le Canada, il serait juste que ce soit réciproque. Nous pensons qu'il faut que ce soit équitable, c'est tout simplement logique. Il n'y a pas grand-chose à leur donner en contrepartie. Pour ce qui est du bœuf, nous avons un tarif de 26,5 p. 100. Ils ont un tarif supérieur et nous sommes également prêts à éliminer ces tarifs sur le bœuf, comme nous l'avons fait avec le Mexique, les États-Unis et quelques autres.

**Le président :** Je pense que c'est ce que nous avons fait avec l'Accord de libre-échange nord-américain.

**M. Laws :** Tout à fait.

**La sénatrice Callbeck :** Merci à vous quatre pour vos exposés.

Madame Proud, à propos de cette liste que vous nous avez fournie, pourquoi avez-vous ces articles en particulier et pas d'autres? Je crois que vous avez dit que vous appuieriez cette liste s'ils n'étaient pas fabriqués au Canada. Pourriez-vous nous en dire davantage à ce sujet?

**Mme Proud :** En ce qui a trait à cette liste, lorsque le ministre a annoncé l'élimination de tarifs sur les équipements sportifs, nous considérons que cette liste représente les équipements sportifs qui

has been eliminated. Where there is no domestic or very little domestic manufacture, we would like to see all tariffs eliminated. We started as a pilot project because we felt that was the best way to demonstrate that the savings got passed along with baby clothes and sporting equipment. Of course our position would be to expand that to a much larger pilot project. However, in the short term, at the very least, we would like the addition of the rest of what we would consider products under sporting equipment to be included in the elimination that was announced.

As a specific example, when it comes to the sport of soccer, the most expensive piece of equipment are the soccer shoes, but those are not included in the list of tariffs that were eliminated.

As I said, we have a further list that we feel is the comprehensive list of sporting equipment, and we have provided that to the minister's office.

**Senator Callbeck:** Are any of these items manufactured in Canada to a large extent?

**Ms. Proud:** Of all the ones we have provided, I do know there has been some debate around bicycles. I have had some discussions with the departments on the fact that there is a small bicycle manufacturing business in Canada and that it is at risk. Our position has always been that we do not want to affect domestic manufacture but that we would like these items to be considered. Aside from bicycles, there is very little on this list that has any domestic production whatsoever in Canada. Specifically, we know that in the area of footwear generally, it is just not manufactured in Canada anymore.

**Senator Callbeck:** I do not know whether you said it, but the Retail Council of Canada is on record as saying that eliminating the preferential treatment of tariffs will mean a 3 per cent increase on goods coming from the affected countries.

**Ms. Proud:** The difference between the General Preferential Tariff and the Most-Favoured-Nation Tariff is about 3 per cent to 3.5 per cent. If retailers are unable to find other sources for their products, then for those products coming from the GPT nations that are coming off the list, there will likely be a 3 per cent increase in the price of those products for retail. However, there are a lot of "ifs" around that; it is if they cannot find other sources or if they cannot negotiate different deals, but on average there is about a 3 per cent difference between a GPT tariff rate and a Most-Favoured-Nation Tariff rate.

**Senator Callbeck:** Have you done any work on what that might mean to an average family of four?

**Ms. Proud:** We do not have the resources to do that sort of economic analysis. What we are doing right now is trying to identify those products for which we really think there are no

ont été oubliés et n'ont pas été éliminés. Dans les cas où il n'y a que très peu ou pas de produits fabriqués au pays, nous aimerions que tous les tarifs soient éliminés. Nous avons commencé sous la forme d'un projet pilote, car nous pensions que c'était la meilleure façon de prouver que les économies étaient transmises par le biais des vêtements pour bébés et des équipements sportifs. Bien entendu, notre position serait d'élargir cela pour en faire un projet pilote beaucoup plus large. Toutefois, à court terme, tout du moins, nous aimerions qu'on y ajoute le reste de ce qui constitue à nos yeux des équipements sportifs qui auraient dû être inclus dans l'élimination qui a été annoncée.

Pour vous donner un exemple précis, lorsqu'il s'agit du sport comme le soccer, ce sont les chaussures qui coûtent le plus cher, mais elles ne sont pas incluses dans la liste des tarifs qui ont été éliminés.

Comme je l'ai dit, nous avons une autre liste qui, à nos yeux, est la liste exhaustive des équipements sportifs et nous l'avons fournie au bureau du ministre.

**La sénatrice Callbeck :** Certains de ces articles sont-ils fabriqués au Canada, dans une large mesure?

**Mme Proud :** De tous ceux que nous avons fournis, je sais qu'il y a eu un certain débat au sujet des bicyclettes. Nous avons eu des discussions avec les ministères, sur le fait il y a un petit secteur de fabrication de bicyclettes au Canada qui est un secteur en danger. Nous avons toujours indiqué que nous ne voulions pas affecter le secteur manufacturier canadien, mais que nous aimerions que ces articles soient examinés. À part les bicyclettes, très peu d'articles, dans cette liste, sont fabriqués au Canada. Plus précisément, nous savons que dans le domaine de la chaussure, de façon générale, les articles ne sont plus fabriqués au Canada.

**La sénatrice Callbeck :** Je ne sais pas si vous l'avez dit, mais le Conseil canadien du commerce de détail a déclaré que l'élimination du Tarif de préférence général entraînera une augmentation de 3 p. 100 des marchandises provenant des pays affectés.

**Mme Proud :** La différence entre le Tarif de préférence général et le tarif de la nation la plus favorisée, est de l'ordre de 3 à 3,5 p. 100. Si les détaillants ne sont pas capables de trouver d'autres sources pour leurs produits, à ce moment-là le prix de détail des produits provenant des pays bénéficiaires du TPG et qui seront enlevés de la liste augmentera probablement de 3 p. 100. Toutefois, il y a beaucoup de « si » à ce sujet; c'est-à-dire s'ils ne peuvent pas trouver d'autres sources ou ne peuvent pas négocier des ententes différentes, mais en moyenne, il y a environ une différence de 3 p. 100 entre le TGP et le tarif de la nation la plus favorisée.

**La sénatrice Callbeck :** Avez-vous fait des études pour voir ce que cela signifierait pour une famille moyenne composée de quatre personnes?

**Mme Proud :** Nous n'avons pas les ressources suffisantes pour faire ce genre d'analyse économique. Ce que nous sommes en train de faire, c'est d'identifier les produits pour lesquels nous

other sources and for which it will really have an impact because it is a widely used product. We are trying to identify right now the list of those products for which we can talk to the government about some exceptions to some of these changes, or longer implementation for some of these changes, so that we do have a minimal impact on the Canadian consumer.

**Senator Callbeck:** Mr. Laws and Mr. Bonnett, you both support what the government is doing here. What is the bottom line for a Canadian family of four? Will this affect the price of their food bill?

**Mr. Laws:** We do not believe it will. We looked at the meat items specifically, and we do not believe there will be any effect from this particular action. There were no General Preferential Tariff advantages in any of the meat categories, so nothing would change in that regard.

**Mr. Bonnett:** I would agree on the meat side, but recognizing that we said there may be some line items that we would want to consider whether or not we eliminate that tariff on those. The one example I gave was crop-protection materials possibly coming from India, and we may want to have a specific exemption on those types of items, again with the goal of trying to keep our competitiveness.

**Senator Callbeck:** Mr. Moffatt, you talked about who might gain here, whether it is the consumer, the retailer or the wholesaler. You said that mainly that will depend on competition.

Have you looked at any other countries that have done this? What is happening there?

**Mr. Moffatt:** I am not aware of any. One of the valuable things that Ms. Proud and the government will be doing is that there are not a lot of studies out there about what happens to retail prices, particularly when tariffs are lowered. In my example, I used sales taxes. When sales taxes change, you tend to have a one-to-one change on prices. There are very few studies on tariffs and what happens to retail prices there.

One of the real benefits to this test case is that economists like me will have a lot of new data to play with. I am hoping to get a couple of academic publications out of this. On a personal level, I am quite delighted by this change.

**Senator Callbeck:** Do you look upon the tariff as a tax?

pensons réellement qu'il n'existe aucune autre source d'approvisionnement et pour lesquels l'effet sera réel, car il s'agit de produits communément utilisés. Nous sommes en train de dresser une liste des produits que nous demanderons au gouvernement d'exempter de ces changements ou pour lesquels nous demanderons un report de la mise en œuvre de certains de ces changements afin de minimiser les conséquences pour le consommateur canadien.

**La sénatrice Callbeck :** Monsieur Laws et monsieur Bonnett, vous appuyez tous les deux les mesures que propose le gouvernement. Quel sera le résultat pour une famille canadienne de quatre personnes? Ces mesures vont-elles influencer sur le montant de sa facture alimentaire?

**M. Laws :** Nous croyons que non. Nous avons examiné plus particulièrement le cas de la viande, et nous ne croyons pas que cette mesure aura des répercussions. Le Tarif de préférence général n'offre aucun avantage dans les différentes catégories de viande, il n'y aurait donc pas de changement.

**M. Bonnett :** C'est effectivement le cas pour la viande, mais il faut tenir compte de ce que l'on pourrait souhaiter éliminer ou non les tarifs appliqués à certaines catégories de produits. J'ai donné l'exemple des produits pour la protection des cultures qui pourraient venir de l'Inde. J'ai dit que nous pourrions souhaiter appliquer une exemption spéciale à de tels produits, toujours dans le but de conserver notre compétitivité.

**La sénatrice Callbeck :** Monsieur Moffatt, vous avez parlé des bénéficiaires de ces mesures, qu'il s'agisse des consommateurs, des détaillants ou des grossistes. Vous avez dit que cela dépendra principalement de la concurrence.

Avez-vous cherché à savoir quel a été le résultat dans d'autres pays qui ont pris des mesures semblables? Que s'est-il passé dans ces pays?

**M. Moffatt :** Je n'en connais pas qui aient pris de telles mesures. Ce qui est intéressant, entre autres, dans ce que feront Mme Proud et le gouvernement, c'est qu'il n'existe pas beaucoup d'études sur les répercussions sur les prix de vente au détail, surtout celles provenant d'une diminution des tarifs. Dans mon exemple, j'ai parlé des taxes de vente. Quand les taxes de vente sont modifiées, le changement se répercute dans la même mesure sur les prix. Mais il existe très peu d'études sur les tarifs et leurs effets sur les prix de détail.

L'un des vrais avantages de cette mesure d'essai est qu'elle permettra aux économistes comme moi de recevoir beaucoup de nouvelles données à examiner. J'espère pouvoir rédiger quelques publications universitaires. Personnellement, je suis ravi de ce changement.

**La sénatrice Callbeck :** Estimez-vous qu'un tarif constitue une taxe?

**Mr. Moffatt:** Essentially, yes. It is a tax paid for by the importer; however, the importer will pass some of that along. Depending on market power, it could be passed along either upstream or downstream. Absolutely, at the end of day, it is a tax.

**Senator Callbeck:** Do the other three feel that way?

**Mr. Laws:** As I mentioned earlier, at the Canadian Meat Council, we certainly support the elimination of all tariffs. We are free traders and we believe that is an eventual goal to reach.

**Senator Callbeck:** Do you look upon a tariff as a tax?

**Mr. Laws:** I suppose we have never really thought about it that way, but I suppose when the tariff is collected, it goes to the Government of Canada. It sounds like a tax.

**Mr. Bonnett:** I think it could also be viewed, though, as a bit of tool to help bring some discipline into the market. I mentioned earlier that there are other factors. There is domestic support and there are non-tariff barriers. It is a tool that is sometimes used as a balancing agent to help ensure we do not get completely thrown to the wolves when it comes to trade.

Philosophically, we would agree that the elimination of tariffs could be a good thing, provided some of these other things are dealt with. In this case, though, specifically the preferential tariffs for the specific countries that have become, in effect, developed countries, they should not have an unnecessary advantage.

**Ms. Proud:** We have called it a tax in public documents, and our retailers certainly see it as a tax. It is an additional fee that is imposed on the products they buy. Call it what you will; we would like to get rid of it.

[Translation]

**Senator Bellemare:** I will continue along the same lines. With respect to removing the notion of tariffs, or by looking at the list you submitted to us, Ms. Proud, are you aware of how much government revenues will decrease because of this list you have proposed? Would you have an idea of the total?

[English]

**Ms. Proud:** We have not done the assessment of this particular list. I can tell you that on our first proposal for the pilot project, which was well expanded beyond what we got, I was told by the Department of Finance it represented over \$700 million of annual revenue. We were rather ambitious in our ask, I guess. They narrowed it down to \$72 million with what they have given us, for which we are grateful to be able to do this pilot project. I would suspect that what we have on this list is fairly marginal, until you start going into some of the athletic footwear. While there is

**M. Moffatt :** Fondièremment, c'est le cas. C'est une taxe payée par l'importateur; mais l'importateur transférera une partie de cette taxe à d'autres. Selon les forces du marché, la taxe sera transférée en amont ou en aval. Mais en fin de compte, c'est bel et bien une taxe.

**La sénatrice Callbeck :** Qu'en pensent les autres témoins?

**M. Laws :** Comme je l'ai déjà dit, le Conseil des viandes du Canada est en faveur de l'élimination de tous les tarifs. Nous sommes des libre-échangistes, et nous estimons que c'est le but à atteindre en bout de ligne.

**La sénatrice Callbeck :** Considérez-vous qu'un tarif est une taxe?

**M. Laws :** Nous n'avons vraiment jamais réfléchi à la question sous cet angle, mais puisque le tarif recueilli est versé dans les coffres du gouvernement du Canada, cela ressemble à une taxe.

**M. Bonnett :** On pourrait cependant considérer aussi que c'est un outil pour instaurer une certaine discipline dans le marché. Comme je l'ai dit précédemment, il y a d'autres facteurs en cause. Il y a le soutien du marché national et il y a aussi d'autres obstacles non tarifaires. Le tarif peut parfois servir de facteur équilibrant pour éviter que notre commerce se retrouve sans protection.

Du point de vue des principes, nous reconnaissons que l'élimination des tarifs serait une bonne chose, sous réserve que ces autres facteurs soient pris en compte. Dans le cas qui nous occupe, toutefois, il faudrait éviter d'accorder un avantage indu aux pays qui bénéficiaient d'un tarif préférentiel mais qui sont devenus, dans les faits, des pays développés.

**Mme Proud :** Nous avons parlé de taxe dans les documents publics et nos détaillants la perçoivent certainement comme une taxe. Il s'agit de frais ajoutés aux produits qu'ils achètent. Vous pouvez utiliser le mot que vous voulez, nous souhaitons nous en débarrasser.

[Français]

**La sénatrice Bellemare :** Je vais continuer un peu dans la même veine. En ce qui concerne l'abolition du concept des tarifs ou encore en regardant cette liste que vous nous avez soumise, madame Proud, êtes-vous au courant de la réduction de revenu pour le gouvernement que cette liste que vous nous avez proposée implique? Au total, avez-vous une idée?

[Traduction]

**Mme Proud :** Nous n'avons pas évalué cette liste en particulier. Je peux vous dire que dans notre première proposition pour le projet pilote, qui était beaucoup plus importante que ce que nous avons obtenu, le ministère des Finances m'a dit qu'il s'agissait de plus de 700 millions de dollars de revenus annuels. Nous avons présenté une demande plutôt ambitieuse, je suppose. Ils l'ont réduite à 72 millions de dollars et nous sommes reconnaissants de pouvoir réaliser ce projet pilote. Je suppose que les éléments qui figurent sur la liste sont plutôt marginaux jusqu'à ce qu'on arrive

almost no domestic manufacture, it represents a large revenue stream for the government, but they would be best placed to speak to the exact numbers.

[Translation]

**Senator Bellemare:** I will continue along the same lines. My question has to do with balancing the budget. In the short term, if we had granted your request and you were briefly wearing the shoes of the Minister of Finance, what would you have suggested as an increase to balance the budget?

[English]

**Ms. Proud:** We certainly believe that the elimination of tariffs will keep Canadian dollars in Canada and will keep Canadian spending in Canada, where we are currently seeing an increased flow across the border. Right there, in taxes collected, although we do not have the resources to do the math, I suspect that makes up some of the revenue that the government would be losing from the tariffs. I believe that in the minister's own words he said he is willing to look at far more elimination. I think it is right now in our hands to prove that the savings will get passed to the consumers; and then, as I keep threatening, we are going after a much larger ask come next year's budget armed with the evidence to be able to say that now it is clear that the savings get passed to consumers.

We did not offer up any solutions to the budget, but we do feel that money would remain in Canada, whereas it is currently flowing across the border.

**Senator Bellemare:** I think you have a good answer.

[Translation]

**Mr. Laws:** Another question we should also ask ourselves in my opinion would be: what does it cost to government to employ all the people hired to collect these fees? Earlier, I heard someone else say that if Canada eliminated all this bureaucracy, substantial costs savings would result.

**Senator Bellemare:** If my memory serves me, I think the total in the report we submitted for all of the tariffs is at least three billion dollars, not six billion. That is what I was trying to find, it is in our report, we had witnesses testify about that. It represents at least three billion dollars of lost revenues for the government.

There is no doubt that with liberalization, economic activity increases, the money flows in and that is good for everyone. However, in the short term, strictly from an accounting point of view, a Minister of Finance who is trying to balance budgets must

aux chaussures de sport. Il n'y a presque aucune fabrication nationale, et pourtant elle représente un revenu important pour le gouvernement. Mais ce sont eux qui pourraient vous informer concernant les chiffres exacts.

[Français]

**La sénatrice Bellemare :** Je vais poursuivre dans la même veine. Ma question s'inscrit dans un contexte d'équilibre budgétaire. À court terme, si on avait accédé à votre demande et que vous mettiez les chaussures du ministre des Finances pour un instant, qu'auriez-vous suggéré comme augmentation pour équilibrer le budget?

[Traduction]

**Mme Proud :** Nous croyons certainement que l'élimination des droits de douane maintiendra les dollars canadiens au Canada ainsi que les dépenses canadiennes au Canada. En contrepartie, nous voyons actuellement plus de circulation de part et d'autre de la frontière. À l'heure actuelle, au niveau des impôts perçus, bien que nous n'ayons pas toutes les ressources à notre disposition pour faire le calcul, je crois qu'il s'agit d'une partie des revenus que le gouvernement perdrait en éliminant les droits de douane. Je crois que le ministre lui-même a dit qu'il était disposé à envisager l'élimination d'un plus grand nombre de tarifs. Je crois qu'il nous revient de démontrer que les économies acquises seront transmises aux consommateurs. Ensuite, comme je le prétends souvent, nous allons demander quelque chose de bien plus important lors du budget de l'année prochaine. À ce moment-là, nous aurons les preuves pour démontrer qu'il est clair que les économies sont transmises aux consommateurs.

Nous n'avons pas offert de solution pour le budget, mais nous croyons que les fonds demeureront au Canada tandis qu'actuellement ils se déplacent de l'autre côté de la frontière.

**La sénatrice Bellemare :** Votre réponse me semble bonne.

[Français]

**M. Laws :** Je crois aussi qu'une question qu'on devrait poser serait : quels sont les coûts pour le gouvernement de tous les employés qui sont engagés pour collecter ces frais? J'ai entendu quelqu'un dire à un moment que, en effet, si le Canada éliminait toute cette bureaucratie, des coûts substantiels seraient réduits.

**La sénatrice Bellemare :** Je crois que, au total, dans le rapport que nous avons soumis, si ma mémoire est bonne, l'ensemble de la tarification est d'au moins trois milliards, ce n'est pas six milliards. C'est ce que j'essayais de retrouver, c'est dans notre rapport, nous avons des témoins qui avaient comparu. C'est une baisse des revenus pour le gouvernement d'au moins trois milliards de dollars.

Il est certain que, quand on libéralise, l'activité économique augmente, il y a des rentrées et c'est bon pour tout le monde. Toutefois, à court terme, sur un plan strictement comptable, un ministre des Finances qui veut équilibrer des budgets doit essayer

continue to function. That is probably why the correct approach involves transition periods. One cannot make such changes overnight.

[English]

**The Chair:** We will have to check on those numbers, because I think Ms. Proud indicated that about \$72 million was the government estimate for the reductions.

**Ms. Proud:** Yes, \$72 million. For the elimination of the sporting equipment and the baby clothes, they estimated that would be a loss to them of \$72 million.

**The Chair:** Mr. Moffatt, you estimate that moving those countries out of the preferential and into another would result in how much more going to the government?

**Mr. Moffatt:** It was actually based on a government press release, and they estimated somewhere in the \$330 million to \$350 million range. That is the government's estimate, but if I do a back-of-the-envelope calculation, I get roughly the same thing.

**The Chair:** Okay. That may be of help to Senator Bellemare in terms of numbers.

[Translation]

**Senator Chaput:** I do not think you have an answer for me, but I will ask the question nonetheless; it supports senator Callbeck's question.

By eliminating these tariffs, do you not believe Canadian families will have to bear increased costs? I am trying to understand how this will work. Are there not certain products, certain sectors, I am not certain what the right word is for them, for which families will pay more rather than less?

[English]

Do you not think so?

**Ms. Proud:** The simple answer is yes. With the changes to the GPT, as I mentioned, with some products where there are no other sources but those countries that have been eliminated, there will likely be an increase in price.

There are also effects of changes to the General Preferential Tariff, which is only about a 3 per cent difference between the GPT and the Most-Favoured-Nation Tariff. There is a trickle-down effect on a Least-Developed Country Tariff list — other countries that benefit from a zero per cent tariff treatment. If inputs to the products they produce come from now the countries removed from GPT, those products could potentially no longer be eligible for a Least-Developed Country Tariff treatment and could go from a current duty-free status to as much as 18 per cent.

de fonctionner. C'est pour cela que, probablement, la bonne solution est d'y aller avec des périodes de transition. On ne peut pas faire cela du jour au lendemain.

[Traduction]

**Le président :** Il faudra vérifier les chiffres, car je crois que Mme Proud a indiqué que le gouvernement estimait des réductions de 72 millions de dollars.

**Mme Proud :** Oui, il s'agit de 72 millions de dollars. Pour l'élimination concernant les équipements sportifs et les vêtements pour bébés, ils estimaient qu'il s'agirait d'une perte de 72 millions de dollars.

**Le président :** Monsieur Moffatt, à combien estimez-vous l'augmentation des recettes pour le gouvernement suite au transfert de ces pays de la liste des pays bénéficiaires du TPG à une autre liste?

**M. Moffatt :** Mon calcul était en fait fondé sur un communiqué de presse du gouvernement. Ils estimaient qu'il s'agirait de 330 millions à 350 millions de dollars. C'est la prévision du gouvernement, mais en faisant un calcul rapide moi-même, j'obtiens environ le même montant.

**Le président :** Bien. Cela pourrait aider la sénatrice Bellemare au niveau des chiffres.

[Français]

**La sénatrice Chaput :** Je ne crois pas que vous ayez de réponse pour moi, mais je vais quand même poser ma question; elle vient appuyer celle de la sénatrice Calbeck.

Avec l'élimination de ces tarifs, ne croyez-vous pas qu'il y aura certains coûts additionnels pour nos familles canadiennes? J'essaie de comprendre comment cela fonctionne. Est-ce qu'il n'y a pas certains produits, certains secteurs, je ne sais pas comment les appeler, pour lesquels la famille payera plutôt plus que moins?

[Traduction]

N'est-ce pas vrai?

**Mme Proud :** La réponse la plus simple, c'est oui. Étant donné les changements apportés au Tarif de préférence général, comme je l'ai mentionné, certains produits n'ayant pour source d'approvisionnement que les pays ayant été éliminés, il y aura probablement une augmentation de prix.

Il y a aussi les changements liés au Tarif de préférence général, qui ne comporte qu'une différence d'environ 3 p. 100 par rapport au tarif de la nation la plus favorisée. Il y a un effet de retombée sur la liste des tarifs des pays les moins développés, soit d'autres pays qui profitent d'un traitement tarifaire de 0 p. 100. Si les intrants des produits qu'ils fabriquent proviennent maintenant des pays supprimés de la liste des pays bénéficiaires du TPG, ces produits pourraient ne plus être plus admissibles au traitement tarifaire accordé aux pays les moins développés de sorte qu'ils pourraient passer de produits en franchise de droits à des produits auxquels des droits allant jusqu'à 18 p. 100 seront imposés.

It is the trickle-down effect that our members have the most concern over, because the tariff difference goes from, at present, duty free to as much as 18 or 20 per cent.

**Senator Chaput:** How about electronics?

**Ms. Proud:** We have not looked at specific product areas. We are in the process of trying to get a better sense. I do not know if my colleague can speak to that.

**Senator Chaput:** I will just give an example. You look at Canadian families nowadays, and at kids going to school. They all have cellphones. That is a substantial cost to families now, but it is a life thing. How about electronics?

**Mr. Moffatt:** I can speak to that. I believe there are no changes to cellphones. There will be changes to things like iPods, MP3 players and televisions, depending on whether those items are eligible for Code 9948 tariff protection — but that is a whole hornet's nest we could get into.

As far as kids go, some of the ones I would be more concerned with are bicycles, wagons, school supplies, pens and things like that. The tariffs for those will be increasing due to this GPT change.

**Mr. Bonnett:** I do not know if you can just directly say that prices will increase. As was mentioned, if you can source from other countries that are still on the preferred list, then the price might stabilize.

I think we have to go back. In 1974, this was put in as a tool to assist those very poor countries to build their economies. If you look at Brazil, India and China, they are not what you would call very poor countries anymore. Therefore, if it is still to be used as a tool, then that tool, with the extension for another 10 years, is still there.

We may not be able to draw a straight line between the changes that are proposed and increased cost to Canadian consumers. It depends again if you are able to source those products from another source.

**Senator Chaput:** I understand, but you cannot say that there will not be an effect.

**Mr. Bonnett:** No.

**Senator Chaput:** Exactly. Thank you.

[Translation]

**Mr. Laws:** My personal opinion is that many Canadians also know that there will be many sales over the course of the year, during which a product may be sold for half price. There are many such occasions during which Canadians can expect to see products on sale. However, for essential items such as food, meat, we believe there will no effect on prices for Canadians.

C'est l'effet de retombée qui préoccupe le plus nos membres, parce que la différence peut passer du tarif actuel c'est-à-dire 0 p. 100 à un pourcentage aussi élevé que 18 ou 20 p. 100.

**La sénatrice Chaput :** Qu'en est-il des appareils électroniques?

**Mme Proud :** Nous n'avons pas examiné des produits en particulier. Nous nous employons à mieux comprendre ce qui se passe. Je ne sais pas si mon collègue peut répondre à cette question.

**La sénatrice Chaput :** Je vais vous donner un exemple. Lorsqu'on pense aux familles canadiennes de nos jours et aux enfants qui vont à l'école, tous ont des téléphones cellulaires. C'est un coût assez considérable pour les familles actuelles, mais c'est un style de vie. Alors, qu'en est-il des appareils électroniques?

**M. Moffatt :** Je peux répondre à cette question. Je pense qu'il n'y a pas de changement pour les téléphones cellulaires. Il y aura des changements pour des appareils comme les iPods, les lecteurs MP3 et les téléviseurs en fonction de leur admissibilité à la protection tarifaire conformément au code 9948, mais ça, c'est toute une boîte de Pandore.

Pour ce qui est des enfants, ce qui me préoccuperait le plus ce serait les bicyclettes, les chariots, les fournitures scolaires, les stylos et ce genre de choses. Les tarifs pour ces produits augmenteront en raison des changements apportés au TPG.

**M. Bonnett :** Je ne sais pas si on peut dire d'emblée que les prix augmenteront. Comme je l'ai mentionné, si on peut obtenir des approvisionnements d'autres pays qui figurent toujours sur la liste des pays privilégiés, il se pourrait que les prix se stabilisent.

Je pense qu'il faut retourner en arrière. En 1974, c'est un outil qui a été établi pour aider les pays très pauvres à développer leur économie. Si l'on pense au Brésil, à l'Inde et à la Chine, ce ne sont plus ce que l'on appellerait des pays très pauvres. Par conséquent, si l'on veut toujours se servir de cet outil, eh bien il existe toujours avec une prolongation de 10 ans.

Il sera peut-être impossible d'établir un lien direct entre les changements proposés et les augmentations de coût aux consommateurs canadiens. Encore une fois, cela dépend si on est en mesure de trouver un autre approvisionnement pour ces produits.

**La sénatrice Chaput :** Je comprends, mais vous ne pouvez pas dire qu'il n'y aura aucun effet.

**M. Bonnett :** Non.

**La sénatrice Chaput :** Exactement. Merci.

[Français]

**M. Laws :** Mon opinion personnelle est que beaucoup de Canadiens, aussi, savent qu'il y a souvent des soldes pendant l'année, où un produit peut être vendu à moitié prix. Il y a plusieurs occasions comme cela, lors desquels les Canadiens peuvent s'attendre à voir les produits en solde. En revanche, pour les denrées essentielles comme la nourriture, la viande, nous croyons il n'y aura aucun effet sur le prix pour les Canadiens.

[English]

**Senator Wells:** I have questions for Mr. Laws or Mr. Bonnett — whoever is better suited to answer.

First, is beef the largest meat export from Canada?

**Mr. Laws:** It is not. In fact, last year we exported some \$1.2 billion worth of beef but \$3.2 billion worth of pork. Pork has exceeded beef by far for many years now.

**Mr. Bonnett:** We are trying harder.

**Mr. Laws:** I agree. We are all trying to expand markets, and regain markets that were lost.

**Senator Wells:** That is recognized.

With respect to pork, what would be the split between domestic and export sales?

**Mr. Bonnett:** I think it is about 60-40, with 60 per cent as export and 40 per cent domestic. You have to remember that some of these products move across the American side and they might come back in.

**Senator Wells:** Right.

I will get your help on this: The tariff goes down, so the end price goes down. Therefore, demand will increase, and with that increase in demand the price ticks up. Is that essentially the benefit?

**Mr. Laws:** We are just saying how in fact a lot of the products coming into Canada are duty-free. Pork, again, is duty-free access for Canada.

What is important to Canada's meat industry is to have as many markets open around the world, because different markets value different parts of the animal, and pay more for different parts. They value them more than we do. It is great if we can sell the parts to the highest bidder; that is where we can help ensure we get the most profits and revenues back to farmers.

**The Chair:** I have no other names on the list, so I will ask a couple of questions just to help round out my understanding.

For many years, we worked under a negotiation and General Agreement on Tariffs and Trade and WTO, World Trade Organization, to try to have a global multilateral agreement with respect to reducing tariffs. The effect of that would be, if we were part of it and all these other nations that sign up, we would reduce our tariffs, but we would get a corresponding reduction in tariffs. Canada would increase its opportunities to trade with other nations. Since that did not work well and we seemed not to be able to finish up the Doha Round of negotiations, we moved

[Traduction]

**Le sénateur Wells :** J'ai une question pour M. Laws ou M. Bonnett — quiconque est le mieux placé pour répondre.

D'abord, le bœuf constitue-t-il la plus grande exportation de viande du Canada?

**M. Laws :** Non. En fait, l'an dernier nous avons exporté du bœuf à hauteur de quelque 1,2 milliard de dollars, tandis que les exportations de porc s'élevaient à 3,2 milliards de dollars. Le porc a largement dépassé le bœuf depuis de nombreuses années maintenant.

**M. Bonnett :** Nous faisons de plus grands efforts.

**M. Laws :** Je suis d'accord. Nous essayons tous de trouver de nouveaux débouchés et de reprendre les marchés que nous avons perdus.

**Le sénateur Wells :** Nous en sommes conscients.

Pour ce qui est du porc, quelle serait la différence entre les ventes pour l'exportation et celles pour le marché interne?

**M. Bonnett :** Je pense que le ratio est d'environ 60-40, c'est-à-dire 60 p. 100 d'exportations et 40 p. 100 pour le marché canadien. Il faut savoir que certains de ces produits passent du côté des États-Unis et peuvent par la suite revenir au Canada.

**Le sénateur Wells :** Très bien.

J'ai besoin de votre aide sur cette question : Les tarifs baissent, de sorte que le prix final baisse également. Par conséquent, la demande va augmenter et avec cette demande accrue les prix se relèvent. Est-ce essentiellement l'avantage?

**M. Laws :** Nous disons en fait qu'un grand nombre de produits importés au Canada sont en franchise de droits. Encore une fois, le porc entre en franchise de droits au Canada.

Ce qui importe pour l'industrie de la viande du Canada c'est d'avoir accès à de nombreux débouchés partout dans le monde, parce que différents marchés favorisent différentes parties de l'animal et paient davantage pour ces parties. Ils y accordent davantage de valeur que nous. C'est donc merveilleux si nous pouvons vendre certaines parties de l'animal au plus offrant; c'est à ce moment-là qu'on peut contribuer à assurer que nous obtenons les meilleurs profits et les meilleurs revenus pour les agriculteurs.

**Le président :** Je n'ai plus d'autres noms sur la liste des intervenants, je vais donc poser quelques questions qui m'aideront à mieux comprendre.

Pendant de nombreuses années, nous avons travaillé à des négociations et à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce et l'Organisation mondiale du commerce, ou l'OMC, pour essayer d'arriver à un accord multilatéral mondial en vue de réduire les tarifs. Cela aurait pour effet, si nous en faisons partie et que tous les autres pays signataires étaient d'accord, de réduire nos tarifs, mais nous aurions en contrepartie une réduction des tarifs dans d'autres pays. Ainsi le Canada pourrait augmenter ses possibilités d'échanges commerciaux avec d'autres pays. Étant



into a lot of bilateral agreements. Those bilateral agreements that Canada and another country would enter into again provided an opportunity for Canadian producers because it would reduce the tariffs of that other country and we would reduce our tariffs correspondingly. When we give up on a tariff protection, the other country does too.

We are now just talking about reducing tariffs, but we are not talking about what we are getting for it. Am I wrong in that? When we reduced the tariffs on children's clothing, for example, and athletic equipment, did we negotiate something in return for that? Are we aware of that?

**Ms. Proud:** One of the things I mentioned to the House of Commons Finance Committee when I presented on the budget a couple of weeks ago was a desire from our side, from our members, to understand or to get a position on the tariffs from the government as to whether or not these were meant to protect Canadian domestic manufacturers or whether they were to be used as a negotiating tool in trade agreements. If it is the latter, that is fine, but then it is important that the government make that clear. If it is the former, which we until this point have been led to believe, then we feel that our position of eliminating any tariffs where there is no domestic production makes a lot of sense.

**The Chair:** Yes. There are two possible policy reasons for having these tariffs, and you have to get to the basis of what the policy reason is first and then you can start talking about reducing.

Do we know, with respect to these particular items that have been reduced, if there was anything that Canada got from other countries in exchange for reducing these, or is this a unilateral move on Canada's part?

**Ms. Proud:** I do not believe there was any quid pro quo for these particular tariff reductions. In our understanding, that is because the government sees them as part of an outdated system to protect domestic manufacturing that no longer exists.

**The Chair:** There are still lots of negotiations going on. If the policy reason for having these is to give you something to trade away, then there might be a reason for keeping some of these.

**Ms. Proud:** Absolutely. As I said, we would just like to make sure that everyone is clear about what the reason is for keeping the tariffs so that Canadian consumers understand they are subsidizing the trade negotiations for as long as they take before those tariffs are eliminated.

donné que cela n'a pas bien fonctionné et que nous n'avons pas vraiment été en mesure de terminer les négociations de la ronde de Doha, nous nous sommes plutôt orientés vers une série d'accords bilatéraux. Ces accords bilatéraux signés entre le Canada et d'autres pays présentaient également des possibilités pour les producteurs canadiens parce qu'ils permettraient de réduire les tarifs dans l'autre pays visé si en contrepartie nous réduisions les nôtres. Lorsque nous supprimons la protection tarifaire, l'autre pays le fait également.

Maintenant, nous ne discutons que de la réduction des tarifs sans parler de ce que nous recevons en contrepartie. Est-ce que je me trompe? Lorsque nous réduisons les tarifs sur les vêtements pour bébés, par exemple, et les équipements sportifs, avons-nous négocié pour recevoir quelque chose en échange? Sommes-nous au courant de ce déséquilibre?

**Mme Proud :** L'une des choses que j'ai mentionnées devant le Comité des finances de la Chambre des communes lorsque j'ai fait un exposé sur le budget il y a quelques semaines c'était que pour notre part, et pour nos membres, nous voulions comprendre ou bien avoir une position claire de la part du gouvernement sur les tarifs, à savoir s'il visait ou non à protéger les manufacturiers canadiens ou s'il s'agissait plutôt d'outil de négociation dans les accords commerciaux. S'il s'agit d'outil de négociation, c'est très bien, mais il est alors important que le gouvernement le dise clairement. S'il s'agit plutôt de protection des manufacturiers canadiens, et c'est ce qu'on nous avait portés à croire jusqu'à maintenant, eh bien, nous estimons alors que notre position visant à éliminer tous les tarifs lorsqu'il n'y a pas de production interne est tout à fait logique.

**Le président :** Oui. Ces tarifs peuvent découler de deux raisons politiques possibles, il faut d'abord déterminer ce qui est à la source de cette raison politique avant de commencer à réduire les tarifs.

Savons-nous, en ce qui touche ces éléments particuliers qui ont été réduits, si le Canada a obtenu de la part d'autres pays quelque chose en contrepartie de la réduction de ces tarifs ou bien s'il s'agit d'un geste unilatéral de la part du Canada?

**Mme Proud :** Je ne pense pas qu'il y ait eu de contrepartie liée à ces réductions tarifaires particulières. À notre connaissance, c'est parce que le gouvernement les perçoit comme faisant partie d'un système désuet pour protéger les manufacturiers canadiens, système qui n'existe plus.

**Le président :** Mais il y a encore de nombreuses négociations en cours. Si la raison politique qui sous-tend ces suppressions vise à vous donner quelque chose à échanger, eh bien, peut-être voudrions-nous garder quelques-uns de ces tarifs.

**Mme Proud :** Tout à fait. Comme je l'ai dit, nous aimerions tout simplement nous assurer d'être tous sur la même longueur d'onde sur les raisons qui justifient le maintien des tarifs afin que les consommateurs canadiens comprennent qu'ils subventionnent les négociations commerciales pendant toute leur durée avant que les tarifs ne soient éliminés.

**The Chair:** Mr. Moffatt, do you have any comment on that, or Mr. Bonnett or Mr. Laws?

**Mr. Moffatt:** I would agree that no one is talking about just a wholesale unilateral elimination of tariffs. One thing we have to be careful of is that a lot of these tariff increases are on countries such as Russia and Brazil where we do not have any ongoing trade negotiations or, as far as I can tell, any plans to have trade negotiations. If the GPT increases are a way to get trade negotiations happening, then I would have to support that. I think that would be a good thing.

**Mr. Bonnett:** I would echo that what we are seeing with the general preferential treatment changes and reductions on specific items is bits and pieces of meeting policy objective. It is not part of a negotiation where you are taking a look at what you can offer and what they can offer. I think that is why it is extremely important not to completely give up on WTO. We still have to keep pushing there, because there is not only the negotiating framework role but also the fact that WTO does act as sort of an arbiter in resolving some of the trade disputes. More important is to keep aggressively moving ahead with some of the bilateral deals. One of the ones that would affect some of the discussions on the general preferential treatment would be discussions taking place now with India, which is a huge market, but there are a number of issues beyond tariffs that have to be dealt with when we deal with that, and that gets into a negotiating framework.

These are bits and pieces that are not part of a negotiating framework, but it is increasingly important to make sure that as many of these as possible be dealt with in a negotiating context so we have an awareness of what we are giving up and what we are gaining.

**Mr. Laws:** I would comment briefly that, at least at the World Trade Organization, we certainly supported that process as well, because that is where export subsidies are dealt with much more readily than bilaterals. On the other hand, when Canada some years ago eliminated the import tariffs on manufacturing equipment, that unilaterally did help Canada to become more competitive and productive, so that was appreciated nevertheless.

**The Chair:** You made a comment during your presentation, Mr. Laws, that you fully support the Government of Canada in its efforts to eliminate tariffs by opening more markets to our goods.

**Mr. Laws:** Correct.

**Le président :** Monsieur Moffatt, avez-vous des observations à cet égard, ou bien M. Bonnett ou M. Laws?

**M. Moffatt :** Je serais d'accord pour dire que personne ne parle d'éliminer complètement et unilatéralement les tarifs. Il faut être prudents parce qu'une bonne part de ces augmentations de tarifs visent des pays comme la Russie et le Brésil avec lesquels nous n'avons aucune négociation commerciale en cours ni aucune intention de nous lancer dans ce genre de négociations avec ces pays, du moins à ce que je sache. Si l'augmentation du TPG est une façon d'entamer des négociations commerciales, eh bien, je serais en faveur. Je pense que ce serait une bonne chose.

**M. Bonnett :** Je serais aussi d'accord pour dire que ce que nous constatons relativement aux changements de traitement quant au Tarif de préférence général ainsi que la réduction par rapport à certains produits représente des bribes d'éléments mis en place pour atteindre des objectifs de politiques. Cela ne fait pas partie d'une négociation où on examine ce que l'on peut offrir et ce que la partie intéressée peut nous offrir. Je pense que c'est pour cette raison qu'il est extrêmement important de ne pas laisser tomber complètement ce qui se passe à l'OMC. Nous devons tout de même continuer à mettre une pression dans ce sens, parce que cet organisme ne fait pas simplement qu'établir un cadre de négociation, mais il agit aussi en tant qu'arbitre pour la résolution de certains différends commerciaux. Ce qui est plus important, c'est de continuer d'évoluer de façon dynamique dans la négociation de certains de ces accords bilatéraux. Une des interventions qui aurait une incidence sur certaines des discussions sur le Tarif de préférence général serait les discussions ayant lieu actuellement avec l'Inde, qui représente un immense marché, mais où on doit faire face à un certain nombre de problèmes au-delà des tarifs si on veut faire avancer les choses de sorte qu'il faut établir un cadre de négociation.

Il s'agit de bribes d'éléments ne faisant pas partie d'un cadre de négociation, mais il est de plus en plus important de s'assurer qu'un plus grand nombre possible de ces éléments soient traités dans un contexte de négociation afin que nous sachions ce que nous offrons et ce que nous obtenons en retour.

**M. Laws :** J'aimerais parler brièvement de ce sujet, du moins en ce qui a trait à l'Organisation mondiale du commerce, nous avons également appuyé ce processus, parce que c'est cet organisme qui traite des subventions à l'exportation, et il est beaucoup plus facile de le faire là que dans des accords bilatéraux. D'autre part, lorsqu'il y a quelques années le Canada a éliminé les tarifs à l'importation sur le matériel de production, cela a unilatéralement aidé le Canada à devenir plus compétitif et productif de sorte que nous étions néanmoins satisfaits.

**Le président :** Vous avez dit pendant votre exposé, monsieur Laws, que vous appuyiez complètement le gouvernement du Canada dans ses efforts visant à éliminer les tarifs en trouvant d'autres débouchés pour nos produits.

**M. Laws :** Exact.

**The Chair:** Eliminating tariffs brings more goods in here, but it does not help us sell more goods.

**Mr. Laws:** It does through reciprocal arrangements. We will eliminate ours if you eliminate yours.

**The Chair:** That is the point I was trying to make. There has to be some reciprocity or the effect could be the reverse.

Mr. Bonnett, you talked about the recovery costs. You were going through a number of items that you approved of in Bill C-60, and one of them was that you would like to see industry labour task forces be adequately consulted on developing cost-recovery fees. That is with respect to foreign workers and going through the test and the expenses the potential employer has to go through in order to qualify these people. You would like to see these industry labour task forces consulted. Are you aware whether there has been any consultation?

**Mr. Bonnett:** I know the reports have gone in. A number of the industry task forces have put reports in, but there has to be some back and forth with those industry task forces because there has not been any definite decision yet on what the level of some of these fees will be.

**The Chair:** You are aware of the User Fees Act. That was a piece of legislation that Parliament passed a while back to make sure that what the government departments could charge for a service did not exceed the actual costs of performing that service and that it did not become another revenue source for them above and beyond that. That is being eliminated with Bill C-60. Were you aware of that?

**Mr. Bonnett:** No, I was not aware of that. The other side is that is that if government is providing a service, they have to make sure they provide it in an efficient manner as well.

**The Chair:** I agree wholeheartedly with that. You may want to focus on that other issue. Were any other panellists aware of the request to eliminate or exempt the User Fees Act?

**Mr. Laws:** It was, in fact, on the Temporary Foreign Worker Program that Bill C-60 would give the government the authority to be exempted from the act for the temporary foreign worker permits. We expressed some concern with that at the House of Commons Finance Committee as well. That is the case.

**The Chair:** You expressed what?

**Mr. Laws:** We expressed concern that we do not believe any government fees should be exempt from the User Fees Act.

**Le président :** Le fait d'éliminer les tarifs ouvre nos portes à plus d'importation, mais cela n'aide en rien nos exportations, n'est-ce pas?

**M. Laws :** Au contraire, car il y a des ententes réciproques entre pays. Nous éliminerons nos tarifs si vous éliminez les vôtres.

**Le président :** C'est précisément ce que je voulais dire. Il faut qu'il y ait réciprocité, sans quoi cela pourrait avoir un effet pervers.

Monsieur Bonnett, vous avez parlé des coûts de recouvrement. Vous avez donné la liste de certains éléments que vous approuviez et qui figurent dans le projet de loi C-60. Vous avez dit notamment que vous voudriez qu'on consulte en bonne et due forme les groupes de travail de représentants de certains secteurs lors de l'élaboration de l'échelle des coûts à recouvrer. En ce qui concerne les travailleurs étrangers, il s'agirait d'établir un critère et de calculer les frais que l'embauche de ces travailleurs représente pour l'employeur potentiel. Vous aimeriez que ces groupes de travail soient consultés. À votre connaissance, y a-t-il déjà eu des consultations?

**M. Bonnett :** Je sais que certains rapports ont été préparés. Certains groupes de travail sectoriels ont envoyé leurs rapports, mais il faut tenir d'autres discussions avec eux, car il n'y a pas encore de décision définitive quant à l'échelle des droits qui seront perçus.

**Le président :** Vous connaissez l'existence de la Loi sur les frais d'utilisation. Il s'agit d'une loi qui a été adoptée il y a un certain temps pour garantir que les ministères qui peuvent percevoir ces droits ne les fixent pas au-delà du coût réel que représente le service rendu. Ainsi, ce ne serait pas pour ces ministères une source de recette supplémentaire. Voilà que l'on propose, dans le projet de loi C-60, lever l'assujettissement à la Loi sur les frais d'utilisation. Le saviez-vous?

**M. Bonnett :** Non, je ne le savais pas. Par contre, il faut dire que le gouvernement, lorsqu'il offre un service, doit s'assurer que c'est fait avec efficacité.

**Le président :** Je suis entièrement d'accord avec vous. Vous pourrez peut-être développer votre pensée là-dessus. D'autres témoins ici présents sont-ils au courant de cette exemption des dispositions de la Loi sur les frais d'utilisation?

**M. Laws :** En fait, c'est dans le cadre du Programme des travailleurs étrangers temporaires que le projet de loi C-60 donnerait au gouvernement la possibilité d'être exempté des dispositions de cette loi. Nous avons signalé notre inquiétude à cet égard au Comité des finances de la Chambre des communes. C'est un fait.

**Le président :** Qu'avez-vous signalé?

**M. Laws :** Notre inquiétude. Aucun droit perçu par le gouvernement ne devrait être exempté des dispositions de la Loi sur les frais d'utilisation.

**The Chair:** I share your view, but I have not had an opportunity to discuss it with people who are actually in the business, so I appreciate your comments in that regard.

I understand that Mr. Laws and Ms. Proud have an interview on the house side. We would be pleased to allow you to go to that interview now. If Mr. Bonnett and Mr. Moffatt could stay for a few minutes longer, I do have one other senator on the list.

Thank you, Ms. Proud. We look forward to seeing you again.

Mr. Laws, thank you for being here.

**Mr. Laws:** It was our pleasure.

**Senator Calbeck:** I have a brief question.

Mr. Moffatt, you mentioned the study that this committee did on U.S. and Canadian prices. Doing away with preferential treatment for certain countries will increase tariffs and likely increase prices. In your opinion, will this send more Canadians than ever to shop in the United States?

**Mr. Moffatt:** Absolutely. If you believe the government's estimate that this will raise tariffs by \$350 million per year — and that is their estimate, not mine — those will be passed along to the consumer, and those price differences will incent more consumers from my area, southwestern Ontario, to go to places like Detroit and Port Huron to get their goods.

**Senator L. Smith:** Mr. Moffatt, if you were a policy adviser or decision maker and you were dealing with a country like China or India that was subject to GPT since 1974, would you have just let them continue, recognizing that China's economy is four times bigger than Canada's?

**Mr. Moffatt:** No, not at all. This move was overdue 20 years ago. The harmonization is absolutely needed, but all the harmonization involves taking things from the lower tax rate and putting them up to the higher tax rate. What could have been done is to find areas where it made more sense, because of the price gap, to lower the MFN rate to the GPT rate, therefore getting harmonization.

The question is not whether China should be harmonized with Japan and Taiwan. They absolutely should. The question should be how we can best harmonize those rates such that we do not do undue harm to Canadian consumers or to the Canadian retail industry.

**Senator L. Smith:** You talk about China and India. China would obviously ship a lot of product into the U.S.; the U.S. would manufacture or assemble and then sell it to Canada for a higher price. We gave China a deal 30 years ago and now they are so much bigger. It is more of an indirect shot through the U.S. into Canada. I just want to ensure that people understand that if

**Le président :** J'en conviens. Étant donné que je n'ai pas eu l'occasion d'en parler avec les principaux intéressés, je vous remercie de vos remarques.

Si je ne m'abuse, M. Laws et Mme Proud doivent donner une entrevue du côté de la Chambre. Nous allons donc vous laisser y aller. Si M. Bonnett et M. Moffatt pouvaient rester encore quelques minutes, je leur en serais reconnaissant, car il reste encore un autre sénateur sur ma liste.

Merci, madame Proud. Nous espérons vous revoir.

Monsieur Laws, merci d'être venu.

**M. Laws :** C'était avec plaisir.

**La sénatrice Calbeck :** J'ai une brève question à vous poser.

Monsieur Moffatt, vous avez fait allusion à l'étude réalisée par notre comité sur l'écart des prix entre les États-Unis et le Canada. Si on supprime le traitement préférentiel accordé à certains pays, les tarifs vont augmenter et, sans doute, les prix aussi. À votre avis, cela aura-t-il pour conséquence d'inciter plus de Canadiens que jamais à aller faire leurs achats aux États-Unis?

**M. Moffatt :** Tout à fait. À en croire le gouvernement, on évalue cette augmentation de tarif à 350 millions de dollars par année — et c'est l'estimation du gouvernement et non pas la mienne —, si bien qu'elle sera absorbée par le consommateur. La différence dans les prix va donc inciter plus de consommateurs de ma région, le sud-ouest de l'Ontario, à aller faire leurs emplettes à Detroit ou à Port Huron.

**Le sénateur L. Smith :** Monsieur Moffatt, si vous étiez un conseiller ou un décideur, face à des pays comme la Chine ou l'Inde qui bénéficient du TPG depuis 1974, préconiserez-vous que cela soit maintenu, sachant que l'économie de la Chine est quatre fois la taille de celle du Canada?

**M. Moffatt :** Non, absolument pas. Cette mesure aurait dû être prise il y a plus de 20 ans. Il est impératif qu'on procède à l'harmonisation, mais pour y arriver, il faut passer d'un taux de taxe inférieur à un taux de taxe supérieur. On aurait dû choisir plus tôt des zones où cela était plus approprié, étant donné l'écart des prix, et réaliser l'harmonisation en rabaisant le taux de la NST pour le ramener à celui du TPG.

La question n'est pas de savoir si la Chine devrait être traitée comme le Japon et Taïwan. En fait, elle devrait l'être. Il s'agit de déterminer comment on peut harmoniser ces taux de sorte qu'on ne cause pas un préjudice indu aux consommateurs canadiens ou au secteur de détail au Canada.

**Le sénateur L. Smith :** Vous parlez ici de la Chine et de l'Inde. La Chine évidemment peut exporter énormément de produits vers les États-Unis. Là-bas, ces produits peuvent être manufacturés ou assemblés et vendus par la suite au Canada à un prix plus élevé. Il y a 30 ans, la Chine a fait une bonne affaire avec nous et désormais, elle est beaucoup plus prospère. Il y aura désormais

there is an increase it is not necessarily because the U.S. is increasing but because the relationship with China has changed due to their economic power.

**Mr. Moffatt:** Absolutely. It makes no sense to have countries like China and South Korea on a list of developing exporters. They are fully developed now and should be treated as such.

**Senator Hervieux-Payette:** Maybe you have an idea of how we could deal with the problem of China and India with regard to safety measures. There have recently been hundreds of people killed due to lack of security in plants there. Perhaps we could give different rates if they respect codes set by the United Nations or the International Labour Organization. We seem to benefit from very low prices, but we should add the cost of the lives of workers.

How would an economist taking people into consideration help to remedy this tragic problem?

**Mr. Moffatt:** I think you would have to do that through regulation. The tariff code is probably not the most appropriate way to do that. Changes to the tariff code may in fact have a bit of a perverse incentive in that area, since we are raising the tariff on India but keeping the Bangladesh tariff very low. These very Least Developed Country Tariffs are not changing at all, which could cause importers to go to some of the countries that have notoriously bad safety records. I am not sure if this change will, on net, get us sourcing from more safe or less safe areas. I do think this is a concern, but I think there are better ways of dealing with these safety concerns than through the tariff system.

**Mr. Bonnett:** On your comment about how to deal with it internationally and also the comment made about cost to consumers in cross-border shopping, this was put in in 1974 by the G7 and other developed countries. It would be appropriate, when changes like this are being made, to try to build international support for all taking the same step in tandem. In that way it does not create an artificial difference between us and the United States, for example. I think we would find that a number of other developed countries would have the same concerns that we have about where the economies of China, India and Russia have gone.

There is a need to look at these types of changes from an international perspective. If all the G7 or G8 countries were to take a similar approach, it would remove some of the differences that would cause the cross-border shopping that you were talking about.

**Senator Buth:** We did receive information on other countries, and other countries have moved years ago, essentially, to remove these countries from the GPT.

une voie indirecte par le biais des États-Unis pour le Canada. Il faut savoir que s'il y a une augmentation des prix, ce n'est pas nécessairement le fait des États-Unis, mais parce que les relations avec la Chine ne sont plus les mêmes en raison de son pouvoir économique.

**M. Moffatt :** Tout à fait. Il n'est pas logique de continuer à compter la Chine et la Corée du Sud parmi les exportateurs en développement. Leur développement est désormais atteint, et on devrait le reconnaître.

**La sénatrice Hervieux-Payette :** Vous avez peut-être une opinion sur la façon dont on devrait traiter le problème des mesures de sécurité s'agissant de la Chine et de l'Inde. Récemment, là-bas, des centaines de personnes ont perdu la vie en raison du manque de sécurité dans les usines. Peut-être qu'on devrait modifier le taux si ces pays acceptaient de respecter les codes établis par les Nations Unies ou l'Organisation internationale du travail. Nous semblons bénéficier de prix imbattables, mais il faudrait songer au coût que représente la vie des travailleurs.

Comment, du point de vue d'un économiste, le fait d'inclure un tel facteur pourrait-il aider à remédier à ce problème tragique?

**M. Moffatt :** Je pense qu'il faudrait prendre des règlements. Le tarif n'est sans doute pas la meilleure façon de procéder à cet égard. Modifier l'échelle des tarifs pourrait en fait aboutir à un effet pervers dans cette région, étant donné que nous relevons le tarif pour l'Inde, mais nous le maintenons pour le Bangladesh. Le tarif des pays moins développés ne change pas du tout, si bien que les importateurs se tourneront peut-être vers les pays qui notoirement ont les pires réputations en matière de sécurité. Je ne sais pas si cette modification, au total, nous amènera à nous approvisionner dans des zones plus sécuritaires ou moins sécuritaires. Effectivement, la sécurité est préoccupante, mais je pense qu'il y a de meilleures façons d'y voir que le recours au régime tarifaire.

**M. Bonnett :** À propos de la façon dont on pourrait s'y prendre internationalement et également à propos des consommateurs qui font leurs achats au-delà de la frontière, ce TPG a été fixé en 1974 par le G7 et d'autres pays développés. Devant des modifications comme celles-là, il conviendrait de s'assurer d'un appui international, tous les pays agissant en tandem. Ainsi, il n'y aurait pas de différence artificielle entre le Canada et les États-Unis, par exemple. Je pense que certains autres pays développés ont les mêmes préoccupations que nous en ce qui concerne les économies de la Chine, de l'Inde et de la Russie.

Il faut donc que ce genre de modifications passe par une perspective internationale. Si les pays du G7 et du G8 agissaient de façon concertée, on pourrait se débarrasser des différences qui causent le magasinage transfrontalier.

**La sénatrice Buth :** Nous avons reçu des renseignements de la part d'autres pays, lesquels ont agi il y a des années en supprimant le TPG.

**Mr. Bonnett:** We are coming in line.

**Senator Buth:** We are finally coming in line.

**The Chair:** We talked earlier about policy reasons for tariffs, and another one that was clear in the report we generated on price gaps between Canada and the United States is to give the Canadian consumer a break. That is another one that we must not lose sight of when talking about different policy reasons for having these or for removing them.

Mr. Bonnett, this was Mr. Laws' submission, but could you confirm that, other than beef coming in from other countries with which we have a bilateral agreement, inputs of beef are 26.5 per cent?

**Mr. Bonnett:** There are tariffs on beef coming in, but there are tariff rate quotas that allow a certain amount of product to come in.

**The Chair:** There is a 76,000-tonne duty-free quota. How does one get on that quota?

**Mr. Bonnett:** That is negotiated.

**The Chair:** You have to negotiate. At 26 per cent it sounds like we are really trying to protect that industry.

**Mr. Bonnett:** When you get into trade discussion, every country in the world has an offensive position and a defensive position. Going into these kinds of discussions, we have to negotiate where we are going to come out. In one of your earlier questions you talked about what we get in return. The core question that everyone has to ask when going into trade negotiations is how we negotiate something that is a net benefit to us, because everyone else at the table is doing it the same way.

Years ago it was said that Canada always wanted to be the Boy Scout, but from a business perspective we cannot afford to be Boy Scouts. We have to be tough negotiators and ensure that we get something in return for anything we are giving out.

**The Chair:** We had mention of protecting our production in certain areas. The import duty with respect to poultry is 238 per cent. That shows that we are trying to protect that industry, I would assume.

**Mr. Laws:** When you get into this discussion, as I mentioned earlier, especially with some agricultural products, you have to recognize that it is not just about tariffs. We are sitting beside the United States, which has another American farm bill going through that vastly subsidizes their farmers. In an ideal world, they would eliminate their domestic support, and then we would not have the fear of unfair competition.

It is interesting that in the fiscal cliff discussion that took place in the U.S. early last year one of the first things they approved was extending a milk support act that was based on a 1914 pricing of milk adjusted for inflation. We must not get caught up in the idea that we are putting barriers in place thinking that everyone else is playing fair. If they are funding huge amounts through their

**M. Bonnett :** Nous leur emboîtons donc le pas.

**La sénatrice Buth :** Finalement.

**Le président :** Nous avons parlé tout à l'heure des motifs d'intérêt public qui sous-tendent l'imposition de tarifs. En outre, nous signalons dans le rapport que nous avons produit sur l'écart de prix entre le Canada et les États-Unis, qu'un des motifs est d'alléger le fardeau financier des consommateurs canadiens. Il ne faut pas l'oublier quand nous parlons des divers motifs qui sous-tendent cette politique d'imposition ou de retrait de tarif.

Monsieur Bonnett, même si c'était dans l'exposé de M. Laws, je vous demande de me confirmer ceci. À part le bœuf qui provient de pays avec lesquels nous avons un accord bilatéral, le tarif sur cette viande est de 26,5 p. 100, n'est-ce pas?

**M. Bonnett :** Il y a des tarifs imposés sur le bœuf importé, mais le bœuf est contingenté.

**Le président :** En effet, il y a un quota en franchise de 76 000 tonnes. Comment parvient-on à ce quota?

**M. Bonnett :** Par négociation.

**Le président :** Je vois. Quand on songe à 26 p. 100, on se dit qu'on est vraiment en train de protéger ce secteur, n'est-ce pas?

**M. Bonnett :** S'agissant de discussions commerciales, tous les pays du monde adoptent une position d'offensive et une position de défensive. Pendant ces discussions, il faut négocier pour parvenir à une attente. Dans une autre de vos questions, vous avez parlé de ce que l'on obtenait en retour. La question essentielle lors de négociations commerciales est de savoir comment négocier pour obtenir un avantage net pour le Canada, car c'est ainsi que se comportent tous les autres pays à la table.

Il y a des années, on disait que le Canada voulait toujours être bon prince, mais d'un point de vue commercial, nous n'avons plus les moyens d'agir ainsi. Il nous faut être des négociateurs rigoureux afin de garantir que nous obtenons quelque chose en contrepartie de ce que nous cédon.

**Le président :** Nous avons parlé de la protection de notre production dans certaines zones. Les droits d'importation sur la volaille sont de 238 p. 100. Cela porte à croire que nous essayons de protéger ce secteur, n'est-ce pas?

**M. Laws :** À ce propos, comme je le disais tout à l'heure, et particulièrement dans le cas de produits agricoles, il faut savoir qu'il ne s'agit pas uniquement de tarifs. Nous sommes voisins des États-Unis et là-bas, on est en train d'adopter un autre projet de loi agricole qui subventionne abondamment les agriculteurs. Dans la réalité, ils devraient supprimer cette aide; ainsi, nous n'aurions pas à craindre une concurrence déloyale.

Il est intéressant de constater que lors des discussions plus tôt aux États-Unis sur le gouffre budgétaire, une des premières approbations a été de reconduire la loi concernant la production de lait qui reposait sur un prix fixé en 1914 et rajusté suivant l'inflation. Il ne faudrait pas que nous nous disions que nous imposons des entraves, alors que tous les autres pays jouent

taxpayers, we cannot just throw our producers out at the jeopardy of something like the U.S. treasury. It boils down to ensuring that we understand what we are dealing with when we are in negotiations and not giving away something that could jeopardize our sector as well.

**The Chair:** The example of not having tightened up that agreement as much as we would have liked would be softwood lumber.

**Mr. Bonnett:** That would be good one.

**The Chair:** That is a good example to end on.

I would like to thank Mr. Bonnett and Mr. Moffatt for being here, as well as Ms. Proud and Mr. Laws, who had to leave earlier. Thank you for reviewing the proposals in Bill C-60 with us and helping us to understand how they impact the industry.

(The committee adjourned.)

---

OTTAWA, Wednesday, June 5, 2013

The Standing Senate Committee on National Finance met, in public, this day at 6:45 p.m. to study the expenditures set out in Supplementary Estimates (A) for 2013-14.

**Senator Joseph A. Day** (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

**The Chair:** Honourable senators, this evening, we will spend the first half of our meeting continuing our study of Supplementary Estimates (A) for the fiscal year ending March 31, 2014.

[*English*]

Appearing this evening from Aboriginal Affairs and Northern Development Canada are Ms. Susan McGowan, Chief Financial Officer; Ms. Pamela D'Eon, Director General, Planning and Resource Management; and Ms. Anik DuPont, Director General, Specific Claims Branch. From Industry Canada, we welcome Ms. Susan Bincoletto, Chief Financial Officer; and Ms. Johanne Bernard, Director General, Resource Planning and Investments Branch. Mr. Stewart has not arrived yet.

Ms. MacGowan, please proceed.

[*Translation*]

**Susan MacGowan, Chief Financial Officer, Aboriginal Affairs and Northern Development Canada:** Mr. Chair, thank you for the opportunity to discuss Supplementary Estimates (A) for fiscal

loyalement. Si les autres financent abondamment grâce à l'argent des contribuables, nous ne pouvons pas mettre nos producteurs en péril et les laisser lutter contre le Trésor américain. Au bout du compte, il faut que nous comprenions ce dont il s'agit quand nous négocions et que nous ne cédions pas quoi que ce soit qui puisse mettre notre secteur en péril.

**Le président :** Le cas du bois d'œuvre est un exemple où l'accord n'a pas été aussi bien ficelé que ce que nous souhaitons, n'est-ce pas?

**M. Bonnett :** C'est un bon exemple.

**Le président :** C'est un bon exemple sur lequel nous allons terminer.

Je tiens à remercier M. Bonnett et M. Moffatt d'avoir été des nôtres, ainsi que Mme Proud et M. Laws, qui ont dû nous quitter plus tôt. Merci d'avoir revu les propositions qui figurent dans le projet de loi C-60 avec nous et de nous avoir aidés à comprendre l'incidence qu'elles représentent pour le secteur industriel.

(La séance est levée.)

---

OTTAWA, le mercredi 5 juin 2013

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 18 h 45, en séance publique, pour étudier les dépenses prévues dans le Budget supplémentaire des dépenses (A) 2013-2014

**Le sénateur Joseph A. Day** (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

**Le président :** Honorables sénateurs et sénatrices, dans la première partie de notre réunion, ce soir, nous allons continuer notre étude du Budget supplémentaire des dépenses (A) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2014.

[*Traduction*]

Nous accueillons aujourd'hui, d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, Mme Susan McGowan, dirigeante principale des finances, Mme Pamela D'Eon, directrice générale, Planification et gestion des ressources et Mme Anik DuPont, directrice générale, Direction générale des revendications particulières. Nous accueillons également, d'Industrie Canada, Mme Susan Bincoletto, dirigeante principale des finances, et Mme Johanne Bernard, directrice générale, Planification des ressources et des investissements. M. Stewart n'est pas encore arrivé.

Madame McGowan, vous avez la parole.

[*Français*]

**Susan MacGowan, dirigeante principale des finances, Affaires autochtones et Développement du Nord Canada :** Monsieur le président, je vous remercie de me donner l'occasion de vous parler

year 2013-14 for Aboriginal Affairs and Northern Development Canada. I appreciate the valuable role that the committee plays in reviewing the department's expenditures.

The investments in Supplementary Estimates (A) are an integral part of the Government of Canada's overall strategy to address the needs of First Nations, northerners, Metis and Non-Status Indians.

*[English]*

These supplementary estimates give the department the resources necessary to help improve the quality of life for Aboriginal peoples and northerners. The supplementary estimates seek authority for revised spending levels during the fiscal year that Parliament will be asked to approve in a proposed appropriation act. Access to the supplementary estimates by the department is a regular process, and for this fiscal year, Aboriginal Affairs and Northern Development Canada seeks an authority for an increase of \$165.8 million in Supplementary Estimates (A).

To begin, I would like to provide you with a high-level overview of the department's activities and resources in an effort to provide you with some context. AANDC supports Aboriginal peoples, First Nations, Inuit and Metis and northerners in their efforts to improve social well-being and economic prosperity, to develop healthier more sustainable communities and to participate in Canada's political, social and economic development. AANDC is the federal government department primarily responsible for meeting the Government of Canada's obligations and commitments to First Nations, Inuit and Metis and for fulfilling the federal government's constitutional responsibilities in the North.

The department's legal and operating environments are complex and continually evolving. AANDC delivers or funds programs and services to diverse groups of people who have varied and distinct priorities and needs and who live in a vast range of communities throughout the country from remote settlements with extreme climates to metropolitan urban areas. Most of the department's programs representing a majority of its spending are delivered through partnerships with Aboriginal communities and federal-provincial or federal-territorial agreements. AANDC is one of numerous federal departments and agencies delivering Aboriginal and northern programs and services.

On behalf of the Government of Canada, AANDC is the lead department responsible for the negotiations and implementation of self-government, land claim and specific claim agreements. By continuing to negotiate and implement claims and self-

du Budget supplémentaire des dépenses (A) de l'exercice 2013-2014, d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada. Je suis reconnaissante du rôle inestimable que le comité joue dans l'examen des dépenses du ministère.

Les investissements dans ce budget font partie intégrante de la stratégie générale du gouvernement du Canada visant à répondre aux besoins des Premières Nations, des résidents du Nord, des Métis et des Indiens non inscrits.

*[Traduction]*

Le Budget supplémentaire des dépenses (A) donne au ministère les ressources dont il a besoin pour améliorer la qualité de vie des Autochtones et des résidents du Nord. Il sert à faire avaliser les révisions des niveaux de dépenses pendant l'exercice, révision que le Parlement sera appelé à approuver par l'intermédiaire d'une loi de crédits. Le fait pour le ministère d'accéder à un budget supplémentaire des dépenses est une procédure courante. Dans le cadre du présent exercice, Affaires autochtones et Développement du Nord Canada demande une autorisation pour une somme de 165,8 millions de dollars aux termes du Budget supplémentaire des dépenses (A).

J'aimerais commencer par vous présenter un aperçu des activités et des ressources du ministère afin de vous mettre en contexte. Affaires autochtones et Développement du Nord Canada appuie les Autochtones — les membres des Premières Nations, les Inuits et les Métis —, ainsi que les résidents du Nord dans leurs efforts pour améliorer leur bien-être social et leur prospérité économique, pour mettre en place des collectivités saines et durables, et pour participer au développement politique, social et économique du Canada. AANDC est le ministère fédéral qui est principalement chargé d'honorer les obligations et les engagements du gouvernement du Canada à l'égard des membres des Premières Nations, des Inuits et des Métis et de s'acquitter des responsabilités constitutionnelles qui incombent au gouvernement fédéral dans le Nord.

Les cadres juridiques et opérationnels dans lesquels évolue le ministère sont complexes et en constante évolution. AANDC assure lui-même ou finance la prestation de programmes et de services à divers groupes de personnes qui ont des priorités et des besoins variés et distincts et qui vivent dans un vaste éventail de collectivités d'un bout à l'autre du pays — allant d'établissements éloignés dont les conditions climatiques sont extrêmes à des régions urbaines métropolitaines. La prestation de la plupart des programmes du ministère, qui comptent pour la majorité de ses dépenses, est assurée par l'intermédiaire de partenariats avec des collectivités autochtones et d'accords fédéraux-provinciaux ou fédéraux-territoriaux. AANDC est l'un des nombreux ministères et organismes fédéraux à offrir des programmes et des services aux Autochtones et dans le Nord.

AANDC est également le principal ministère responsable de négocier et de mettre en œuvre, au nom du gouvernement du Canada, les ententes sur le règlement des revendications territoriales et sur l'autonomie gouvernementale. En



government agreements, the government improves Aboriginal-Crown relations and provides Aboriginal groups with the opportunity to make meaningful changes in their communities.

The department is also responsible for the promotion of economic development and the continuation of the administration of the Indian Residential Schools Settlement Agreement as it seeks further reconciliation with former student residents of Indian residential schools, their families and communities.

The department's financial resources for the 2013-14 Main Estimates tabled on February 25 included approximately \$8 billion. Of this, approximately 85 per cent goes directly to recipients through transfer payments. Much of this funding ensures that Aboriginal people have access to basic services comparable to those provided to other Canadians through provincial, territorial or municipal governments. These services include education, housing, community infrastructure, water and waste water systems, social services and other benefits.

As mentioned, these Supplementary Estimates (A) tabled in Parliament include an increase of \$165.8 million in initiatives in addition to the \$8 billion approved in Main Estimates, bringing the total investments to approximately \$8.1 billion. Specifically, Supplementary Estimates (A) will provide the financial resources to take action on a number of key initiatives, and I will briefly describe the major items.

The majority of these supplementary estimates, \$167 million, offset by a transfer of \$1.2 million to the Registry of the Specific Claims Tribunal, will go to fund the settlement of specific claims. Specific claims are claims made by a First Nation against the federal government which relate to the administration of land or other First Nation assets and to the fulfillment of Indian treaties. As members of this committee understand, negotiated settlements discharge outstanding legal obligations of the Government of Canada.

Also included in these supplementary estimates is \$1.2 million to be temporarily provided to the Registry of the Specific Claims Tribunal as bridge financing for their operational requirements for the start of the new fiscal year until their Budget 2013 funding is approved by Treasury Board. This was necessary to continue operations beyond the sunset funding date of March 31, 2013. This bridge financing will be repaid through the fall supplementary estimates 2013-14.

poursuivant la négociation et la mise en œuvre d'accords à cet égard, le gouvernement fédéral améliore les relations entre les Autochtones et la Couronne et donne aux groupes autochtones la possibilité d'apporter des changements importants dans leurs collectivités.

De plus, le ministère est responsable de la promotion du développement économique et de l'administration continue de la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens dans ses efforts de réconciliation avec les anciens élèves des pensionnats, leur famille et leurs collectivités.

Pour ce qui est des ressources financières du ministère, le Budget principal des dépenses de 2013-2014, déposé le 25 février, était de l'ordre d'environ 8 milliards de dollars. Environ 85 p. 100 de ce montant est versé directement aux bénéficiaires sous forme de paiements de transfert. Une large part des fonds vise à garantir que les Autochtones aient accès à des services de base comparables à ceux qui sont offerts aux autres Canadiens par l'entremise des gouvernements provinciaux et territoriaux ainsi que des administrations municipales. Ces services comprennent l'éducation, le logement, l'infrastructure communautaire, l'approvisionnement en eau et le traitement des eaux usées, les services de soutien social et autres.

Comme je l'ai mentionné, le Budget supplémentaire des dépenses (A) déposé au Parlement prévoit une hausse de 165,8 millions de dollars pour ce qui est des initiatives, montant qui s'ajoute aux 8 milliards de dollars approuvés dans le Budget principal des dépenses, ce qui porte le total des investissements à environ 8,1 milliards de dollars. Précisément, le Budget supplémentaire des dépenses (A) fournira les ressources financières nécessaires pour concrétiser certaines initiatives clés. Je décrirai maintenant les principaux éléments qui sont visés.

La grande partie du Budget supplémentaire des dépenses (A), c'est-à-dire 167 millions de dollars, compensés par un transfert interne de 1,2 million de dollars au Greffe du Tribunal des revendications particulières du Canada, servira à financer le règlement de revendications particulières. Les revendications particulières portent sur les griefs des Premières Nations liés aux obligations du Canada établies en vertu de traités historiques, ou encore à la façon dont le Canada a géré les fonds ou d'autres éléments d'actifs des Premières Nations. Comme les membres du comité le savent, les règlements négociés permettent d'honorer les obligations juridiques passées du gouvernement du Canada.

Le Budget supplémentaire des dépenses prévoit également un montant de 1,2 million de dollars qui sera versé temporairement au Greffe du Tribunal des revendications particulières pour le financement provisoire de ses besoins opérationnels entre le début du nouvel exercice et l'approbation de son financement du budget 2013 par le Conseil du Trésor. Cela s'imposait pour la poursuite des opérations au-delà de la date de financement limite du 31 mars 2013. Ces fonds provisoires seront repayés grâce au Budget supplémentaire des dépenses 2013-2014 à l'automne.

The last item in these supplementary estimates is the \$2 million internally funded grant increase related to the Manitoba Northern Flood Agreement Claim 138 Settlement Agreement. These funds will be used to enable the five First Nations signatories to the Claim 138 Settlement Agreement, who are Cross Lake First Nation, Nisichawayasihk Cree Nation, Tataskweyak Cree Nation, York Factory First Nation and Norway House Cree Nation, to acquire sewer and water infrastructure management skills.

In closing, I would like to thank you, Mr. Chair, and your colleagues for inviting the department to appear before the committee today and permitting me the time to share the information on the supplementary estimates. My colleagues and I would be happy to respond to questions and comments.

**The Chair:** Thank you.

We will hear from Industry Canada and then go to questions and answers.

Ms. Bincoletto, you have the floor.

[Translation]

**Susan Bincoletto, Chief Financial Officer, Industry Canada:** Thank you very much. I am joined by my colleague, Johanne Bernard. Mr. Stewart has been delayed as he was with the cabinet committee; he will join us as soon as he can.

As you might recall, when we were here in April, I provided an overview of Industry Canada's 2013-14 Main Estimates. I also covered some of the department's key priorities for the year and the associated spending amounts. As I explained at that time, the Main Estimates for 2013-14 total \$1.16 billion, of which \$945.4 million required approval by Parliament. The remaining \$214.8 million is statutory spending.

[English]

In 2013-14 we will be focusing our efforts and resources on a number of priority areas in support of the department's three strategic objectives. First, to ensure that we have the basic marketplace conditions to promote economic growth, help our businesses respond to market changes and maintain public confidence, we will be focusing on initiatives such as the upcoming auction of the 700 megahertz spectrum and the foreign investment review process. Second, we will be focusing on generating sustained prosperity by helping Canadian businesses be at the forefront of global innovation and scientific development. Support for this important area of the economy continues through Budget 2013 announcements, such as the \$225 million for the Canada Foundation for Innovation; \$165 million for Genome Canada; \$13 million for Mitacs, to

La dernière mesure annoncée dans le Budget supplémentaire des dépenses est une hausse de 2 millions de dollars, financée à l'interne, de la subvention relative à l'Entente de règlement de la revendication 138 de la Convention sur l'inondation des terres du Manitoba. Ces fonds permettront d'habiliter les cinq Premières Nations signataires, c'est-à-dire la Première nation de Cross Lake, la Nation crie de Nisichawayasihk, la Nation crie de Tataskweyak, la Première nation de York Factory, et la Nation crie de Norway House, à acquérir des compétences pour la gestion de l'infrastructure d'assainissement des eaux et d'approvisionnement en eau potable.

Monsieur le président, j'aimerais en terminant vous remercier, vos collègues et vous, d'avoir invité le ministère aujourd'hui et de m'avoir permis de vous faire part de renseignements sur le Budget supplémentaire des dépenses (A). Mes collègues et moi serons heureuses de répondre aux questions et aux commentaires des membres du comité.

**Le président :** Merci.

Nous allons entendre les témoins d'Industrie Canada et ensuite, nous passerons aux questions et réponses.

Madame Bincoletto, vous avez la parole.

[Français]

**Susan Bincoletto, dirigeante principale des finances, Industrie Canada :** Merci beaucoup. Je suis accompagnée de ma collègue, Johanne Bernard, M. Stewart a été retardé, il était au comité du cabinet, il va se joindre à nous dès qu'il le peut.

Vous vous rappellerez peut-être que, lorsque nous étions ici en avril dernier, je vous ai présenté un aperçu du Budget principal des dépenses de 2013-2014 pour Industrie Canada. J'ai aussi abordé certaines des principales priorités du ministère pour l'année et les montants des dépenses qui y sont reliées. Comme je l'ai expliqué à ce moment-là, le Budget principal des dépenses pour 2013-2014 totalisait 1,16 milliard de dollars, dont 945,4 millions de dollars nécessitaient l'approbation du Parlement. Le solde de 214,8 millions de dollars représente des dépenses législatives.

[Traduction]

En 2013-2014, nous concentrerons nos efforts et nos ressources sur un certain nombre de domaines prioritaires afin d'appuyer les trois objectifs stratégiques du ministère. Tout d'abord, pour nous assurer d'avoir les conditions fondamentales du marché pour promouvoir la croissance économique, pour aider nos entreprises à réagir aux changements du marché, et pour préserver la confiance du public, nous nous concentrerons sur des initiatives comme la mise aux enchères à venir de la bande de 700 MHz et le processus d'examen des investissements étrangers. Deuxièmement, nous concentrerons nos efforts en vue de favoriser une prospérité durable en aidant les entreprises canadiennes à jouer un rôle de premier plan dans l'innovation mondiale et le développement scientifique. Le soutien pour ce domaine important de l'économie se poursuit par l'entremise des

which I will refer later; and \$250 million for the Automotive Innovation Fund. Third, we will be working to help make Canadian businesses and communities competitive through initiatives such as the Canada Small Business Financing Program.

[*Translation*]

Turning to the purpose of our visit today, I will now review what exactly our Supplementary Estimates (A) cover. You have no doubt noticed that the list is short. Most of our supplementary estimates requirements will actually come forward in the fall as part of our Supplementary Estimates (B), following Treasury Board approval of Budget 2013 items. I believe Bill Matthews was here yesterday and mentioned the fact that Supplementary Estimates (A) are actually less for the entire government than what is expected to come in Supplementary Estimates (B).

So for now, our list is limited to the most urgently required authorities — those that cannot be cash-managed over the short term. The result is that Industry Canada is requesting a total of \$29.1 million for two main reasons.

[*English*]

First, we are requesting access to \$22.1 million in royalties collected in 2012-13 under the Technology Partnerships Canada agreements, or TPC. Of this amount, \$18.6 million will go to the Strategic Aerospace and Defence Initiative, SADI, which provides repayable contributions to companies in the aerospace, defence, space and security industries for research and development projects. The remaining \$3.5 million will go to disbursements under the TPC portfolio.

Second, we are requesting access to \$7 million for Mitacs Inc. to support the delivery of industrial research and development internships to graduate students and post-doctoral fellows. The funding is part of a Budget 2012 commitment of \$35 million over five years.

[*Translation*]

The department is also hoping to use Supplementary Estimates (A) to reallocate some resources between votes in order to undertake capital investments for leasehold improvements and space optimization. Of these, the most significant — to the tune of \$3.1 million — is Industry Canada's National Accommodation Strategy, or NAS. It is a

annonces du budget 2013, par exemple les sommes de 225 millions de dollars pour la Fondation canadienne pour l'innovation, 165 millions de dollars pour Génome Canada, 13 millions de dollars pour Mitacs — dont je reparlerai dans un instant — et 250 millions de dollars pour le Fonds d'innovation pour le secteur de l'automobile. Troisièmement, nous travaillerons à aider les entreprises et les collectivités canadiennes à être compétitives, grâce à des initiatives comme le Programme de financement des petites entreprises du Canada.

[*Français*]

Pour revenir à la raison de notre présence ici aujourd'hui, voyons ce que le Budget supplémentaire des dépenses (A) couvre exactement. Vous avez certainement remarqué que la liste est courte. La plupart des exigences du Budget supplémentaire des dépenses seront présentées à l'automne dans le cadre de notre Budget supplémentaire des dépenses (B), suivant l'approbation par le Conseil du Trésor des propositions dans le budget fédéral de 2013. Je pense que vous avez reçu Bill Matthews ici hier, qui mentionnait justement que pour le gouvernement en entier les Dépenses supplémentaires (A) sont moindre que ce qu'on s'attend à avoir pour le Budget supplémentaire (B).

Pour le moment, notre liste se limite aux autorisations les plus urgentes, celles qui ne peuvent pas faire l'objet d'une gestion de trésorerie à court terme. Il en résulte qu'Industrie Canada demande un total de 29,1 millions de dollars pour deux raisons principales.

[*Traduction*]

Tout d'abord, nous voulons accéder au montant de 22,1 millions de dollars en redevances recueillies en 2012-2013 en vertu des accords relatifs au Partenariat technologique Canada, ou PTC. De ce montant, la somme de 18,6 millions de dollars ira à l'Initiative stratégique pour l'aérospatiale et la défense, ISAD, qui fournit des contributions remboursables aux entreprises des industries de l'aérospatiale, de la défense, de l'espace et de la sécurité pour appuyer des projets de recherche et développement. Le solde de 3,5 millions de dollars ira à la gestion des versements restants dans le cadre du portefeuille du PTC.

Ensuite, nous voulons accéder à 7 millions de dollars pour Mitacs Inc. dont le but est d'appuyer la réalisation de stages en recherche et développement pour les étudiants des cycles supérieurs et les boursiers postdoctoraux. Le financement fait partie d'un engagement pris dans le Budget de 2012 et qui équivalait à 35 millions de dollars sur cinq ans.

[*Français*]

Également, le ministère désire utiliser le Budget supplémentaire des dépenses (A) pour réaffecter certaines ressources entre crédits, afin d'entreprendre des investissements en immobilisation, en vue d'améliorations locatives et de l'optimisation des locaux. De celles-ci, la plus importante, pour un montant de 3,1 millions de dollars, est la stratégie nationale reliée aux installations

seven-year project, the main purpose of which is reducing the amount of office space being occupied by the department, in compliance with new limits being mandated across government.

We would now be pleased to take any questions you may have.

[English]

**The Chair:** Thank you. Before I go to my list of senators who wish to ask question, would you explain the Technology Partnerships Canada fund? I am looking at Supplementary Estimates (A) pages 2-11 and 2-12 for Industry Canada. It looks like a voted appropriation of \$22 million, but it should be in the portion above, I assume, in the shaded portion. Is that included in something else?

**Johanne Bernard, Director General, Resource Planning and Investments Branch, Industry Canada:** Do you see the \$29 million in the shaded portion above?

**The Chair:** Yes.

**Ms. Bernard:** The \$29 million consists of the \$22 million underneath and the \$7 million.

**The Chair:** We have to go down to the bottom to get the breakdown, and the \$29 million is further broken down as you have just described.

**Ms. Bernard:** That is correct.

**The Chair:** That is fine. Thank you.

[Translation]

**Senator Hervieux-Payette:** I understand what in-house training and all that is, but what is Mitacs? I heard about it in the news not that long ago, but I must admit I cannot remember what type of industry it related to.

**Ms. Bincoletto:** It is a non-profit organization, a centre of excellence that was set up in 1982 to bring together interdisciplinary teams in order to pursue long-term scientific research on social and economic issues. The program seeks to partner researchers with companies to help businesses with their research and development needs.

**Senator Hervieux-Payette:** In what sector? All sectors?

**Ms. Bincoletto:** All sectors, in research and development.

**Senator Hervieux-Payette:** It could be the automotive sector, forestry, manufacturing, chemistry and so on? That is what I would like to know. Thirty-five million does not strike me as very much over five years. Training is very important to me.

**Ms. Bincoletto:** My colleague is able to answer that.

d'Industrie Canada. Le projet est un projet de sept ans dont le principal objectif consiste à réduire le nombre de locaux que nous occupons au ministère, en conformité avec les nouvelles limites imposées à l'étendue du gouvernement.

Il nous ferait donc plaisir maintenant de répondre à vos questions.

[Traduction]

**Le président :** Merci. Avant de passer aux questions, pourriez-vous expliquer le fonds du Partenariat technologique Canada? Je suis dans le Budget supplémentaire des dépenses (A) aux pages 2-11 et 2-12 pour Industrie Canada. Il semble qu'il y a un crédit voté de 22 millions de dollars, mais il devrait se trouver dans la partie au-dessus, je présume, c'est-à-dire dans la partie ombragée. Est-ce que c'est inclus dans un autre montant?

**Johanne Bernard, directrice générale, Planification des ressources et des investissements, Industrie Canada :** Voyez-vous les 29 millions de dollars dans la partie ombragée au-dessus?

**Le président :** Oui.

**Mme Bernard :** Les 29 millions de dollars sont composés des 22 millions de dollars en dessous et des 7 millions de dollars.

**Le président :** Nous devons aller jusqu'en bas pour voir la ventilation, et les 29 millions de dollars sont ventilés comme vous venez de le décrire.

**Mme Bernard :** C'est exact.

**Le président :** C'est bien. Merci.

[Français]

**La sénatrice Hervieux-Payette :** Je comprends ce qu'est la formation en entreprise et tout cela, mais qu'est-ce que Mitacs? J'ai vu ça dans les médias il n'y a pas tellement longtemps, mais je dois dire que je ne me souviens pas de quel genre d'industrie il s'agissait.

**Mme Bincoletto :** C'est une organisation à but non lucratif. C'est un centre d'excellence qui a été créé en 1982, qui rassemble des équipes interdisciplinaires pour explorer la recherche scientifique à long terme, au niveau des questions sociales et économiques également. Dans ce contexte, ce programme essaie d'associer les chercheurs à des compagnies pour qu'ils puissent les aider dans leurs besoins en recherche et développement.

**La sénatrice Hervieux-Payette :** Dans quel secteur industriel? Dans tous les secteurs?

**Mme Bincoletto :** Dans tous les secteurs; dans la recherche et le développement.

**La sénatrice Hervieux-Payette :** Cela peut être automobile, foresterie, manufacturier, chimie? C'est ce que je veux savoir. D'abord, il me semble que 35 millions ce n'est pas énorme sur cinq ans. Je suis très intéressée par la formation.

**Mme Bincoletto :** Mon collègue va pouvoir vous répondre.

[English]

**Iain Stewart, Assistant Deputy Minister, Strategic Policy Sector, Industry Canada:** Mitacs is active in many sectors. It is a non-profit organization that provides internships for research and development for young graduate students. They started out placing the students only in mathematics. The original motivation was that they were graduating students with masters and doctorates in mathematics and then seeing them leave the country, so in response to that, the professors in this math research network began to try to find industrial jobs for their students. They started out with internships and had so much success in mathematics and computer sciences that, over time, they began to branch out. Now they offer a large number nationally. They set up a specialized organization just to do this matchmaking between students and companies.

They now do it from coast to coast. They do several hundred a year. In the last budget, they were awarded funding to do international internship exchanges. It is called the Globalink program.

[Translation]

**Senator Hervieux-Payette:** The other amount in these estimates is \$18,614,000 for aerospace and defence. I see a significant difference between aerospace and defence. Defence is a federal responsibility and aerospace comes under the private sector.

What is the difference? How will that \$18 million be spent? This does not tell me who will get what. In one case, it is the government itself, and in the other case, it is the private sector.

**Ms. Bincoletto:** I will speak to that first, and then my colleague may have something to add. The \$18 million comes from repayments under an old program now being used to fund this new program, the Strategic Aerospace Defence Initiative. That money, in addition to the funding approved for the initiative, will allow the federal government to provide repayable contributions to the aerospace and defence sectors. The program has existed since 2007. The federal government has been supporting both of those sectors for a number of years. CAE and Pratt & Whitney are two of the companies that have received the contributions in order to undertake research that will make them more competitive internationally.

**Senator Hervieux-Payette:** Is it the program that has been around for a while, the one where the government gets back a certain amount once an innovative solution becomes commercially viable?

[Traduction]

**Iain Stewart, sous-ministre adjoint, Secteur de la politique stratégique, Industrie Canada :** Mitacs est actif dans un grand nombre de secteurs. Il s'agit d'un organisme à but non lucratif qui trouve des stages en recherche et développement pour des étudiants des cycles supérieurs. L'organisme a commencé par s'occuper seulement des étudiants en mathématiques, car l'intention initiale était de retenir les étudiants qui obtenaient des maîtrises et des doctorats en mathématiques et de les convaincre de ne pas quitter le pays. Des professeurs d'un réseau de recherches en mathématiques ont donc commencé à trouver des emplois dans l'industrie pour leurs étudiants. Ils ont commencé par leur trouver des stages et ils ont tellement bien réussi dans le domaine des mathématiques et des sciences de l'informatique qu'avec le temps, ils ont commencé à diversifier les stages offerts. Maintenant, l'organisme offre un grand nombre de stages à l'échelle nationale. Ces professeurs ont donc créé un organisme spécialisé dans le jumelage d'étudiants et d'entreprises.

L'organisme mène maintenant ses activités d'un océan à l'autre et organise plusieurs centaines de stages par année. Dans le budget de l'an dernier, il a reçu du financement pour organiser des échanges à l'échelle internationale, dans le cadre d'un programme appelé Globalink.

[Français]

**La sénatrice Hervieux-Payette :** L'autre dépense de ce budget est 18 614 000 \$ pour l'aérospatiale et la défense. Je fais une grosse différence entre l'aérospatiale et la défense. La défense relève du gouvernement fédéral et l'aérospatiale relève du secteur privé.

Quelle est la différence? Comment le 18 millions est-il déboursé? Ça ne me dit pas qui va recevoir quoi. Dans un cas, c'est le gouvernement lui-même et dans l'autre cas, c'est l'entreprise privée.

**Mme Bincoletto :** Je peux commencer, ensuite mon collègue pourra ajouter à mes propos. Ces 18 millions de dollars viennent des repaiements d'un vieux programme qui, ensuite, vient financer ce nouveau programme qui est l'Initiative de la recherche en aérospatiale et défense. C'est à travers cet argent, plus l'argent qui est approuvé pour cette initiative, que le gouvernement fédéral fournit des contributions repayables au secteur aérospatial et à la défense. Ce programme existe depuis 2007. Le gouvernement fédéral appuie ces deux secteurs depuis plusieurs années. CAE et Pratt & Whitney sont des exemples de contributions afin qu'ils fassent de la recherche qui les rendra plus compétitifs mondialement.

**La sénatrice Hervieux-Payette :** C'est ce programme qui existe depuis un certain temps qui fait que lorsque l'innovation est rendue commercialement rentable, une certaine somme revient au gouvernement?

**Ms. Bincoletto:** Precisely. They are repayable contributions negotiated on a case-by-case basis, money that eventually comes back and replenishes the federal government's coffers to fund other programs or that goes back to the tax authorities.

**Senator Hervieux-Payette:** Of the invested amounts, what is the return on the investment? If a \$50 million investment was made in 2007, we would get \$18 million today. How does that cycle work? You are back asking for funds. How do you record that so we can see how the program is performing?

**Ms. Bincoletto:** My colleague will answer that.

**Ms. Bernard:** They are long-term programs. We have agreements with those companies. Normally, we pay them over a five-year period so they can carry out their research, and then we pay them for another five-year period to give them time to market what they have developed. It often takes ten years before the money starts coming back.

The SADI program is still a bit too new to have collected any royalties yet. Money is only beginning to come in but for the TPC, the previous program, we had invested a total of \$3 billion. So far, \$876 million has been repaid and money is continuing to flow in, with payments expected until 2035. About a third, then, has been repaid.

**Senator Hervieux-Payette:** I have a question about the budget for Aboriginal Affairs and Northern Development. For a few days now, we have been seeing articles about \$70 million going to the relocation of Aboriginals in Winnipeg for two years now. They live in a hotel, they are fed and so forth. First of all, why has it taken two years? That seems quite long for 2,000 people.

Second, it may not appear in the figures I have in front of me, but it is \$70 million regardless, so which budget would I find that in? Apparently, your department intervened because of wrongdoing. Will these people spend five years in a hotel? I am trying to wrap my head around this. If I had to explain this to a taxpayer, I would need some serious information on this expenditure, which seems to have gone on for two years. Thirty-five million per year, then. Seems to me we could have bought each one of them a house for that amount.

[English]

**Ms. MacGowan:** It has taken some time since the flood, and a large number of First Nations community members did need to be evacuated. The rebuilding is significant in terms of that particular community, and, of course, the department is interested in moving people back to safe homes as quickly as possible.

**Mme Bincoletto :** Exactement. Ce sont des contributions repayables négociées cas par cas et qui ensuite viennent renflouer les coffres du gouvernement fédéral pour financer d'autres programmes ou être retournées au fisc.

**La sénatrice Hervieux-Payette :** Sur les sommes investies, quel est le retour sur l'investissement? Si en 2007 on avait mis 50 millions, aujourd'hui, on recevrait 18 millions. Comment fonctionne cette roue qui tourne. Vous revenez chercher un montant d'argent. De quelle façon est-ce que vous comptabilisez cela afin que l'on puisse voir la performance du programme?

**Mme Bincoletto :** Ma collègue va commencer.

**Mme Bernard :** Ce sont des programmes de longue durée. Nous avons des ententes avec ces compagnies. Normalement, il va y avoir une période de cinq ans où nous les payons afin qu'ils fassent de la recherche et ensuite, une autre période de cinq ans où nous leur donnons le temps d'essayer de commercialiser tout cela. On peut compter souvent 10 ans avant que l'argent ne commence à nous revenir.

Le programme SADI est encore un peu trop récent pour avoir reçu des redevances. Ça ne fait que commencer à rentrer, mais pour TPC, qui était le programme qui existait avant cela, on avait investi trois milliards de dollars depuis le début et maintenant, 876 millions de dollars ont été remboursés et cela continu, des paiements sont planifiés jusqu'en 2035. Nous avons environ le tiers de fait.

**La sénatrice Hervieux-Payette :** J'ai une question concernant le budget des Affaires indiennes. Depuis quelques jours, nous voyons des articles concernant une somme de 70 millions de dollars consacrée pour la relocalisation d'Autochtones depuis deux ans dans la ville de Winnipeg. Ils vivent dans un hôtel, on les nourrit, et cetera. Pourquoi faut-il deux ans? Je trouve cela un peu long pour 2 000 personnes.

Deuxièmement, ce n'est peut-être pas dans les chiffres que j'ai sous les yeux, même s'il y a 70 millions de dollars, sous quel budget est-ce qu'on pourrait le retrouver? Apparemment, vous êtes intervenus pour dire qu'il y avait des abus. Vont-ils demeurer à l'hôtel pendant cinq ans? J'essaie de comprendre. Si j'avais à expliquer cela à un contribuable, il faudrait que j'aie des informations assez pertinentes sur cette dépense qui semble avoir duré deux ans. Donc 35 millions par année. On aurait pu les loger et acheter une maison à chacun d'eux d'après moi.

[Traduction]

**Mme MacGowan :** Cela a pris du temps depuis l'inondation, et un grand nombre de membres des collectivités des Premières Nations ont dû être évacués. Cette collectivité doit être reconstruite en grande partie et, évidemment, le ministère aimerait réinstaller les gens dans des foyers sécuritaires aussi rapidement que possible.

A large number of people needed to be housed, and certain kinds of arrangements were made to be able to do that. At the earliest possible moment that the department is able to help them move back into safe lodgings, that will take place.

**Senator Hervieux-Payette:** Under which item in the budget should this go? I do not know. This was a flood, and, of course, we know that this is something that you cannot predict. I would like to know how long it will take to relocate these people and make sure they have a future.

**Ms. MacGowan:** Certainly, the department is interested and is actively planning with First Nations communities to move back to safe lodgings. The money to be able to do this has come from the Treasury Board Management Reserve, and is also sourced from the department's infrastructure budgets.

**Senator Hervieux-Payette:** There is not much there. In today's budget, there is no money.

**Ms. MacGowan:** In today's supplementary estimates, we are not seeking funding for the relocation.

**Senator Wells:** Ms. Bincoletto, I know it is a small amount, but can you tell me about the program for the reduction of office space? Is this for consolidation and paying out leases? Is it linked with an adjustment of human resources, or is it gathering efficiencies? Can you tell me about that, please?

**Ms. Bincoletto:** Over the next six years, we will have to invest approximately \$16 million, including staff costs, in order to comply with Public Works and Government Services Canada's space reduction and space recapture initiatives. As the size of the government is reducing, its need for space is also going down.

This is an investment now in order to reduce our space footprint and to avoid cost over the long term. We are hoping that the cost avoidance would be about \$10 million a year, so it is an initial investment to avoid the cost.

We currently have about 30,000 rentable square metres that we are looking to reduce and to release to Public Works, so that they can then rent out that space to some other tenant, non-governmental, hopefully. That will take Industry Canada about seven years to do.

**Senator Wells:** At the beginning of this seven-year program, and I think we are in year 2, you mapped out the strategy with reduction of human resources and planning for future needs, so that was all mapped out and budgeted. This year, it is \$3.1 million. Am I reading that right?

Un grand nombre de personnes ont dû être hébergées, et on a pris certaines mesures pour répondre à ce besoin. Dès que le ministère sera en mesure de les renvoyer dans des logements sécuritaires, il le fera.

**La sénatrice Hervieux-Payette :** Dans quelle catégorie du budget ces dépenses devraient-elles être inscrites? Je ne sais pas. Il y a eu une inondation et, évidemment, nous savons qu'on ne peut pas prévoir ce genre de chose. J'aimerais savoir combien de temps sera nécessaire pour réinstaller ces gens et s'assurer qu'ils ont un avenir.

**Mme MacGowan :** Le ministère souhaite certainement réinstaller ces gens dans des logements sécuritaires et planifie activement leur réinstallation avec les collectivités des Premières Nations. L'argent nécessaire pour y arriver vient de la réserve de gestion du Conseil du Trésor, et il vient aussi des budgets d'infrastructure du ministère.

**La sénatrice Hervieux-Payette :** Il n'y a pas grand-chose ici. C'est-à-dire que dans le budget d'aujourd'hui, il n'y a pas d'argent.

**Mme MacGowan :** Nous ne demandons pas de financement pour la réinstallation dans le Budget des dépenses supplémentaires d'aujourd'hui.

**Le sénateur Wells :** Madame Bincoletto, je sais qu'il s'agit d'une petite somme, mais pouvez-vous me parler du programme de la réduction des locaux à bureau? Est-ce que cela concerne la consolidation et le paiement des baux? Est-ce lié à un rajustement des ressources humaines ou s'agit-il d'améliorer l'efficacité? Pourriez-vous m'en parler, s'il vous plaît?

**Mme Bincoletto :** Au cours des six prochaines années, nous devons investir environ 16 millions de dollars, ce qui comprend les coûts liés au personnel, afin de répondre aux initiatives de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada liées à la récupération des locaux et à la mise œuvre des nouvelles normes de gestion des locaux. À mesure que la taille du gouvernement diminue, ses besoins en locaux diminuent aussi.

Il s'agit d'un investissement en vue de réduire l'empreinte de nos locaux et pour éviter les coûts à long terme. Nous espérons éviter des coûts d'environ 10 millions de dollars par année, et il s'agit donc d'un investissement initial en vue d'éviter des coûts.

Actuellement, nous avons environ 30 000 mètres cubes à louer que nous cherchons à réduire et à relouer à Travaux publics, afin que le ministère puisse louer ces locaux à d'autres locataires qui, nous l'espérons, ne feront pas partie du gouvernement. Il faudra environ sept ans à Industrie Canada pour y arriver.

**Le sénateur Wells :** Au début de ce programme de sept ans, et je crois que nous sommes dans la deuxième année, vous avez élaboré une stratégie visant la diminution des ressources humaines et la planification des besoins futurs; tout cela a donc été établi et prévu dans le budget. Cette année, c'est 3,1 millions de dollars. Est-ce exact?

**Ms. Bincoletto:** That is correct. We are really in the hands of Public Works. They have a methodology to match our needs with our FTE, our employee count, and then with that, we map out a seven-year profile to figure out how much we can reduce every year.

**Senator Wells:** It makes you look at budgeting a little differently as well.

**Ms. Bincoletto:** Yes.

**Senator Wells:** Ms. MacGowan, I do not know a lot about the jurisdictional aspect with respect to Aboriginal Affairs or the affairs of Aboriginals, but many of the things you mentioned in your presentation, such as housing, education, community, infrastructure and social support services, are normally provincial jurisdiction. Is it different for Aboriginal Affairs?

**Ms. MacGowan:** It is different with respect to the provision of services for our Indian population resident on-reserve. It is federal jurisdiction with respect to those kinds of services.

Most of those are delivered through transfer payments to First Nation communities that then provide services to their community members. That is why you will see in our estimates documents so much money in grants and contributions — they are transfers in that regard. We do not generally provide direct services. It is done through transfers to the communities, which provide services to their members.

**Senator Wells:** Is there any jurisdictional overlap with what the provinces might provide that they would provide normally for community infrastructure, et cetera?

**Ms. MacGowan:** Any time there is an opportunity for partnering with provincial or territorial governments, we like to do that. For example, Manitoba is interested in partnering in the construction of schools. Where there is potential for jurisdictional overlap, the department works those things out with the provincial governments.

For example, in the case of child and family services where there might be potential for overlap, we make sure that we work those things out. In jurisdictional disputes, we apply the Jordan's Principle so that we make sure that any of our First Nations folks do not fall through the cracks. We look for service first and then sort things out after.

**Senator Wells:** It is not necessarily tied to a reservation or a piece of land that may be granted?

**Ms. MacGowan:** Most of our services are provided to residents normally on-reserve. There are other options in terms of economic development. Some of our programs focus on creating economic opportunity on-reserve. It is mostly focused

**Mme Bincoletto :** C'est exact. Nous sommes vraiment entre les mains de Travaux publics. Le ministère a une méthodologie pour faire correspondre nos besoins à nos ETP, c'est-à-dire le nombre de nos employés, et nous nous en servons pour établir un profil sur sept ans pour déterminer la réduction chaque année.

**Le sénateur Wells :** C'est aussi une façon différente d'envisager le budget.

**Mme Bincoletto :** Oui.

**Le sénateur Wells :** Madame MacGowan, je ne connais pas grand-chose sur les compétences d'Affaires autochtones et sur celles qui s'appliquent aux affaires des Autochtones, mais un grand nombre de choses que vous avez mentionnées dans votre exposé, par exemple le logement, l'éducation, la communauté, l'infrastructure et les services de soutien social, relèvent habituellement des provinces. Est-ce différent en ce qui concerne Affaires autochtones?

**Mme MacGowan :** C'est différent en ce qui concerne la prestation de services à notre population autochtone qui réside dans les réserves. Ces services relèvent de la compétence fédérale.

La plupart de ces services sont offerts par l'entremise de paiements de transfert aux collectivités des Premières Nations qui fournissent ensuite les services aux membres de leurs communautés. C'est pourquoi, dans le Budget supplémentaire des dépenses, il y a de si grosses sommes en subventions et contributions — ce sont des transferts à cet égard. Habituellement, nous ne fournissons pas de services directs. Ces services sont offerts par l'entremise de transferts aux collectivités, qui à leur tour fournissent ces services à leurs membres.

**Le sénateur Wells :** Est-ce qu'il arrive que ces services chevauchent les compétences des provinces dans les services qu'elles fournissent habituellement à l'infrastructure des collectivités, et cetera?

**Mme MacGowan :** Chaque fois qu'il y a une occasion d'établir un partenariat avec les gouvernements provincial ou territorial, nous essayons de le faire. Par exemple, la province du Manitoba souhaite établir un partenariat dans la construction d'écoles. Lorsqu'il y a un potentiel de chevauchement des compétences, le ministère s'entend avec les gouvernements provinciaux.

Par exemple, dans le cas des services à l'enfance et à la famille pour lesquels il pourrait y avoir un chevauchement, nous veillons à nous entendre à cet égard. Lorsqu'il y a des conflits de compétence, nous appliquons le principe de Jordan, afin de veiller à ce qu'aucun membre des Premières Nations ne soit pénalisé. Nous fournissons d'abord le service approprié et ensuite nous réglons les conflits.

**Le sénateur Wells :** Ce n'est pas nécessairement lié à une réserve ou à une parcelle de terre qui peut être octroyée?

**Mme MacGowan :** La plupart de nos services sont fournis aux résidents qui habitent normalement sur la réserve. Il y a d'autres options en ce qui concerne le développement économique. Par exemple, certains de nos programmes sont axés sur la création



around that. Of course, the department also provides funding to northern communities where there are no reserves. We provide services as well as grants and contributions to Metis organizations. It is not completely tied to land.

**Senator Wells:** In Newfoundland, there is the Federation of Newfoundland Indians, which is a landless band.

**Ms. MacGowan:** Yes.

**Senator Wells:** Is there interaction with that group in your programs?

**Ms. MacGowan:** We are in the process of working through an agreement on membership and access to services with the Qalipu Mi'kmaq First Nation.

**Senator Wells:** It is a difficult file for you for sure.

[Translation]

**Senator Chaput:** I want to come back to the Aboriginal situation in Manitoba that Senator Hervieux-Payette brought up.

The flood happened a couple of years ago, and since then, these Aboriginals have been living in hotels. Their homes have yet to be rebuilt, repaired or what have you. I find that unacceptable, but I want to get a handle on how the process works. Did the funding provided for that disaster come out of the flood or disaster relief fund?

[English]

Where does the money come from?

**Pamela D'Eon, Director General, Planning and Resource Management, Aboriginal Affairs and Northern Development Canada:** With regard to the flooding and the emergency, the flooding over the last couple of years has been excessive. It is not something that the department can fund on an ongoing basis. In that regard, the department had access to the management reserve for the evacuation and the emergency.

Now, the department is rebuilding the communities, but evacuees still remain in hotels. There are issues about the infrastructure, so there have been negotiations to assure the community that when they are moved, they will not be put in the same state. It has taken some time.

[Translation]

**Senator Chaput:** Who administers the money?

[English]

Is it the federal government?

d'occasions économiques sur les réserves. Évidemment, le ministère fournit aussi du financement aux collectivités du Nord où il n'y a pas de réserves. Nous fournissons également des services ou des subventions et des contributions aux organismes métis. Ce n'est pas nécessairement lié au territoire.

**Le sénateur Wells :** À Terre-Neuve, il y a la Federation of Newfoundland Indians, qui est une bande sans assise territoriale.

**Mme MacGowan :** Oui.

**Le sénateur Wells :** Y a-t-il des interactions avec ce groupe dans vos programmes?

**Mme MacGowan :** Nous sommes en train de conclure un accord avec la Première nation micmaque Qalipu sur les critères d'adhésion et sur l'accès aux services.

**Le sénateur Wells :** C'est un dossier certainement difficile pour vous.

[Français]

**La sénatrice Chaput :** J'aimerais revenir sur le cas des Autochtones au Manitoba et sur le cas exposé par la sénatrice Hervieux-Payette.

Cela fait tout de même quelques années que l'inondation a eu lieu, et c'est depuis ce temps que ces Autochtones demeurent dans des hôtels. Les logements ne sont toujours pas reconstruits, réparés, ou je ne sais quoi. D'après moi, c'est inacceptable, mais je voudrais comprendre comment cela fonctionne. Les sommes d'argent remises relativement à cette catastrophe proviennent-elles de ce qu'on appelle le Fonds pour catastrophes ou pour inondations?

[Traduction]

D'où l'argent vient-il?

**Pamela D'Eon, directrice générale, Planification et gestion des ressources, Affaires autochtones et Développement du Nord Canada :** En ce qui concerne l'inondation et les situations d'urgence, les inondations des deux ou trois dernières années ont été excessives. Il ne s'agit pas d'une chose que le ministère peut financer de façon permanente. Le ministère a d'ailleurs eu accès à la réserve de gestion pour l'évacuation et les situations d'urgence.

En ce moment, le ministère reconstruit les collectivités, mais les personnes qui ont été évacuées vivent toujours dans des hôtels. Il y a des problèmes d'infrastructure, et on a donc dû assurer aux membres de la collectivité qu'ils ne se retrouveront pas dans les mêmes conditions lorsqu'ils seront réinstallés. Cela a pris un certain temps.

[Français]

**La sénatrice Chaput :** Qui administre cet argent?

[Traduction]

Est-ce le gouvernement fédéral?

**Ms. D'Eon:** The money is provided to the organizations that provide the emergency services.

**Senator Chaput:** Who are those organizations?

**Ms. MacGowan:** In the case of Manitoba, it is the Manitoba Association of Native Firefighters.

**Senator Chaput:** They received the money to take care of this problem.

**Ms. MacGowan:** They started off with looking after the immediate issues associated with the evacuation. Since then, recovery work has started on First Nations roads, critical infrastructure and some of the operational stuff that would be required before people are able to move back.

Also, AANDC works closely with the provinces affected by flooding. There is a relationship with the Province of Manitoba in this case to ensure that work plans are developed and that all the appropriate reimbursements of funding happen.

We are pretty clear that only eligible expenses under the Disaster Financial Assistance Arrangements are reimbursed. There are three prongs: AANDC, the Province of Manitoba, and the Manitoba Association of Native Firefighters MANFF.

**Senator Chaput:** Who ensures that the monies are spent the way they should be spent?

**Ms. MacGowan:** In terms of making sure that federal dollars are used only for intended purposes, it is our responsibility. That is how it works.

**Senator Chaput:** I find it worrisome that many families have spent so much time in hotels, and the costs have escalated for the hotel owners.

Can the money that was given to the firefighters be spent on hotel costs while the people are waiting to go back to their homes? It is not clear who will pay for that.

**Ms. MacGowan:** Certainly, the federal government is supporting the costs associated with the evacuees through transfers. It is unfortunate that the flood was so significant that it has taken this long to get people back to their homes.

Some of the evacuees have moved back, but still a large number have not returned.

**Senator Chaput:** What happens if there is not enough money, after we have paid the hotel bills and done the rebuilding?

**Ms. MacGowan:** We negotiated access to funding with the Treasury Board Secretariat for the immediate disaster relief. Certainly, a long-term plan for moving people back needs to be developed and costed.

**Mme D'Eon :** L'argent est versé aux organismes qui fournissent les services d'urgence.

**La sénatrice Chaput :** Quels sont ces organismes?

**Mme MacGowan :** Au Manitoba, il s'agit de l'Association des pompiers autochtones du Manitoba.

**La sénatrice Chaput :** Cette association a reçu l'argent pour s'occuper du problème.

**Mme MacGowan :** Les membres de l'association ont commencé par s'occuper des problèmes urgents liés à l'évacuation. Depuis ce temps, on a commencé à rebâtir les routes des Premières Nations, l'infrastructure essentielle et certaines des installations qui doivent être fonctionnelles avant que les gens puissent revenir s'installer dans la collectivité.

De plus, AADNC collabore étroitement avec les provinces qui ont été touchées par des inondations. Dans ce cas-ci, on entretient une relation avec la province du Manitoba pour veiller à ce que les plans de travail soient élaborés et à ce que l'on rembourse les fonds appropriés.

Nous avons établi clairement que seules les dépenses admissibles en vertu des Accords d'aide financière en cas de catastrophe étaient remboursées. Il y a trois volets : AADNC, la province du Manitoba et l'Association des pompiers autochtones du Manitoba.

**La sénatrice Chaput :** Qui veille à ce que l'argent soit dépensé de façon appropriée?

**Mme MacGowan :** C'est notre responsabilité de veiller à ce que l'argent du gouvernement fédéral soit dépensé de façon appropriée. C'est de cette façon dont les choses fonctionnent.

**La sénatrice Chaput :** Je trouve préoccupant qu'un grand nombre de familles aient passé autant de temps dans les hôtels, et les coûts ont augmenté en flèche pour les propriétaires d'hôtel.

L'argent qui a été donné à l'Association des pompiers autochtones peut-il servir à couvrir les coûts d'hébergement à l'hôtel pendant que les gens attendent de revenir dans leurs foyers? Qui paiera pour cela?

**Mme MacGowan :** Le gouvernement fédéral appuie certainement les coûts associés à l'évacuation de ces personnes par l'entremise de transferts. Il est malheureux que l'inondation ait été si importante et que cela ait pris autant de temps pour ramener les gens dans leurs foyers.

Certaines des personnes évacuées sont revenues dans leur foyer, mais un grand nombre d'entre elles n'ont pas encore été en mesure de le faire.

**La sénatrice Chaput :** Qu'arrive-t-il s'il n'y a pas assez d'argent, après avoir payé l'hôtel et la reconstruction?

**Mme MacGowan :** Nous avons négocié un accès au financement pour des secours immédiats aux sinistrés avec le Secrétaire du Trésor. Il faut certainement élaborer un plan à long terme pour aider les gens à réintégrer leurs foyers et il faut déterminer les coûts.

**Senator Black:** I apologize for being a few minutes late. If my question has been addressed, just yank the chain.

**The Chair:** I will do that.

**Senator Black:** I am interested in learning about the Strategic Aerospace and Defence Initiative. I want to understand this. You indicated that this program was launched in 2006. Correct? In language that I have seen, we talk about launching the Strategic Aerospace and Defence Initiative. Is that a subset of the larger program? How does the launch relate to 2006?

**Ms. Bincoletto:** The Strategic Aerospace and Defence Initiative is the successor of Technology Partnerships Canada. Its terms and conditions were slightly modified and modernized, but it was born, in a sense, in 2006-07. The TPC ended when SADI was launching. It provides contributions to help support, as I mentioned earlier, the Canadian aerospace and defence companies so that they can undertake R&D and become more innovative and competitive around the world.

If you would be interested in some statistics, I would be happy to provide some.

**Senator Black:** I would be interested. Maybe you could file that with the clerk. I have a couple of questions and we have a tough chairman. I can feel the clock running and the whip getting ready to go.

Does this launch relate to the work that David Emerson did for the Government of Canada in contemplating how to position ourselves in aerospace and defence?

**Ms. Bincoletto:** It does indeed. My colleague can speak more to the Emerson report. The federal government's contribution in aerospace and defence space was reviewed by the panel with which former minister Emerson was tasked.

**Senator Black:** This flows out of his work?

**Ms. Bincoletto:** No, no. Minister Emerson's work was to review the government's contribution in aerospace, and so they reviewed SADI.

**Senator Black:** I see. What did his commission say in respect of this initiative?

**Mr. Stewart:** Industry had been asking for federal support for aerospace R&D to have a technology demonstration program. That was a recommendation he made that was relevant to this pre-existing SADI program.

He wanted to encourage more research partnerships, and so in the budget there is an announcement of an initiative to create a national aerospace research network.

**Senator Black:** I see, and that flowed from one of his recommendations?

**Le sénateur Black :** Je suis désolé d'être arrivé quelques minutes en retard. Si ma question a déjà été posée, veuillez me le signaler.

**Le président :** Je m'en occuperai.

**Le sénateur Black :** J'aimerais parler de l'Initiative stratégique pour l'aérospatiale et la défense. Je veux comprendre cela. Vous avez indiqué que ce programme a été lancé en 2006. Est-ce exact? D'après ce que j'ai lu, on parle de lancer l'Initiative stratégique pour l'aérospatiale et la défense. Est-ce un sous-ensemble d'un programme plus vaste? Comment cela est-il lié au lancement de 2006?

**Mme Bincoletto :** L'Initiative stratégique pour l'aérospatiale et la défense est la successeure de Partenariat technologique Canada. On a modifié et modernisé légèrement ses modalités, mais elle a été créée, dans un sens, en 2006-2007. Le PTC s'est terminé au lancement de l'ISAD. Cette initiative offre des contributions pour appuyer, comme je l'ai mentionné plus tôt, les entreprises canadiennes d'aérospatiale et de défense, afin qu'elles puissent entreprendre des activités de R-D. et devenir plus innovatrices et concurrentielles à l'échelle mondiale.

Si vous voulez obtenir quelques statistiques, je pourrai vous les faire parvenir.

**Le sénateur Black :** Cela m'intéresse. Vous pourriez peut-être les envoyer à la greffière. J'ai quelques questions et le président est très sévère. Je peux voir que le temps file et qu'il est prêt à intervenir si nécessaire.

Ce lancement est-il lié au travail accompli par David Emerson pour le gouvernement du Canada en lien avec notre position dans le secteur de l'aérospatiale et de la défense?

**Mme Bincoletto :** Effectivement. Mon collègue peut parler plus en détail du rapport Emerson. La contribution du gouvernement fédéral au secteur de l'aérospatiale et de la défense a été examinée par le groupe de travail qui était sous la responsabilité de l'ancien ministre Emerson.

**Le sénateur Black :** Cela découle de ses travaux?

**Mme Bincoletto :** Non, non. Le ministre Emerson était chargé d'examiner la contribution du gouvernement au secteur de l'aérospatiale et c'est pourquoi son groupe a examiné l'ISAD.

**Le sénateur Black :** Je vois. Qu'a dit sa commission à l'égard de cette initiative?

**M. Stewart :** L'industrie avait demandé l'appui du gouvernement fédéral pour la R-D. dans le secteur de l'aérospatiale, afin d'avoir un programme de démonstration de technologies. C'était une recommandation qu'il a formulée et qui concernait ce programme préexistant de l'ISAD.

Il voulait encourager la création de plus de partenariats de recherche, et c'est pourquoi dans le budget, on annonce une initiative pour former un réseau de recherche national dans le secteur de l'aérospatiale.

**Le sénateur Black :** Je vois, et cela a découlé de l'une de ses recommandations?

**Mr. Stewart:** Yes, sir. Another consideration that would be relevant for this program was that industry, in their representations to him, talked to him about the importance of having stable funding for the program, so that was addressed. The budget announced that there would be stable funding over the coming five years for SADI.

**Senator Black:** Industry has agreed to that?

**Mr. Stewart:** It was announced in the budget that there would be stable funding.

**Senator Black:** Thank you.

**Senator Buth:** Thank you for being here this evening. I have a follow-up question to Ms. MacGowan about the issue in Manitoba.

Clearly, it is important that First Nations agree on where they should be located. Are those agreements finalized with regard to where the infrastructure building is happening?

**Ms. MacGowan:** I do not have that information. I would have to get back to the committee on that.

As I indicated in my earlier comments about MANFF in Manitoba, they were clearly struggling with a longer-term evacuation. The department is now focused on working with the Canadian Red Cross to manage the longer-term issues associated with those 2011 flood evacuees, and MANFF will continue to focus on any shorter-term immediate flooding and other disasters. I can get back to the committee with respect to whether there have been site selections or changes.

**Senator Buth:** It would be great if you could send that to the clerk.

Just to confirm, the switch has been made from MANFF to the Red Cross for some of the longer-term issues surrounding the evacuees?

**Ms. MacGowan:** MANFF will continue to manage short-term evacuations.

**Senator Buth:** I am interested in the federal-provincial or federal-territorial partnerships that you have. How would these be negotiated?

**Ms. MacGowan:** I do not have specific details on how they are negotiated, but areas of common interest, be it child and family services or education with respect to students moving on- and off-reserve would be handled with the specific departments in each jurisdiction.

**Senator Buth:** It is fairly specific in terms of the issues that you would face in each of the First Nations in the provinces?

**M. Stewart :** Oui, monsieur. Il y a aussi autre chose : l'industrie lui a parlé de l'importance d'avoir du financement stable pour le programme, et il s'en est occupé. Dans le budget, on annonce qu'il y aura un financement stable pour l'ISAD pendant les cinq prochaines années.

**Le sénateur Black :** L'industrie était d'accord?

**M. Stewart :** On a annoncé dans le budget qu'il y aurait du financement stable.

**Le sénateur Black :** Merci.

**La sénatrice Buth :** Je vous remercie d'être ici aujourd'hui. J'ai une question de suivi pour Mme MacGowan au sujet de la situation au Manitoba.

Il est manifestement important que les Premières Nations soient d'accord sur l'endroit où elles seront réinstallées. Les accords sur l'endroit où l'on construira l'infrastructure sont-ils terminés?

**Mme MacGowan :** Je n'ai pas ces renseignements. Il faudrait que je vous revienne là-dessus.

Comme je l'ai indiqué dans mes commentaires précédents au sujet de l'Association des pompiers autochtones du Manitoba, ses membres étaient manifestement aux prises avec une évaluation à plus long terme. Le ministère se concentre maintenant sur une collaboration avec la Croix-Rouge canadienne pour gérer les problèmes à long terme liés aux personnes évacuées après l'inondation de 2011, et l'Association des pompiers autochtones du Manitoba continuera de se concentrer sur les inondations à court terme et d'autres catastrophes naturelles. Je peux vous revenir au sujet du choix des sites ou des changements qui ont été apportés.

**La sénatrice Buth :** Nous vous serions reconnaissants si vous pouviez envoyer cette information à la greffière.

J'aimerais seulement confirmer que c'est la Croix-Rouge, plutôt que l'Association des pompiers autochtones du Manitoba, qui s'occupe maintenant de certains problèmes liés aux personnes évacuées à long terme.

**Mme MacGowan :** L'Association des pompiers autochtones du Manitoba continuera de s'occuper des évacuations à court terme.

**La sénatrice Buth :** J'aimerais parler des partenariats fédéraux-provinciaux ou fédéraux-territoriaux qui ont été créés. Comment sont-ils négociés?

**Mme MacGowan :** Je n'ai pas de détails sur la façon dont ils sont négociés, mais les domaines d'intérêt commun, qu'il s'agisse des services aux enfants et aux familles ou de l'éducation des élèves qui partent et reviennent sur les réserves, sont gérés par les ministères appropriés de chaque province ou territoire.

**La sénatrice Buth :** Les problèmes auxquels vous pourriez faire face dans chaque Première nation dépendent-ils de la province où elle se trouve?

**Ms. MacGowan:** Precisely. Not all provinces have the same kind of service delivery mechanisms or approaches in place, so those are handled on a bilateral basis, if you will, with the federal government and the province, not necessarily pan-Canadian.

**Senator Buth:** Let us get back to the estimates in terms of where most of the money you are requesting will go, and that is to specific claim settlements. How many claims are outstanding, and where we are at in the process?

**Ms. MacGowan:** I have those details. In progress at the moment there are 332 claims, 101 of which are under assessment and 231 of which are in negotiation. That would be the group that has not been concluded.

A number have been concluded as well over the years. In fact, 1,131 claims have been concluded in some fashion, and some are outside the process at the moment and in litigation.

**Senator Buth:** Do you expect to have more claims in the future?

**Ms. MacGowan:** It is not impossible that there would be future claims, but these claims are generally related to historic treaties. The claims need to be for issues that are at least 15 years in the past, so there could be additional claims.

**Anik Dupont, Director General, Specific Claims Branch, Aboriginal Affairs and Northern Development Canada:** On average, we have received 30 to 40 claims per year since 2007 for examination. The focus is on trying to settle the inventory of claims that we have in the department.

**Senator Buth:** You do an assessment and if you believe there is a legitimate claim you go into negotiation; is that the process?

**Ms. Dupont:** Yes. The First Nation submits its claim to the department and an assessment is done. We look at the claim with minimum standards. Once we establish that the documentation is there, it goes into a review process and assessment. We then determine whether there is an outstanding lawful obligation. If there is, we inform the First Nation that we are prepared to accept their claim to settle it.

**Senator Buth:** How do you budget for this?

**Ms. MacGowan:** In 2007, when the Specific Claims Action Plan was announced through Justice At Last, \$2.5 billion was set aside, \$250 million a year for 10 years. It is difficult to identify exactly when a negotiation will come to a successful conclusion, so the money was spread out over 10 years. The amount varies a bit from year to year, and the mechanism that was set up in

**Mme MacGowan :** Précisément. Toutes les provinces n'ont pas les mêmes mécanismes de prestation de services ou les mêmes approches en place, et ces questions sont donc gérées dans un cadre bilatéral avec le gouvernement fédéral et la province, et pas nécessairement au niveau national.

**La sénatrice Buth :** Dans le Budget supplémentaire des dépenses, la plus grande partie de l'argent que vous demandez sera précisément affectée aux règlements des revendications. Combien de revendications sont toujours en suspens, et où en est-on dans le processus?

**Mme MacGowan :** J'ai ces renseignements. En ce moment, il y a 332 revendications en traitement; 101 d'entre elles sont à l'étape de l'évaluation et 231 sont en négociations. Elles forment donc le groupe des revendications qui n'ont pas été réglées.

Plusieurs revendications ont aussi été réglées au cours des années. En fait, 1 131 revendications ont été réglées d'une façon ou d'une autre, et certaines ont terminé le processus et se trouvent actuellement devant les tribunaux.

**La sénatrice Buth :** Prévoyez-vous recevoir plus de revendications à l'avenir?

**Mme MacGowan :** Il n'est pas impossible qu'il y ait d'autres réclamations, mais ces revendications sont habituellement liées aux traités historiques. Les revendications doivent concerner des questions qui ont au moins 15 ans; il pourrait donc y avoir des revendications supplémentaires.

**Anik Dupont, directrice générale, Direction générale des revendications particulières, Affaires autochtones et Développement du Nord Canada :** En moyenne, on nous a demandé d'examiner de 30 à 40 revendications par année depuis 2007. Nous nous efforçons surtout de réduire l'inventaire des revendications que nous avons déjà au ministère.

**La sénatrice Buth :** Vous faites une évaluation et si vous croyez que la revendication est légitime, vous entamez les négociations; est-ce bien le processus?

**Mme Dupont :** Oui. La Première nation présente sa revendication au ministère et on procède à une évaluation. Nous examinons la revendication en vertu des normes minimales. Une fois que nous avons établi que les documents nécessaires ont été présentés, la revendication passe par un processus d'examen et une évaluation. Nous déterminons ensuite s'il existe bel et bien une obligation légale non assumée. Si c'est le cas, nous informons la Première nation que nous sommes prêts à accepter sa revendication en vue d'arriver à un règlement.

**La sénatrice Buth :** Comment établissez-vous un budget pour cela?

**Mme MacGowan :** En 2007, lorsqu'on a annoncé le Plan d'action relatif aux revendications particulières par l'entremise de « La justice, enfin », on a prévu 2,5 milliards de dollars, c'est-à-dire 250 millions de dollars par année pendant 10 ans. Il est difficile de prévoir exactement quand se produira la conclusion d'une négociation, et c'est pourquoi l'argent a été distribué sur

consultation with the Department of Finance is to be able to move the money within that fund to the year in which the settlements are likely to take place.

We do this through reprofiling, and that is what you see in these Supplementary Estimates (A).

**Senator Butth:** That is a reprofiling of the \$250 million that would be allocated on a per-year basis. You have \$250 million plus you are asking for the \$167 million?

**Ms. MacGowan:** That is right.

**Senator Butth:** So this year you expect to pay out around \$400 million; is that correct?

**Ms. MacGowan:** Yes, it is the \$250 million plus the \$167 million.

**Senator Butth:** I have one last question related to planning for the future. I do not know if you can answer this.

We had the recent Supreme Court decision regarding the Metis settlement when the province of Manitoba was formed, indicating that we did not fulfill the obligation we had in terms of allocation of land to the Metis.

Has that process started to determine what the federal government will do in terms of that issue?

**Ms. MacGowan:** There is nothing that I am personally involved in or aware of. No doubt the department is reviewing the decision and will move forward based on whatever analysis it completes, but it has not been completed at this time.

**Senator Butth:** Maybe we can ask that during Main Estimates or at another meeting.

**Senator Callbeck:** I want to ask you about the internships with Mitacs. It is \$35 million over five years, right? How many years has it been in existence?

**Mr. Stewart:** How many years has Mitacs been in existence?

**Senator Callbeck:** I am referring to this internship program.

**Mr. Stewart:** They started out as a network of centres of excellence and were funded through that program, which has a funding model of seven years and then a seven-year renewal, if I remember correctly. It was over the life of this network of centres of excellence in the first term that they began to do these internships. It was around about 2006 that they came up with this idea of getting into a larger scale internship program. I believe it was Budget 2007 that got them started in this regard, in this line of being a national deliverer of internships.

une période de 10 ans. Les sommes varient un peu d'année en année, et le mécanisme qui a été établi en consultation avec le ministère des Finances vise à être en mesure de déplacer l'argent de ce fonds à l'année au cours de laquelle on parviendra vraisemblablement à un règlement.

Nous le faisons par l'entremise d'un report, et c'est ce que vous voyez dans le Budget supplémentaire des dépenses (A).

**La sénatrice Butth :** Il s'agit du report des 250 millions de dollars alloués chaque année. Vous avez donc déjà 250 millions de dollars et vous demandez 167 millions additionnels, n'est-ce pas?

**Mme MacGowan :** C'est exact.

**La sénatrice Butth :** Donc, vous prévoyez verser cette année environ 400 millions de dollars, n'est-ce pas?

**Mme MacGowan :** Oui. Nous avons déjà 250 millions de dollars auxquels s'ajoutent ces 167 millions.

**La sénatrice Butth :** Il me reste une dernière question concernant la planification de l'avenir. Je ne sais pas si vous pourrez me répondre.

La Cour suprême a récemment rendu une décision concernant le règlement relatif aux Métis conclu lorsque la province a été formée. La décision mentionne que nous n'avons pas rempli notre obligation en ce qui a trait à l'attribution de terres aux Métis.

A-t-on commencé à évaluer ce que le gouvernement fédéral fera à cet égard?

**Mme MacGowan :** Selon ce que j'en sais, il n'y a rien de ce côté, et je ne participe personnellement à rien à ce sujet. Il ne fait aucun doute que le ministère examine la décision et prendra des mesures en fonction de son analyse, mais rien n'a encore été fait à l'heure actuelle.

**La sénatrice Butth :** Nous pourrions en parler à l'occasion de la séance sur le Budget principal des dépenses ou d'une autre séance.

**La sénatrice Callbeck :** J'aimerais discuter des stages par l'entremise de Mitacs. Il est question d'un budget de l'ordre de 35 millions de dollars sur cinq ans, n'est-ce pas? Depuis combien d'années cela existe-t-il?

**M. Stewart :** Depuis combien d'années Mitacs existe-t-il?

**La sénatrice Callbeck :** Je parle du programme de stages.

**M. Stewart :** Au début, c'était un réseau de centres d'excellence qui était financé par l'entremise de ce programme, qui se base sur un modèle de financement sur sept ans avec une prolongation de sept ans, si ma mémoire est bonne. Au cours de la première période de ce réseau de centres d'excellence, des stages ont commencé à être offerts. Environ en 2006, les responsables ont eu l'idée de créer un programme de stages de grande envergure. Je crois que le tout a débuté dans le budget 2007, à savoir que l'organisme est devenu un fournisseur national de stages.

They subsequently have received additional funding, so it makes it maybe a complex story to talk about the specific money. Then there was an award in the last budget, which I think off the top of my head was around \$27 million over two years, but I may have that figure wrong.

It was \$13 million for 2013. Excuse me.

**Senator Callbeck:** This \$35 million over five years is a new commitment?

**Ms. Bincoletto:** This is a 2012 Budget announcement. This is the second year into that five-year period. In addition, this last budget, Budget 2013, included an additional \$13 million over two years for Mitacs but for something slightly different. It was the Globalink program, which links foreign university students who are interested to come and study here and the other way around, Canadian students who want to go and study abroad. It is a separate program, but still under the same organization.

**Senator Callbeck:** That is above and beyond, then, for the international students.

**Ms. Bincoletto:** Correct.

**Senator Callbeck:** That is only for two years?

**Ms. Bincoletto:** Correct. They do not appear here because they were not approved in time to appear in Supplementary Estimates (A).

**Senator Callbeck:** The \$7 million it says is to support delivery of industrial research and development of internships. The whole \$7 million is spent on that. How many students are involved? You said hundreds, but is it 100 or 500?

**Ms. Bernard:** About 960 is what is planned for 2013-14.

**Senator Callbeck:** Do all universities get an opportunity to place students in this? How does this thing work?

**Mr. Stewart:** These arrangements are often co-funded. In particular, an intern receives support from Mitacs but they also receive support from the private sector partner where the internship will take place.

Second, regional entities provide funding for the administration of the Mitacs program. For instance, provinces may contribute funding to the Mitacs organization to support the delivery of the internship program in their region. Of course, the main funding comes through the money we are discussing now, which is delivered in part through NSERC and in part directly.

**Senator Callbeck:** I am sure you do not have the figure here, but of the 960, could you get me the figure as to how many of those would be from Atlantic Canada? Is it possible to get that?

**Ms. Bincoletto:** If we can, we will.

L'organisme a par la suite reçu des fonds additionnels. C'est peut-être difficile d'aborder des fonds en particulier. Dans le dernier budget, il y avait aussi 27 millions de dollars sur deux ans, si ma mémoire est bonne, mais le montant peut être incorrect.

On parle de 13 millions pour 2013. Désolé.

**La sénatrice Callbeck :** Ces 35 millions sur cinq ans sont-ils un nouvel engagement?

**Mme Bincoletto :** Cela a été annoncé dans le budget 2012. Il s'agit de la deuxième des cinq années. De plus, le dernier budget, le budget 2013, comprend un autre engagement de l'ordre de 13 millions de dollars sur deux ans concernant Mitacs, mais cela porte sur quelque chose de légèrement différent. C'est le programme Globalink, qui établit un lien avec les étudiants universitaires étrangers qui souhaitent venir étudier ici et les étudiants canadiens qui souhaitent aller étudier à l'étranger. C'est un programme distinct, mais c'est le même organisme.

**La sénatrice Callbeck :** C'est donc vraiment axé sur les étudiants étrangers.

**Mme Bincoletto :** Exact.

**La sénatrice Callbeck :** Il s'agit seulement d'un financement sur deux ans, n'est-ce pas?

**Mme Bincoletto :** Exact. Ces fonds ne se trouvent pas dans le Budget supplémentaire des dépenses (A), parce que le tout a été approuvé trop tard pour y figurer.

**La sénatrice Callbeck :** Il est écrit que les 7 millions de dollars serviront à soutenir la prestation de stages en recherche et développement industriels. L'ensemble des fonds servira à cette fin. De combien d'étudiants parlons-nous? Vous avez dit des centaines. Est-ce 100 ou 500 étudiants?

**Mme Bernard :** On prévoit environ 960 étudiants pour 2013-2014.

**La sénatrice Callbeck :** Est-ce que toutes les universités ont l'occasion d'y inscrire des étudiants? Comme cela fonctionne-t-il?

**M. Stewart :** Les ententes de ce type sont souvent cofinancées. En particulier, un stagiaire reçoit du soutien de la part de Mitacs, mais aussi du partenaire du secteur privé où se déroulera le stage.

Deuxièmement, des organismes régionaux financent l'administration du programme de Mitacs. Par exemple, les provinces peuvent financer l'organisme en vue de soutenir la prestation du programme de stages dans leur région. Le financement principal provient évidemment des fonds dont nous discutons actuellement, soit des fonds qui proviennent en partie du CRSNG et des fonds qui sont versés en partie directement.

**La sénatrice Callbeck :** Je suis certaine que vous n'aurez pas la donnée avec vous. De ces 960 étudiants, pourriez-vous me trouver le nombre d'étudiants qui proviendront des provinces atlantiques? Est-ce possible d'avoir cette information?

**Mme Bincoletto :** Si c'est possible, nous le ferons.

**Mr. Stewart:** It is possible to get the breakout regionally. They are provided in Atlantic Canada. ACOA has supported and encouraged the program, and the universities there do make use of the program. I myself worked at Dalhousie University as assistant vice president, research. We certainly used the Mitacs program and were supporters of it when I was there at that time.

**Senator Callbeck:** Do you have any idea what per cent of these internships might be for Atlantic Canada?

**Mr. Stewart:** We will come back to you with the specific numbers, but I believe they attract what you would expect they would attract if you think of the proportion of population in the region. It will roughly follow that kind of proportion of the total envelope of students.

**Senator Callbeck:** How many students would apply?

**Mr. Stewart:** I think the challenge is matching up good students with good internships.

The one thing that I have always been impressed with about Mitacs is that they try to go for quality of experience, so great care is taken to ensure that a student will have a rewarding experience that will be relevant for their development.

I do not know off the top of my head a success rate of how many applications end up getting funded. I think more care is put into ensuring that good, quality students are lined up with good opportunities. The core value added of Mitacs is doing that matchmaking.

**Senator Callbeck:** Yes, there may be 960 students of good quality, but are there 3,000 of good quality that are applying?

**Mr. Stewart:** The number of people doing advance degrees at the graduate level in the sciences, for instance, is probably limited in a way. If you think of how many advanced scholarships the granting councils are funding, it is in the order of magnitude of probably 12,000 to 15,000, of which a large part are social scientists. It is actually a pretty large program. I think it is pretty comprehensive, the number of people who are getting support in this way.

We owe it to you to come back with some statistics so that you are reassured about this.

**Senator Callbeck:** Thank you.

Technology Partnerships Canada, TPC, I notice here you are requesting \$3.5 million, yet I thought I heard it said tonight that that program ended in 2006.

**Ms. Bernard:** We stopped signing new agreements in 2006 but, as I have mentioned, those agreements go over 30 years, so we are still paying off some of the agreements that were signed in the beginning.

**M. Stewart :** C'est possible de ventiler le tout par région. C'est offert dans les provinces atlantiques. L'APECA a soutenu et a encouragé le programme, et les universités s'en servent. J'ai déjà été vice-président adjoint à la recherche à l'Université Dalhousie. Nous avons certainement utilisé le programme de Mitacs et nous l'appuyions lorsque j'y étais.

**La sénatrice Callbeck :** Avez-vous une idée du pourcentage des stages qui se dérouleront dans les provinces atlantiques?

**M. Stewart :** Nous vous reviendrons avec les chiffres exacts, mais je crois que la région attire le pourcentage auquel vous vous attendez si vous tenez compte du poids démographique de la région. Une proportion similaire s'appliquera relativement au nombre total d'étudiants.

**La sénatrice Callbeck :** Combien y aura-t-il d'étudiants qui présenteront des demandes?

**M. Stewart :** Je crois que le défi est de jumeler de bons étudiants avec de bons stages.

Ce qui m'a toujours impressionné de Mitacs est que les gens essaient de viser une expérience de qualité. Un très grand soin est donc porté à s'assurer qu'un étudiant vivra une expérience enrichissante et pertinente en vue de son avenir.

Je n'ai pas en mémoire le taux d'acceptation concernant les demandes qui sont financées. Je crois que les gens portent une attention particulière à s'assurer que des étudiants de qualité sont jumelés à de bonnes expériences. La principale valeur ajoutée de Mitacs est ce jumelage.

**La sénatrice Callbeck :** Oui. Il y a peut-être 960 étudiants de qualité. Par contre, y en a-t-il 3 000 qui présentent des demandes dans le cadre de ce programme?

**M. Stewart :** Le nombre de gens qui font des études universitaires de deuxième cycle en sciences, par exemple, est probablement limité d'une certaine manière. Si vous prenez le nombre de bourses d'études supérieures que les conseils financent, il y en a probablement de 12 000 à 15 000, dont bon nombre sont versées à des spécialistes des sciences sociales. Il s'agit en fait d'un vaste programme. Je crois que beaucoup de gens reçoivent ainsi du soutien.

Nous vous reviendrons avec des statistiques pour vous rassurer à cet égard.

**La sénatrice Callbeck :** Merci.

Concernant le programme Partenariat technologique Canada, ou PTC, je remarque que vous demandez 3,5 millions de dollars. Or, je pensais avoir entendu ce soir que le programme avait pris fin en 2006.

**Mme Bernard :** Nous avons cessé de signer de nouvelles ententes en 2006, mais comme je l'ai mentionné, il s'agit d'ententes de plus de 30 ans. Nous continuons donc de faire des versements relativement à certains engagements qui ont été signés au début.



Last time, I believe you are the one who asked the question about the \$5 million that we had on Main Estimates on that. This is an extra \$3 million. There are only 12 projects remaining that are still in the payment phase, and the last payments are scheduled to be made next fiscal year. There will be no more payments in that program, but it is never completely over until they have repaid that money and that goes into 2035-36. It is a long project.

**Senator Callbeck:** It is a long way down the road.

I think my questions about Aboriginal Affairs have been answered.

**Senator Gerstein:** Thank you to the committee for your indulgence in putting up with my repetitive question, because I have become somewhat fascinated, if not fixated, on this comment on how one moves monies from operating to capital to grants and back and forth.

I think I have absorbed to this point that if it takes place within a year, it is a transfer; if it takes place over a year, it is a reprofiling.

Ms. Bincoletto, if I could refer you to page 2-11, I am interested in the transfers that you are asking for in Supplementary Estimates (A).

As I understand it, on April 13, you came with Main Estimates requesting \$945 million. We come along now to the transfers in Supplementary Estimates (A), and I focus on the \$3.1 million that is required for workplace renewal requirements under the National Accommodation Strategy. You will fund that by taking \$2.659 million from operating and \$450,000 — that is less than 0.01 per cent of the \$622 million that was approved for grants and contributions.

Could you give this committee some idea of what the process is? How do you get \$450,000 out of a \$622 million pot? Why is it not \$900,000 or \$1 million and a little less out of operating? What is the concept of how this money gets shuffled around?

**Ms. Bincoletto:** I will ask Ms. Bernard.

**Senator Gerstein:** I am sure it is not complicated.

**Ms. Bincoletto:** Believe me, it is. That is why she is here to explain it to you.

**Ms. Bernard:** First, there are two different transactions for two different purposes. The one for the \$3.1 million is specifically to pay for the reduction of our space that my colleague talked about earlier. The reason we are doing it in supplementary estimates is as follows.

La dernière fois, je crois que c'était vous qui aviez posé une question concernant les 5 millions de dollars qui figuraient dans le Budget principal des dépenses à cet effet. Il s'agit de 3 millions de dollars additionnels. Il ne reste plus que 12 projets à l'étape des paiements, et on prévoit faire les derniers versements au cours du prochain exercice financier. Il n'y aura alors plus de paiements dans le cadre de ce programme, mais ce n'est jamais totalement terminé tant que les gens n'auront pas remboursé les fonds, soit en 2035-2036. C'est un projet à long terme.

**La sénatrice Callbeck :** Ce n'est pas pour bientôt.

Je crois qu'on a répondu à mes questions concernant Affaires autochtones.

**Le sénateur Gerstein :** Je remercie le comité de son indulgence et de sa tolérance par rapport à mes questions répétitives, parce que je suis fasciné, pour ne pas dire obsédé, sur la manière dont on peut déplacer des fonds des dépenses de fonctionnement vers les dépenses en capital ou les subventions, et vice-versa.

Selon ce que j'ai appris jusqu'à maintenant, si cela se produit au cours d'un même exercice, il s'agit d'un transfert, tandis que si cela se fait d'un exercice à l'autre, il s'agit d'un report.

Madame Bincoletto, si vous pouviez aller à la page 2-11, j'aimerais discuter des transferts que vous demandez dans le cadre du Budget supplémentaire des dépenses (A).

Selon ce que j'en comprends, le 13 avril, vous avez demandé 945 millions de dollars dans le Budget principal des dépenses. Ensuite, des transferts figurent dans le Budget supplémentaire des dépenses (A), et je me concentre sur les 3,1 millions de dollars nécessaires pour les besoins de modernisation du milieu de travail en vertu de la Stratégie nationale de gestion des locaux. Vous financerez le tout en allant chercher 2,659 millions de dollars dans les dépenses de fonctionnement et 450 000 \$ dans les subventions et les contributions, soit moins de 0,01 p. 100 des 622 millions qui ont été approuvés.

Pourriez-vous nous en expliquer le processus? Comment arrivez-vous à 450 000 \$ sur un budget global de 622 millions de dollars? Pourquoi ne prenez-vous pas plutôt 900 000 ou 1 million de dollars d'un côté et un peu moins de fonds provenant des dépenses de fonctionnement? Quel est le concept qui régit cette réorganisation des fonds?

**Mme Bincoletto :** Je vais demander à Mme Bernard de vous répondre.

**Le sénateur Gerstein :** Je suis certain que ce n'est pas compliqué.

**Mme Bincoletto :** Croyez-moi quand je vous dis que ce l'est. Elle est justement ici pour vous l'expliquer.

**Mme Bernard :** Premièrement, il y a deux transferts distincts pour deux fins différentes. Le transfert de 3,1 millions de dollars sert précisément à la réduction de notre milieu de travail dont on a parlé plutôt. Voici pourquoi cela figure dans le budget supplémentaire des dépenses.

**Senator Gerstein:** I am not questioning that you have to do that. That is not an issue. The question is how you came to exactly \$3.1 million by taking \$2.659 million out of operating and \$450,000 out of grants.

**Ms. Bernard:** It is not quite that. The \$3.1 million does come out of operating, so that is one transaction: \$3.1 million comes out of operating and into capital.

The second transaction is \$450,000 that comes out of grants and contributions and goes into operating. The operating is an offset of two different transactions. That is where you see the \$2.6 million.

**Senator Gerstein:** It is more complicated than I thought. How do you come to those numbers, though?

**Ms. Bernard:** Maybe I can speak a bit to the \$450,000.

**Senator Gerstein:** I am more interested in the process. How do you come up with the number \$450,000? Why would you not have taken \$3 million out of grants? Is it so precise?

**Ms. Bernard:** There are rather strict limitations on how much money you can take out of grants and contributions to put into operating, first of all. I am sure parliamentarians do not want to take money away from recipients to pay for public servants.

**Senator Gerstein:** How strict is it? You are taking 0.01 per cent — \$450,000.

**Ms. Bernard:** The reason we are doing that is this is a component of TPC that we manage; it is called TPC-IRAP. Treasury Board decided the funding would not come from our regular operating budget. They said these are the folks that collect their royalties. They said, “You collect the royalties, and from what you collect in royalties, we will give you back some money to pay for those folks.”

Last fiscal year, we collected \$126 million in royalties. We have a few folks that work on these re-collections. This is the amount that Treasury Board allows us to take from those royalties in order to pay the salaries of those folks.

**Senator Gerstein:** I am not questioning that. I understand the \$126 million. I do not understand how you get down to something like \$450,000. Is this a netted number?

**Ms. Bernard:** No. It is a small team of people.

**Senator Gerstein:** You actually picked out \$450,000 out of a \$622-million budget? That is what you can take out?

**Le sénateur Gerstein :** Je ne mets pas en question le fait que vous devez le faire. Ce n'est pas la question. Je vous demande de m'expliquer comment vous êtes arrivé à exactement 3,1 millions de dollars en allant chercher 2,659 millions de dollars des dépenses de fonctionnement et 450 000 \$ des subventions.

**Mme Bernard :** Ce n'est pas tout à fait ça. Les 3,1 millions de dollars proviennent des dépenses de fonctionnement. Il s'agit d'une transaction. On transfère 3,1 millions des dépenses de fonctionnement vers les dépenses en capital.

Le deuxième transfert prend 450 000 \$ des subventions et des contributions et le verse dans les dépenses de fonctionnement. Le montant qui figure à côté des dépenses de fonctionnement est la somme de deux transferts distincts. Vous avez 2,6 millions de dollars.

**Le sénateur Gerstein :** C'est encore plus complexe que je le pensais. Par contre, comment arrivez-vous à ces chiffres?

**Mme Bernard :** Je pourrais aborder brièvement le transfert de 450 000 \$.

**Le sénateur Gerstein :** C'est davantage le processus qui m'intéresse. Comment arrivez-vous à 450 000 \$? Pourquoi n'avez-vous pas transféré 3 millions de dollars du budget des subventions? Est-ce à ce point précis?

**Mme Bernard :** Tout d'abord, il y a des limites assez strictes à respecter en ce qui concerne ce qui est possible de transférer du budget des subventions et des contributions vers les dépenses de fonctionnement. Je suis certaine que les parlementaires ne veulent pas retirer des fonds des mains des titulaires de subventions pour payer des fonctionnaires.

**Le sénateur Gerstein :** À quel point est-ce strict? Vous transférez 0,01 p. 100, ou 450 000 \$.

**Mme Bernard :** La raison pour laquelle nous le faisons ainsi, c'est qu'il s'agit d'un élément du PTC que nous administrons. Il s'agit du PTC-PARI. Le Conseil du Trésor a décidé que le financement à cet égard ne proviendrait pas de notre budget de fonctionnement ordinaire. Il a dit qu'il s'agissait des gens qui perçoivent les redevances. Il a dit : « Vous percevez les redevances, et nous vous en redonnerons une partie pour payer le salaire de ces gens. »

Au cours du dernier exercice financier, nous avons perçu 126 millions de dollars en redevances. Nous avons quelques employés qui s'occupent de la perception des redevances. C'est la somme que le Conseil du Trésor nous autorise à prendre des redevances pour payer le salaire de ces gens.

**Le sénateur Gerstein :** Je ne le mets pas en question. Je comprends l'histoire des 126 millions de dollars. Je ne comprends tout simplement pas comment vous arrivez au 450 000 \$. Est-ce une somme nette?

**Mme Bernard :** Non. Il s'agit d'une petite équipe.

**Le sénateur Gerstein :** Vous avez en fait pris 450 000 \$ d'un budget de 622 millions de dollars, n'est-ce pas? Est-ce le montant que vous pouvez prendre?

**Ms. Bernard:** It is specifically coming out of the \$29 million, the amount next to it, so it is the \$29 million that we are accessing of the repayable contributions from last year. The \$450,000 is simply the amount it costs us to pay the folks who do these recoveries.

**Senator Gerstein:** I thank you, Mr. Chair, for indulging me. I am sure that my colleagues on the committee will help me along off-line.

**The Chair:** Thank you, Ms. Bernard, for trying to explain this to us. We are getting better at it, thanks to the help of Senator Gerstein.

[Translation]

**Senator Bellemare:** I have a short little question having to do with the Mitacs funding again. If I understood correctly, the money for the program comes from the federal government, the provinces and the private sector. Is the private funding provided by businesses or individuals?

**Mr. Stewart:** Businesses.

**Senator Bellemare:** Very good. The program is a bit like the Canada Job Grant program, an initiative that appears in the budget but targets a very large number of users. This program, here, however, is more for science students.

[English]

**Mr. Stewart:** I am not an expert on the Canada grants program.

[Translation]

**Senator Bellemare:** Simply put, it is a program that is also funded by the federal and provincial governments, as well as private businesses. My question is this. Do the interns usually continue working for the business where they did their placement, or do they go back to school?

[English]

**Mr. Stewart:** The intent of the program is to try to create opportunities and connections so that the students stay in Canada. However, it is not intended to be linear in that it is not a subsidy to an employer to hire a mathematics graduate. It is meant to provide them with an internship where they learn skills and apply in a real-world application their knowledge of mathematics, physics or whatever their subject of study was.

I remember one intern talking about working for a trucking company in New Brunswick, and the intern was a mathematics student, had a degree in math, and worked on algorithms in order to improve the efficiency of the shipping of the trucking.

**Mme Bernard :** Cela provient précisément des 29 millions de dollars, soit le montant à côté. Nous accédons donc à ces fonds qui proviennent des contributions remboursables du dernier exercice. La somme de 450 000 \$ représente tout simplement ce que nous coûtent les gens qui s'occupent de cette perception.

**Le sénateur Gerstein :** Merci, monsieur le président, de votre indulgence. Je suis certain que mes collègues du comité me donneront un coup de main pour le reste.

**Le président :** Merci, madame Bernard, d'essayer de nous l'expliquer. Nous nous améliorons à cet égard, grâce à l'aide du sénateur Gerstein.

[Français]

**La sénatrice Bellemare :** J'ai une toute petite question, pour continuer sur le fonds pour Mitacs. Si je comprends bien, c'est un programme où il y a des fonds provenant du gouvernement fédéral, des fonds des provinces et des fonds privés. Les fonds privés sont des fonds provenant d'entreprises ou des fonds provenant d'individus?

**M. Stewart :** D'entreprises.

**La sénatrice Bellemare :** D'accord. Le programme ressemble un peu à la subvention canadienne pour l'emploi qui est dans le budget mais qui est destiné à un public très large, tandis que là c'est un programme plutôt pour les étudiants en science.

[Traduction]

**M. Stewart :** Je ne suis pas spécialiste du Programme canadien de bourses.

[Français]

**La sénatrice Bellemare :** Tout simplement, c'est un programme financé aussi par le fédéral, les provinces et les entreprises. Ma question est donc la suivante : est-ce que les stagiaires, généralement, vont rester employés là où ils font leur stage, ou est-ce qu'ils retournent aux études?

[Traduction]

**M. Stewart :** L'objectif du programme est d'essayer de créer des possibilités et d'établir des liens pour faire en sorte que les étudiants demeurent au Canada. Cependant, il ne s'agit pas d'un programme linéaire dans lequel on subventionne un employeur pour qu'il embauche un diplômé en mathématiques. L'objectif est d'offrir aux étudiants un stage qui leur permet d'acquérir des compétences et d'appliquer dans un contexte réel leurs connaissances en mathématiques, en physique ou peu importe leur domaine d'études.

Je me souviens d'un stagiaire qui nous parlait de travailler dans une entreprise de camionnage au Nouveau-Brunswick, et le stagiaire était étudiant en mathématiques, avait un diplôme en mathématiques et élaborait des algorithmes en vue d'améliorer l'efficacité des livraisons de l'entreprise.

Sometimes they do end up getting hired on. They demonstrate their value and the employers decide to keep them, but that is not the intent. I am sure the student is quite happy with that, but I think the intent is that they develop their ability to apply themselves to real-world problems in the business sector.

[Translation]

**Senator Bellemare:** Do you happen to know the percentage of young people who end up getting hired on by the internship employer? I imagine you do not have those numbers.

[English]

**Mr. Stewart:** The person who runs Mitacs is Dr. Arvind Gupta. I remember him telling me the number, but I worry that it is out of date and I will mislead you. I thought he said around 30 per cent or so, but I could be misremembering it. We will come back, and that could be one of the statistics.

[Translation]

**Senator Bellemare:** Thank you. It is quite interesting.

[English]

**The Chair:** Ms. Bernard, I would like to go back to thinking about the technology partnership and the \$450,000 in salaries that you are paying people to get out there and shake the bushes for you. You are not keeping that money in a separate pot. It goes into general revenue, and then you have to apply to get the money out again. Is there a fictional account in which you know how much there is that you keep dipping into?

**Ms. Bernard:** I would not call it “fictional.” These are my staff, by the way, the folks that do these collections. They work for me. I have a bigger team than that which does recovery. A team of 20 people does recovery. There are five in particular that do recoveries against the TPC-IRAP, which was a subcomponent delivered by the NRC at the time, which was aimed at small and medium-sized enterprises, sort of a subcomponent of TPC, more regional in focus and more small companies involved. Those files, because they are now in the repayment phase, have recently been transferred to Industry Canada. I have inherited five people that can now do the recoveries of these. It costs me about \$450,000, but there is nothing in my budget to cover that. The agreement with Treasury Board is if they collect, you get the salaries to pay them. They collected last year; I get the money this year to pay for their salary. They will collect more for next year, and, again, next year we will be back asking to pay for their salaries again.

Il arrive parfois que les stagiaires soient embauchés par l'entreprise. Ils montrent leur savoir-faire aux employeurs qui peuvent décider de leur offrir un emploi, mais ce n'est pas l'objectif du programme. Je suis persuadé que les étudiants en sont très heureux, mais je crois que l'objectif est de leur permettre d'améliorer leur capacité d'aborder des problèmes réels dans le milieu des affaires.

[Français]

**La sénatrice Bellemare :** Savez-vous par hasard quel est le pourcentage de jeunes qui, finalement, développent un lien d'emploi là où ils font le stage? Ce ne sont pas des statistiques que vous avez, j'imagine.

[Traduction]

**M. Stewart :** La personne qui administre Mitacs est M. Arvind Gupta. Je sais qu'il m'a déjà donné des statistiques en la matière, mais j'ai bien peur qu'elles ne soient plus à jour et je crains de vous induire en erreur. Je crois me rappeler qu'il m'avait dit que c'était environ 30 p. 100, mais c'est possible que ma mémoire me joue des tours. Nous reviendrons à ce sujet, et cela pourrait faire partie des statistiques.

[Français]

**La sénatrice Bellemare :** Merci, c'est très intéressant.

[Traduction]

**Le président :** Madame Bernard, j'aimerais revenir sur le partenariat technologique et les 450 000 \$ en salaires que vous payez aux gens qui s'occupent pour vous de soutirer l'argent. Vous ne conservez pas cet argent dans une enveloppe distincte. Il est placé dans les recettes générales, et pour débloquer cet argent, vous devez ensuite en faire la demande. Existe-t-il un compte fictif dont vous connaissez le solde et dans lequel vous pigez?

**Mme Bernard :** Je ne dirais pas qu'il est « fictif ». Les gens qui effectuent le recouvrement, en passant, sont mes employés. Ils travaillent pour moi. J'ai une équipe plus importante qui effectue le recouvrement. C'est une équipe de 20 personnes. Il y en a cinq en particulier qui effectuent le recouvrement relatif au PTC-PARI, qui était un sous-élément administré par le CNRC, à l'époque, et qui était destiné aux petites et moyennes entreprises, une sorte de sous-élément de PTC, plus axé sur les régions et auquel participaient davantage les petites entreprises. Ces dossiers, parce qu'ils en sont maintenant à l'étape du remboursement, ont été transférés récemment à Industrie Canada. Je m'occupe de cinq personnes qui peuvent maintenant effectuer le recouvrement de ces sommes. Cela me coûte environ 450 000 \$, mais il n'y a rien dans mon budget pour couvrir cette dépense. Selon l'entente établie avec le Conseil du Trésor, si ces personnes perçoivent des sommes, nous obtenons les fonds pour les payer. Elles ont perçu des sommes l'an dernier; j'obtiens donc l'argent cette année pour payer leur salaire. Elles vont percevoir davantage l'an prochain et, encore une fois, nous serons de retour l'an prochain pour demander que leur salaire soit payé.

**The Chair:** From our point of view this is not a separate pot of money, this is just money that is collected that is owed to the government. It has gone into general revenue. Your words threw me off when you said “royalties.” “Requesting access to the money” suggests that there is a little pot here, but in effect you are just reflecting an agreement that you had with Treasury Board. From our point of view, however, you are just requesting money out of general revenue to do whatever you are saying you want to do here.

**Ms. Bernard:** All the money goes to the Consolidated Revenue Fund. We collected, as I have mentioned, \$120-some-odd million, and \$100 million stays with the Consolidated Revenue Fund. We have asked that about \$20 million come back to us partly to pay for new SADI programs and partly to pay for old TPC programs still in the repayment phase, and, finally, the \$450,000 to pay for the few folks who try to shake down those recipients, as you have said.

**The Chair:** Are you keeping a book in your office saying this is how much we have collected?

**Ms. Bernard:** Oh, yes. It is a big book.

**The Chair:** You have a bit of a claim to that amount of money.

**Ms. Bernard:** Yes.

**The Chair:** I know you have to come to us to approve it, but you feel we are more likely to approve it if you tell us that this is money we collected and put in there.

**Ms. Bernard:** I think this was part of Treasury Board’s strategy to ensure that we kept on those companies because it would have been easy to let go, especially if it was paid. I am still collecting things that were paid out in the 1960s. They make sure that we have an incentive to collect those revenues.

**The Chair:** For 30 more years, then.

**Ms. Bincoletto:** Maybe not us.

**Ms. Bernard:** Yes.

**The Chair:** Maybe not us, either. Someone else will ask these same questions of someone else.

For the other point of clarification in your presentation, Ms. Bincoletto, you say that of this account, \$18.6 million is to go to the SADI program, which provides repayable contributions to companies. That wording immediately made me think in terms of non-budgetary. It is voted non-budgetary, but you are showing it as budgetary here. If it is repayable, it is a loan. We have been led to believe by Treasury Board that this is a non-budgetary item. Help me out here.

**Le président :** De notre point de vue, il ne s’agit pas d’un budget distinct, mais simplement de fonds perçus qui sont dus au gouvernement. Ils sont placés dans les recettes générales. Quand vous avez parlé de « redevances », cela m’a déstabilisé. Quand vous dites demander l’accès aux fonds, on a l’impression qu’il y a une petite cagnotte, mais en fait, vous parlez simplement d’une entente que vous avez conclue avec le Conseil du Trésor. De notre point de vue, toutefois, vous demandez simplement des fonds à même les recettes générales pour faire ce que vous dites vouloir faire.

**Mme Bernard :** Tous les fonds vont au Trésor. Comme je l’ai mentionné, nous avons perçu quelque 120 millions de dollars, et 100 millions de dollars sont conservés dans le Trésor public. Nous avons demandé à ce qu’environ 20 millions de dollars nous reviennent, en partie pour payer les nouveaux programmes de l’ISAD et en partie pour payer les anciens programmes de PTC qui en sont toujours à l’étape du remboursement et, finalement, les 450 000 \$ pour payer les quelques personnes qui tentent de soutirer l’argent à ces bénéficiaires, comme vous l’avez dit.

**Le président :** Conservez-vous un livre dans votre bureau dans lequel il est indiqué combien vous avez perçu?

**Mme Bernard :** Oh, oui. C’est un gros livre.

**Le président :** Vous pouvez en quelque sorte réclamer ce montant.

**Mme Bernard :** Oui.

**Le président :** Je sais que vous devez nous demander notre approbation, mais vous estimez plus probable que nous l’approuvions si vous nous dites que ce sont des sommes que vous avez perçues et placées là.

**Mme Bernard :** Je pense que cela faisait partie de la stratégie du Conseil du Trésor de s’assurer que nous continuions à relancer ces entreprises, car il aurait été facile d’abandonner, surtout si les sommes étaient déjà versées. Je perçois encore des sommes qui ont été versées dans les années 1960. Il s’assure de nous inciter à percevoir ces recettes.

**Le président :** Pour 30 ans de plus, alors.

**Mme Bincoletto :** Peut-être pas nous.

**Mme Bernard :** Oui.

**Le président :** Peut-être pas nous non plus. Quelqu’un d’autre posera les mêmes questions à quelqu’un d’autre.

Pour ce qui est de l’autre éclaircissement que vous avez fourni dans votre exposé, madame Bincoletto, vous dites que de ce montant, 18,6 millions de dollars vont à l’ISAD, qui offre aux entreprises des contributions remboursables. Cette formulation m’a immédiatement fait penser aux dépenses non budgétaires. Ce sont des dépenses non budgétaires, mais vous les présentez comme des dépenses budgétaires. Si elles sont remboursables, il s’agit d’un prêt. Le Conseil du Trésor nous amène à croire qu’il s’agit d’un poste non budgétaire. Éclaircissez-moi.

**Ms. Bincoletto:** My colleague will tell you the difference is between a loan and a repayable contribution. That being said, this is not a loan. That is why it is itemized in this fashion. As we said before, out of the \$22.1 million, \$18 million goes toward funding new SADI projects and \$3.5 goes to pay out the TPC old projects.

My colleague will tell you what the difference is in terms of the loans.

**The Chair:** It is not just loans; it is other items as well in this group called “non-budgetary.”

**Ms. Bincoletto:** Correct.

**Ms. Bernard:** The most obvious distinction between the two is that these are normally conditionally repayable contributions.

**The Chair:** There is the word!

**Ms. Bernard:** There is a certain requirement that the project be successful. First, when you do research and development, sometimes you fail. If you fail there is no obligation to repay. If you succeed on the R&D but fail on the commercialization aspect of it, again, depending on the agreement, there would not be an obligation to repay. For those that are successful, usually we ask them not only to repay what we gave them but to keep paying royalties after that up to something like 150 per cent of what we gave them originally. The successful ones, in some respects, shoulder the amount that we lost on those that were not successful. It is not really a loan because it has that condition on it.

**The Chair:** I understand. It is quite different from a straight loan and it is quite different from a repayable contribution. These are royalties and repayment of the contribution under certain conditions.

**Ms. Bernard:** Yes. It gets more complicated, but we are limited with time.

**The Chair:** I think you have made it complicated enough.

**Ms. Bernard:** Thank you; I try.

**The Chair:** Thank you very much for that distinction because Treasury Board had not warned us about these subtle differences. That is helpful for us to know.

I think sometime we would be interested in knowing, because this is getting a bit away from this particular matter tonight, how successful either of these programs has been in terms of the royalties you get back and the contributions that you get back over time for the money that you put into it. Some analysis must have been done of that.

**Mme Bincoletto :** Ma collègue vous parlera de la différence entre un prêt et une contribution remboursable. Cela dit, ce n'est pas un prêt. Voilà pourquoi il est ventilé de cette façon. Comme je l'ai déjà dit, des 22,1 millions de dollars, 18 millions vont au financement des nouveaux projets de l'ISAD et 3,5 millions servent à payer les anciens projets de PTC.

Ma collègue va vous parler de la différence en ce qui concerne les prêts.

**Le président :** Il ne s'agit pas seulement des prêts, mais également des autres éléments dans le groupe appelé « Dépenses non budgétaires ».

**Mme Bincoletto :** C'est exact.

**Mme Bernard :** La distinction la plus apparente entre les deux, c'est qu'il s'agit normalement de contributions à remboursement conditionnel.

**Le président :** Voilà le mot!

**Mme Bernard :** Il y a une certaine exigence voulant que le projet réussisse. D'abord, quand on fait de la recherche et du développement, il arrive qu'on échoue. Il n'y a alors aucune obligation de rembourser. Si vous réussissez sur le plan de la R-D, mais que vous échouez sur le plan de la commercialisation, encore une fois, selon l'entente conclue, il n'y aurait aucune obligation de rembourser. Nous demandons habituellement à ceux qui réussissent non seulement de rembourser ce que nous leur avons versé, mais aussi de continuer à payer des redevances par la suite, jusqu'à concurrence d'environ 150 p. 100 de ce que nous avons versé au départ. Ceux qui réussissent, à certains égards, prennent en charge le montant que nous ont fait perdre ceux qui n'ont pas réussi. Ce n'est pas vraiment un prêt, car il y a cette condition.

**Le président :** Je comprends. C'est très différent d'un prêt direct et d'une contribution remboursable. Il y a des redevances et le remboursement de la contribution en vertu de certaines conditions.

**Mme Bernard :** Oui. Cela devient plus compliqué, mais le temps dont nous disposons est limité.

**Le président :** Je pense que vous avez rendu cela suffisamment compliqué.

**Mme Bernard :** Merci; j'essaie.

**Le président :** Je vous remercie beaucoup de nous avoir expliqué cette distinction, car le Conseil du Trésor ne nous avait pas informés de ces subtiles différences. Il est utile pour nous de le savoir.

Je pense qu'un jour, nous serions intéressés à savoir — car ce soir, nous nous éloignons un peu du sujet à l'étude — à quel point ces programmes connaissent du succès en ce qui concerne les redevances que vous percevez et les contributions qu'on vous rembourse au fil du temps pour les fonds que vous avez versés. On a dû faire une analyse à cet égard.

**Ms. Bernard:** There is. In fact, it is three different programs now that we have gone through, and every time we make the rules a little tighter. Every time it increases our odds of recovering the revenues. We learned from past mistakes.

**The Chair:** Do you have that analysis that you could make available to the committee?

**Ms. Bincoletto:** We will talk to our colleagues as well who are responsible for the program itself and we will compile some statistics for you in terms of the benefits.

**The Chair:** I think that would be helpful. Thank you.

Well, Industry Canada, Indian and Northern Affairs, you have not changed your name yet. We are looking forward to that piece of legislation to help you through this because half the material we get is with Aboriginal Affairs and the other half with Indian and Northern Affairs. We do notice this and we are waiting.

I want to thank both teams very much for being here. We appreciate your helping us out. We will probably see some of you back for Supplementary Estimates (B).

[Translation]

We will spend the second half of our meeting this evening continuing our study of the subject-matter of Bill C-60, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 21, 2013 and other measures, introduced in the House of Commons on April 29, 2013.

[English]

Tonight we will be looking at Part 3, Division 18, clause 233 beginning at page 111 of the bill, and that deals with the Gas Tax Fund. We welcome Judy Dezell, Manager, Gas Tax Implementation Project, Association of Municipalities of Ontario.

Ms. Dezell, I would ask you to give a brief overview of the role that you play and then help us with this clause. Your association is one of the entities that will be impacted by this clause, and we are trying to understand it.

**Judy Dezell, Manager, Gas Tax Implementation Project, Association of Municipalities of Ontario:** Thank you very much. The Association of Municipalities of Ontario is pleased to be able to comment on your study of Bill C-60. As you mentioned, we are here to talk about the indexing of Canada's Gas Tax Fund.

The Association of Municipalities of Ontario administers the Gas Tax Fund in Ontario to all municipalities except the City of Toronto. We distribute the fund twice a year on a per capita basis. Municipalities count on this stable, predictable administration model and invest the fund where they need it the most. Between 2005 and 2011, Ontario municipalities invested more than \$2.1 billion gas tax dollars in 3,800 projects. These investments produced 3,900 kilometres of safer roads, over 240 new bridges

**Mme Bernard :** Oui. En fait, nous avons maintenant examiné trois programmes différents et nous resserrons un peu plus les règles chaque fois, ce qui améliore nos chances de récupérer les sommes. Nous avons appris de nos erreurs.

**Le président :** Pourriez-vous mettre cette analyse à la disposition du comité?

**Mme Bincoletto :** Nous parlerons également à nos collègues qui sont responsables du programme et nous établirons des statistiques concernant les avantages.

**Le président :** Je crois que cela nous serait utile. Merci.

Eh bien, Industrie Canada... Affaires indiennes et du Nord, vous n'avez pas encore changé votre nom. Nous attendons impatiemment que cette mesure législative vous aide à le faire, car la moitié des documents que nous recevons sont d'Affaires autochtones, et l'autre moitié, d'Affaires indiennes et du Nord. Nous le remarquons et nous attendons ce changement.

Je tiens à remercier sincèrement les deux équipes d'être venues nous aider. Nous reverrons probablement quelques-uns d'entre vous dans le cadre du Budget supplémentaire des dépenses (B).

[Français]

Dans cette deuxième partie de notre réunion ce soir, nous continuons notre étude de la teneur du projet de loi C-60, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 21 mars 2013 et mettant en œuvre d'autres mesures, déposé à la Chambre des communes le 29 avril 2013.

[Traduction]

Ce soir, nous examinerons l'article 233, qui commence à la page 111 du projet de loi, à la section 18 de la partie 3, et qui porte sur le Fonds sur la taxe sur l'essence. Nous accueillons Mme Judy Dezell, gestionnaire, Projet de mise en œuvre de la taxe sur l'essence, Association des municipalités de l'Ontario.

Madame Dezell, je vous prie de nous donner un bref aperçu du rôle que vous jouez, puis de nous parler de cet article. Votre association est l'une des entités qui seront touchées par cet article, et nous tentons de comprendre la situation.

**Judy Dezell, gestionnaire, Projet de mise en œuvre de la taxe sur l'essence, Association des municipalités de l'Ontario :** Merci beaucoup. L'Association des municipalités de l'Ontario est heureuse de pouvoir vous faire part de son point de vue dans le cadre de votre étude du projet de loi C-60. Comme vous l'avez mentionné, nous sommes ici pour discuter de l'indexation du Fonds de la taxe sur l'essence du Canada.

L'Association des municipalités de l'Ontario administre le Fonds de la taxe sur l'essence pour toutes les municipalités ontariennes, à l'exception de Toronto. Nous distribuons le fonds deux fois par an en fonction du nombre d'habitants. Les municipalités peuvent compter sur ce modèle d'administration stable et prévisible, qui leur permet d'investir les sommes là où elles en ont le plus besoin. Entre 2005 et 2011, les municipalités ontariennes ont investi plus de 2,1 milliards de dollars provenant

and culverts, 230 new public transit buses, 106,000 tonnes of waste diverted from landfills, and 136,000 metres of new rehabilitated water, storm and waste water pipes, among many other positive outcomes. Canada's Gas Tax Fund improves the lives of Canadians by making communities safer, more efficient and prosperous.

The fund has helped communities keep construction-related jobs in the face of economic uncertainty. In response, Ontario municipalities are transparent in reporting and sharing project benefits with their communities. The way the fund is administered in Ontario is unique and has proven to be effective, efficient and accountable. A number of third-party evaluations have confirmed this fact.

Despite the direct benefits of Canada's Gas Tax Fund, it is no secret that Ontario's infrastructure, not unlike the rest of the country, is under pressure. Much of it was first built in the 1950s and 1960s and needs to be upgraded or replaced. In some communities, population growth is increasing the burden and fueling demand for new investments. Other municipalities have lots of assets to maintain, but face a shrinking population base and declining tax revenues.

In 2008, a joint provincial-municipal study determined that Ontario's municipalities face a \$60-billion infrastructure gap that will take close to 10 years to close. This means communities in Ontario need \$6 billion per year every year for the next 10 years. This is a gap in our core critical infrastructure, such as transit, water, waste water, storm water, solid waste, and roads and bridges. It does not include other key areas of municipal infrastructure like recreation, culture and, unique to Ontario, social housing. The infrastructure gap exists in all Ontario municipalities no matter the size or location. While we are working to address this need, we are very pleased that Parliament made the Gas Tax Fund permanent in 2011.

We are also pleased that Budget 2013 committed to expanding the list of project categories and to indexing the funds starting in 2014-15. Expanding the list of project categories makes the fund even more flexible and allows municipalities to address the needs that are unique to their community. Division 18 of Bill C-60 seeks to implement indexing, and we applaud this. Indexing is absolutely essential so that the fund grows over time to meet

de la taxe sur l'essence dans plus de 3 800 projets. Ces investissements ont permis d'obtenir 3 900 kilomètres de routes plus sûres, plus de 240 nouveaux ponts et ponceaux, 230 nouveaux autobus parmi les flottes municipales, 106 000 tonnes de déchets qui n'ont pas abouti dans les décharges, et 136 kilomètres de canalisations d'eau, d'eaux pluviales et d'eaux usées neuves ou remises en état. Voilà donc quelques exemples parmi les nombreuses utilisations positives du fonds. Le Fonds de la taxe sur l'essence du Canada contribue à améliorer la vie des Canadiens en renforçant la sécurité, l'efficacité et la prospérité de nos collectivités.

Le fonds a aidé les collectivités à maintenir des emplois dans le secteur de la construction, alors que nous traversons une période d'incertitude économique. De leur côté, les municipalités ontariennes font preuve de transparence dans la déclaration et le partage des retombées des projets au sein de la collectivité. Le fonds est administré en Ontario de façon unique, efficace, économique et responsable, ainsi que l'ont confirmé des évaluations entreprises par des tierces parties.

Cependant, en dépit des avantages directs découlant du Fonds de la taxe sur l'essence du Canada, chacun sait que les infrastructures de l'Ontario, un peu comme dans le reste du pays, sont loin d'être en bon état. Il est vrai qu'elles ont été en grande partie construites dans les années 1950 et 1960 et qu'elles ont donc besoin d'être modernisées ou remplacées. Dans certaines collectivités, la croissance démographique alourdit le fardeau et alimente la demande en nouveaux investissements. Dans d'autres municipalités, il faut au contraire entretenir un parc important d'éléments d'infrastructure, alors que la population ainsi que l'assiette fiscale diminuent.

En 2008, une étude provinciale-municipale conjointe a révélé que les municipalités de l'Ontario souffrent d'un déficit d'infrastructures de 60 milliards de dollars que l'on mettra une décennie à combler. Cela signifie que les collectivités ontariennes devront trouver 6 milliards de dollars chaque année et pendant 10 ans. Ce déficit concerne nos infrastructures critiques de base, telles que le transport public, l'approvisionnement en eau, le traitement des eaux usées, des eaux pluviales et des déchets solides, ainsi que le réseau routier et les ponts. Ce chiffre ne comprend toutefois pas d'autres secteurs déterminants de l'infrastructure municipale, tels que les loisirs, la culture et, en Ontario, le logement social. Ce déficit d'infrastructures frappe toutes les municipalités de l'Ontario, quelle que soit leur dimension ou leur localisation. Tout en nous employant à répondre à ce besoin, nous nous réjouissons qu'en 2011, le Parlement ait fait du Fonds de la taxe sur l'essence un mécanisme permanent.

Nous sommes également heureux de constater que dans le budget de 2013, le gouvernement s'engage à élargir l'éventail des catégories de projets admissibles et à indexer le fonds à partir de l'exercice 2014-2015. Cet élargissement de l'éventail des catégories de projets améliore la souplesse du fonds et permet aux municipalités de combler des besoins propres à leur collectivité. L'objet de la section 18 du projet de loi C-60 est de mettre en



inflation and the rising costs of construction. Indexing ensures that municipalities can rely on Canada's Gas Tax Fund as a stable, predictable and long-term source of funding to address the infrastructure gap felt in all communities.

However, under the formula proposed in the bill, municipalities will have to wait three years before they experience the positive outcomes of indexing. The impact of rounding will be felt beyond this delay as it will reduce the amount invested in Canada's municipal infrastructure and our economy by approximately \$500 million over the next 10 years. We predict that Ontario's share of this will be approximately \$185 million. Over the next decade, this reduced investment is expected to cost Ontario's economy over \$210 million and almost 3,100 person-years of employment.

The need for investment is now, not only because of the infrastructure gap but also because investment drives the economy. In the short term, investment creates jobs and in the long term it lays the foundation for growth and prosperity. Municipal infrastructure provides the support to social, cultural and commercial activity that leads to a dynamic Canadian economy.

We hope that the Senate considers the immediate need for safe, efficient and sustainable communities when it implements Gas Tax Fund indexing in Bill C-60 and enables membership to applaud the inclusion of Gas Tax Fund indexing; and we hope this policy can benefit municipal governments soon. Thank you.

**The Chair:** Ms. Dezell, thank you very much. We appreciate hearing your overview. You gave us statistics from 2005 to 2011.

**Ms. Dezell:** Yes.

**The Chair:** Did the program start in 2005?

**Ms. Dezell:** Correct.

**Senator Day:** The figures are from its inception until 2011.

**Ms. Dezell:** Yes, that is the most current data.

**The Chair:** You talked about the Ontario model and you described Ontario as being unique. Have you told us enough about what makes Ontario unique? Should we suggest to all the other provinces that they take a look at Ontario and the work that you are doing?

œuvre l'indexation. Nous applaudissons cette disposition, car l'indexation est absolument essentielle si l'on veut assurer au fonds une croissance durable permettant de compenser l'inflation et de faire face à l'augmentation des coûts de construction. Grâce à l'indexation, les municipalités peuvent compter sur le Fonds de la taxe sur l'essence du Canada en tant que source stable, prévisible et durable de financement en vue de répondre au déficit d'infrastructures que connaissent toutes les collectivités.

Toutefois, telle que nous l'interprétons, la formule proposée dans le projet de loi indique que les municipalités devront attendre trois ans avant de pouvoir jouir des résultats positifs de l'indexation. Au-delà de cette échéance, les effets du plafonnement se feront sentir, puisque ce plafonnement réduira le montant investi dans les infrastructures municipales canadiennes et dans notre économie d'environ 500 millions de dollars dans les 10 prochaines années. Nous estimons qu'à cet égard, la part de l'Ontario sera d'environ 185 millions de dollars. On prévoit qu'au cours de la prochaine décennie, cette réduction des investissements coûtera à l'économie ontarienne plus de 210 millions de dollars et presque 3 100 années-personnes d'emploi.

Or, c'est dès à présent qu'il convient d'investir, non seulement en raison du déficit d'infrastructures, mais également parce que les investissements sont le moteur de l'économie. À court terme, ils créent des emplois; à long terme, ils servent de fondement à la croissance et à la prospérité. Les infrastructures municipales sous-tendent les activités sociales, culturelles et commerciales nécessaires à une économie canadienne dynamique.

Lorsque le Sénat mettra en œuvre l'indexation du Fonds de la taxe sur l'essence dans le cadre du projet de loi C-60, nous espérons qu'il prendra en compte le besoin immédiat d'avoir des collectivités sûres, efficaces et durables et qu'il permettra à nos membres d'applaudir l'inclusion de l'indexation du Fonds de la taxe sur l'essence. Nous espérons que les administrations municipales pourront bientôt bénéficier de cette politique. Merci.

**Le président :** Merci beaucoup, madame Dezell, de cette vue d'ensemble. Vous nous avez donné des statistiques de 2005 à 2011.

**Mme Dezell :** Oui.

**Le président :** Le programme a-t-il commencé en 2005?

**Mme Dezell :** Oui.

**Le sénateur Day :** Ce sont là les chiffres de sa création jusqu'à 2011.

**Mme Dezell :** Oui, ce sont les données les plus récentes.

**Le président :** Vous avez parlé du modèle ontarien et avez dit que l'Ontario est unique. Nous en avez-vous suffisamment dit au sujet de ce qui la rend unique? Devrions-nous proposer à toutes les autres provinces d'examiner le travail que vous accomplissez en Ontario?

**Ms. Dezell:** What makes Ontario unique is the direct federal-municipal relationship. In 2005, the province did not want to play a role in delivering the program, so they stepped aside and allowed AMO to step up to deliver the program on behalf of the federal government.

In B.C., we have a model where the Union of British Columbia Municipalities is involved. It is a different relationship in B.C. where the province still has a very big role to play in terms of the eligibility of projects. In Ontario, there is a more direct relationship between the AMO and the federal government.

**The Chair:** That explains that. It is Ontario and a little bit in B.C.

**Ms. Dezell:** Correct.

**The Chair:** For the rest, it is through the province to the municipalities.

**Ms. Dezell:** Some provinces are deciding on the priorities at the local level.

**The Chair:** The province decides what municipalities get and what their priorities are.

**Ms. Dezell:** Correct, and what they will fund it for.

[Translation]

**Senator Bellemare:** I would like to continue along the same lines. The Province of Quebec is quite involved in the allocation. If the Association of Municipalities allocates the funding, without the province's partnership, what are the priorities?

[English]

**Ms. Dezell:** The allocation is based on a per capita methodology, which is how the Gas Tax Fund is allocated nationally. That is flowed straight through at the provincial level in Ontario.

[Translation]

**Senator Bellemare:** As I understand it, then, there is a bit of provincial involvement. It is done on a per capita basis? It is done by municipality?

[English]

**Ms. Dezell:** Correct.

[Translation]

**Senator Bellemare:** Are there no choices to be made between waste water infrastructure or bridges and roads? It really works on a per capita basis, and the municipality is the one that decides whether it will spend its money on fixing a bridge or a road, as opposed to overhauling a water purification system? Is my understanding correct?

**Mme Dezell :** Ce qui rend l'Ontario unique, c'est la relation directe entre le gouvernement fédéral et les municipalités. En 2005, la province ne voulait pas jouer un rôle dans l'exécution du programme; elle a donc cédé sa place pour permettre à l'AMO d'offrir le programme au nom du gouvernement fédéral.

En Colombie-Britannique, nous avons un modèle auquel participe l'Union des municipalités de la Colombie-Britannique. La relation est différente en Colombie-Britannique, où la province a encore un rôle très important à jouer sur le plan de l'admissibilité des projets. En Ontario, il existe une relation plus directe entre l'AMO et le gouvernement fédéral.

**Le président :** Je comprends. C'est donc en Ontario et un peu en Colombie-Britannique.

**Mme Dezell :** Exactement.

**Le président :** Pour le reste, c'est réparti par la province dans les municipalités.

**Mme Dezell :** Certaines provinces établissent les priorités au niveau local.

**Le président :** La province détermine ce qu'obtiennent les municipalités et établit les priorités.

**Mme Dezell :** C'est exact, et à quoi serviront les fonds.

[Français]

**La sénatrice Bellemare :** J'aimerais poursuivre dans cette même lignée de questions. La province de Québec est bien impliquée dans la répartition. Si c'est l'Association des municipalités qui s'occupe d'allouer les fonds et que la province n'est pas un partenaire, quelles sont les priorités.

[Traduction]

**Mme Dezell :** Les sommes sont allouées en fonction du nombre d'habitants. C'est d'ailleurs de cette façon que l'argent du Fonds de la taxe sur l'essence est distribué à l'échelle nationale. En Ontario, on saute l'étape de la province.

[Français]

**La sénatrice Bellemare :** Donc je comprends qu'il y a un petit côté provincial. C'est per capita? C'est par municipalité?

[Traduction]

**Mme Dezell :** En effet.

[Français]

**La sénatrice Bellemare :** Est-ce qu'il n'y a pas de choix à faire entre des infrastructures d'eaux usées ou de ponts ou de routes? C'est vraiment per capita et c'est la municipalité qui décide si elle va investir ses argents pour réparer un pont, une route ou pour refaire le système d'assainissement des eaux? C'est bien ce que je comprends?

[English]

**Ms. Dezell:** It is different in every province. In Ontario municipalities are paid twice a year; and they have to report. Based on that payment, they have to meet eligibility criteria to spend the money. There are seven eligible project categories under the program: critical infrastructure, roads, bridges, water, waste water, solid waste, and public transit. Those are the key categories. It is up to the local council to decide which of those is the local priority at the time. In 2013 it might be roads, but in 2014 it might be a water project. It is completely up to a local council to decide.

[Translation]

**Senator Bellemare:** How many employees does your association have administering the program? Since you need money to administer the program, how do you fund all that?

[English]

**Ms. Dezell:** We have administration dollars that come straight off the top of the fund. I am proud to say that we administer this fund within less than half a percentage point of the money. We have three FTEs that run the program across the province.

[Translation]

**Senator Bellemare:** If I understand your brief correctly, you want the indexation for mula to result in annual payments, instead of relying on a \$100-million threshold. Is that right?

[English]

**Ms. Dezell:** Correct. We would like to get rid of the rounding requirement. We would like to have a straight indexing so the fund can flow to municipalities to do the kinds of investments they need to do on their critical infrastructure.

**The Chair:** You would like to get your 2 per cent increase for next year by next year instead of waiting for three years.

**Ms. Dezell:** That is right.

**The Chair:** I understood that from the letter by the president that we received from you.

**Ms. Dezell:** Yes.

**The Chair:** It has not been circulated to everybody, but that was the point that was made in that letter. The letter is dated June 3.

**Senator Callbeck:** Thank you for being here tonight. You mentioned about the indexing. You also mention a broader scope of investment categories.

[Traduction]

**Mme Dezell :** C'est différent dans chaque province. Les municipalités en Ontario sont payées deux fois par année, et elles doivent présenter des rapports. Selon le montant reçu, elles doivent répondre à des critères d'admissibilité pour pouvoir dépenser l'argent. Sept catégories de projets sont admissibles dans le cadre du programme : les infrastructures essentielles, les routes, les ponts, l'approvisionnement en eau, le traitement des eaux usées, le traitement des déchets solides et le transport en commun. Ce sont les principales catégories. Le conseil local doit décider laquelle constitue une priorité pour la municipalité. Ce sera peut-être les routes en 2013, mais un projet d'approvisionnement en eau en 2014. La décision lui revient entièrement.

[Français]

**La sénatrice Bellemare :** Combien d'employés votre association a-t-elle besoin pour la gestion du programme? Étant donné qu'il faut des fonds pour gérer le programme, comment financez-vous le tout?

[Traduction]

**Mme Dezell :** Notre budget de gestion est directement financé par le fonds. Je suis fière de dire que cela coûte moins de la moitié d'un point de pourcentage de la somme qu'il représente. Nous avons trois employés à temps plein qui s'occupent du programme à l'échelle de la province.

[Français]

**La sénatrice Bellemare :** Si je comprends bien le mémoire, vous aimeriez que la formule d'indexation du fonds soit telle que le versement soit annuel, plutôt que d'atteindre une somme de 100 millions de dollars; est-ce bien cela?

[Traduction]

**Mme Dezell :** En effet. Nous aimerions que ce ne soit plus arrondi. Nous aimerions que l'indexation soit directe pour que les municipalités puissent se servir de l'argent pour faire les investissements nécessaires dans leurs infrastructures essentielles.

**Le président :** Vous aimeriez recevoir dans un an plutôt que trois la hausse de 2 p. 100 prévue pour l'année prochaine.

**Mme Dezell :** C'est bien cela.

**Le président :** C'est ce que j'ai compris en lisant la lettre du président que vous nous avez remise.

**Mme Dezell :** Oui.

**Le président :** Nous n'en avons pas remis une copie à tout le monde, mais c'est ce qu'on y explique. Elle est datée du 3 juin.

**La sénatrice Callbeck :** Merci de vous être jointe à nous. Vous avez parlé de l'indexation ainsi que d'un plus large éventail de catégories d'investissement.

I do not know how many categories you said there are, but does the federal government set the categories? Are they the same in every province?

**Ms. Dezell:** The categories are determined by the federal government; they are consistent across the country. What may change across the country is where the priorities lie at the provincial or territorial level.

**Senator Callbeck:** You would like to see a broader scope. What would you like to see included?

**Ms. Dezell:** Budget 2013 announced they were going to expand the number of categories that were eligible under the program, which we applaud. We are looking forward to that. It will help us address our critical infrastructure as well as everything Canadians enjoy at their community level, such as their cultural and recreational facilities. They will now be eligible as of 2014.

**Senator Callbeck:** They were not before?

**Ms. Dezell:** No, they were not.

**Senator Callbeck:** I thought recreation was.

**Ms. Dezell:** Not under The Gas Tax Fund.

**Senator Callbeck:** You have 443 municipal governments that you give money to twice a year. Does a municipality have to be a certain size to participate?

**Ms. Dezell:** No. According to Statistics Canada, as long as they have a permanent population, they receive a payment. It is about \$60 per capita that we pay out.

**Senator Callbeck:** What would your smallest municipality be?

**Ms. Dezell:** Our smallest municipality has three people.

**Senator Callbeck:** Is that right?

**Ms. Dezell:** Yes.

**Senator Callbeck:** You do not do Toronto, so the money comes directly from the federal government to the City of Toronto?

**Ms. Dezell:** Correct. That is a unique relationship.

**Senator Callbeck:** They have the same eligibility criteria.

**Ms. Dezell:** The City of Toronto is different. When the agreement was originally negotiated, it was agreed they would focus strictly on transit. They do not invest in any other categories.

**Senator Callbeck:** Thank you.

**The Chair:** Prince Edward Island is not a per capita distribution. Will Prince Edward Island be entitled to the 2 per cent per year increase? Do we know that?

Je ne sais pas de combien de catégories vous parlez, mais est-ce le gouvernement fédéral qui les choisit? S'agit-il des mêmes dans chaque province?

**Mme Dezell :** Les catégories sont établies par le gouvernement fédéral, et ce sont les mêmes partout au pays. Ce sont plutôt les priorités des provinces et des territoires qui peuvent changer.

**La sénatrice Callbeck :** Vous aimeriez qu'il y en ait davantage. Pouvez-vous nous donner des exemples?

**Mme Dezell :** Dans le budget de 2013, on a annoncé qu'on allait augmenter le nombre de catégories admissibles dans le cadre du programme. Nous saluons cette décision et nous avons hâte qu'elle prenne effet. Cette mesure nous aidera à améliorer nos infrastructures essentielles ainsi que celles dont jouissent les Canadiens à l'échelle communautaire, telles que les installations culturelles et récréatives, qui seront admissibles à partir de 2014.

**La sénatrice Callbeck :** Elles ne l'étaient pas avant?

**Mme Dezell :** Non, elles ne l'étaient pas.

**La sénatrice Callbeck :** Je pensais que le programme comprenait les installations récréatives.

**Mme Dezell :** Pas dans le cadre du Fonds de la taxe sur l'essence.

**La sénatrice Callbeck :** Vous donnez de l'argent deux fois par année à 443 administrations municipales. Une municipalité doit-elle avoir une certaine dimension pour participer?

**Mme Dezell :** Non. Selon Statistiques Canada, elles reçoivent un paiement tant qu'elles ont une population permanente. Nous donnons environ 60 \$ par personne.

**La sénatrice Callbeck :** Quelle est votre plus petite municipalité?

**Mme Dezell :** Notre plus petite municipalité compte trois personnes.

**La sénatrice Callbeck :** Vraiment?

**Mme Dezell :** Oui.

**La sénatrice Callbeck :** Vous ne vous occupez pas de Toronto. Est-ce que cela veut dire que le gouvernement fédéral remet directement l'argent à la ville?

**Mme Dezell :** En effet. C'est une relation particulière.

**La sénatrice Callbeck :** Elle a les mêmes critères d'admissibilité.

**Mme Dezell :** Le cas de la ville de Toronto est différent. Quand l'accord a été négocié, on a convenu que l'argent serait strictement consacré au transport en commun. Aucun investissement n'est fait dans une autre catégorie.

**La sénatrice Callbeck :** Merci.

**Le président :** À l'Île-du-Prince-Édouard, l'argent n'est pas versé en fonction du nombre d'habitants. La province aura-t-elle droit à l'augmentation de 2 p. 100 par année? Sait-on si ce sera le cas?

**Ms. Dezell:** You would have to ask Infrastructure Canada. I am not sure how they are going to do that. I know that Prince Edward Island and the territories receive a base allocation.

**The Chair:** We do not see anything in here about increasing that base.

**Ms. Dezell:** That is a conversation you would have to have with Infrastructure Canada.

**The Chair:** The expanded categories are probably an executive action, because we do not see that in the legislation either. You are satisfied that that is going to happen.

**Ms. Dezell:** Yes. It was a commitment in the budget that they were going to expand the categories. I expect it will be implemented through a Treasury Board submission of some sort.

**The Chair:** Probably an executive ministerial order.

**Ms. Dezell:** Correct.

**Senator Black:** Thank you very much for your presentation. It is wonderful to have somebody before us who is half happy. It is a nice way to end the day.

Did you make representations to the government in regard to indexing? Was there consultation with you?

**Ms. Dezell:** There is consultation. As an administrator of the program, we have constant and consistent conversations with the staff at Infrastructure Canada. We work with the Federation of Canadian Municipalities, which you may be more familiar with in terms of the national focus of municipal governments.

**Senator Black:** They would be aware of the issues you shared with us.

**Ms. Dezell:** Yes.

**Senator Black:** What is the source of funds for a municipality in Ontario?

**Ms. Dezell:** Its primary source of funds is property tax. After that, they receive grants related to operational costs, for example, policing. Ontario is a little unique. We also provide social services in the province at the municipal level. We do receive grants from the province to offset some of those costs.

**Senator Black:** Policing, social services, fire, housing?

**Ms. Dezell:** Correct.

**Senator Black:** Then there is the gas tax.

**Ms. Dezell:** Correct.

**Senator Black:** Anything else?

**Mme Dezell :** Il faudrait le demander à Infrastructure Canada. Je ne suis pas certaine de la façon dont on procédera. Je sais que l'Île-du-Prince-Édouard et les territoires reçoivent une affectation de base.

**Le président :** Rien ne nous indique que l'affectation sera augmentée.

**Mme Dezell :** Vous devrez en discuter avec Infrastructure Canada.

**Le président :** Je suppose que l'élargissement des catégories fera l'objet d'un décret, car il n'en est pas plus question dans le projet de loi. Vous êtes convaincue qu'on prendra cette mesure.

**Mme Dezell :** Oui. Il s'agit d'un engagement budgétaire. Je m'attends à ce que ce soit fait dans le cadre d'une présentation au Conseil du Trésor.

**Le président :** Probablement un arrêté.

**Mme Dezell :** En effet.

**Le sénateur Black :** Je vous remercie beaucoup pour votre présentation. C'est fantastique d'entendre un témoin à moitié satisfait. C'est une belle façon de terminer la journée.

Avez-vous fait des représentations auprès du gouvernement au sujet de l'indexation? Vous a-t-on consultée?

**Mme Dezell :** Il y a des consultations. En tant qu'administrateurs du programme, nous nous entretenons souvent avec le personnel d'Infrastructure Canada. Nous travaillons aussi auprès de la Fédération canadienne des municipalités, que vous connaissez peut-être davantage comme le porte-parole national des administrations municipales.

**Le sénateur Black :** On est probablement au courant des enjeux dont vous nous avez parlé.

**Mme Dezell :** Oui.

**Le sénateur Black :** Quelles sont les sources de revenus des municipalités en Ontario?

**Mme Dezell :** Il s'agit principalement de l'impôt foncier. Elles reçoivent également des subventions liées aux coûts opérationnels, comme ceux associés aux services de police. Le cas de l'Ontario est un peu unique, car on y offre également des services sociaux à l'échelle municipale, et la province donne des subventions pour couvrir certains des coûts.

**Le sénateur Black :** Le maintien de l'ordre, les services sociaux, la lutte contre les incendies, le logement?

**Mme Dezell :** C'est bien cela.

**Le sénateur Black :** Il y a aussi la taxe sur l'essence.

**Mme Dezell :** Oui.

**Le sénateur Black :** Oublions-nous quelque chose?

**Ms. Dezell:** There is another provincial gas tax that is shared with municipalities that have transit services only. Those are the only funds that are consistent year over year in terms of availability to municipalities.

**Senator Black:** Anything to do with lotteries or gambling?

**Ms. Dezell:** They have a little bit of lottery revenue. It is not as big as you would think, and it is not every community.

**Senator Black:** That is helpful to me. Thank you, Mr. Chairman.

**Senator Callbeck:** You say your smallest municipality is three. Where do you get the numbers for your municipalities?

**Ms. Dezell:** Statistics Canada.

**Senator Callbeck:** What happens when the long census form is gone and some municipalities are no longer covered?

**Ms. Dezell:** I am not intimately familiar with Statistics Canada as far as how they collect data. I do not think population counts are part of the long-form census. That is the short form, I believe.

**Senator Callbeck:** You may be right.

**Senator Wells:** I want to applaud you on the administration cost for the program. Did you say it was 0.5 per cent?

**Ms. Dezell:** Yes, 0.5 per cent. It is actually a little less than that. We are looking to return some money to municipal governments.

**Senator Wells:** That is good. I know in our circles, administration of programs can be very high. I will not say a number, but I have heard 15 per cent. Well done.

Is the \$60 per capita national?

**Ms. Dezell:** That is Ontario's number. It depends on your population. It depends on how the fund is directed within each province.

The one I am most familiar with is B.C. They actually have three different pots of money. They do not allocate based on per capita. They allocate based on your population threshold and the types of projects you will be doing.

**Senator Wells:** It is mentioned in the note from Mr. Powers, the president, that the rounding issue costs Ontario's economy \$210.9 million. I suggest that is probably an opportunity cost. There is no money extracted from them; it is just money that they are not getting because of the rounding.

**Mme Dezell :** Il y a aussi une taxe provinciale sur l'essence dont les revenus sont partagés avec les municipalités qui ont seulement des services de transport en commun. Ce sont les seules sources de revenus que les municipalités reçoivent régulièrement d'une année à l'autre.

**Le sénateur Black :** Et pour ce qui est de la loterie et du jeu?

**Mme Dezell :** La loterie leur donne un petit revenu, mais ce n'est pas aussi considérable qu'on pourrait le penser, et ce n'est pas toutes les collectivités qui sont concernées.

**Le sénateur Black :** Vos commentaires me sont très utiles. Merci, monsieur le président.

**La sénatrice Callbeck :** Vous dites que votre plus petite municipalité compte trois habitants. D'où obtenez-vous ces données?

**Mme Dezell :** De Statistique Canada.

**La sénatrice Callbeck :** Que se passe-t-il lorsqu'il n'y a plus de version longue du questionnaire de recensement et que nous n'avons plus les données concernant certaines municipalités?

**Mme Dezell :** Je ne connais pas très bien la façon dont Statistique Canada recueille des données, mais je ne pense pas que le dénombrement de la population se fasse à partir de la version longue. Je crois qu'il s'agit plutôt de la courte.

**La sénatrice Callbeck :** Vous avez peut-être raison.

**Le sénateur Wells :** J'aimerais vous féliciter du coût d'administration du programme. Avez-vous dit qu'il est de 0,5 p. 100?

**Mme Dezell :** Oui, de 0,5 p. 100. À vrai dire, c'est même un peu moins et nous avons l'intention de remettre un peu d'argent aux administrations municipales.

**Le sénateur Wells :** C'est une bonne chose. Je sais que dans nos cercles, l'administration des programmes peut coûter très cher. Je ne vais pas donner de chiffres, mais j'ai entendu parler de 15 p. 100. Bon travail.

Est-ce que le montant de 60 \$ par personne est celui accordé à l'échelle nationale?

**Mme Dezell :** Non, c'est celui qui est versé en Ontario. Le montant varie selon la population et la façon dont on utilise l'argent dans chaque province.

L'approche que je connais le mieux est celle utilisée en Colombie-Britannique. La province a trois fonds distincts, et les sommes ne sont pas allouées en fonction du nombre d'habitants. On tient plutôt compte du seuil de population et du type de projets qui sera effectué.

**Le sénateur Wells :** Dans la lettre de M. Powers, le président, il est indiqué que le plafonnement coûte 210,9 millions de dollars à l'économie ontarienne. Il s'agit probablement d'un coût d'opportunité. On ne leur retire pas de montant; c'est seulement de l'argent qu'ils n'obtiennent pas à cause du plafonnement.

According to my calculations, through the magic of compounding, initially it would be \$11.8 million in year one of the indexing benefit, and that would compound. The opportunity cost on the negative ledger would soon be outweighed by the compounding of the indexing on the positive side of the ledger.

I wanted to make that comment, because it did show up as a cost for Ontario; I am not sure that it is. I did not have any other questions.

**The Chair:** Have you access to other provinces in terms of the cost? I have heard a figure similar to Senator Wells' figure where the province receives the money from the federal government and then distributes it, and there is a 15 per cent cost for just sending it out.

Have you any information in that regard?

**Ms. Dezell:** Not outside of Ontario, unfortunately.

**The Chair:** You said that B.C. does not distribute on a per capita basis but rather on a threshold basis.

**Ms. Dezell:** That is right.

**The Chair:** Are there other provinces, other than Prince Edward Island, that are different?

**Ms. Dezell:** There are different focuses in every province. In some provinces you have to apply to access the fund, and they are funded based on the highest priorities or on whatever the provincial priorities are.

The main point is that in Ontario it is just a straight per capita, and that is not a model used across the country.

**The Chair:** But the distribution by the federal government to the provinces is on a per capita basis?

**Ms. Dezell:** Yes.

**The Chair:** And whatever they do after that —

**Ms. Dezell:** Is a provincial or a territorial decision.

**The Chair:** I understand. There being no other questions, Ms. Dezell, thank you very much, and congratulations on the fine work that you are doing.

**Ms. Dezell:** Thank you.

**The Chair:** We will talk to all of our friends and see if we can get that rounding done away with.

**Ms. Dezell:** Thank you.

Selon mes calculs, qui se basent sur la magie des intérêts composés, on parlerait d'abord de 11,8 millions de dollars au cours de la première année de l'indexation des avantages, et les intérêts s'ajouteraient ensuite à cela. L'impact négatif du coût d'opportunité serait vite contrebalancé par l'impact positif des intérêts composés associés à l'indexation.

Je tenais à le mentionner, car cela semble représenter un coût pour l'Ontario; je ne suis pas certain que ce soit le cas. Je n'ai pas d'autres questions.

**Le président :** Avez-vous accès aux données sur les coûts dans les autres provinces? J'ai entendu parler de chiffres similaires à ceux du sénateur Wells dans le cas d'une province qui reçoit l'argent du gouvernement fédéral pour ensuite le remettre aux municipalités, et le seul coût de la répartition était de 15 p. 100.

Avez-vous de l'information à ce sujet?

**Mme Dezell :** Malheureusement pas, excepté pour l'Ontario.

**Le président :** Vous avez dit qu'en Colombie-Britannique, les sommes ne sont pas versées en fonction du nombre d'habitants, mais plutôt en se fondant sur un seuil.

**Mme Dezell :** En effet.

**Le président :** Y a-t-il d'autres provinces, à part l'Île-du-Prince-Édouard, où l'on procède différemment?

**Mme Dezell :** L'accent est mis à divers endroits dans chaque province. Il faut parfois remplir une demande pour avoir du financement, et il est accordé en fonction des priorités ou des préférences de la province.

Ce qu'il faut retenir, c'est que la répartition en Ontario se fait uniquement en fonction du nombre d'habitants et que ce modèle n'est pas utilisé partout au pays.

**Le président :** Mais le gouvernement fédéral remet l'argent aux provinces en fonction du nombre d'habitants.

**Mme Dezell :** Oui.

**Le président :** Et la façon de procéder par la suite...

**Mme Dezell :** Est une décision de la province ou du territoire.

**Le président :** Je vois. Comme il n'y a pas d'autres questions, madame Dezell, je vous remercie beaucoup et je vous félicite pour votre bon travail.

**Mme Dezell :** Merci.

**Le président :** Nous discuterons avec tous nos amis pour voir si nous pouvons abolir le plafonnement.

**Mme Dezell :** Merci.

**The Chair:** Honourable senators, would someone consider moving that the clerk be authorized to email password-protected copies of the draft report on Supplementary Estimates (A) 2013-14 to those committee members who so desire? Others may receive hard copies in their offices on Monday, June 10, for the purpose of its consideration on Tuesday morning at our 9:30 meeting.

**Senator L. Smith:** So moved.

**The Chair:** Thank you, Senator Smith.

Does everyone understand why we are doing this? Normally reports are confidential until adopted by the committee. You may not be here on Monday and we want you to have it in your hands, so we will email it to you if that is a convenient way to get it.

**Senator Black:** Mr. Chairman, will that be password-protected to our staff? I would prefer that.

**The Chair:** You could let our clerk know where you want your copy sent and how. If you want it to go to staff here, we will deliver it. Normally it is delivered in a sealed envelope.

We do not have the other report yet. This is just the Supplementary Estimates (A) report.

We will also have a very brief report on Bill C-60 that will just be statistical. It will not have any of the discussion or conclusions; that is for us to draw. We will have two reports that we hope to be in a position to file on Tuesday of next week when the Senate sits. The time will start running on those, and they support the bills that come along.

Ms. Turner has been working hard trying to get witnesses, but in certain instances it is difficult to get people on short notice. She has done a great job, and we appreciate that very much.

I have three letters that I want to make sure everyone receives. These are people who were invited or who asked to appear as witnesses but could not come in the available time slots.

One was from Bauer, who makes hockey equipment. That letter that will be sent to you. It was not translated. You have all received the letter from the Canadian Broadcasting Corporation, and there is one from the Canadian Bar Association. The CBC letter was with respect to the Crown corporation issue, and the Canadian Bar Association was dealing with the Investment Canada changes.

We should all have those because they would be reflected in the report that we do. The letters that we receive form part of the evidence.

**Le président :** Mesdames et messieurs les sénateurs, l'un de vous voudrait-il proposer que la greffière soit autorisée à envoyer par courriel aux membres du comité qui le désirent des copies protégées par mot de passe de l'ébauche de rapport sur le Budget supplémentaire des dépenses (A) de 2013-2014? Les autres membres pourraient en recevoir une version papier à leur bureau le lundi 10 juin en prévision de notre rencontre de mardi à 9 h 30.

**Le sénateur L. Smith :** Je propose d'adopter la motion.

**Le président :** Merci, sénateur Smith.

Est-ce que tout le monde comprend pourquoi nous procédons ainsi? Les rapports sont habituellement confidentiels jusqu'à ce qu'ils soient adoptés par le comité. Vous serez peut-être absent lundi et nous voulons que vous l'ayez entre les mains. Nous allons donc vous le faire parvenir par courriel si cela vous convient.

**Le sénateur Black :** Monsieur le président, est-ce que le mot de passe empêchera notre personnel d'y avoir accès? Je pense que ce serait préférable.

**Le président :** Vous pouvez informer notre greffière de l'endroit où vous voulez le recevoir et du format que vous préférez. Si vous voulez qu'il soit envoyé ici à votre personnel, c'est ce que nous ferons. On se sert généralement d'une enveloppe scellée.

Nous n'avons pas encore l'autre rapport. Il s'agit donc seulement de celui sur le Budget supplémentaire des dépenses (A).

Nous aurons aussi un très court rapport sur le projet de loi C-60 qui contiendra uniquement des statistiques. Il n'y sera pas du tout question de nos discussions ou des conclusions que nous avons tirées; nous devons d'abord les mettre sur papier. Nous aurons aussi deux rapports que nous espérons être en mesure de déposer mardi prochain lorsque le Sénat siégera. Nous commençons à manquer de temps, et ils soutiennent des projets de loi.

Mme Turner a travaillé très fort pour essayer de trouver des témoins, mais c'est parfois difficile à court préavis. Elle a fait un excellent travail, et nous lui en sommes très reconnaissants.

J'ai trois lettres qu'il est important que tout le monde reçoive. Elles nous viennent de personnes qui ont été invitées ou qui voulaient venir témoigner, mais qui n'ont pas pu comparaître en raison des plages horaires disponibles.

L'une d'entre elles est de Bauer, qui fabrique de l'équipement de hockey. Nous vous la remettrons, mais elle n'a pas été traduite. Vous avez tous reçu la lettre de la Société Radio-Canada, et il y en a une autre de l'Association du Barreau canadien. La lettre de la SRC portait sur la question des sociétés d'État, tandis que celle de l'Association du Barreau canadien avait pour objet les changements relatifs à Investissement Canada.

Nous devrions tous en avoir une copie étant donné qu'il en sera question dans notre rapport. Les lettres que nous recevons font partie des témoignages.



That is all the evidence we are planning to have on Supplementary Estimates (A).

From two o'clock to four o'clock tomorrow afternoon we will be dealing with two subjects under Bill C-60: credit unions and Crown corporations. Those are the two outstanding subjects that we will be dealing with.

(The committee adjourned.)

---

OTTAWA, Thursday, June 6, 2013

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 2 p.m. to study the subject-matter of Bill C-60, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 21, 2013 and other measures, introduced in the House of Commons on April 29, 2013.

Part 3, Division 17

**Senator Joseph A. Day** (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

**The Chair:** Honourable senators, we are continuing our study of the subject-matter of Bill C-60, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 21, 2013 and other measures.

[*English*]

Honourable senators, this is the first half of our eleventh meeting on the subject matter of Bill C-60. In our first hour this afternoon, we will be looking at Part 3, Division 17, which is clauses 228 to 232, beginning on page 108 of the bill. It deals with amendments to the Financial Administration Act specific to negotiating mandates for Crown corporations.

We tried to have a number of Crown corporations come but have been unsuccessful because of the time that has been available. Canada Post has declined. VIA Rail, interestingly, is in negotiations at the present time, and this would impact on that to a degree. CBC sent us a letter, which has been circulated. Everyone has a copy of that, and that will form part of our record. Fair Pensions For All was unable to be here today. Friends of Canadian Broadcasting has sent us two letters, dated June 6 and May 22. One was from Friends of Canadian Broadcasting, June 6, and the other letter was from the law firm of Brian MacLeod Rogers, both on the same issue, and they regret that they are unable to be here.

We are very pleased to have with us the Canadian Media Guild, and we welcome Carmel Smyth, National President of the Canadian Media Guild; and Jeanne D'Arc Umurungi, Director of

C'est toute l'information que nous prévoyons avoir sur le Budget supplémentaire des dépenses (A).

De 14 heures à 16 heures demain, nous nous pencherons sur deux sujets concernant le projet de loi C-60 : les coopératives de crédit et les sociétés d'État. Ce sont les deux questions qui restent à examiner.

(La séance est levée.)

---

OTTAWA, le jeudi 6 juin 2013

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 14 heures, pour étudier la teneur du projet de loi C-60, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 21 mars 2013 et mettant en œuvre d'autres mesures, déposé à la Chambre des communes le 29 avril 2013.

Partie 3, Section 17

**Le sénateur Joseph A. Day** (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

**Le président :** Honorables sénateurs, cet après-midi, nous allons continuer notre étude de la teneur du projet de loi C-60, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 21 mars 2013 et mettant en œuvre d'autres mesures.

[*Traduction*]

Honorables sénateurs, nous amorçons la première partie de cette onzième séance sur l'étude du projet de loi C-60. Au cours de cette première heure, nous étudierons la partie 3, section 17, qui comprend les articles 228 à 232. C'est à la page 108. Cette section porte sur les amendements proposés à la Loi sur la gestion des finances publiques, notamment les mandats de négociation des sociétés d'État.

Nous avons invité plusieurs sociétés d'État, mais, en raison de contraintes de temps, elles ont refusé notre invitation. C'est le cas, notamment, de la Société canadienne des postes. VIA Rail, qui est déjà en séance de négociation, a aussi refusé, car leur témoignage pourrait avoir un impact sur les négociations en cours, dans une certaine mesure. La Société Radio-Canada nous a fait parvenir une lettre, laquelle a été remise aux membres. Elle sera ajoutée au dossier de l'étude. Fair Pensions For All ne pouvait être ici aujourd'hui. Friends of Canadian Broadcasting nous a fait parvenir deux lettres, l'une datée du 6 juin, l'autre du 22 mai. Celle du 6 juin provient de l'organisme, alors que l'autre provient de la société d'avocats Brian MacLeod Rogers. Les deux lettres nous informent que leur expéditeur ne peut se présenter devant le comité.

Nous sommes très heureux d'accueillir les représentantes de La Guilde canadienne des médias : Carmel Smyth, présidente nationale; et Jeanne d'Arc Umurungi, directrice des

Communications. I understand each of you would like to participate in the introductory remarks. Who would like to start?

**Carmel Smyth, National President, Canadian Media Guild:** I would, if you do not mind. Thank you for having us. We are very happy to be here to share our concerns about this particular bill. Because it is short notice, we are not here with a formal brief, but I will speak to this bill wearing two hats, that of a 20-year veteran CBC television reporter and that of my current position as a union leader. Some might call me a union boss, but not often.

In my position as president of the Canadian Media Guild, I represent more than 6,000 journalists and media workers across the country, including those at CBC, in radio, television and online news and programming.

We are not a political organization and rarely speak out or criticize bills, but, in this particular case, we felt compelled to speak out, in the strongest possible terms, from the moment we realized the significant impact this bill could have on the country's largest news organization. I understand that the movers of this bill might not have foreseen the significant and, we think, even dangerous precedent inherent in it.

[*Translation*]

**Jeanne D'Arc Umurungi, Director of Communications, Canadian Media Guild:** In terms of the CBC budget, as most of you know, the government already appoints the CBC/Radio-Canada president and 11 members of the board of directors. The government also sets the CBC budget. In other words, the government of the day always has and continues to control the finances of the public broadcaster, which you probably know have decreased every year for the past 30 years.

You may also be interested to know the exceptional financial costs this bill may result in, because of its existence alongside Canada's Broadcasting Act.

We believe some of the unintended consequences of this bill may conflict with the act and, more alarmingly, could reduce the independence that is critical to news operations.

Here is a quote from the CBC/Radio-Canada president's presentation to the House of Commons Standing Committee on Finance:

The corporation's independence — meaning CBC/Radio-Canada — is considered so fundamental to its successful operation that the act protects the CBC from submitting “to the Treasury Board or to the Minister or the Minister of Finance any information the provision of which could

communications. Je crois comprendre que vous désirez toutes les deux participer à l'exposé. Laquelle d'entre vous aimerait prendre la parole en premier?

**Carmel Smyth, présidente nationale, La Guilde canadienne des médias :** Je vais prendre la parole en premier, si vous n'y voyez pas d'inconvénient. Merci de nous accueillir. Nous sommes très heureuses d'être ici pour vous faire part de nos inquiétudes entourant ce projet de loi. En raison du court délai que nous avons eu, nous n'avons pas préparé de mémoire officiel. Je vais m'adresser à vous à la fois en tant que journaliste pour la télévision à la Société Radio-Canada depuis 20 ans et en tant que dirigeante syndicale. Certains me qualifient de chef syndicale, mais pas souvent.

En tant que présidente de La Guilde canadienne des médias, je représente plus de 6 000 journalistes et travailleurs du secteur des médias, y compris ceux de la SRC, à la radio, à la télévision, en ligne et dans le domaine de la programmation.

Nous ne sommes pas un organisme politique. Il est rare que nous critiquons publiquement un projet de loi, mais dans ce cas-ci, nous nous sommes sentis obligés de nous exprimer haut et fort dès que nous avons compris l'impact qu'aurait cette mesure législative sur le plus important réseau de nouvelles au pays. Je suis consciente que le parrain du projet de loi n'a peut-être pas anticipé le précédent important et, selon nous, dangereux que crée cette mesure.

[*Français*]

**Jeanne D'Arc Umurungi, directrice des communications, La Guilde canadienne des médias :** En ce qui concerne le budget de Radio-Canada, comme la majorité d'entre vous le savez sûrement, le gouvernement nomme déjà le président de CBC/Radio-Canada ainsi que les 11 membres du bureau du conseil d'administration. Le gouvernement fixe également le budget de Radio-Canada. Autrement dit, le gouvernement en place a toujours eu et continue d'avoir un important contrôle sur le financement du radiodiffuseur public, financement qui, vous le savez sans doute, a diminué chaque année au cours des 30 dernières années.

Il faut aussi parler des coûts exceptionnels que ce projet de loi pourrait entraîner en raison de son existence parallèlement à la Loi sur la radiodiffusion du pays.

Nous croyons que les conséquences inattendues de ce projet de loi pourraient entrer en conflit avec la loi et, plus inquiétant encore, qu'elle pourrait réduire l'indépendance qui est essentielle au service de l'information et des nouvelles.

Voici à cet effet une citation du président de CBC/Radio-Canada, devant le Comité permanent des finances de la Chambre des communes :

L'indépendance de la Société — donc CBC/Radio-Canada — est considérée comme étant si fondamentale pour son bon fonctionnement que la Loi protège notre Société de l'obligation de remettre au ministre, au ministre des Finances ou au Conseil du Trésor des renseignements

reasonably be expected to compromise or constrain the journalistic, creative or programming independence of the Corporation.”

That line from the Broadcasting Act basically reinforces the fact that producing news is a unique business, and so sensitive to government encroachment that the act specifically bans closer ties, financial or otherwise. So even if the bill passes, it could mean years of expensive legal battles (using public money) to figure out how this bill and the Broadcasting Act can coexist.

Does this government really want to go on record passing a bill that inserts government into running the public broadcaster and forging closer ties between a political party and the public broadcaster, and directly influencing the news? What happens when another party is in power? Will it too want to put its stamp on the news?

[English]

**Ms. Smyth:** As my colleague has mentioned, because the government already controls the purse strings and the approval process, through the president and the government-appointed board of directors, we do not feel that this bill is about financial control.

Could it be a way to find out the salaries of television stars, always a salacious topic south of the border, where stars routinely earn millions of dollars? Sadly for us in the business, in Canada that almost never happens. The reality is much more mundane. A quick survey of our members shows what might be depressing, but perhaps informative, for this committee. Of the more than 4,000 CBC staff that we represent across the country, just 43 earn in excess of \$120,000 a year in salary. In addition, many of these star performers are on special contracts for limited terms, so they have no guarantee of long-term employment. Also, the contracts can be renegotiated or ended at any particular time.

We have no way of knowing if such a sunshine list is the intent of the bill, but if it is, why not go back to the drawing board and come back with a clear and concise bill that asks just that question? It would be a bill that we still think is not necessary and does not serve the public interest, but at least it would not allow the same potential for government interference in the news business.

[Translation]

**Ms. Umurungi:** What about pensions? It has also been speculated that finding out what CBC/Radio-Canada staff pensions are might be the intent of this bill. Again, the reality is

qui pourraient « porter atteinte à la liberté d'expression ou à l'indépendance en matière de journalisme, de création ou de programmation dont jouit la Société dans la réalisation de sa mission et l'exercice de ses pouvoirs ».

Ces termes de la Loi sur la radiodiffusion réitérent essentiellement le fait que la production de nouvelles constitue une activité unique qui est particulièrement susceptible face à l'empiètement du gouvernement, si bien que la loi interdit des liens plus étroits avec le gouvernement et le radiodiffuseur public, que ces liens soient financés ou autre. Ce que cela veut également dire, c'est que même si le projet de loi devient loi, cela pourrait signifier des années de batailles juridiques coûteuses à même les deniers publics, pour déterminer comment cette partie du projet et la Loi sur la radiodiffusion peuvent coexister.

Le gouvernement actuel veut-il vraiment être reconnu comme le gouvernement ayant mis en place une loi permettant l'ingérence du gouvernement dans la gestion du diffuseur public, qui crée des liens plus étroits entre un parti politique et le radiodiffuseur public et qui influence les nouvelles directement? Que se passerait-il si un autre parti politique est au pouvoir? Voudra-t-il lui aussi mettre sa marque sur les nouvelles?

[Traduction]

**Mme Smyth :** Comme le souligne ma collègue, puisque le gouvernement contrôle déjà les cordons de la bourse et le processus d'approbation, par l'entremise du président et du conseil d'administration composé de membres nommés par le gouvernement, nous sommes d'avis que ce projet de loi n'a rien à voir avec le contrôle financier.

Serait-ce une façon de découvrir le salaire des vedettes de la télévision, un sujet toujours croustillant chez nos voisins du Sud où le salaire des vedettes atteint souvent les millions de dollars? Malheureusement pour nous, au Canada, de tels salaires n'existent pas dans notre secteur. La réalité est beaucoup plus prosaïque. Un rapide sondage mené auprès de nos membres révèle une réalité que le comité pourrait trouver soit déprimante, soit informative. Des plus de 4 000 employés de la SRC que nous représentons au pays, seulement 43 touchent un salaire annuel de plus de 120 000 \$. De plus, bon nombre d'entre eux sont engagés dans un contrat d'une durée limitée. Donc, leur emploi n'est pas garanti à long terme et ce contrat peut être renégocié ou annulé à tout moment.

Impossible pour nous de savoir si c'est l'objectif de ce projet de loi, mais si c'est le cas, pourquoi ne pas revenir avec une mesure claire et concise qui pose directement cette question? Selon nous, une telle mesure serait toujours inutile et ne serait pas dans l'intérêt du public, mais au moins elle limiterait la possibilité d'ingérence du gouvernement dans le milieu de nouvelles.

[Français]

**Mme Umurungi :** En ce qui a trait au régime de retraite, donc, on a pu entendre dire que, peut-être, l'objectif du projet de loi était en fait de connaître et d'avoir des renseignements sur les

not particularly noteworthy. Both the CBC/Radio-Canada and its employees contribute to the pension, which is managed independently, and more importantly costs the government nothing extra.

CBC/Radio-Canada's portion comes from its yearly budget, so it does not cost the government a penny more than the decreasing amount it gives the CBC each year. The pension and salary are part of a pay package, and in fact salaries at CBC have increased only by 1.9 per cent on average over the last seven years. By comparison, salaries in the private sector have increased at nearly twice that rate, an average of 3 per cent in the same period.

Many of you understand pensions, the Broadcasting Act, and potential legal hurdles better than I do, but you may still wonder how Bill C-60 could influence what the news looks like.

[English]

**Ms. Smyth:** We see this potential influence happening through government involvement in collective bargaining. If a government appointee was sitting at the table with us, this is what we imagine they could influence. I will show you our collective agreement; it is a huge booklet, covering all ranges of things — more than you might expect.

There are things like changing the CBC's strict conflict of interest rules that ensure journalists act in the public interest; the definition of "news" and "news programming"; the protection a producer has to refuse to do work they do not agree with; or the ability not to be fired or to be reassigned from a story without justification; not to be discriminated against for political or other reasons; and the CBC's commitment to use CBC staff to produce the majority of news programming — that is in-house staff, and weakening this could allow for contracting out of CBC news to a potentially more government-friendly news outlet.

**Ms. Umurangi:** All of these elements of the collective agreement have been developed over the years to ensure the CBC serves the public interest. These clauses, designed to protect journalists from political and other interests and to ensure they do not have to fear retribution — including loss of their jobs — for reporting the news are at risk.

In light of all of this, we wonder: What problem is this bill trying to address?

**Ms. Smyth:** For all of those unanswered questions and all of the reasons, we and thousands of other Canadians oppose this part of the bill in this particular incarnation. You may have seen that the Friends have submitted their letters of opposition signed by 18 prominent journalists. We at the Canadian Media Guild have a similar protest letter signed by more than 50 prominent journalists and academics. It is three pages long. We will leave

régimes de retraite de CBC/Radio-Canada. Là encore, il n'y a rien de particulièrement remarquable. CBC/Radio-Canada et ses employés contribuent au régime, qui est géré de manière indépendante et surtout ne coûte rien de plus au gouvernement.

La part de CBC/Radio-Canada provient de son budget annuel, c'est-à-dire que le gouvernement n'engage pas un sou de plus que le montant, de plus en plus réduit par ailleurs, qu'il affecte à Radio-Canada chaque année. Le régime de retraite et le salaire font partie d'une rémunération complète et, en réalité, les salaires à CBC/Radio-Canada ont en moyenne augmenté de 1,9 p. 100 au cours des dernières années. C'est à comparer avec une augmentation de 3 p. 100 en moyenne au cours de la même période dans le secteur privé, donc presque le double.

Vous comprenez donc certainement les régimes de retraite, la Loi sur la radiodiffusion et les problèmes potentiels encore mieux que nous, mais vous vous posez peut-être une question, à savoir comment le projet de loi C-60 pourrait influencer les nouvelles?

[Traduction]

**Mme Smyth :** Nous croyons que le gouvernement pourrait faire de l'ingérence dans le cadre des négociations collectives. Si un responsable, nommé par le gouvernement, siège à la table de négociations, nous croyons qu'il pourrait avoir une influence sur plusieurs dispositions de notre convention collective — comme vous pouvez le constater, elle est volumineuse et porte sur plus de sujets que vous l'imaginez.

Donc, il pourrait avoir une influence sur diverses dispositions, notamment : les règles strictes de la SRC en matière de conflit d'intérêts qui font en sorte que les journalistes travaillent dans le meilleur intérêt du public; la définition de « nouvelles » et de « émissions de nouvelles »; la protection offerte à un producteur qui refuse de travailler à un projet avec lequel il est en désaccord; la protection contre le congédiement ou la réaffectation non justifiés; la discrimination fondée sur la politique ou autre; et l'engagement de la société à faire appel à son propre personnel pour la majorité de ses émissions de nouvelles — une dérogation à cet engagement permettrait la sous-traitance des émissions de nouvelles de la société à des entités plus près au gouvernement.

**Mme Umurangi :** Toutes ces dispositions ont été élaborées au fil des ans pour s'assurer que la société sert l'intérêt du public. Conçues pour protéger les journalistes contre des intérêts politiques ou autres et des représailles — y compris la perte d'emploi — pour avoir fait leur travail, ces dispositions seraient menacées.

C'est la raison pour laquelle nous nous questionnons sur l'objectif de ce projet de loi.

**Mme Smyth :** Pour toutes ces questions sans réponses et toutes ces raisons, nous et des milliers d'autres Canadiens nous opposons à cette section du projet de loi dans sa forme actuelle. Vous aurez peut-être pris connaissance de la lettre d'opposition de Friends of Canadian Broadcasting signée par 18 éminents journalistes. La Guilde canadienne des médias a également une lettre d'opposition à soumettre, signée par plus de 50 éminents journalistes et

that with the clerk, in case you are interested in looking at it. We know there are at least two other petitions opposing this bill for a total of more than 200,000 Canadians who have signed it in a matter of weeks.

At this time, we urge you to take the CBC out of this bill and to reconsider Division 17 as a whole. Should this bill become law, we look to your support in repealing this when a new government is in place. We commit to monitoring this over the next two years to record any problems, so that we can provide specific details of what we believe will be the likely, long-term and unnecessary damage this bill could do to the CBC's reputation and the reputation of Canada as a respected democracy with a proud history of unbiased and trusted media.

Thank you for inviting us here today. We are very happy to attend.

**The Chair:** Thank you. That was a very good presentation. We received some other materials from you, as well, including a letter to the Prime Minister. These are all different documents that have been generated.

**Ms. Smyth:** That is correct. I draw your attention to another one, because I know it is kind of complicated. There is a handout that looks like this. It details the kind of journalistic integrity issues that would be discussed at a bargaining table.

**The Chair:** That expands on the point you made in your presentation.

**Ms. Smyth:** Yes.

**The Chair:** Thank you very much.

**Senator Black:** Thank you both for the presentation that you have provided here today.

I was hoping that I would not be the first questioner here today, but I have drawn the lucky straw. My reaction to this material is that you both are into heavy overreaction mode. I am a tremendous fan of the CBC and the work that you do, but I simply am at a loss to understand the state of commotion that you both have gotten yourselves into over this.

Help me — I could be wrong. I come from business, and I cannot conceive of a situation in business where the owners of a business would not give direction to an organization as to what a bargaining mandate would be, as to what acceptable salary ranges would be, what acceptable behaviour would be, and on and on. I understand your response, and this is what I want your help with, is that “our journalistic integrity would be affected by this interference.” I am at a complete loss to understand that.

**Ms. Smyth:** I would say just in addressing your question that since the president of the CBC is appointed by the government and so are the board of directors, they are, in your view, the

universitaires. Nous la remettrons à la greffière, aux fins de consultations, si cela vous intéresse. Nous savons qu'il existe au moins deux autres pétitions en opposition à ce projet de loi au pays; elles ont récolté plus de 200 000 signatures en quelques semaines seulement.

Nous vous encourageons fortement à retirer la SRC de ce projet de loi et à revoir la Section 17 dans son ensemble. Si ce projet de loi est adopté, nous espérons compter sur votre soutien pour l'abroger une fois un nouveau gouvernement élu. Nous suivrons de près la situation au cours des deux prochaines années afin de noter tous les problèmes causés par cette mesure. Nous pourrions ainsi fournir des détails précis sur les dommages inutiles et à long terme qu'elle est susceptible de causer à la réputation de la société d'État et du pays. Le Canada est une démocratie respectée où les gens font confiance aux médias et sont fiers de l'impartialité de ceux-ci.

Nous vous remercions de nous avoir invitées aujourd'hui. Nous sommes très heureuses d'être ici.

**Le président :** Merci. Ce fut un très bon exposé. Vous nous avez aussi remis des documents, notamment une lettre que vous avez fait parvenir au premier ministre. Ce sont tous des documents distincts.

**Mme Smyth :** C'est exact. J'aimerais attirer votre attention sur un autre document, car je sais que c'est un peu confus. Il y a aussi une circulaire semblable à celle-ci. Elle porte sur le genre de problèmes liés à l'intégrité journalistique qui seraient abordés à la table de négociations.

**Le président :** Il poursuit sur les informations fournies dans votre exposé.

**Mme Smyth :** Oui.

**Le président :** Merci beaucoup.

**Le sénateur Black :** Merci à vous deux pour cet exposé.

J'espérais ne pas être le premier intervenant aujourd'hui, mais j'ai tiré la courte paille. Après avoir consulté ces documents, je dois que dire que, à mon avis, votre réaction est exagérée. J'aime énormément la Société Radio-Canada et ce que vous faites, mais je ne comprends tout simplement pas pourquoi vous êtes dans tous vos états au sujet de ce projet de loi.

J'aimerais que vous m'aidiez à comprendre. Peut-être ai-je tort. Je suis issu du milieu des affaires et je ne peux m'imaginer une situation où un propriétaire ne donnerait pas de directives à la direction de l'entreprise sur le mandat des négociations, les échelles salariales acceptables, les comportements acceptables, et ainsi de suite. Je comprends votre réaction, mais j'aimerais que vous m'aidiez à comprendre pourquoi vous dites que votre intégrité journalistique pourrait être menacée « d'ingérence ». Je ne comprends tout simplement pas.

**Mme Smyth :** Pour répondre à votre question, le président de la société ainsi que les membres du conseil d'administration sont tous nommés par le gouvernement. Ce sont eux, selon nous, qui

management who approves things, which they do. The system has been managed fine with that kind of management for decades. We do not see a particularly compelling reason to change that now.

**Ms. Umurungi:** The bill destroys the arm's-length relationship that has always specifically existed as part of the Broadcasting Act between government — necessarily so — and these organizations, such as CBC. That is what will change, because they are not usually there to decide these things at the bargaining table. They are not the owner. This is a public broadcaster, with public interest, and they support it financially, along with all the tools that my colleague just spoke about, but they are not the managers of this, specifically to avoid that kind of interference and that kind of problematic issue.

**Senator Black:** They are certainly not the managers, I agree, but we Canadians, through the Government of Canada, are the owners. We have a board of directors designated to advance interests, and that is acceptable, too. However, at the end of the day, the shareholders can direct the board of directors to do whatever they wish to do. That is how things work.

I am not sure why you think you should be exempt from how things work.

**Ms. Smyth:** I would say they can do that now. We do not need a new bill. They have the authority to make the changes they would like — significant changes — already.

**Ms. Umurungi:** They appoint the board, as we just mentioned; they appoint the president; and they determine the budget for the broadcaster. The CBC is specifically at arm's length from the government precisely because it is unnatural, really, to have the public broadcaster news organization being dictated to by a government — of the day or otherwise.

**Senator Black:** No one is talking about dictation here. We are talking about giving a negotiating mandate. This is my problem with what you have both said. It is overreaction. No one is talking about dictating. We have talked about the government of the day, appropriately, giving a mandate.

**Ms. Umurungi:** Giving a mandate, sending someone to the negotiating table, and having a veto power over the outcome that could be reached at any time — that is way too much presence.

**Senator Black:** I do not understand that someone sits at the negotiating table; I understand it is an option to have a person in the room as an observer, but I could be wrong.

**Ms. Umurungi:** Everything is there. They can be at the negotiating table. It is the mandate before and the veto after for whatever is reached, even for the person at the negotiating table. That is what we find absolutely incredible.

**Senator Black:** Because you have an owner saying, "This is how we want the business to proceed."

prennent les décisions, et c'est bel et bien le cas. Ce système fonctionne bien depuis des décennies. Nous ne voyons aucune raison de le modifier.

**Mme Umurungi :** Ce projet de loi mettrait fin à l'indépendance qui a toujours existé, et avec raison, entre le gouvernement et les sociétés d'État, comme la SRC, en vertu de la Loi sur la radiodiffusion. Habituellement, le gouvernement ne siège pas à la table de négociations. Il n'est pas propriétaire de la société d'État. La SRC est un diffuseur public avec des intérêts publics. Le gouvernement fournit le financement et tous les outils dont ma collègue a parlé, mais il ne dirige pas la société, justement pour éviter ce genre d'ingérence et de problèmes.

**Le sénateur Black :** Je suis d'accord avec vous qu'il ne dirige pas la société d'État, mais ce sont les Canadiens, par l'entremise du gouvernement fédéral, qui en sont les propriétaires. Les membres du conseil d'administration sont nommés, ce qui est acceptable, et leur mandat consiste à faire progresser la société. Mais, en fin de compte, ce sont les actionnaires qui disent au conseil quoi faire. C'est ainsi que ça fonctionne.

J'ignore pourquoi vous est d'avis que les choses devraient fonctionner différemment à la SRC.

**Mme Smyth :** Le gouvernement peut déjà influencer l'orientation de la société. Cette section du projet de loi n'est donc pas nécessaire. Il peut déjà apporter les changements — des changements considérables — qu'il veut.

**Mme Umurungi :** Comme vous l'avez souligné, le gouvernement nomme les membres du conseil d'administration. Il nomme aussi le président et fixe le budget du radiodiffuseur. C'est justement parce qu'il n'est pas normal qu'un gouvernement dicte la conduite du réseau public de nouvelles que la SRC est indépendante du gouvernement, peu importe qui est au pouvoir.

**Le sénateur Black :** Personne ne parle de dicter quoi que ce soit. Il est question du mandat de négociation. C'est pour cela que je dis que vous exagérez. Personne ne parle de dicter la conduite de la société. Nous parlons du gouvernement en poste qui fixe, et avec raison, le mandat de négociation.

**Mme Umurungi :** Fixer le mandat de négociation, avoir quelqu'un à la table de négociations et avoir un droit de veto applicable en tout temps, c'est beaucoup trop.

**Le sénateur Black :** Je ne comprends pas pourquoi vous dites qu'il y aurait un représentant du gouvernement à la table de négociations. Je comprends que le gouvernement peut avoir un observateur sur place, mais peut-être ai-je tort.

**Mme Umurungi :** C'est ici, dans le projet de loi. Il peut avoir un représentant à la table de négociations, en plus de fixer le mandat des négociations et d'avoir un droit de veto. C'est tout à fait incroyable.

**Le sénateur Black :** Parce que le propriétaire veut dicter l'orientation de son entreprise?

**Ms. Umurungi:** It is at arm's length. Generally at the negotiating table, as we mentioned, our collective agreement discusses all kinds of journalistic stuff, including the independence of journalists, the definition of news and how assignments are made. We do not just sit there and talk about salary and benefits, which is great to talk about, as well.

**Ms. Smyth:** I think Ms. Umurungi's point — and Hubert Lacroix, the president of CBC, has made the point on several occasions toward accountability — is that the CBC is accountable through the CRTC to Parliament, to the board of directors, to the president — all those layers exist currently.

**Senator Black:** We will agree to disagree.

[Translation]

**Senator Chaput:** Good afternoon, ladies. The provision under the Broadcasting Act places the CBC on an equal footing with other public broadcasters in free, democratic countries. Protection from government interference is what characterizes public broadcasters around the world. How do things work abroad? I am thinking particularly of the BBC, which is probably the best known public broadcaster in the world. How do things work at the BBC?

**Ms. Umurungi:** Many studies have been conducted recently in a number of countries. It seems that all countries experience tension between the government in power and public broadcasters. That is nothing new. Previous Canadian governments also had a hard time managing those tensions and challenges. Those problems have always been around, but never before has the government been invited to sit down with the public broadcaster at discussions on journalism and independence. That is always very difficult for many people, such as in France and the Netherlands. Many studies have been done. I think our colleagues from another union have recently conducted a study on that. Of course there is tension, but it is always very important to draw the line somewhere and say that a political party or the government in power does not belong at the bargaining table in the country's largest newsroom.

**Senator Chaput:** Very well. We received a legal opinion that states that there is a conflict between Bill C-60 and sections 35(2) and 50(2) of the Broadcasting Act.

If Bill C-60 is passed in its current form, there are two options: the matter will either end up in court, which Mr. Lacroix is prepared to do, or—and this scares me—sections 35(2) and 50(2) of the Broadcasting Act will be amended. What do you think about this next stage?

**Mme Umurungi :** La SRC est une société indépendante. Comme nous l'avons souligné, habituellement, à la table de négociations, il est question de plusieurs aspects du journalisme, y compris l'indépendance journalistique, la définition de « nouvelles » et les affectations. Il n'est pas uniquement question des salaires et avantages sociaux, qui sont aussi des dossiers importants.

**Mme Smyth :** Ce que Mme Umurungi veut dire, je crois — et le président de la SRC, Hubert Lacroix, a parlé plusieurs fois de la reddition de comptes —, c'est que la SRC doit rendre des comptes au CRTC, au Parlement, au conseil d'administration, au président — c'est la structure actuelle.

**Le sénateur Black :** Nous devons convenir que nous ne sommes pas d'accord.

[Français]

**La sénatrice Chaput :** Bon après-midi, mesdames. La disposition de la Loi sur la radiodiffusion place la Société Radio-Canada sur un pied d'égalité avec les autres radiodiffuseurs publics des pays libres et démocratiques. Ce qui caractérise les radiodiffuseurs publics à travers le monde c'est cette protection de l'ingérence gouvernementale. Qu'est-ce qui se passe ailleurs? Je pense surtout à la BBC, qui est probablement le radiodiffuseur public le plus connu au monde. Qu'est-ce qui se passe dans son cas?

**Mme Umurungi :** Beaucoup d'études ont été faites récemment dans plusieurs pays. Il semble que dans tous les pays il y ait des tensions entre le gouvernement en place et les radiodiffuseurs publics. Ce n'est pas quelque chose de nouveau. Les gouvernements canadiens antérieurs aussi ont eu des problèmes à gérer ces tensions et ces difficultés. Ces problèmes ont donc toujours existé, mais cela n'a jamais été jusqu'à inviter le gouvernement à s'installer avec le télédiffuseur public dans les discussions relatives au journalisme et à l'indépendance. C'est toujours très difficile pour beaucoup de gens, tant en France qu'en Hollande. Beaucoup d'études ont été faites. Je crois que nos collègues d'un autre syndicat ont fait une étude dernièrement à ce sujet. C'est sûr qu'il y a une tension, mais c'est toujours très important de tracer une ligne quelque part et dire que l'on ne peut pas avoir un parti politique ou le pouvoir en place à la table des négociations dans la plus grande salle de nouvelles du pays.

**La sénatrice Chaput :** Très bien. Il y a un avis juridique, qui a été partagé avec nous, qui dit qu'il y a un conflit entre le projet de loi C-60 et les articles 35(2) et 50(2) de la Loi sur la radiodiffusion.

Si le projet de loi C-60 est adopté tel quel, il y a deux options : soit que la question se rende devant la cour, ce que M. Lacroix se dit prêt à faire, soit — et cela me fait peur — les articles 35(2) et 50(2) de la Loi sur la radiodiffusion seront amendés. Que pensez-vous de cette étape suivante?

[English]

**Ms. Smyth:** We cannot speak for the CBC, but I think you have the president's letter in front of you where he suggests that there would be difficulties with the bill and the Broadcasting Act coexisting. We believe he is correct; there will be problems, and perhaps expensive problems.

[Translation]

**Senator Chaput:** If Bill C-60 is passed without amendment, do you think any government could then amend the provisions in its own interest, with serious consequences for Canadian democracy?

**Ms. Umurungi:** Absolutely.

**Senator Chaput:** Could you give us some examples?

**Ms. Umurungi:** As we were saying, this has to do with discussions at the bargaining table, dealing with the definition of news in particular. I could read this from our collective agreement, if you have time, but you can find the discussion on what news is on page 41 of our collective agreement. When we are at the bargaining table, we talk about all those issues. We also talk about the power producers have. We talk about what they can and cannot do, what they are entitled to, and this independence. Everything revolves around journalistic independence.

We feel that all those items are open to negotiation. Nothing in the bill, as it stands right now, says that we will not talk about journalism. When they are at the bargaining table, we will talk about all those issues. And as my colleague said, if it was just a question of discussing salaries and benefits, we could very well do that at other levels, when discussing budgets, with the board of directors and the president. We feel that it is very odd for the government to say that, in order to talk about salaries and benefits or to have some say on this or that, it will take part in all our day-to-day activities.

We must remember that this newsroom deals with issues that are sometimes outside the comfort zone of the government in power or those in power in general. We are not really sure what will happen, but we think this will all be up for discussion once those provisions become law.

**Senator Chaput:** I have a document here from the Canadian Media Guild (CMG). I think you circulated it today. It says that the CMG-CBC collective agreement deals with journalism in the following ways — and there are four boxes.

[Traduction]

**Mme Smyth :** Je ne peux pas parler au nom de la SRC, mais je crois que vous avez devant vous la lettre du président dans laquelle il laisse entendre qu'il serait difficile pour ce projet de loi et la Loi sur la radiodiffusion de coexister, et nous sommes d'accord avec lui. Il y aura des problèmes, et ça risque d'être dispendieux.

[Français]

**La sénatrice Chaput :** Si le projet de loi C-60 est adopté sans amendements, d'après vous, est-ce que n'importe quel gouvernement pourrait alors modifier les dispositions dans son propre intérêt, avec des conséquences graves pour la démocratie canadienne?

**Mme Umurungi :** Absolument.

**La sénatrice Chaput :** Pouvez-vous nous donner des exemples?

**Mme Umurungi :** Comme nous le disions, nous parlions des discussions qui ont lieu à la table de négociations, notamment sur la définition des nouvelles. Je pourrais lire cela dans notre convention collective, si vous aviez le temps, mais vous trouvez à la page 41, de notre convention collective, les discussions sur ce que sont les nouvelles. Lorsque nous sommes à la table de négociations, nous discutons de tous ces enjeux. Nous discutons aussi de l'autorité des réalisateurs. Nous discutons de ce qu'ils peuvent faire ou pas, ce qu'ils ont le droit d'avoir, de cette indépendance. C'est toujours autour de l'indépendance journalistique.

Nous pensons que toutes ces choses sont sujettes à négociation. Rien ne dit dans le projet de loi, tel qu'il est conçu actuellement, qu'on ne parlera pas de journalisme. Lorsqu'ils seront à la table de négociations, on parlera de tout ça. Et comme le disait ma collègue, s'il s'agit simplement de parler de salaires et d'avantages sociaux, par exemple, à ce moment-là, on peut très bien le faire à d'autres niveaux, notamment avec les budgets, avec le conseil d'administration et le président. Nous estimons donc que c'est très particulier de dire que pour parler de salaires et d'avantages sociaux ou pour avoir un mot à dire d'une façon ou d'une autre, on s'insère dans toutes vos activités quotidiennes.

Nous rappelons qu'il s'agit d'une salle de nouvelles, qui traite de sujets pas toujours confortables pour un gouvernement en place ou pour les pouvoirs en place généralement. En fait, nous ne savons pas très bien ce qui se passera, mais nous estimons que tout cela est sujet à discussion à partir du moment où ces dispositions deviennent loi.

**La sénatrice Chaput :** J'ai devant moi un document qui vient de la Guilde canadienne des médias. Je crois que vous nous l'avez distribué aujourd'hui. Il y est dit que la convention collective entre la guilde et Radio-Canada traite du journalisme de la manière suivante — et il y a quatre tableaux.



In the fourth box, it is written in red that: “Weakening these provisions could allow for direct political control of CBC programming, or even the contracting out of CBC news to a government-friendly news outlet.”

Do you think that might be a possibility?

**Ms. Umurungi:** Yes, absolutely. That could be one of the aspects discussed in the negotiations of our collective agreement. Journalists cannot be fired or reassigned without a legitimate reason. Management is committed to using CBC staff to produce a significant majority of news programming and our collective agreement states that the use of CBC employees helps to ensure a high standard of quality and creativity. That is something that could be discussed and we do not know where this might go after the negotiations.

**Senator Chaput:** Thank you very much.

**Senator Bellemare:** I am going to continue along the same lines as the previous questions.

Could you indicate which part of Bill C-60, clause by clause — I think it is clause 229, subclause 89.8 — really makes you feel that your freedom is in jeopardy and could you refer to specific clauses?

The reason why you are here is to propose amendments. So what do you suggest as amendments?

I also have some questions about other Crown corporations as compared to you.

[English]

**Ms. Smyth:** We do not have any specific suggestions for amendments. We fail to see a rationale for why the bill is necessary and what problem it is resolving.

[Translation]

**Senator Bellemare:** The bill talks about conditions of employment. Generally speaking, conditions of employment deal especially with material, financial conditions of employment, fringe benefits, salaries, vacation, and so on. The conditions of employment are usually different from the organization of the work.

My understanding is that, in your collective agreement, you are also negotiating items that deal with the organization of work and that you are afraid that, if there was an observer and if the government had the opportunity, the right or the veto to approve the collective agreement, your rights would be violated.

It is also clear in all the clauses that it is always a question of conditions of employment. I agree with Senator Black that perhaps you are overreacting a little. That is why I would like specifics.

On voit écrit en rouge, dans le quatrième tableau : « Affaiblir ces dispositions pourrait mener à un contrôle politique direct de la programmation de Radio-Canada ou même à sous-traiter les nouvelles de Radio-Canada à un service de nouvelles, ami du gouvernement. »

Croyez-vous que cela pourrait être une possibilité?

**Mme Umurungi :** Absolument, oui. C'est un des éléments qui pourrait être sujet à discussion pendant les négociations de notre convention collective. Les journalistes ne peuvent être licenciés ou réaffectés sans raison légitime. La direction a pris l'engagement de recourir au service du personnel de Radio-Canada pour réaliser une grande majorité des nouvelles, des émissions d'information, et notre convention collective affirme que le recours aux employés de Radio-Canada contribue à assurer des normes élevées de qualité et de créativité. Ce serait quelque chose qui pourrait être discuté et nous ne savons pas dans quel sens cela pourrait aller après les négociations justement.

**La sénatrice Chaput :** Merci beaucoup.

**La sénatrice Bellemare :** Je vais poursuivre un peu dans la même veine des questions précédentes.

Pourriez-vous nous indiquer dans la description du projet de loi C-60, article par article — je pense que c'est l'article 229, le paragraphe 89.8 —, où est-ce que vous sentez vraiment que vous subissez une attaque à votre liberté dans le cadre du projet de loi et voir article par article où cela se trouve?

Si vous venez ici, c'est pour proposer des amendements. Alors que prévoyez-vous comme amendements?

J'ai d'autres questions aussi par rapport à d'autres sociétés d'État en comparaison avec vous.

[Traduction]

**Mme Smyth :** Nous n'avons pas d'amendements à proposer. Nous ne voyons tout simplement pas la nécessité de ce projet de loi ou quel problème il permet de résoudre.

[Français]

**La sénatrice Bellemare :** Dans le projet de loi, on parle des conditions d'emploi. Les conditions d'emploi, généralement, ont surtout trait aux conditions matérielles d'emploi, aux conditions financières, aux bénéfices marginaux, salaires, vacances, et cetera. Les conditions d'emploi sont habituellement différentes de l'organisation du travail.

Si j'ai bien compris, vous dites que dans votre convention collective, vous négociez également des éléments de l'organisation du travail et que vous avez peur qu'ayant un observateur et que le gouvernement ayant la possibilité, le droit ou le veto d'accepter la convention collective, que cela vous brime dans vos droits.

Ce qui est clair aussi, dans l'ensemble des articles, c'est qu'on parle toujours de conditions d'emploi. Je joins ma voix à celle du sénateur Black pour dire que vous réagissez peut-être un peu fortement. C'est pour cela que j'aimerais avoir des spécificités.

Since you have none, I will move on to my second question. How is CBC, in terms of having a specific mandate from the Treasury Board — which is very different, for instance, from the Bank of Canada or the Investment Board where the information is also sensitive — different from other Crown corporations?

[English]

**Ms. Smyth:** I will read you something here. I am quoting now from a letter from the president of CBC to the Standing Committee on Finance.

He does address our feeling that the public broadcaster is a distinct and unique Crown corporation and not public servants, as such. He said:

The Broadcasting Act sets out our Corporation's mandate as well as its structure and reporting relationship with Government. It ensures that the Corporation is both a comprehensive reporting structure to Parliament, and specific safeguards to guarantee arm's-length independence of its activities. For example, it is the *Broadcasting Act* which gives the Board of Directors the explicit authority to determine the salaries of CBC/Radio-Canada employees. The Act also specifies that CBC/Radio-Canada employees are not public servants.

[Translation]

**Senator Bellemare:** Many people work for the Bank of Canada and not all of them are the governor of the bank. How do you compare yourselves? You say that you are unique because of the information. That is what you are saying, correct?

**Ms. Smyth:** Yes.

**Senator Bellemare:** I have another question. As a Crown corporation funded with public money, is it possible for taxpayers to have a quid pro quo or the right to look at the remuneration and the conditions of employment for CBC as opposed to all the other people who are paid with public money?

[English]

**Ms. Smyth:** They have a significant say, and have had for the last 50 years. Since the government appoints the president and the board of directors, the CBC has to report to the CRTC. There are all kinds of public hearings at various times when they have to present information. The CBC is accountable sufficiently, probably to suit most taxpayers, with the current situation.

Comme vous n'en avez pas, j'irai à ma deuxième question. En quoi Radio-Canada, dans sa spécificité au niveau de la possibilité d'avoir un mandat du Conseil du Trésor — ce qui est très différent, par exemple, de la Banque du Canada ou encore des sociétés de l'Office d'investissement où on a aussi du personnel sensible —, serait-elle une société différente d'autres sociétés d'État?

[Traduction]

**Mme Smyth :** Je vais vous lire un extrait de la lettre du président de la SRC au Comité permanent des finances.

Il précise que le diffuseur public est une société d'État distincte et unique, et que ses employés ne sont pas des fonctionnaires. Il écrit ceci :

La *Loi sur la radiodiffusion* établit le mandat de notre Société ainsi que sa structure et son lien hiérarchique avec le gouvernement. Cette *Loi* assure que la Société dispose à la fois d'une structure complète de rapport hiérarchique avec le Parlement, ainsi que des protections spécifiques garantissant le caractère sans lien de dépendance de ses activités. Par exemple, c'est la *Loi sur la radiodiffusion* qui donne au Conseil d'administration l'autorité explicite d'établir les salaires des employés de CBC/Radio-Canada. La *Loi* précise aussi que les employés de CBC/Radio-Canada ne sont pas des fonctionnaires.

[Français]

**La sénatrice Bellemare :** À la Banque du Canada, beaucoup de gens y travaillent, tous ne sont pas le gouverneur de la banque. Comment vous comparez-vous? Vous dites que vous êtes unique en raison de l'information. Si je comprends bien c'est votre réponse.

**Mme Smyth :** Oui.

**La sénatrice Bellemare :** J'ai une autre question. Comme société d'État financée par les deniers publics, quelle est la possibilité pour le contribuable d'avoir une contrepartie ou de pouvoir avoir un droit de regard sur la rémunération et les conditions d'emploi de la SRC par rapport à l'ensemble des autres personnes qui sont payées par les deniers publics, s'il ne peut pas y avoir de droit de regard?

[Traduction]

**Mme Smyth :** Il a un droit de regard considérable, et ce, depuis les 50 dernières années. Puisque le gouvernement nomme le président et les membres du conseil d'administration, la SRC doit faire rapport au CRTC. La société participe à toutes sortes d'audiences publiques à divers moments de l'année pour présenter des informations. Les obligations de reddition de comptes actuelles auxquelles la SRC doit se soumettre sont probablement suffisantes aux yeux de la plupart des contribuables.

[Translation]

**Senator Bellemare:** That is very problematic. In many countries, usually — since we are talking about working conditions here — the conditions of employment in the public sector take after the private sector, because in many countries, the private sector, which is unionized, sets the tone for negotiations. Here, in Canada, that is not how things work.

It is important that the person who negotiates still has some power. When a third party bargains — a board of directors whose members are appointed, not the taxpayers directly — there will always be a degree of bias in the negotiations on the conditions of employment.

**Ms. Umurungi:** It is not quite like that. If we are bargaining, we are talking about salaries and we want to talk about the level of compensation, I think that is always done through the budget that is established; it is also done through all the statements we provide at different levels, such as Parliament, as my colleague just said. It is also done by the board of directors whose members were appointed by the government and who the government must trust, we feel, as well as the president. We do not feel that there is a need for someone to sit in at the bargaining table, while we discuss all sorts of other issues that require some distance between the government in power and a news service. That is all we are trying to say.

All we are talking about here is the journalistic aspect, CBC's journalistic independence, which seems to be set out in the Broadcasting Act and we would like to keep it that way. We are asking that the part in the bill that affects this very delicate balance between the government and the broadcaster be removed. If we have the freedom to talk about those issues, we have no problem discussing salaries, because we do that anyway. However, that is not the only thing we do; we also talk about delicate issues.

**Senator Bellemare:** It would have been interesting to have a brief on the bill we are studying here, in order to better understand your concerns.

**Ms. Umurungi:** The bill is really about this presence at the negotiating table, as you know.

**Senator Bellemare:** As an observer.

**Ms. Umurungi:** Our argument is that if you are at the negotiating table, you can discuss everything as an observer, but you have the mandate and a veto after an agreement has been negotiated.

So we feel this is excessive, and we hope that this is something you will be able help us resolve at this stage in the study of the bill.

[Français]

**La sénatrice Bellemare :** C'est une problématique importante. Dans bien des pays, d'habitude — car ici on parle de conditions de travail —, les conditions d'emploi dans le secteur public suivent ce qui se passe dans le secteur privé, parce que dans bien des pays, le secteur privé, qui est syndiqué, va donner le ton à des négociations. Ici, au Canada, ce n'est pas comme cela que ça se passe.

Il est important que la personne qui négocie ait quand même un certain pouvoir. Quand c'est un tiers qui négocie, un conseil d'administration qui est nommé, qui n'est pas le contribuable directement, ça vient un peu biaiser la négociation au niveau des conditions d'emploi, toujours.

**Mme Umurungi :** Ce n'est pas tout à fait cela. Si on négocie, si on parle de salaires, si on veut parler de niveaux de rémunération, je crois que cela se fait tout le temps par le budget qui est établi; également par ce dont ma collègue vient de parler, c'est-à-dire toutes les déclarations que nous faisons aux différents niveaux, Parlement, ainsi de suite. Cela se fait aussi par le conseil d'administration, que le gouvernement a nommé et dont nous estimons qu'il lui fait confiance, et le président. Nous ne pensons pas que cela nécessite une présence à la table des négociations, pendant que nous discutons de toutes sortes d'autres enjeux qui exigent une distance entre le gouvernement en place et un service de nouvelles. C'est tout ce que nous voulons dire.

C'est-à-dire que tout ce dont nous discutons ici c'est l'aspect journalistique, l'indépendance journalistique de Radio-Canada qui, semble-t-il, est établie dans la Loi sur la radiodiffusion et que nous souhaitons maintenir. Ce que nous demandons, c'est qu'on retire du projet de loi cette section-là, qui affecte cet équilibre très délicat entre le gouvernement et le radiodiffuseur. Si on peut discuter de tous ces sujets, nous sommes d'accord pour discuter des salaires, c'est ce que nous faisons de toute façon; mais ce n'est pas seulement ce que nous faisons, nous parlons aussi de choses qui sont délicates.

**La sénatrice Bellemare :** Ça aurait été intéressant d'avoir un libellé par rapport au projet de loi pour lequel nous sommes ici, pour pouvoir comprendre un peu mieux vos craintes.

**Mme Umurungi :** Le projet de loi parle vraiment de cette présence à la table des négociations, vous le savez.

**La sénatrice Bellemare :** Comme observateur.

**Mme Umurungi :** Notre argument, c'est que si vous êtes à la table des négociations, vous pouvez discuter de tout, en tant qu'observateur, mais vous avez le mandat et un droit de veto après la négociation d'une entente.

Donc, pour nous c'est excessif et nous espérons que c'est quelque chose que vous pourriez nous aider à régler à ce stade-ci de l'analyse du projet de loi.

[English]

**Senator Ringuette:** I have been around Parliament Hill for 20 years, and I see more and more bizarre things happening. Could you talk to us more specifically about the CRTC and the proposed legislation and your responsibility at CBC? It needs to be clearer, in my mind, how this bill will affect that relationship.

**Ms. Smyth:** We do not speak for the CBC, although many times I wish I could — I think you understand.

**Senator Ringuette:** Could you highlight the issue with the CRTC and the proposed legislation before us?

**Ms. Smyth:** I cannot answer that question.

**Senator Ringuette:** I have to corroborate what you have been saying. CBC is a Crown corporation, distinct from the rest of Canadian Crown corporations. CBC is the only Crown corporation for which the government directly appoints the top jobs. For VIA Rail and Canada Post, there is a public invitation for the top jobs.

It should be an indication to the members of this committee that a president of CBC appointed by the current government will fight this bill in order to safeguard the freedom of the press at CBC.

[Translation]

In French we say “chapeau!” — congratulations. I tip my hat to your president because he has the courage to face the reality we must also face, unfortunately, as a minority. We have to be aware of what is going on in our democracy, what is happening to our freedom of association and our freedom of expression. This is an attack.

[English]

I understand and support what you are saying. However, you also have to realize that we as a minority are limited in how we can react and endorse what you are saying.

**Senator Gerstein:** Before I ask the question, I would like to declare that for over 30 years I was a director of the CTV Network and its predecessor Baton Broadcasting.

Ms. Smyth, how would you differentiate the journalistic integrity of CBC versus CTV and Global?

**Ms. Smyth:** Now that is a question. All journalists are proud to think of themselves as unbiased and fair reporters of the facts as they find them. You may not know, but many reporters do not vote. For years when I was reporting, I did not vote. We do not join political parties. I have worked with reporters at banquets who would not eat. You do not want to do anything that could be assumed to put you in a position where you owe someone a favour. Some influence that may be well intended might later suggest —

[Traduction]

**La sénatrice Ringuette :** Je suis au Parlement depuis 20 ans, et je suis témoin de choses de plus en plus étranges. Pourriez-vous nous parler plus particulièrement du CRTC, des dispositions proposées et de votre responsabilité par rapport à CBC/Radio-Canada? À mon avis, il faudrait préciser davantage les répercussions du projet de loi sur cette relation.

**Mme Smyth :** Nous ne pouvons pas parler au nom de CBC/Radio-Canada, même si j'aimerais souvent le faire — je pense que vous comprendrez.

**La sénatrice Ringuette :** Pourriez-vous mettre en lumière le problème concernant le CRTC et le projet de loi à l'étude?

**Mme Smyth :** Je ne peux pas répondre à la question.

**La sénatrice Ringuette :** Je dois pouvoir confirmer vos propos. La CBC/Radio-Canada est une société d'État différente des autres au Canada. C'est la seule dont le gouvernement nomme directement les membres de la direction. Chez VIA Rail et Postes Canada, un appel d'offres public est lancé afin de pourvoir aux postes supérieurs.

Le fait qu'un président de CBC/Radio-Canada nommé par le gouvernement actuel s'oppose au projet de loi pour préserver la liberté de presse au sein de la société devrait envoyer un signal aux membres du comité.

[Français]

En français on dit « chapeau! ». Je lève mon chapeau à votre président parce qu'il a le courage de faire face à la réalité à laquelle, malheureusement, nous aussi devons faire face en tant que minorité. Nous devons voir ce qui se passe dans notre démocratie, ce qui arrive à notre liberté d'association et à notre liberté d'expression. C'est une attaque.

[Traduction]

Je comprends ce que vous dites, et je vous appuie. Mais compte tenu de notre statut minoritaire, vous devez aussi comprendre la limite de notre pouvoir d'intervention et de notre soutien.

**Le sénateur Gerstein :** Avant de poser ma question, je tiens à préciser que j'ai été directeur pendant plus de 30 ans au réseau CTV et chez son prédécesseur, Baton Broadcasting.

Madame Smyth, en quoi l'intégrité journalistique de CBC/Radio-Canada diffère-t-elle de celle de CTV et de Global?

**Mme Smyth :** Bonne question. Tout journaliste est fier de son impartialité et du fait de rapporter l'information avec justesse, sans la déformer. Vous l'ignorez peut-être, mais bien des journalistes ne votent pas. Je n'ai moi-même pas voté pendant des années lorsque j'étais journaliste. Nous n'adhérons à aucun parti politique. J'ai même travaillé avec des journalistes qui refusent de manger lors de banquets. Un journaliste évite soigneusement tout ce qui pourrait laisser à penser qu'il doit une faveur à qui que ce soit. Même un geste bien intentionné pourrait un jour...

**Senator Gerstein:** That is not the question. The question is: How do you differentiate between CBC, Global and CTV?

**Ms. Smyth:** I do not. I think all reporters take the same care in doing their stories for any network.

**Senator Gerstein:** I accept that. That is a great answer. If that is the case, why would you think that CBC should require a different type of oversight than Global or CTV?

**Ms. Smyth:** I would not say that is coming from me. I would say the public broadcaster has been enshrined in Canada for decades. It is the public broadcaster.

**Senator Gerstein:** You are saying the oversight, as you are indicating, the journalistic integrity of both the other networks is not compromised because of the oversight that they have of being corporations as they are structured.

**Ms. Umurungi:** The government is not at the CTV or at these other networks.

**Senator Gerstein:** That is my point. We are not questioning the journalistic integrity of the others, either.

**Ms. Umurungi:** No; of course not. They are not there at the negotiating table. It is a powerful —

**Senator Gerstein:** You do not think at CTV or Global that —

**The Chair:** Senator Gerstein, you have to let them finish their comment.

**Ms. Smyth:** We do not think it is an equal comparison.

**Senator Gerstein:** You do not?

**Ms. Umurungi:** No. They have managers that manage and oversee; we have that as well. They do not have the government coming in, and we do not want the government to come in.

**Ms. Smyth:** Like yourself, they have a board of directors that they are accountable to; we have a board of governors we are accountable to.

**Senator Gerstein:** And you do not think —

**The Chair:** Let them finish, please.

**Senator Gerstein:** She is finished.

**The Chair:** No she was not.

**Senator Gerstein:** Would you like to add something to it?

**Ms. Smyth:** I think I have finished.

**Senator Gerstein:** I was right, she had finished.

**The Chair:** I wish you had added something.

**Ms. Smyth:** I know. I felt I should not.

**Le sénateur Gerstein :** Ce n'est pas ma question. Quelle est la différence entre CBC/Radio-Canada, Global et CTV?

**Mme Smyth :** Je l'ignore. Je pense que les journalistes de tous les réseaux sont aussi minutieux les uns que les autres dans leurs reportages.

**Le sénateur Gerstein :** Je comprends, et c'est une excellente réponse. Dans ce cas, pourquoi croyez-vous que CBC/Radio-Canada ne devrait pas être surveillée dans la même mesure que Global ou CTV?

**Mme Smyth :** Ce n'est pas ce que je dis. Le radiodiffuseur public est enchâssé dans la loi canadienne depuis des dizaines d'années. C'est notre radiodiffuseur public.

**Le sénateur Gerstein :** Vous dites que l'intégrité journalistique des deux autres réseaux n'est pas compromise par la surveillance exercée en raison de leur structure organisationnelle.

**Mme Umurungi :** Le gouvernement ne surveille ni CTV ni les autres réseaux.

**Le sénateur Gerstein :** Voilà où je veux en venir. Nous ne remettons pas en question l'intégrité journalistique des autres.

**Mme Umurungi :** Non, bien entendu. Ils ne participent pas aux négociations. C'est un puissant...

**Le sénateur Gerstein :** Vous ne croyez pas que CTV ou Global...

**Le président :** Sénateur Gerstein, vous devez permettre aux témoins de terminer leur réponse.

**Mme Smyth :** Nous ne pensons pas que la comparaison soit valable.

**Le sénateur Gerstein :** Non?

**Mme Umurungi :** Non. Les autres réseaux ont des gestionnaires pour gérer et surveiller les activités, et nous aussi. Or, le gouvernement ne s'ingère pas dans leurs affaires; nous ne voulons donc pas qu'il le fasse chez nous non plus.

**Mme Smyth :** Tout comme vous, les autres réseaux rendent des comptes à leur conseil d'administration, et nous aussi sommes redevables à un conseil des gouverneurs.

**Le sénateur Gerstein :** Et vous ne pensez pas...

**Le président :** Veuillez laisser les témoins terminer leurs phrases, s'il vous plaît.

**Le sénateur Gerstein :** Elle a fini.

**Le président :** Non, elle n'avait pas terminé.

**Le sénateur Gerstein :** Aimerez-vous ajouter quelque chose?

**Mme Smyth :** Je pense que c'est tout.

**Le sénateur Gerstein :** J'avais raison, elle a fini.

**Le président :** J'aurais préféré que vous ajoutiez quelque chose.

**Mme Smyth :** Je sais, mais j'ai jugé préférable de m'abstenir.

**Senator Gerstein:** I am missing the connection here.

**Ms. Smyth:** We are not questioning a reporter's ability and/or any other news network's ability. We are not commenting on anyone else's situation. We are just looking at our situation and the potential impact. Albeit you may think we are extreme, but we do not know how it will play out.

**Senator Gerstein:** Now you do not know how it will play out. That is just supporting Senator Black's position that I think it is getting overblown from the perspective that you have two other fine national institutions here, CTV and Global, and they do have oversight. Certainly they would have input, whether it is the CEO or the board, in terms of how something will be negotiated. Why would you have to differentiate that CBC would be concerned with being faced with the same issues?

**Ms. Umurungi:** I am sorry; that is not the same —

**Ms. Smyth:** We do not understand —

**The Chair:** Now I will have to ask you to speak one at a time.

**Ms. Umurungi:** We are not objecting to oversight by the structure the way it is today. They have a president, they have a board; we have a board, we have a president. There is oversight there and all kinds of other structures. That is agreed; the other networks have it.

What we are talking about is the government being there. The government is not at those other networks from what I know, and we do not want it to interfere in the negotiations. When we talk about journalistic integrity, journalism, the definition of news and all of those things made it so there is an arm's-length relationship that has been around for this many years exactly to prevent any unnecessary interference from powerful interests such as the government of the day. That is a separate issue, I think.

**Senator Gerstein:** I subscribe to what Senator Black said. We disagree.

**Senator Callbeck:** Thank you both for coming today. I, too, am a fan of CBC and your work. The situation right now, as I understand it, then, is that so much money is allocated to CBC in the budget. The management and the union negotiate a collective agreement. That is approved by the board, and the board members and the president are appointed by the government; is that correct?

**Ms. Smyth:** Correct.

**Ms. Umurungi:** Yes.

**Senator Callbeck:** Then at the end of the year you submit an annual report?

**Ms. Smyth:** Yes.

**Le sénateur Gerstein :** Je ne comprends pas le lien.

**Mme Smyth :** Nous ne remettons nullement en question la capacité d'un journaliste ou de toute autre chaîne d'information, et ne commentons la situation de personne d'autre. Nous ne faisons qu'évaluer notre réalité et les répercussions possibles. Vous nous trouvez peut-être extrêmes, mais nous ignorons comment les choses vont se passer.

**Le sénateur Gerstein :** Vous ignorez comment les choses vont se passer. Cela confirme tout simplement l'opinion du sénateur Black, à savoir que votre réaction est exagérée puisque deux autres institutions nationales, soit CTV et Global, s'en sortent bien même si elles sont surveillées. Elles reçoivent assurément des commentaires du PDG ou du conseil d'administration sur la façon de négocier certains dossiers. Pourquoi CBC/Radio-Canada craint-elle d'en faire autant?

**Mme Umurungi :** Veuillez m'excuser, mais ce n'est pas la même...

**Mme Smyth :** Nous ne comprenons pas...

**Le président :** Je vais devoir vous demander de répondre à tour de rôle.

**Mme Umurungi :** Nous n'avons rien contre la surveillance dans le cadre de la structure actuelle. Les autres réseaux ont un président et un conseil d'administration, et nous aussi. Ils font l'objet d'une surveillance et doivent se soumettre à toutes sortes de structures. Nous en convenons.

Ce qui nous pose problème, c'est la présence du gouvernement. Que je sache, celui-ci ne s'ingère pas dans les affaires des autres réseaux; nous ne voulons pas non plus qu'il se mêle de nos négociations. Lorsque nous discutons d'intégrité journalistique, de journalisme, de la définition d'une nouvelle et du reste, il faut une relation sans lien de dépendance comme c'est le cas depuis des années, justement pour éviter que les puissants intérêts du gouvernement en place ne s'ingèrent inutilement dans nos affaires. Je pense que la situation n'a rien à voir.

**Le sénateur Gerstein :** J'adhère aux propos du sénateur Black. Nous ne sommes pas d'accord.

**La sénatrice Callbeck :** Je vous remercie toutes les deux de témoigner aujourd'hui. J'admire moi aussi CBC/Radio-Canada de même que votre travail. Si j'ai bien compris, l'argent alloué à CBC/Radio-Canada est prévu au budget. La direction et le syndicat négocient la convention collective, qui est ensuite approuvée par le conseil d'administration, dont les membres et le président sont nommés par le gouvernement. Est-ce exact?

**Mme Smyth :** Oui.

**Mme Umurungi :** Oui.

**La sénatrice Callbeck :** Vous soumettez également un rapport annuel en fin d'exercice, n'est-ce pas?

**Mme Smyth :** C'est juste.

**Senator Callbeck:** Really what is going to happen here, you say that before you go into negotiations there has to be a mandate from Treasury Board. Regarding the mandate you mentioned, can that be anything in that collective agreement?

**Ms. Smyth:** Yes; correct.

**Senator Callbeck:** It covers a wide area of things. The Treasury Board can give you direction on it, and cabinet can appoint someone from Treasury Board to sit in on all those collective agreements. The bottom line is that Treasury Board has to approve it; they can veto that. Really Treasury Board is taking over the power from the board of directors.

**Ms. Smyth:** Some would see it that way, yes.

**Ms. Umurungi:** That is what is new for us. That is what is new with this bill, namely that interference. It was not there before, and for the organization and the structures that were there, it seems to challenge that. We do not know what that means. We just find it very strange and we think that it is unacceptable in a democracy. We are trying to ask, in any way we know how to, that this be stopped and that there be more thoughtful consideration of what this means for news, for journalism and for the country.

**Senator Callbeck:** I wanted to put that out there so that I fully understood, and I do.

I am looking at a letter here from the Friends of Canadian Broadcasting, signed by Ian Morrison. It refers here to Bill C-60 giving cabinet the right to direct Treasury Board, that Treasury Board must approve CBC's negotiating mandate for any collective agreement and impose any requirement on that mandate.

What, in your opinion, would be the worst requirements they could impose on that mandate?

**Ms. Smyth:** I do not think we are in a position to answer that.

**Ms. Umurungi:** We worry about anything that touches journalism, hurts journalistic integrity and hurts the way journalists do their work.

**Senator Callbeck:** That would be covered in that mandate?

**Ms. Umurungi:** We do not know.

**Ms. Smyth:** It is unclear, but yes, potentially.

**Ms. Umurungi:** If you are discussing what we are discussing at the negotiating table, that is included.

**The Chair:** We have 15 minutes left in this session and we have three senators in the first round and two in the second.

**Senator Wells:** Thank you very much for your presentations and responses thus far. I want you to help me. What seems to be the main threat? My mother used to say to me when I was a child,

**La sénatrice Callbeck :** Ce qui se passera véritablement ici... Vous dites que le Conseil du Trésor doit vous confier un mandat avant les négociations. Ce mandat peut-il porter sur tout ce qui fait l'objet d'une convention collective?

**Mme Smyth :** Oui, c'est exact.

**La sénatrice Callbeck :** C'est bien vaste. Le Conseil du Trésor peut donc vous donner des directives. Le Cabinet peut ensuite nommer un représentant du conseil pour assister aux négociations de toutes conventions collectives. En fait, le conseil doit donner son approbation et peut opposer son veto. Le Conseil du Trésor s'approprie donc le pouvoir du conseil d'administration.

**Mme Smyth :** Certains sont effectivement de cet avis.

**Mme Umurungi :** Voilà ce qui est nouveau; c'est le projet de loi qui introduit cette ingérence. Elle n'était pas là auparavant et semble menacer l'organisation et les structures en place. Nous ignorons ce qui se passera. Nous trouvons simplement que c'est très étrange et tout à fait inacceptable dans un régime démocratique. Nous faisons donc tout en notre pouvoir pour vous demander instamment d'y mettre un frein et d'étudier plus attentivement les répercussions des modifications sur la presse, le journalisme et le pays.

**La sénatrice Callbeck :** Je tenais à vous demander cette précision pour être certaine de bien comprendre, et c'est le cas.

J'ai entre les mains une lettre de Friends of Canadian Broadcasting signée par Ian Morrison. On y parle du projet de loi C-60 qui donne au Cabinet le droit de donner des directives au Conseil du Trésor. On dit aussi que le conseil doit approuver le mandat des négociations de CBC/Radio-Canada concernant les conventions collectives et imposer les exigences nécessaires à la réalisation du mandat.

Quelle est selon vous la pire exigence qui pourrait être imposée?

**Mme Smyth :** Je ne crois pas que nous soyons en position de répondre à la question.

**Mme Umurungi :** Nous nous soucions de tout ce qui touche le journalisme, qui nuit à l'intégrité journalistique et qui entrave le travail des journalistes.

**La sénatrice Callbeck :** Est-ce que le mandat pourrait porter là-dessus?

**Mme Umurungi :** Nous l'ignorons.

**Mme Smyth :** Ce n'est pas clair, mais c'est possible.

**Mme Umurungi :** Si vous parlez de ce dont nous discutons à la table des négociations, c'est bel et bien inclus.

**Le président :** Il reste 15 minutes à la séance. Trois sénateurs doivent intervenir au premier tour, et deux au deuxième tour.

**Le sénateur Wells :** Je vous remercie infiniment de votre exposé et de vos réponses jusqu'à maintenant. J'aimerais que vous m'aidiez. Quelle semble être la principale menace? Quand j'étais

“The more reasons you give, the less each one weighs.” I remembered that then and I remember that now, and it is true. I did not realize it then but I realize it now.

Is it the journalistic integrity? Ms. Smyth, you were a journalist, as you said. Would your integrity as a journalist be changed by additional oversight at the negotiating table? I would find it hard to believe it would be. Or is it redundancy — that is, the additional oversight? Everyone associated with the Senate now recognizes that additional oversight 10 years ago would have been a great thing. What is it?

**Ms. Smyth:** Having someone appointed to sit in on bargaining who has significant authority could change the outcome, as we have mentioned, of all kinds of working conditions — maybe even the atmosphere of working at the CBC. Maybe serious journalists would question whether they want to work in an environment that may not be seen to be unbiased because of closer ties to the government. Maybe our stories would not be as critical.

We have no idea how it might play out. We are just sharing our concerns that potentially these kinds of things could happen.

**Senator Wells:** Anyone who sits at a bargaining table already has significant authority. You have mentioned that. Whether these people actually sit at the table, of course not, but the president and the board of directors are appointed by the government and the government is, if I can stretch the language a bit, appointed by the electorate under our system. These same people who appoint the government, or elect the government, are also the ones who pay the bills at CBC. I find it difficult to understand why that additional oversight of those the taxpayers have decided should be the overseers would be a bad thing.

**Ms. Smyth:** It sounds like you are suggesting more bureaucracy.

**Senator Wells:** No. This has nothing to do with bureaucracy; it is oversight.

**Ms. Smyth:** We are not opposed to oversight. Again I will quote for you because we do not speak for the CBC. I will quote to you something from the letter of CBC’s president. I think you have copies:

Bill C-60 would strip CBC/Radio-Canada’s Board of Directors of its two fundamental responsibilities: to ensure responsible supervision of the Corporation’s activities and its independence from the Government of the day.

We think that kind of supervision already exists.

**Senator Wells:** If it already exists, what is wrong with it being there? Redundancy is the issue; that is what it sounds like.

jeune, ma mère me disait souvent que plus on donne de raisons, moins chacune n’a de poids. Je m’en souviens encore, et c’est vrai. Je m’en rendais moins compte à l’époque.

Est-ce l’intégrité journalistique? Vous qui avez déjà été journaliste, madame Smyth, votre intégrité professionnelle serait-elle influencée par une surveillance additionnelle à la table des négociations? C’est dur à croire. Est-ce plutôt la redondance qui pose problème, c’est-à-dire la surveillance additionnelle? Tous ceux qui sont liés au Sénat comprennent qu’une surveillance accrue aurait été formidable il y a 10 ans. Quel est le principal problème?

**Mme Smyth :** Comme nous l’avons mentionné, une personne ayant beaucoup de pouvoir nommée pour assister aux négociations pourrait changer la donne et influencer toutes sortes de conditions de travail — et peut-être même le climat de travail chez CBC/Radio-Canada. Des journalistes sérieux pourraient refuser de travailler dans un environnement qui manque peut-être de partialité en raison des liens plus étroits avec le gouvernement. Les nouvelles ne seraient peut-être pas aussi critiques.

Nous ignorons totalement ce qui pourrait se passer. Nous ne faisons qu’exprimer nos craintes quant à la possibilité qu’une chose semblable se produise.

**Le sénateur Wells :** Ceux qui sont à la table des négociations ont déjà beaucoup de pouvoir. Vous l’avez dit. Même s’ils ne participent pas aux négociations, le président et les membres du conseil d’administration sont nommés par le gouvernement, qui est en quelque sorte choisi par l’électorat au sein de notre système. Ceux qui élisent le gouvernement paient donc les factures de CBC/Radio-Canada. J’ai du mal à comprendre ce qu’il y a de mal à tenir davantage à l’œil ceux que les contribuables ont choisis pour surveiller.

**Mme Smyth :** Vous semblez proposer d’alourdir la bureaucratie.

**Le sénateur Wells :** Non, la bureaucratie n’a rien à voir là-dedans puisqu’on parle de surveillance.

**Mme Smyth :** Nous n’avons rien contre la surveillance. Puisque nous ne pouvons pas parler au nom de CBC/Radio-Canada, permettez-moi de vous citer un passage de la lettre du président de la société d’État. Je pense que vous en avez un exemplaire :

Le projet de loi C-60 retirerait au Conseil d’administration de CBC/Radio-Canada deux de ses plus importantes responsabilités, soit assurer la supervision responsable des activités de la Société ainsi que son indépendance face au Gouvernement en place.

Nous croyons donc que la société est déjà surveillée.

**Le sénateur Wells :** Dans ce cas, quel est le problème? Vous semblez dire que c’est la redondance.



**Ms. Smyth:** We do not think there needs to be an additional appointed person sitting in when you already have several layers of accountability.

**Ms. Umurungi:** From the government of the day; that is the difficulty.

**Senator Wells:** You have already said it is close enough with the government appointing the president and the board of directors.

**Ms. Umurungi:** It is close enough. It still maintains an arm's-length distance that we think is healthy in a democracy and around everything to do with newsgathering and telling the stories that Canadians need to know, in as independent a way as possible. That is what we think the Broadcasting Act has set in place, and we think this jeopardizes that.

It is not about oversight. I think it is unfair to characterize it as being about oversight. There is oversight. We can debate how the structure is today, but having the government of the day setting the mandate, sitting in the negotiations when we are discussing journalism and how news is done, in the largest newsroom of the country, and then later on having the possibility of a veto by the same government of the day, we think that is inappropriate. We would like for this bill to be stopped now so that we can have a conversation in other venues. For now, this is absolutely impossible, tacked on to the omnibus bill, creating all kinds of challenges that we think are really problematic for democracy, newsgathering, journalism and all the things we have said today.

It is not about oversight. It is really unfair to think that it is about oversight. It is about the government of the day sitting in during discussions when we are talking about journalism, about independence and about how we report the news of the day. I think everybody understands that.

Someone asked us about what it is in other countries. We know the difference between the countries that have an arm's-length relationship between government and journalism and the ones that do not. We know there is a difference there, and we want to maintain that difference for Canada.

**Senator Wells:** I will try to repeat what you said but in about 10 words. The journalists who work at CBC, their integrity will be under threat?

**Ms. Umurungi:** The independence of how they do their work is challenged. We discuss this every time at the negotiating table. If the government is there, they are also privy to these discussions, and we do not think that is appropriate. It is not the journalists. They will do what they can. They have been doing it over these years, under very difficult circumstances, with budget cuts every year, for the last 30 years. We understand that. That is a different discussion.

**Mme Smyth :** Nous ne croyons pas qu'il faille nommer une personne de plus étant donné qu'il y a déjà plusieurs niveaux de responsabilité.

**Mme Umurungi :** Le problème, c'est l'ingérence du gouvernement en place.

**Le sénateur Wells :** Vous avez dit que le gouvernement est déjà assez présent puisqu'il nomme le président et les membres du conseil d'administration.

**Mme Umurungi :** En effet, le gouvernement est assez présent. La relation demeure tout de même indépendante, ce qui nous paraît sain dans un régime démocratique et dans tout ce qui entoure les nouvelles et la diffusion d'information aux Canadiens. Nous croyons que c'est attribuable à la Loi sur la radiodiffusion, qui est d'ailleurs compromise par le projet de loi.

Ce n'est pas une question de surveillance, et je pense qu'il est injuste d'employer un tel qualificatif. Il y a déjà de la surveillance. Nous pouvons discuter de la structure actuelle, mais nous trouvons déplacé de laisser le gouvernement en place définir le mandat, assister aux négociations où il est question de journalisme et du traitement des nouvelles dans la plus grande salle de presse au Canada, et possiblement d'opposer son veto. Nous souhaitons que vous mettiez un frein au projet de loi dès maintenant pour que nous puissions en discuter ailleurs. Pour l'instant, c'est tout à fait impossible puisque les dispositions sont intégrées au projet de loi omnibus. Elles posent toutes sortes de problèmes majeurs pour un régime démocratique, pour la presse, pour le journalisme et pour tout ce que nous avons dit aujourd'hui.

Ce n'est pas une question de surveillance, et il est vraiment injuste de croire que c'est le cas. Le problème, c'est que le gouvernement en place puisse assister aux discussions entourant le journalisme, l'indépendance et la présentation de l'actualité. Je pense que tout le monde peut comprendre.

Quelqu'un nous a demandé ce qui se passe à l'étranger. Nous savons faire la différence entre les pays où le gouvernement entretient une relation sans lien de dépendance avec le journalisme et ceux où ce n'est pas le cas. Nous savons qu'il y a une différence et voulons la préserver au Canada.

**Le sénateur Wells :** Je vais essayer de résumer en une dizaine de mots ce que vous venez de nous dire. L'intégrité des journalistes travaillant pour CBC/Radio-Canada serait compromise?

**Mme Umurungi :** On met en péril l'indépendance dont ils doivent jouir dans le cadre de leur travail. Nous en discutons lors de chaque négociation. Nous ne croyons pas que le gouvernement devrait être représenté à la table et connaître ainsi le contenu de ces discussions. Le problème ne vient pas des journalistes. Ils vont toujours faire de leur mieux. C'est ce qu'ils font depuis les 30 dernières années dans des circonstances très difficiles, avec des budgets qui sont réduits chaque année. Nous comprenons bien leur situation, mais c'est un autre débat.

We are saying that this bill, with this additional mandate, sitting at the negotiating table and vetoing any negotiation that is made, is inappropriate. It is not about redundancy. It is an interesting question, mind you. We think that the board and the president have a lot of power. They are set up to be at arm's length. That is the way it is set up. That is certainly sufficient. I do not know if it could even be changed. The government of the day sitting at the table when we talk about how we do news is what we have a huge problem with.

**Senator Wells:** At end of the day, the product that is put out to the Canadian people is the product developed by the journalists?

**Ms. Umurungi:** Yes, and under what conditions. We define "news" in our collective agreement. Will that be discussed with the government in place there? The producer's authority, how people are hired and fired, how assignments are made, journalists covering news abroad, where our country is involved in any other ways, those are all things we talk about when we are at the negotiating table.

In terms of the integrity of journalists, journalists will always try to do their work, as my colleague has said, who is a journalist. I am not a journalist, but my colleague is a journalist. Yes, they will always try to do it. They do it in all kinds of conditions. That is not what we are talking about. We are talking about why we are creating this stress; why does the government need to have even more power?

**Senator Wells:** What would remove all stress is to have no oversight.

**Ms. Umurungi:** Power. It is the power of the government in discussing journalism.

**Senator De Bané:** Ms. Smyth, your answer to my colleague, Senator Wells, prompts me to read to you an excerpt of a unanimous report by the CRTC to the Government of Canada. This is what the CRTC said unanimously:

There seems to be a good deal of anxiety, both inside the CBC and outside it, about protecting the CBC in its present form. We believe that this feeling is out of touch with the reality of the situation now. It seems to spring from a fear that the CBC may lose its present degree of autonomy and be taken over as a spokesman for the government or, rather, for the party in power in Ottawa.

Then this unanimous report by the CRTC says the following:

It seems to us that the danger is remote, and we have tried to show that the present status of the CBC, in which it has autonomy without true accountability, is a far more immediate danger and one which threatens the continued existence of the CBC itself.

Nous estimons inapproprié que ce projet de loi accorde ce mandat additionnel assorti du droit d'être présent à la table des négociations et d'imposer son veto. Ce n'est pas un problème de redondance, bien que l'on pourrait certes en discuter. Nous croyons que le conseil d'administration et le président jouissent d'un pouvoir considérable. L'organisation est structurée de manière à pouvoir évoluer en toute indépendance. Les structures en place sont certes suffisantes. Je ne sais même pas s'il est possible de les changer. Nous trouvons surtout problématique de voir le gouvernement au pouvoir être représenté à la table lorsque nous discutons de la façon dont nous allons présenter les nouvelles.

**Le sénateur Wells :** En fin de compte, le produit présenté aux Canadiens est celui qui a été conçu par les journalistes?

**Mme Umurungi :** Oui, mais il faut se demander dans quelles conditions. Nous définissons la notion de « nouvelles » dans notre convention collective. Pourrait-on en débattre avec un représentant du gouvernement sur place? Les prérogatives du réalisateur, la façon dont les gens peuvent être embauchés et congédiés, les processus d'affectation, les nouvelles rapportées par nos journalistes à l'étranger lorsque notre pays est en cause d'une manière ou d'une autre; voilà autant d'éléments dont nous pouvons discuter à la table de négociation.

Je ne suis pas moi-même journaliste, mais comme ma collègue vous l'a indiqué, les journalistes vont toujours s'assurer de faire leur travail en toute intégrité. Ils vont s'efforcer d'y parvenir peu importe les conditions. Ce n'est pas ce qui est en cause ici. Nous nous demandons plutôt pour quelle raison on introduit cet élément de stress supplémentaire; pourquoi le gouvernement a-t-il besoin de s'arroger encore davantage de pouvoirs?

**Le sénateur Wells :** Si on éliminait toute forme de supervision, le stress disparaîtrait complètement.

**Mme Umurungi :** C'est une question de pouvoir. Le gouvernement veut pouvoir discuter de journalisme.

**Le sénateur De Bané :** Madame Smyth, votre réponse à mon collègue, le sénateur Wells, m'incite à vous lire un extrait d'un rapport unanime soumis par le CRTC au gouvernement du Canada. Voici ce qu'on pouvait y lire :

Il m'a semblé percevoir, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Société, une certaine volonté de lui voir conserver à tout prix sa forme actuelle. Cet objectif ne nous apparaît pas souhaitable. Il semble reposer sur la peur de voir l'autonomie de la société disparaître au profit du gouvernement, jusqu'à ce qu'elle ne soit plus qu'un outil de propagande pour le parti au pouvoir à Ottawa.

On ajoute ensuite dans ce rapport unanime du CRTC :

À notre avis, c'est là un danger purement hypothétique. Comme nous avons tenté de le démontrer, le statut actuel de la société (organisme autonome qui n'a de compte à rendre à personne) constitue un danger bien plus imminent, puisqu'il suscite la remise en question de l'existence même de la Société.

This is what they say. That fear, as they say, is not the fear. The problem is that the corporation is not accountable. The people here are the trustees of the taxpayers of this country.

For Parliament to be democratic, you need to guarantee immunity to the members of Parliament. However, that does not prevent them from having their salaries public. You know what each member of Parliament, each minister and the Prime Minister earns. What does that have to do with the liberty, autonomy and immunity to say what whatever they want in Parliament?

When I asked CBC/Radio-Canada why they do not deploy their most senior journalists across the land instead of having them all in Montreal, they told me, "Well, we have signed a collective agreement that we cannot move the most senior journalists outside of Montreal." Is that really good management? Do not tell me this is freedom of the press that they have the right to stay in Montreal and not be based in Regina, Edmonton, Calgary, Vancouver, St. John's, et cetera.

Let us put aside the smokescreen. You want to maintain what exists at the moment. Canadians have the right to know what the Prime Minister of Canada earns, but not Peter Mansbridge? Oh, no; this is a state secret. That will impinge on the freedom of the press. I have difficulty with that.

**The Chair:** Senator De Bané, before I call on the witness to comment, could you give us the citation for that CRTC hearing?

**Senator De Bané:** Committee of Inquiry into the National Broadcasting Service Established by the Canadian Radio-television and Telecommunications Commission, March 14, 1977.

**Senator Ringuette:** 1977?

**Senator De Bané:** Yes. It is the same thing; nothing has changed. This is page 70, the unanimous report, submitted to the government by the chairman of the CRTC, Mr. Harry Boyle. Not one iota has changed since then.

**The Chair:** Ms. Smyth, did you wish to comment on that?

**Ms. Smyth:** Just very briefly. You are asking me to tell the CBC how to manage their staff. Let me tell you that I have been trying to do that for years. We are not getting anywhere.

We cannot speak for the CBC. We are with the union that represents their staff. We do not speak for the CBC.

I will just say that, as we mentioned earlier, if indeed the question is knowing the salaries of the CBC employees, then why not have a bill that says that? If you want to have the salaries and

C'est ce qu'écrivaient les gens du CRTC. Cette crainte, selon eux, n'est pas justifiée. Le problème vient plutôt du fait que la société d'État n'a pas de compte à rendre aux contribuables de ce pays dont nous sommes les fiduciaires.

Pour qu'un Parlement puisse agir démocratiquement, on doit garantir l'immunité aux parlementaires. Cependant, cela n'empêche pas que leur rémunération soit connue du public. Vous connaissez le salaire de chaque député, de chaque ministre et même du premier ministre. En quoi cela peut-il affecter leur liberté de parole, leur autonomie et l'immunité dont ils bénéficient pour toutes leurs déclarations au Parlement?

Lorsque j'ai demandé à CBC/Radio-Canada pour quelles raisons les journalistes les plus chevronnés n'étaient pas déployés un peu partout au pays, plutôt que d'être tous regroupés à Montréal, on m'a répondu qu'en vertu de la convention collective, il leur était impossible de déplacer les journalistes d'expérience à l'extérieur de Montréal. Peut-on vraiment parler de bonne gestion? Ne me dites surtout pas que c'est dans un souci de liberté de presse qu'ils peuvent ainsi demeurer à Montréal et éviter les affectations à Regina, Edmonton, Calgary, Vancouver, St. John's, et cetera.

Faisons abstraction de l'écran de fumée. Vous voulez garder les choses dans leur état actuel. Les Canadiens ont le droit de savoir combien gagne leur premier ministre, mais ne peuvent pas connaître le salaire de Céline Galipeau? Surtout pas; c'est un secret d'État. Ce serait préjudiciable à la liberté de presse. J'ai bien de la difficulté à accepter cela.

**Le président :** Sénateur De Bané, avant que je permette à nos témoins de commenter, pouvez-vous nous indiquer d'où vous tirez cette citation du CRTC?

**Le sénateur De Bané :** C'est le rapport du Comité d'enquête sur le service national de radiodiffusion établi le 14 mars 1977 par le CRTC.

**La sénatrice Ringuette :** 1977?

**Le sénateur De Bané :** Oui. C'est pareil aujourd'hui; rien n'a changé. C'est à la page 70 de ce rapport unanime soumis au gouvernement par le président du CRTC, M. Harry Boyle. Absolument rien n'a changé depuis.

**Le président :** Madame Smyth, aviez-vous quelque chose à dire à ce sujet?

**Mme Smyth :** Très brièvement. Vous me demandez de dire à CBC/Radio-Canada comment elle devrait gérer son personnel. Je peux vous assurer que c'est ce que j'essaie de faire en vain depuis des années.

Nous ne pouvons pas parler au nom de la société d'État. Nous sommes à l'emploi du syndicat qui représente ses travailleurs.

Je vous dirais simplement, comme nous l'avons déjà mentionné, que si le but visé est de connaître la rémunération des employés de CBC/Radio-Canada, pourquoi ne propose-t-on

information, make it clear, I think that could be discussed. I personally do not think it is of any benefit. If you wanted to have that, it exists already. The Province of Ontario has it. Have that.

**Senator Buth:** First, I just want to confirm that CBC is a Crown corporation responsible to the Government of Canada.

**The Chair:** Was there an answer to that?

**Ms. Smyth:** Oh, yes. I thought it was redundant.

**Ms. Umurungi:** A Crown corporation at arm's length, yes.

**Senator Buth:** Do you know what the federal government's budget is for the CBC, what it contributes to the CBC?

**Ms. Umurungi:** I think in one of the letters it is \$1.1 billion.

**Senator Buth:** That is correct, \$1.1 billion. What would happen — heaven forbid because I am a strong fan of the CBC — if the CBC went bankrupt?

**Ms. Smyth:** I do not think we are in a position to comment on that.

**Senator Buth:** Would you be concerned as a taxpayer if CBC went bankrupt?

**Ms. Smyth:** I hope I never live to see the day that CBC goes bankrupt.

**Senator Buth:** Me too. Not in terms of your representing CBC but in terms of the Canadian Media Guild, are you aware of what Treasury Board has in mind with respect to how they will provide this oversight?

**Ms. Smyth:** We have no idea. We have no details. Probably you know more than we do.

**Senator Buth:** I will just comment because we did have Treasury Board Secretariat in here, and, of course, their remarks are part of public record. I will read this to you so I can get your reaction to it.

This is Mr. Belovich, and I cannot recall the day he was here, but it is part of the public record. He was being asked how they would deal with different Crown corporations because they clearly have very different backgrounds. They do have experience dealing with organizations right now in terms of how they deal with them.

Mr. Belovich makes the following comment:

However, certainly what we do with separate agencies, and my understanding is that this will be a similar process pursued with Crown corporations identified, is we need to sit down with a Crown corporation. We have to understand what their operational requirements and priorities are. All the Crown corporations currently do corporate plans annually anyway that are approved by the Treasury

pas un projet de loi en ce sens? Si ce sont ces renseignements-là que l'on veut connaître, qu'on le dise clairement et on pourra toujours en discuter. Je n'y vois personnellement aucun avantage. Si c'est ce que l'on souhaite, c'est chose possible. C'est le cas notamment avec la province de l'Ontario.

**La sénatrice Buth :** Premièrement, je veux simplement confirmer que CBC/Radio-Canada est une société d'État relevant du gouvernement du Canada.

**Le président :** Avez-vous répondu?

**Mme Smyth :** Oui, j'ai hoché la tête.

**Mme Umurungi :** Une société d'État indépendante, oui.

**La sénatrice Buth :** Savez-vous de quel ordre est la contribution financière du gouvernement fédéral pour CBC/Radio-Canada?

**Mme Umurungi :** Je pense que l'une des lettres parle d'un budget de 1,1 milliard de dollars.

**La sénatrice Buth :** C'est bien cela, 1,1 milliard de dollars. Que se passerait-il — et Dieu nous en préserve, car je suis une fervente adepte de CBC — si la société d'État venait à faire faillite?

**Mme Smyth :** Je ne pense pas que nous soyons en mesure de faire des commentaires à ce sujet.

**La sénatrice Buth :** Mais ne seriez-vous pas préoccupée à titre de contribuable de la faillite de CBC/Radio-Canada?

**Mme Smyth :** J'espère ne jamais voir le jour où la société d'État déclarera faillite.

**La sénatrice Buth :** Moi non plus. Je m'adresse maintenant à vous dans votre rôle de porte-parole de la Guilde canadienne des médias. Avez-vous une idée de la manière dont le Conseil du Trésor compte procéder pour assurer cette supervision?

**Mme Smyth :** Nous n'en avons aucune idée. Nous n'avons aucun détail. Vous en savez sans doute plus que nous.

**La sénatrice Buth :** Je vous dirais simplement que nous avons reçu des représentants du Secrétariat du Conseil du Trésor dont les observations à ce sujet sont bien sûr désormais du domaine public. Je vais vous en faire lecture pour que vous puissiez me dire ce que vous en pensez.

Je vais vous citer M. Belovich. Je ne me souviens pas du jour de sa comparution, mais cela figure dans les comptes rendus de nos délibérations. On lui demandait comment on allait composer avec les différentes sociétés d'État qui avaient manifestement chacune leurs particularités. Le Conseil du Trésor a certes une bonne expertise en la matière.

M. Belovich a fait le commentaire suivant :

Toutefois, nous prenons le temps de nous entretenir avec les gens des organismes distincts et, d'après ce que je comprends, c'est ainsi que nous procéderons avec les sociétés d'État visées. Nous devons comprendre leurs exigences et leurs priorités opérationnelles. En ce moment, chaque année, les sociétés d'État présentent un plan d'entreprise qui est approuvé par le Conseil du Trésor, ce

Board, so there is a degree of understanding of the operational requirements and uniqueness of the various Crown corporations that will certainly help to inform us on moving forward . . .

Then, later in the conversation, there is a question from Senator Black:

Would it cover independent contractors in these organizations?

I think this statement is important because Mr. Belovich says:

Solely the focus here is on the setting of compensation that would otherwise be established by the employer and not contracting relations.

Senator Black says:

What if I am an on-air personality with CBC but I am not an employee. I am a commentator on lacrosse and I am a highly paid commentator. Would you or the government have any ability to control what is paid to me?

Mr. Belovich says:

Through these proposed changes, I cannot see how that can be affected.

**Ms. Smyth:** Sorry, what was the question?

**Senator Buth:** I was just about to ask it. Does this provide you, as representing the Canadian Media Guild, with any clarity in terms of how Treasury Board would handle this oversight as an observer?

**Ms. Smyth:** I am sorry; I may have misunderstood the question, but I would still think the CBC is responsible for reporting to five different levels of government already. Most people would think that sounds sufficient. We still fail to see that we need more oversight than currently exists.

**Senator Buth:** It is an oversight issue for you, then?

**Ms. Smyth:** Correct.

**The Chair:** We are out of time, but I have two senators who indicated that they would like to be heard on second round. I will ask each of you to put your question.

[Translation]

**Senator Bellemare:** I don't have a good understanding of the articles of your collective agreement which you linked to the negotiation affecting the news. To me, working conditions have nothing to do with delivering the news, do you see what I mean? Perhaps you could table that with the clerk?

**Senator Chaput:** I listened to you carefully and I understand that the government already controls CBC/Radio-Canada with regard to the budget, borrowings, obligations, the president, the

qui fait que, dans une certaine mesure, nous comprenons déjà leurs exigences opérationnelles et leur caractère unique. Cela nous aidera à savoir comment aller de l'avant.

Plus tard lors de la même séance, le sénateur Black lui pose une question :

Les employés contractuels indépendants seraient-ils visés?

Je pense qu'il est important de noter la réponse de M. Belovich :

Il est question ici de la rémunération qui serait établie par l'employeur, et non des relations contractuelles.

Le sénateur Black demande ensuite :

Que se passe-t-il si je suis une des personnalités de Radio-Canada, mais je ne suis pas employé? Je suis un commentateur bien rémunéré spécialisé en lacrosse. Le gouvernement ou le Conseil du Trésor pourrait-il exercer un contrôle sur les sommes qui me sont versées?

M. Belovich a répondu :

Ce scénario n'est pas prévu dans les modifications proposées.

**Mme Smyth :** Désolée, mais quelle était la question?

**La sénatrice Buth :** J'allais justement vous la poser. En votre qualité de représentante de la Guilde canadienne des médias, est-ce que cela vous permet de mieux voir comment le Conseil du Trésor pourrait assurer cette forme de surveillance en tant qu'observateur?

**Mme Smyth :** Désolée, j'ai peut-être mal compris la question, mais cela ne change rien au fait que CBC/Radio-Canada doit déjà rendre des comptes à cinq ordres de gouvernement. La plupart des gens jugeraient cela suffisant. Nous ne comprenons toujours pas pourquoi une supervision supplémentaire serait requise.

**La sénatrice Buth :** Alors c'est pour vous un problème de supervision?

**Mme Smyth :** Tout à fait.

**Le président :** Nous n'avons plus de temps, mais deux sénatrices ont exprimé le désir d'avoir la parole lors d'un second tour. Je vais donc demander à chacune de poser sa question.

[Français]

**La sénatrice Bellemare :** Je ne comprends pas bien les clauses de votre convention collective que vous liées à la négociation des nouvelles. Pour moi, les conditions d'emploi n'ont rien à voir avec la livraison des nouvelles, vous comprenez? Peut-être pourriez-vous déposer cela auprès de la greffière?

**La sénatrice Chaput :** Je vous ai écoutées attentivement et je comprends que le gouvernement contrôle déjà la Société Radio-Canada au niveau du budget, de l'emprunt des sommes, des

board of directors. Is the point that irritates you the most in this bill the presence of an employee of the Treasury Board Secretariat who will be there as an observer at your collective bargaining table? Is that the main irritant?

**The Chair:** Could you provide a brief answer? Otherwise, perhaps you could send it by mail.

[English]

**Ms. Smyth:** We will send the correspondence, including the copies you requested. We will email them to the clerk.

**The Chair:** If you will do that, we will see that it gets circulated. I am sorry we ran over time, but that is just an indication of how much interest there was in your presentation.

**Ms. Umurungi:** Thank you very much for taking the time to listen to us.

**The Chair:** Thank you. Canadian Media Guild has been our witness.

Our next panel has now arrived. Honourable senators, this is our second session for this afternoon.

[Translation]

Honourable senators, this afternoon we are continuing our study of the subject matter of Bill C-60, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 21, 2013 and other measures.

[English]

In our second session this afternoon, we will be looking at two different parts of the bill. I will refer you to those parts. First, we will be looking at Part 3, Division 2, clauses 104 to 109, beginning at page 53 of the bill, which deals with financial institutions and director residency requirements.

To speak on this part of the bill, we welcome two officials from the Canadian Life and Health Insurance Association, Frank Swedlove, President, and Ron Sanderson, Director, Policyholder Taxation and Pensions.

We will also be looking at Part 1, clause 15, which is at page 7 and deals with the additional deduction for credit unions.

To speak on the credit union part of the bill, we welcome Jack Mintz, appearing today by video conference. Dr. Mintz is an economist and Palmer Chair in Public Policy for the University of Calgary. Likewise with respect to this particular section at page 7, we welcome Gary Rogers, Vice President, Financial Policy at Credit Union Central of Canada.

obligations, du président, du conseil d'administration. Le point qui vous irrite le plus dans ce projet de loi est-il la présence d'un employé du Secrétariat du Conseil du Trésor qui assiste en tant qu'observateur à vos négociations collectives? Est-ce la source d'irritation première?

**Le président :** Pouvez-vous donner une courte réponse? Sinon, vous pourriez peut-être la faire parvenir par courrier.

[Traduction]

**Mme Smyth :** Nous allons transmettre les documents demandés par courriel à votre greffière.

**Le président :** Nous verrons alors à les distribuer aux membres du comité. Désolé que nous ayons manqué de temps, mais cela montre bien à quel point votre témoignage était intéressant pour nous.

**Mme Umurungi :** Merci beaucoup d'avoir pris le temps de nous écouter.

**Le président :** C'est nous qui remercions les représentantes de la Guilde canadienne des médias d'avoir témoigné devant nous.

Honorables sénateurs, nous accueillons maintenant un nouveau groupe de témoins pour la seconde partie de notre séance d'aujourd'hui.

[Français]

Honorables sénateurs, nous poursuivons cet après-midi notre étude de la teneur du projet de loi C-60, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 21 mars 2013 et mettant en œuvre d'autres mesures.

[Traduction]

Lors de cette seconde portion de notre séance, nous allons nous intéresser à deux parties distinctes du projet de loi. En premier lieu, nous examinerons la partie 3, section 2, articles 104 à 109, débutant à la page 53 du projet de loi, qui traite des institutions financières et des critères de résidence applicables aux administrateurs.

Pour l'étude de cette portion du projet de loi, nous recevons deux représentants de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes, Frank Swedlove, président, et Ron Sanderson, directeur général, Rentes et Imposition des titulaires de polices.

Nous allons aussi nous pencher sur l'article 15 de la partie 1, à la page 7, concernant la déduction additionnelle accordée aux caisses de crédit.

Pour discuter de cette portion du projet de loi, nous souhaitons la bienvenue à Jack Mintz, qui témoigne aujourd'hui par vidéoconférence. M. Mintz est économiste et titulaire de la chaire Palmer en politique publique de l'Université de Calgary. Nous allons également traiter du même article avec Gary Rogers, vice-président, Politique financière, pour la Centrale des caisses de crédit du Canada.

I would ask those who would like to make introductory remarks to try to keep them to approximately five minutes to give us an overview and your reaction to these government initiatives we are dealing with in Bill C-60. We will go to Calgary first. Dr. Mintz, you have been waiting the longest for us.

**Jack Mintz, Director and Palmer Chair in Public Policy, University of Calgary School of Public Policy:** Thank you very much. It is a pleasure to speak to the committee again. I have been asked particularly to address the issue around the credit union tax preference with respect to the bill, which will be removing it. Effectively, it provided small business level taxation to the credit unions to allow them to be more competitive relative to other financial institutions.

To go back in terms of my philosophy about taxation, especially with respect to the business tax system, I think there are two very important principles that are involved. One principle is keeping tax rates that are internationally competitive relatively low, partly to attract and to encourage investment and other activities by businesses. Also, it is good for governments because it allows them to maintain revenues and reduce the incentive for businesses to shift the tax base out of the country to other low-tax jurisdictions, which I think has been a significant factor behind tax reforms in the past number of years.

The other principle is what I call neutrality, that all businesses should be subject to similar rates of tax or tax burdens on their activities. This is a way of keeping the government out of the board rooms of the nation, letting businesses decide the best places to invest and to make profits. When you have differential taxation on businesses, it leads to poorer economic returns because you end up encouraging more investment that results in lower economic returns on a pre-tax basis than what you are taxing elsewhere. If you equalize the burdens, then you end up allowing the business sector to allocate its resources to where best to make profit, which actually tends to maximize the returns, as well as the productivity of an economy, as the governments interfere less with capital allocation decisions.

Those two principles were part of the Technical Committee on Business Taxation report, a committee that I chaired for the Honourable Paul Martin, when I was Clifford Clark Visiting Economist in the Department of Finance back in 1996-97. That report eventually led to a lot of the significant tax reforms we had in Canada with respect to business taxation from the year 2000 onwards, even until the past year. I think governments could be commended for doing a good job in getting our tax rates down to more comprehensive levels. It has been good for them, as I mentioned, in terms of maintaining the revenue base. However, I

Je demanderais à ceux qui vont nous faire une déclaration préliminaire de s'en tenir à environ cinq minutes pour nous donner un aperçu de leurs réactions à l'égard de ces initiatives gouvernementales contenues dans le projet de loi C-60. Nous allons aller d'abord du côté de Calgary, car c'est M. Mintz qui attend depuis le plus longtemps.

**Jack Mintz, directeur et titulaire de la chaire Palmer en politique publique, École de politique publique de l'Université de Calgary :** Merci beaucoup. C'est un plaisir pour moi de prendre la parole devant votre comité. On m'a demandé tout particulièrement de vous parler des dispositions de ce projet de loi qui auront pour effet de mettre fin au traitement fiscal préférentiel accordé aux caisses de crédit. Il faut savoir que celles-ci ont actuellement droit à un niveau d'imposition comparable à celui des petites entreprises, ce qui leur permet de mieux soutenir la concurrence des grandes institutions financières.

Permettez-moi d'abord de vous parler de la manière dont je perçois la fiscalité, surtout dans le contexte de l'impôt des sociétés. J'estime qu'il y a deux principes très importants qui sont en jeu. Il faut d'abord s'assurer de garder les taux d'imposition relativement bas, à un niveau concurrentiel par rapport à ce qui se fait ailleurs, notamment pour attirer et stimuler les investissements et les autres activités des entreprises. C'est aussi une bonne chose pour les gouvernements, car cela leur permet de maintenir un certain niveau de recettes fiscales faisant en sorte qu'il soit moins intéressant pour les entreprises de déplacer leurs opérations pour bénéficier de régimes fiscaux moins gourmands, une considération importante dans le contexte des réformes fiscales des dernières années.

L'autre principe à respecter est celui de la neutralité, c'est-à-dire que toutes les entreprises devraient assumer un fardeau fiscal similaire au titre de leurs activités. Ainsi, les entreprises du pays peuvent décider elles-mêmes des meilleurs endroits où investir et réaliser des bénéfices. Lorsqu'il y a des variations dans les régimes d'imposition des sociétés, on se retrouve avec des recettes fiscales inférieures parce qu'on encourage en fait les investissements accrus qui produisent des rendements économiques plus faibles sur une base avant impôt, par rapport à ce qu'on pourrait imposer par ailleurs. Si l'on égalise les fardeaux fiscaux, on permet au milieu des affaires de répartir ses ressources de manière à maximiser ses profits, ce qui se traduit généralement par une optimisation des rendements ainsi que de la productivité de l'économie du fait que le gouvernement s'ingère moins dans les décisions d'investissement.

Ces deux principes ont guidé le rapport du Comité technique de la fiscalité des entreprises dont j'ai assumé la présidence pour l'honorable Paul Martin, alors que j'étais économiste invité Clifford-Clark au ministère des Finances en 1996-1997. Ce rapport a d'ailleurs mené à bon nombre des réformes fiscales importantes effectuées au Canada relativement à l'impôt des sociétés depuis 2000 jusqu'à l'an dernier. Je pense qu'il convient de féliciter l'ensemble des gouvernements qui sont parvenus à réduire nos taux d'imposition. Comme je l'ai indiqué, c'est aussi une bonne chose pour eux, car ils peuvent ainsi maintenir intacte

think governments have been remiss in moving further or doing the kinds of things needed to ensure neutrality in the business tax system.

Even the Technical Committee back in 1997 recommended that the special preference for credit unions be removed on the grounds that there is no reason why they should be subject to a different level of business taxation under the corporate income tax compared to other businesses. In fact, I was delighted in the past budget that we are seeing this provision finally being introduced. I do think it is quite appropriate because we should try to tax all financial institutions on a level playing field. Thank you.

**The Chair:** Thank you, doctor. We appreciate that. Mr. Rogers, did you have anything further to comment on this particular area of credit unions?

**Gary Rogers, Vice President, Financial Policy, Credit Union Central of Canada:** Yes, I have some prepared remarks. We appreciate this opportunity to discuss taxation of credit unions with you today, specifically clause 15 of Bill C-60.

I have been with Credit Union Central of Canada, the national trade association for credit unions outside of Quebec, for 28 years. Throughout that time, the credit union system has enjoyed excellent working relationships with officials from the department, government ministers and members of this committee, which has always been very supportive of a strong, cooperative financial sector. We have worked together very productively on files such as retirement income, tax-free savings accounts, the introduction of GST, which I was very involved in, federally chartered credit unions and, of course, income taxation of credit unions.

Until now, I cannot recall any significant disagreement about tax policy affecting credit unions or their products. Today's appearance before you is quite extraordinary as we are here to profoundly disagree with the termination of the additional deduction for credit unions and the lack of any process leading to this decision.

Clause 15 will eliminate the small business tax rate from most of our sector, increasing the federal tax rate from 11 to 15 per cent. We will be taxed like banks, which we are not.

Credit unions have enjoyed an easy partnership with the federal government because we share so many public policy objectives. Canadians need a competitive alternative to the five big banks. We provide that second tier through 348 distinct, innovative credit unions. Small or remote communities require financial services where banks have abandoned or never

leur assiette fiscale. J'estime toutefois que les gouvernements auraient pu aller encore plus loin en prenant des mesures pour assurer la neutralité de notre système d'imposition des sociétés.

Dès 1997, notre comité technique recommandait que l'on mette fin au traitement fiscal préférentiel accordé aux caisses de crédit, car rien ne justifiait qu'elles aient droit à un taux d'imposition différent de celui des autres entreprises. J'ai donc été ravi de constater dans le dernier budget que l'on proposait finalement une mesure en ce sens. J'estime cela tout à fait approprié, car nous devrions nous efforcer d'offrir un traitement fiscal équitable à toutes les institutions financières. Je vous remercie.

**Le président :** Merci, monsieur Mintz. Monsieur Rogers, aviez-vous aussi des observations à nous faire concernant cette disposition touchant les caisses de crédit?

**Gary Rogers, vice-président, Politique financière, Centrale des caisses de crédit du Canada :** Oui, j'ai un texte à vous lire. Nous vous sommes reconnaissants d'avoir l'occasion d'aborder avec vous aujourd'hui la question du taux d'imposition des caisses de crédit, et plus particulièrement de l'article 15 du projet de loi C-60.

J'œuvre au sein de la Centrale des caisses de crédit du Canada, l'association commerciale nationale des caisses de crédit situées à l'extérieur du Québec, depuis 28 ans. Au cours de cette période, le système des caisses de crédit a toujours entretenu des relations positives avec les représentants du ministère des Finances, les ministres du gouvernement et, bien entendu, les membres de ce comité, qui ont toujours encouragé l'essor du secteur financier coopératif. Ensemble, nous avons su collaborer de façon très productive pour faire avancer plusieurs dossiers importants, comme les revenus de retraite, les comptes d'épargne libres d'impôt, la mise en place de la TPS, à laquelle j'ai participé directement, la charte fédérale des caisses de crédit et, bien entendu, l'imposition des revenus des caisses de crédit.

Jusqu'à tout récemment, je ne pouvais me souvenir d'une occasion où nous avons eu quelque différend que ce soit en ce qui a trait à la politique fiscale appliquée aux caisses de crédit et à leurs produits. Ma présence ici aujourd'hui est donc due à des circonstances extraordinaires. En effet, nous sommes fermement en désaccord avec l'annulation du crédit supplémentaire additionnel accordé aux caisses de crédit et regrettons l'absence totale de processus de consultation dans la prise de cette décisions.

L'article 15 éliminera la déduction fiscale accordée aux petites entreprises pour la majorité des caisses de crédit et fera passer leur taux fédéral d'imposition de 11 à 15 p. 100. Nous serons imposés comme des banques, bien que nous n'en soyons pas.

Les caisses de crédit et le gouvernement fédéral ont toujours entretenu une collaboration étroite, car nous partageons les mêmes objectifs en matière de politiques publiques. Les Canadiens ont besoin d'une solution de rechange concurrentielle par rapport aux cinq grandes banques. Nos 348 caisses de crédit, chacune étant unique et innovatrice, leur offrent cette possibilité.



attempted to serve. These are high-cost locations, but credit unions continue to serve 382 communities that otherwise would not have retail financial services.

Villages, towns and cities require good, enduring jobs. Credit unions employ more than 27,000 people widely dispersed across the country. During economic downturns, Canadians need financial institutions they can rely on. Our community-based democratic control means we do not pull back on lending at times when the local need is greatest. Small and micro-sized businesses require funding. Credit unions are the favourite financial services provider to small business. You may have read last week that the CFIB, the Canadian Federation of Independent Business, members rated credit unions number one as their preferred source of financial services; this is a segment that the banks find time-consuming and expensive to serve.

Credit unions first became taxable in 1972, more than 40 years ago. That only happened after extensive consultation between the federal government and the credit union movement that resulted in a tax regime that was different from that of banks and recognized the need to encourage the growth of retained earnings, a financial cooperative's primary source of capital. As a result, in the most recent year, credit unions paid more than \$100 million in federal and provincial income taxes. The federal rules do not tax us at the same rate as big banks but as small businesses, because we are the small business of the retail, deposit-taking financial services sector. The value of this tax arrangement was affirmed by the MacKay Task Force in its 1998 report.

However, without any discussion or consultation, the recent federal budget eliminated the small business tax rate for most of our sector. It is fair to say that no other federal decision in memory has been met by this degree of surprise, consternation and anger from credit unions. This occurs at a time when we are facing some key business pressures: reduced financial margins; higher regulatory capital requirements that create challenges unique for cooperatives; incredibly complex compliance rules that are proportionately greater for small, independent financial institutions, and I cite anti-money laundering and FATCA as only two of those examples; a higher cost structure because we

Les petites collectivités et celles qui sont isolées, qui ont été désertées par les grandes banques ou simplement jamais desservies par celles-ci, ont besoin de services financiers. Bien que le coût d'exploitation de succursales dans ces collectivités soit élevé, les caisses de crédit continuent de desservir 382 collectivités qui n'auraient, autrement, aucun accès à des services financiers.

Les villages, les petites agglomérations et les villes ont besoin de bons emplois durables. Les caisses de crédit emploient plus de 27 000 personnes aux quatre coins du pays. En période de ralentissement économique, les Canadiens ont besoin d'institutions financières sur lesquelles ils peuvent compter. Notre gouvernance démocratique, ancrée dans la collectivité, signifie que nous ne cesserons pas de prêter de l'argent lorsque les gens en ont le plus besoin. Les petites et micro-entreprises ont besoin de financement. Les caisses de crédit sont les fournisseurs de services financiers privilégiés par celles-ci. Vous avez probablement lu, la semaine dernière, que la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI) place les caisses de crédit au premier rang des fournisseurs de services financiers préférés de ses membres. Les banques, quant à elles, considèrent que de servir ce secteur demande trop de temps et coûte trop cher.

Les caisses de crédit ont été assujetties pour la première fois à l'impôt il y a plus de 40 ans, soit en 1972. Ce changement a été précédé de vastes consultations entre le gouvernement fédéral et le mouvement des caisses de crédit. Ces consultations ont permis d'établir un régime fiscal qui était différent de celui des grandes banques et qui reconnaissait la nécessité d'encourager la croissance des bénéfices non répartis, qui sont la principale source de capital d'une coopérative financière. En vertu de ce régime, les caisses de crédit ont payé, au cours de la dernière année, plus de 100 millions de dollars en impôt sur le revenu aux niveaux fédéral et provincial. Selon les règles fédérales, nous ne sommes pas imposées au même taux que les grandes banques, mais bien comme des petites entreprises; nous sommes les petites entreprises du secteur des services financiers qui offre des services au public et qui accepte les dépôts. L'importance de cette entente fiscale a été confirmée en 1998 dans le rapport MacKay.

Pourtant, sans que le gouvernement n'en ait discuté avec nous ou nous ait consultés, le dernier budget fédéral a éliminé la déduction fiscale accordée aux petites entreprises dans l'essentiel de notre secteur. C'est pourquoi nous pouvons affirmer à juste titre que de mémoire, aucune décision du gouvernement fédéral n'a suscité autant de surprise, de consternation et de colère de la part des caisses de crédit. Cette décision a eu lieu au moment où nous faisons face à d'importantes pressions commerciales comme la réduction de nos marges financières; l'accentuation des réglementations en matière de capital, qui sont particulièrement contraignantes pour les caisses de crédit; les obligations de

operate as small, independent entities, often in communities the banks cannot afford to serve; and the critical need for investment in technology just to keep up with our much larger competitors.

The budget documents state that this substantial tax increase will improve the neutrality and fairness of the tax system. Their reasoning seems to be that raising the credit union tax rate to the level of banks will be fairer — fairer to banks, we presume. We take issue with that logic. A review of the fairness and neutrality of the tax system should take into account more than a single tax rate.

I would be pleased to elaborate why we disagree with this change to the current competitive balance because we think there are other parts of the tax system that should be reviewed at the same time.

Also, I will be pleased to comment during our time today on the amount of this increase, which credit unions will be affected and what the likely impacts will be.

We have heard suggestions that the credit unions now rival the banks and should be taxed at the same rate, but the size of credit unions that will be impacted by this measure is a tiny fraction of the size of their competitors. Their market share of deposits and loans has been stable for many years. There is no evidence that a favourable income tax rate has resulted in unfair competition for our big banks. The success of credit unions is not proof that the small business tax rate is not needed; it is proof that it is working.

I look forward to our discussion, Mr. Chairman.

**Frank Swedlove, President, Canadian Life and Health Insurance Association Inc.:** Mr. Chair, the area I will look at is maybe a little less interesting than the discussion that will take place with respect to credit unions, but nevertheless, in my view, it is very important.

[Translation]

With your permission, I would like to make some very short introductory comments. The Canadian Life and Health Insurance Association represents life and health insurance companies accounting for 99 per cent of the life and health insurance in force across Canada. The Canadian life and health insurance

respecter des règles incroyablement complexes, qui sont, toutes proportions gardées, plus importantes pour les petites institutions financières indépendantes (je cite en exemple les lois pour la lutte au blanchiment d'argent et la FATCA américaine); une structure de coûts élevés étant donné que nous fonctionnons comme des petites entités indépendantes et finalement, la nécessité d'investir dans de nouveaux moyens technologiques, ce qui est crucial pour ne pas perdre du terrain par rapport à nos concurrents qui ont beaucoup plus de moyens.

On peut lire dans les documents budgétaires que cette hausse substantielle d'impôt permettra d'accroître la neutralité et l'équité du régime fiscal. Selon ce raisonnement, la hausse du taux d'imposition des caisses de crédit à hauteur de celui des banques sera plus équitable — pour les banques, peut-être! Nous contestons cette logique. L'évaluation de l'équité et de la neutralité du régime fiscal ne devrait pas se limiter au seul taux d'imposition.

C'est avec plaisir que je vous expliquerai pourquoi nous sommes en désaccord avec cette altération de l'équilibre concurrentiel actuel, parce que nous croyons qu'il y a d'autres aspects du régime fiscal qui mériteraient d'être revus en même temps.

C'est également avec plaisir que j'aborderai avec vous l'ampleur de cette hausse d'impôt, quelles caisses de crédit seront affectées et quelles en seront les conséquences.

Nous avons eu vent de commentaires à l'effet que les caisses de crédit étaient les rivales des banques et devraient être soumises au même taux d'imposition. Toutefois, la taille des caisses de crédit qui seront touchées par cette mesure ne représente qu'une fraction de la taille de leurs concurrentes. De plus, leur part de marché des dépôts et des prêts stagne depuis de nombreuses années. Aucune preuve ne vient appuyer la logique selon laquelle un taux d'imposition préférentiel pour les caisses de crédit a entretenu une concurrence déloyale avec les banques. Le succès des caisses de crédit n'est pas la preuve que le crédit supplémentaire qui leur est accordé n'est plus nécessaire, mais bien qu'il porte ses fruits!

Je poursuivrai avec plaisir la discussion avec vous, monsieur le président.

**Frank Swedlove, président, Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes Inc.:** Monsieur le président, le sujet que je m'appête à aborder est peut-être un peu moins intéressant que la discussion qui va avoir lieu au sujet des caisses de crédit, mais il n'en est pas moins important à mes yeux.

[Français]

Si vous me le permettez, j'aimerais formuler quelques remarques préliminaires. L'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes représente des sociétés détenant 99 p. 100 des assurances-vie et maladies en vigueur au Canada. L'industrie canadienne des assurances de personnes

industry provides products which include individual and group life insurance, disability insurance, supplementary health insurance, individual and group annuities, and pensions.

The industry protects almost 27 million Canadians and over 45 million people abroad.

[English]

The industry makes benefit payments to Canadians of \$64 billion a year, has more than \$570 billion invested in the Canadian economy and provides employment to about 139,000 Canadians.

Life and health insurers are regulated at the federal level under the Insurance Companies Act, the ICA, and are also subject to the rules and regulations that are set out in provincial insurance acts.

[Translation]

Mr. Chair, we welcome this opportunity to appear before the committee as it seeks to develop its report to Parliament. The industry is supportive of the provisions contained in part 3, division 2, of the bill. Let me comment briefly on these.

[English]

Part 3, Division 2 would make amendments to federal financial services legislation, including the Insurance Companies Act. The ICA now provides that the majority of directors of a domestic insurer must be resident Canadians. In the case of a subsidiary of a foreign institution, at least one half of the board members must be resident Canadian. The ICA also provides that these proportions of Canadian resident requirements apply when directors of a company are transacting business at a meeting of directors or at a meeting of a committee of directors.

The amendments in Bill C-60 provide that the residency requirements would no longer apply with respect to meetings of committees of directors. There are no changes with respect to the board itself.

There are a variety of benefits that flow from these amendments. Most importantly, they would enable companies to put the best qualified people on their board committees. They would allow Canadian export-oriented companies to more easily develop foreign markets by adding foreign directors.

Honourable senators, this matter is very important to us. Canadian life and health insurers are internationally successful. Over half of our assets are held abroad. Our companies operate in 20 countries and territories worldwide, and three Canadian insurers rank in the top 20 of the world's largest life and health

fournit des produits comme l'assurance-vie individuelle et collective, l'assurance invalidité, l'assurance maladie complémentaire, les rentes individuelles et collectives, et le régime de retraite.

L'industrie protège près de 27 millions de Canadien et plus de 45 millions de personne à l'étranger.

[Traduction]

Notre industrie verse en prestations 64 milliards de dollars par année aux Canadiens, elle a investi plus de 570 milliards de dollars dans l'économie du Canada et emploie environ 139 000 Canadiens.

Les assureurs de personnes sont réglementés au fédéral en vertu de la Loi sur les sociétés d'assurances, la LSA, et sont en outre assujettis aux règles et règlements afférents aux lois provinciales sur les assurances.

[Français]

Monsieur le président, nous sommes heureux de vous présenter nos vues en préparation du rapport que le comité soumettra au Parlement. Notre industrie appuie les dispositions de la section 2, partie 3, du projet de loi, dispositions au sujet desquelles j'aimerais formuler de brèves observations.

[Traduction]

La section 2 de la partie 3 modifierait la législation fédérale applicable aux services financiers, y compris la Loi sur les sociétés d'assurances. La LSA prévoit à l'heure actuelle que la majorité des administrateurs d'une société d'assurances canadienne doivent être des résidents canadiens. Dans le cas d'une filiale d'une institution étrangère, au moins la moitié des membres du conseil d'administration doivent résider au Canada. La loi prévoit également que ces exigences quant à la proportion de résidents canadiens s'appliquent lorsque les administrateurs d'une société mènent des délibérations au cours d'une réunion du conseil d'administration ou d'une réunion d'un comité du conseil d'administration.

Selon le projet de loi C-60, les exigences en matière de résidence ne s'appliqueraient plus à l'égard des réunions des comités du conseil d'administration. Aucun changement n'est prévu à l'égard du conseil d'administration lui-même.

Ces modifications comportent plusieurs avantages, dont voici les plus importants. Un, elles permettraient que les personnes les plus compétentes siègent aux comités du conseil d'administration d'une société. Deux, les sociétés exportatrices canadiennes pourraient plus facilement développer des marchés à l'étranger avec le concours d'administrateurs non canadiens.

Honorables sénateurs, c'est là une question très importante pour nous. Les assureurs-vie canadiens connaissent un grand succès à l'échelle mondiale. Ils détiennent plus de la moitié de leurs actifs à l'étranger. Nos sociétés sont présentes dans une vingtaine de pays et territoires de par le monde, et trois assureurs

insurance companies. We are one of the largest service export industries in this country. Therefore, the added flexibility these amendments offer would be most welcome.

I would be pleased to answer any questions you may have. Thank you.

**The Chair:** Thank you. Did you indicate there was consultation in relation to these changes with your industry?

**Mr. Swedlove:** I had not made reference to that, but we had submitted this idea to the government as a possible measure that could be dealt with in the budget, and we were pleased to see it was included.

**The Chair:** Thank you. Mr. Sanderson, did you have anything to add?

**Ron Sanderson, Director, Policyholder Taxation and Pensions, Canadian Life and Health Insurance Association Inc.:** Not at this time. Thank you.

**Senator Ringuette:** My first question, to put all of this into perspective, is with respect to the payday loans industry. What is their taxation? Are they taxed at the same rate as banks, or are they taxed as a small and medium-sized business?

**Mr. Rogers:** I can only speculate because we are not in that industry. The small business tax rate is available to small businesses, and the test is capital. If a small business has capital between \$10 million and \$15 million, it can still access the small business tax rate. It would depend on the size of the enterprise.

**Mr. Mintz:** I would assume that is actually the right answer. It would simply be with respect to the current small business tax regime.

**Senator Ringuette:** They are all franchises, so their capital would be on an individual branch.

**Mr. Mintz:** Right. Unless they are associated companies, and then there will be an aggregation of associated companies.

**Senator Ringuette:** Yes. We all know where payday loans stand and what they do. Why would they benefit from a small and medium-sized business tax, and the cooperatives that are mostly in rural areas providing services to rural communities, farming communities, forestry communities, fisheries communities and northern communities, why would they, not being a bank — and we have been through that legislation within the last few years — why would they be subject to the same rate as our big five banks? In the last few days we have seen articles that the CEOs of Canada's big five banks are the best paid bankers in the world?

canadiens se classent parmi les 20 plus grandes sociétés d'assurances de personnes à l'international. Notre industrie est l'une des plus importantes exportatrices de services au pays. Par conséquent, la souplesse accrue qu'offrent ces modifications serait tout à fait justifiée.

Je serai heureux de répondre à toute question que vous pourriez avoir. Merci.

**Le président :** Merci. Avez-vous mentionné que les membres de votre industrie ont été consultés relativement à ces modifications?

**M. Swedlove :** Je ne l'ai pas mentionné, mais nous avons soumis au gouvernement l'idée d'inclure cette mesure au budget, et nous sommes contents qu'elle y ait été incluse.

**Le président :** Merci. Monsieur Sanderson, avez-vous quelque chose à ajouter?

**Ron Sanderson, directeur général, Rentes et imposition des titulaires de polices, Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes Inc. :** Pas pour l'instant, je vous remercie.

**La sénatrice Ringuette :** Pour mettre tout cela en perspective, ma première question porte sur le secteur des prêts sur salaire. Quel est le taux d'imposition qui s'y applique? Est-ce le même que pour les banques ou est-ce plutôt le même taux que pour les petites et moyennes entreprises?

**M. Rogers :** Je ne peux que faire des suppositions, parce que nous ne faisons pas partie de cette industrie. Le taux d'imposition des petites entreprises s'applique à toutes les petites entreprises, en fonction de leurs capitaux. Si une petite entreprise dispose d'un capital qui se situe entre 10 et 15 millions de dollars, elle peut tout de même bénéficier du taux d'imposition des petites entreprises. Tout dépend de la taille de l'entreprise.

**M. Mintz :** Je serais porté à croire que c'est juste. Ce serait simplement le régime fiscal pour les petites entreprises qui s'appliquerait.

**La sénatrice Ringuette :** Il s'agit toujours de franchises, donc le taux dépendrait du capital de leurs bureaux seulement.

**M. Mintz :** Exactement. À moins qu'il ne s'agisse de sociétés affiliées, auquel cas le calcul tiendrait compte du capital de toutes les sociétés affiliées.

**La sénatrice Ringuette :** Oui. Nous connaissons tous la situation des sociétés de prêts sur salaire et ce qu'elles font. Pourquoi profiteraient-elles du même taux que les petites et moyennes entreprises, alors que les coopératives, qu'on trouve surtout en région rurale et qui offrent des services à des collectivités rurales, agricoles, forestières, nordiques ou de pêcheurs, qui ne constituent pas des banques (nous nous sommes d'ailleurs penchés sur cette loi il y a quelques années)... Pourquoi les coopératives seraient-elles assujetties au même taux que nos cinq grandes banques? Au cours des derniers jours, nous

Why would we penalize our small cooperatives and not look at what is happening at the big five banks and in the payday loans industry?

**Mr. Mintz:** Let me first make two important comments. If you read some of the work I have done recently, including a School of Public Policy paper on the small business deduction, you will find I am not in favour of the small business deduction either. I think it is the antithesis to growth. It keeps small companies small. In fact, I think we should be like a number of other countries and move to a regime where we do not have differential corporate income taxes between small and large firms. There are a number of countries that do that — not all, but a number of them do. I think it does create a distortion. I would argue that the small business reduction, and we did some numbers on this, actually is a significant benefit to many households with income more than \$100,000 because of their ability to shift away from the personal income tax base into a corporate status to arrange their affairs.

You can talk about these things, but I would even attack the small business deduction if I had my druthers as a minister of finance. You would probably never want me as minister of finance.

With respect to financial institutions in general, the reason I argue for equal taxation of all business activities is not just with respect to within the sector itself but across all sectors and business activities. With respect to financial institutions, there are a large number of them. We are not just talking about banks. We also have to remember there is a large number of other taxes and fees.

Again, smaller companies tend to get more relief compared to the large companies. I think, in fairness, it would be appropriate to look at all of these sorts of questions. I remember the time, in 1997, when we looked at it. There were a host of capital taxes on financial institutions, which are now coming back in a number of provinces. There were deposit insurance fees, et cetera, that tended to fall more heavily on larger financial institutions — and I do not mean just banks but also insurance companies, et cetera — compared to smaller ones. The small business treatment of credit unions was quite an anomaly in the system. There, I particularly believe that we should try to have a similar corporate income tax rate applying to all business activities, partly to avoid complexity and partly to avoid base erosion and income shifting and also to ensure that governments achieve a better allocation of resources in the Canadian economy.

avons pu lire des articles selon lesquels les PDG des cinq grandes banques canadiennes figurent parmi les banquiers les mieux payés au monde. Pourquoi pénaliser nos petites coopératives plutôt que d'examiner ce qui se passe dans les cinq grandes banques et dans l'industrie des prêts sur salaire?

**M. Mintz :** Permettez-moi de faire deux observations importantes. Si vous lisez quelques-uns des articles que j'ai publiés récemment, dont un sur la déduction fiscale aux petites entreprises que j'ai publiés à l'École de politique publique, vous allez constater que je ne suis pas en faveur de cette déduction non plus. Je pense que c'est l'antithèse de la croissance. Elle condamne les petites entreprises à rester petites. En fait, je pense que nous devrions faire comme bien d'autres pays et adopter un régime dans lequel les taux d'imposition des sociétés seraient les mêmes pour les petites comme pour les grandes entreprises. C'est ce qui se fait dans beaucoup de pays, pas partout, mais à bien des endroits. Je crois que notre régime crée de la distorsion. Je suis d'avis que la réduction accordée aux petites entreprises, et nous avons fait des calculs, constitue un avantage important pour beaucoup de ménages dont le revenu est supérieur à 100 000 \$, parce que ce régime permet aux gens d'éviter de payer de l'impôt sur le revenu des particuliers en affectant une part de leur revenu à leur entreprise pour arranger leurs affaires.

On dira ce qu'on voudra, mais s'il n'en tenait qu'à moi de décider à la place du ministre des Finances, je m'attaquerais même à la déduction accordée aux petites entreprises. Vous ne voudriez probablement jamais que je sois ministre des Finances.

Pour ce qui est des institutions financières en général, si je prône un taux d'imposition égal pour toutes les activités commerciales, ce n'est pas seulement pour ce secteur, mais pour tous les secteurs d'activité. Il y a beaucoup d'institutions financières. Il n'y a pas que les banques. Il ne faut pas oublier non plus qu'il y a beaucoup d'autres taxes et de frais.

Encore une fois, les petites entreprises ont tendance à bénéficier d'un plus grand nombre d'allègements fiscaux que les grandes entreprises. En toute équité, je pense qu'il faudrait se pencher sur ce genre de question. Je me rappelle qu'on en a discuté en 1997. Il y avait toutes sortes de taxes sur le capital imposées aux institutions financières, des taxes qui reviennent maintenant dans diverses provinces. Il y avait des primes d'assurance-dépôts, entre autres, qui semblaient frapper plus lourdement les grandes institutions financières que les petites, et je ne parle pas seulement des banques, mais aussi des sociétés d'assurances, entre autres. Le fait que les caisses de crédit soient traitées comme des petites entreprises était toute une anomalie dans le système. À ce chapitre, je crois que nous devrions vraiment essayer d'adopter un taux d'imposition des sociétés semblable pour toutes les activités commerciales, en partie pour réduire la complexité du système, en partie pour éviter l'érosion de la base et le rééquilibrage des revenus, de même que pour permettre au gouvernement de mieux répartir les ressources dans l'économie canadienne.

**Mr. Rogers:** I would like to make some comments about Dr. Mintz's comments. I certainly agree that one of the fundamental objectives of the tax system is to achieve some type of balance and neutrality. If we are only looking at the small business versus the regular tax rate, though, we are missing all the rest of the tax system and what those impacts might be. Some have been identified that might apply only to the very largest financial institutions. There is a capital tax on the very largest ones. Some of the things that would balance out the treatment that we have now I would like to mention.

Let us think of GST for a moment. A network of small, independent financial institutions has much less opportunity to self-supply services than a large, integrated bank. Remember, financial institutions do not get input tax credits. They do not get a refund of the GST they pay. When you are a small credit union, you are buying human resource services, accounting services, legal services and all kinds of things like that that you pay GST on that are self-supplied, through salaries, within a bank. There is a disproportionate amount of GST on a small financial institution. That should be recognized. There is a major tax preference item — a tax expenditure — in the income tax system. That relates to capital gains. When someone invests in a bank and those shares increase in value, half of that is tax free. By the way, that has a legitimate purpose. It is to assist in the accumulation of capital. It is the capital formation incentive. There is nothing similar that assists a credit union. The only thing that helps a credit union to accumulate capital is a lower tax rate. That helps them to keep more of their earnings as retained earnings. Remember, credit unions do not issue shares that increase in value. There is no appreciation. There is no capital gain. I think those are two very significant differences that were not contemplated here, and there are others. I will not burden the committee with others at the moment, but I could go down a list.

**The Chair:** If you have anything in writing, do not hesitate, at any time, to send that along to us. It can be circulated.

I appreciate your intervention at this time.

[Translation]

**Senator Bellemare:** I am interested in its impact on the Canadian regions. Will there also be an impact on individuals or will it simply affect credit unions?

**M. Rogers :** J'aimerais réagir aux observations de M. Mintz. Je suis tout à fait d'accord avec lui que l'un des objectifs fondamentaux du régime fiscal, c'est d'établir un certain équilibre et une certaine neutralité. Cependant, nous ne pouvons pas évaluer la situation des petites entreprises seulement en fonction du taux d'imposition régulier, parce que nous négligerions de tenir compte de tout le reste du régime fiscal et de bien des conséquences potentielles. Certaines des conséquences que seules les plus grandes institutions financières sont susceptibles de subir ont été mentionnées. Il y a un impôt sur le capital qui s'applique aux très grandes institutions. C'est le genre de chose qui permet de ramener l'équilibre, compte tenu du traitement qu'on nous accorde, je dois le mentionner.

Prenons un peu la TPS. Un réseau de petites institutions financières indépendantes est beaucoup moins en mesure de pouvoir obtenir tous les services requis à l'interne que les grandes banques intégrées. N'oubliez pas que les institutions financières n'ont pas accès aux crédits de taxe sur les intrants. Elles ne se font pas rembourser la TPS qu'elles paient. Les petites caisses de crédit doivent acheter toutes sortes de services de gestion des ressources humaines, de comptabilité, de conseils juridiques et d'autres services professionnels pour lesquels elles paient de la TPS, alors que les banques peuvent absorber tous ces services à l'interne par les salaires. Les petites institutions financières paient des montants disproportionnés en TPS. Il faut le reconnaître. Il y a un énorme avantage fiscal, une dépense fiscale, qui existe dans le régime fiscal qui touche les gains en capitaux. Quand une personne investit dans une banque et que ses actions prennent de la valeur, la moitié des gains sont libres d'impôt. Soit dit en passant, l'objectif est tout à fait légitime. Il consiste à favoriser l'accumulation de capital. C'est l'incitatif à la formation d'une base de capitaux. Il n'y a rien de comparable pour aider les caisses de crédit. La seule chose qui aide les caisses de crédit à accumuler du capital, c'est leur taux d'imposition inférieur. Ce taux leur permet de conserver une plus grande part de leurs revenus en bénéfiques non répartis. N'oubliez pas que les caisses de crédit n'émettent pas d'actions dont la valeur peut augmenter. Il n'y a pas d'augmentation de valeur. Il n'y a pas de gains en capitaux. Je pense que ce sont deux différences très importantes qui n'ont pas été soulignées ici, et il y en a d'autres. Je ne vais pas assommer les membres du comité avec toutes ces différences, mais je pourrais en dresser toute une liste.

**Le président :** Si vous voulez nous envoyer de l'information par écrit, n'hésitez pas à le faire, n'importe quand. Nous pourrions la transmettre à tous.

Je vous remercie de cette intervention pour l'instant.

[Français]

**La sénatrice Bellemare :** Je m'intéresse à l'impact sur les régions canadiennes. Y aura-t-il un impact également pour les particuliers ou y aura-t-il tout simplement un impact pour les caisses de crédit?

I would also like you to compare small financial institutions with the Mouvement des Caisses populaires Desjardins, for instance. I would like you to tell us whether there are differences or similarities, because I believe they too are affected by this bill.

[English]

**Mr. Rogers:** I think there were two broad questions there. I will start with the impact on credit unions but then evolve into citizens as well.

We have heard a number of people comment on this change, saying that the small business deduction will still apply. The small business tax rate will still apply to a lot of credit unions. Indeed, that is true. The majority of credit unions will not be affected by this. However — and this is important — that is not the measure of the impact here. Eighty per cent of our locations, 85 per cent of our members, 91 per cent of our assets and 90 per cent of our earnings will see an increase in tax. What remains is about 10 per cent of the system, and about 90 per cent of the system loses the low tax rate.

How does that impact members? I have heard from a lot of credit union CEOs and CFOs about the impact, and there is no single one of course. Any business, when it is faced with a major new expense — and that is what this is — will look at a variety of ways to mitigate it. I have heard people in credit unions saying that the first thing you look at is your operating expenses, but we have been cutting costs for years. There really is not logical room to cut costs.

Then you look to other parts of your operations. We are operating branches in many small communities where it is costly to do that. There will be some pressure on that. There will be pressure on the distributions back to members, the, I will add, fully taxable distributions to members — patronage dividends and dividends on shares. There will be pressure in a number of different ways that will impact members of credit unions.

I have already forgotten your second question.

[Translation]

**Senator Bellemare:** Can you draw a comparison with the Desjardins Movement in order to highlight the differences or similarities? Basically, the Desjardins Movement is a cooperative movement, but it is a large one now and is also affected by these fiscal provisions. I would like to hear your comments on that.

J'aimerais aussi que vous compariez les petites institutions financières avec le Mouvement des Caisses populaires Desjardins, par exemple. J'aimerais que vous nous disiez s'il y a des différences ou des ressemblances, parce que je crois qu'ils sont affectés par ce projet de loi.

[Traduction]

**M. Rogers :** Je pense que vous avez posé deux grandes questions. Je vais commencer par celle sur l'impact pour les caisses de crédit, puis vous parler un peu des particuliers aussi.

Différentes personnes se sont prononcées sur ces modifications et ont dit que la déduction accordée aux petites entreprises continuerait de s'appliquer. Le taux d'imposition des petites entreprises va continuer de s'appliquer à beaucoup de caisses de crédit. C'est vrai. La majorité des caisses de crédit ne seront pas touchées par ces mesures. Cependant, et c'est important, ce n'est pas la bonne façon d'en mesurer l'impact. Je mentionne que 18 p. 100 de nos points de service, 85 p. 100 de nos membres, 91 p. 100 de nos immobilisations et 90 p. 100 de nos revenus vont subir une augmentation d'impôt. Il reste environ 10 p. 100 du système intouché, et environ 90 p. 100 du système perdra les bénéfices du faible taux d'imposition.

Quel en sera l'effet sur les membres? J'ai entendu beaucoup de PDG et de directeurs financiers de caisses de crédit en parler, et il n'y aura pas qu'une conséquence, bien sûr. N'importe quelle entreprise confrontée à une nouvelle dépense importante — et c'est ce que c'est — va chercher des moyens de l'atténuer. J'ai entendu des gens du milieu des caisses de crédit dire que la première chose à envisager, c'est de réduire les dépenses de fonctionnement, mais nous sabrons dans ces dépenses depuis des années. Il n'y a vraiment plus de compressions logiques que nous pouvons faire.

Il faut ensuite les autres aspects de nos activités. Nous avons bien des points de service dans des petites villes, où nos activités coûtent cher. Ces services vont en souffrir. Nous allons devoir envisager de diminuer le rendement pour les membres, un rendement imposable à 100 p. 100, je le précise : les ristournes aux membres et les dividendes versés sur les actions. Il va y avoir diverses formes de compressions qui vont toucher les membres des caisses de crédit.

J'ai déjà oublié votre deuxième question.

[Français]

**La sénatrice Bellemare :** Pouvez-vous nous parler d'une comparaison avec le Mouvement Desjardins pour faire ressortir des différences ou des ressemblances? À la base, le Mouvement Desjardins est un mouvement coopératif, mais c'est gros maintenant et affecté également par ces dispositions fiscales. J'aimerais entendre vos commentaires à ce sujet.

[English]

**Mr. Rogers:** Of course, Caisses populaires Desjardins are credit unions within the definition of the Income Tax Act. We are not appearing on their behalf, but they will be affected equally. Caisses populaires, whether in New Brunswick, Manitoba or Quebec, will pay more income tax.

I do not know their specific numbers, but there are the same principles there as well.

[Translation]

**Senator Bellemare:** I have heard it said that the impact would be much greater on the Desjardins Movement than on other credit unions elsewhere. Can you confirm that? Or is that not the case, because of the numbers involved?

[English]

**Mr. Rogers:** I am not aware that that is the case. The tax rate will move from 11 per cent to 15 per cent for them as well. Their business is concentrated in one province, and therefore it might become more visible. Ours is dispersed more widely across the country, but it is the same impact.

[Translation]

**Senator Chaput:** Good afternoon. I am from Manitoba and there are a number of credit unions in Manitoba. Manitoba francophones built this credit union and it has 26 branches throughout Manitoba. They are small and are often located in more remote communities, but they offer financial services as well as long-term jobs, which are very important for these small isolated communities.

The Canadian Federation of Independent Business just released a report a few days ago and the credit unions rank first among the preferred providers of financial services among its members. We are talking about credit unions and not banks.

The credit unions are now going to pay more income tax, as you just mentioned; that will surely have consequences and lead to changes that will reduce their income and eventually their capacity to amass funds for their reserve; is that not the case? Since they have and must maintain a reserve, there will surely be consequences on the dividends they distribute to their members, that is to say that they will be smaller. Would you agree with that?

[English]

**Mr. Rogers:** I agree that there will be pressure on dividends. There will be pressure on a number of aspects of the business operations. I do not think it is fair to say that all of the impact will show in reduced dividends. It will show in a myriad of different ways.

**Senator Chaput:** What could those ways be? What about the reserve fund?

[Traduction]

**M. Rogers :** Bien sûr, les Caisses populaires Desjardins sont des caisses de crédit selon la définition de la Loi de l'impôt sur le revenu. Nous ne comparaissons pas ici en leur nom, mais elles vont être touchées elles aussi. Les caisses populaires, que ce soit au Nouveau-Brunswick, au Manitoba ou au Québec, vont payer plus d'impôt sur le revenu.

Je ne connais pas leurs chiffres, mais les mêmes principes vont s'appliquer à elles.

[Français]

**La sénatrice Bellemare :** J'ai entendu dire que l'impact se ferait sentir beaucoup plus pour le Mouvement Desjardins que pour les autres caisses de crédit ailleurs. Pouvez-vous confirmer cela? Ou bien ce n'est pas le cas, à cause du nombre?

[Traduction]

**M. Rogers :** Je ne sais pas si c'est le cas ou non. Le taux d'imposition va passer de 11 à 15 p. 100 pour elles aussi. Leurs activités sont concentrées dans une province, donc ce pourrait être plus visible. Nos activités sont plus réparties à travers le pays, mais l'impact est le même.

[Français]

**La sénatrice Chaput :** Bonjour. Je suis du Manitoba et il y a plusieurs caisses au Manitoba. Les francophones du Manitoba se sont donné une caisse et cette caisse compte 26 succursales à travers le Manitoba. Elles sont petites et se situent souvent dans des collectivités plus isolées, mais elles offrent chez eux des services financiers ainsi que des emplois durables qui sont très importants pour ces petites communautés isolées.

La Fédération canadienne de l'entreprise indépendante vient de publier un rapport, il y a quelques jours, et il place les caisses au premier rang des fournisseurs de services financiers préférés de ses membres. On parle des caisses et non des banques.

Les caisses vont maintenant payer plus d'impôts, comme vous venez de le mentionner; il y aura sûrement une incidence et des changements qui réduiront le revenu des caisses et, éventuellement, leur capacité d'amasser des fonds pour leur réserve; n'est-ce pas? Comme ils ont et doivent conserver une réserve, il y aura sûrement une incidence sur la distribution des dividendes à leurs membres, c'est-à-dire qu'il y en aura moins. Seriez-vous en accord avec moi?

[Traduction]

**M. Rogers :** Je suis d'accord avec vous que cela va se répercuter sur les dividendes. Cela va se répercuter sur divers aspects des activités. Il serait simpliste de dire que l'effet va se résumer à la réduction des dividendes. Il va se faire sentir de toutes sortes de façons.

**La sénatrice Chaput :** Quelles pourraient être les conséquences? Comment le fonds de réserve serait-il touché?



**Mr. Rogers:** Are you referring to the retained earnings when you ask about the reserve fund?

**Senator Chaput:** Yes.

**Mr. Rogers:** Okay. We are at a situation now where Basel III is requiring increased capital for financial institutions. Credit unions are regulated by provincial governments; they have not imposed Basel III to the letter yet, but it is coming. Most of the shares of credit unions do not qualify as tier 1 capital because they are redeemable; they are eventually refundable back to the members.

The true capital then is retained earnings. If your earnings after tax each year go down, then there is pressure on the ability to increase those retained earnings — it is automatic. We are having conflicting pressures and now a new one from the income tax side.

**Senator Buth:** Thank you very much for being here today. Mr. Rogers, could you comment on the consolidation that has occurred in the credit union movement?

**Mr. Rogers:** I mentioned I have been with the movement for 28 years. I think when I joined there were approximately 2,800 credit unions. Now there are 438. That is a good thing.

In order to achieve efficiencies — and believe you me, CEOs and boards of credit unions are entrepreneurial, highly so — they have to make a dollar stretch a long way. The burden of compliance, the burden of capital, this whole onrushing technology — these are all creating pressures on small financial institutions. I like to call it a “creeping crisis of complexity” out there. That is forcing amalgamations of credit unions; it is forcing smaller, more inefficient ones to merge with other credit unions to create economies of scale.

Many of those then are the small, rural ones that are merging with bigger ones. I hear people say, “This will only affect large credit unions.” Yes it will, but those are the credit unions that are operating the branches in the small communities.

In talking to some CFOs of credit unions, they are saying this will slow that down. Even though it is in the public good to have some of these mergers, it will now be more costly. First, they will have fewer dollars to achieve those mergers, and then they will be bringing a low-rate credit union into a high-rate credit union, which will not make a lot of economic sense, either. There will be some distortions.

The senator is from Manitoba, and my mother’s side of the family is from Manitoba as well. I like to personalize things back to those communities. I am speaking of southwest Manitoba, the

**M. Rogers :** Parlez-vous des bénéfices non répartis quand vous dites « fonds de réserve »?

**La sénatrice Chaput :** Oui.

**M. Rogers :** Très bien. La situation est telle en ce moment que la réforme de Bâle III oblige les institutions financières à augmenter leur capital. Les caisses de crédit sont réglementées par les provinces; elles n’imposent pas encore à la lettre les dispositions de la réforme de Bâle III, mais cela s’en vient. La majorité des parts des caisses de crédit ne sont pas considérées comme des fonds propres de catégorie 1 parce qu’elles sont rachetables; elles peuvent être remboursées aux membres.

Le véritable capital se compose donc des bénéfices non répartis. Quand les revenus après impôt diminuent chaque année, il devient de plus en plus difficile d’accroître les bénéfices non répartis, c’est automatique. Nous vivons déjà des pressions conflictuelles, et bientôt l’impôt sur le revenu va nous occasionner d’autres difficultés.

**La sénatrice Buth :** Je vous remercie beaucoup d’être ici aujourd’hui. Monsieur Rogers, pouvez-vous nous parler un peu du mouvement de restructuration qui s’observe dans les caisses de crédit?

**M. Rogers :** Je vous ai déjà dit que je faisais partie de ce mouvement depuis 28 ans. Je pense que quand je m’y suis joint, il y avait environ 2 800 caisses de crédit. Il n’y en a plus que 438. C’est une bonne chose.

Pour accroître leur rendement — et croyez-moi, les PDG et les conseils d’administration des caisses de crédit ont le sens de l’entreprise, vraiment —, les caisses de crédit doivent vraiment optimiser chaque dollar au maximum. Le fardeau de la conformité aux règles, le fardeau des obligations liées aux capitaux, la course technologique : ce sont là autant d’éléments qui mettent les petites institutions financières sous pression. J’aime parler de la « crise rampante de la complexité ». Les caisses de crédit n’ont d’autre choix que de se regrouper; la situation force les plus petites et les moins rentables à se fusionner à d’autres caisses de crédit pour créer des économies d’échelle.

Il y a donc beaucoup de petites caisses de crédit rurales qui fusionnent avec des plus grandes. J’entends souvent dire que cela ne va toucher que les grandes caisses de crédit. C’est vrai, mais ce sont elles qui administrent les succursales qu’on trouve dans les petites communautés.

Selon les directeurs financiers des caisses de crédit, cette tendance devrait diminuer. Même s’il est dans l’intérêt public que certaines de ces fusions aient lieu, elles vont dorénavant coûter plus cher. Premièrement, les caisses de crédit vont avoir moins d’argent pour réaliser des fusions, qui consisteraient à joindre une caisse de crédit peu rentable à une caisse de crédit plus rentable, ce qui n’est pas très logique sur le plan économique non plus. Il va y avoir des distorsions.

Madame la sénatrice vient du Manitoba, tout comme la famille de ma mère. J’aime personnaliser le discours et le ramener aux collectivités. Je parle du sud-ouest du Manitoba, de la région de

Brandon and Souris River area. The credit union that services that area will pay about \$251,000 more in income tax. That is the credit union that serves Belmont, population 220; Cartwright, population 308; Rivers, population 1,200; and Swan Lake, 237. There are no other financial institutions in those communities. This will put pressure on a credit union like that and its small branches.

**Senator Buth:** Are you aware of any of other provinces having programs like this special tax treatment?

**Mr. Rogers:** Yes, most do; most parallel the federal tax treatment, but not all.

**Senator Buth:** I was under the impression that the provinces had actually eliminated the special tax treatment for credit unions. Is that is not accurate?

**Mr. Rogers:** What you may have heard many times is that Quebec eliminated the low rate in 2003. Indeed, that is true. The Desjardins caisse populaire system and the Quebec government work very well together; they consult a lot. When there are changes made to tax treatment, they have both parties involved, and they end up with a compromise that works.

Yes, the tax rate changed, but at the end of the day, the Desjardins caisse populaire system was relatively satisfied with the outcome.

**Senator Callbeck:** Thank you all for coming today. Certainly, the credit unions are extremely important in my province. They are there for the small businesspeople, the farmers and the fishermen. The credit unions go where banks will not. Without them, I think there would certainly be a big void, especially in the rural areas. We are having a tough time now in rural areas.

I said “about lending money,” but the credit unions are just a part of the community. Whatever cause is there — if the community is raising money for something — the credit unions are there. I certainly support them 100 per cent.

Do you feel that any credit unions will be forced to close?

**Mr. Rogers:** I cannot say that would be the case. There is a five-year phase-in for this, so only one fifth of this change will impact 2013; it is actually slightly less than one fifth. There is time to talk and have a conversation. If this change is to be implemented, there may be some other mitigating changes that can be made that will assist credit unions.

It would be alarmist to say any individual credit union would close. We hope to have a conversation with government.

Brandon et de la rivière Souris. La caisse de crédit établie dans cette région va payer environ 251 000 \$ de plus en impôt sur le revenu. Elle sert la population de Belmont, qui compte 220 personnes; celle de Cartwright, qui compte 308 personnes; celle de Rivers, qui en 1 200; et celle de Swan Lake, qui en compte 237. Il n’y a pas d’autre institution financière dans ces villages. La situation va être difficile pour une caisse de crédit comme celle-là et ses petites succursales.

**La sénatrice Buth :** Savez-vous s’il y a d’autres provinces qui ont des programmes comparables pour offrir un traitement fiscal spécial?

**M. Rogers :** Oui, il y en a dans la plupart des provinces; la plupart offrent à peu près la même chose que le régime fiscal fédéral, mais pas toutes.

**La sénatrice Buth :** J’avais l’impression que les provinces avaient éliminé le traitement fiscal spécial accordé aux caisses de crédit. Ce n’est pas le cas?

**M. Rogers :** Vous avez probablement entendu souvent dire que le Québec avait éliminé son taux inférieur en 2003. C’est vrai. Le Mouvement des Caisses populaires Desjardins et le gouvernement du Québec travaillent très bien ensemble, ils se consultent beaucoup. Lorsque le traitement fiscal change, les deux parties en discutent et trouvent un compromis qui fonctionne.

Oui, le taux d’imposition a changé, mais en fin de compte, le réseau des caisses populaires Desjardins a été relativement satisfait du résultat.

**La sénatrice Callbeck :** Merci à vous tous d’être venus aujourd’hui. Les coopératives de crédit sont sans nul doute extrêmement importantes dans ma province. Elles sont là pour les petits entrepreneurs, les agriculteurs et les pêcheurs. Les caisses de crédit vont là où les banques refusent d’aller. Sans elles, il y aurait un grand vide, surtout dans les régions rurales. Les temps sont durs, en ce moment, dans les régions rurales.

J’ai parlé de prêts d’argent, mais les caisses de crédit font tout simplement partie de la communauté. Si la communauté cherche à réunir des fonds pour une cause, quelle qu’elle soit, la caisse de crédit est là pour l’aider. Je les appuie entièrement.

Pensez-vous que des caisses de crédit seront poussées à la fermeture?

**M. Rogers :** Je ne peux pas dire que ce serait le cas. Ce changement s’échelonne sur cinq ans, alors ce n’est qu’un cinquième de l’effet qui se fera sentir en 2013. En réalité, c’est un peu moins qu’un cinquième. Il reste du temps pour en discuter. Si cette mesure est adoptée, il pourrait aussi y avoir des mesures d’atténuation qui aideraient les caisses de crédit.

Il serait alarmiste de dire que cela entraînerait la fermeture d’une caisse de crédit. Nous espérons pouvoir en discuter avec le gouvernement.

Closure would be the last resort, because that credit union is owned by its members. They will do everything they can to keep it going, or to merge with another credit union that might be able to absorb them. However, it will become more difficult.

You mentioned the credit unions in P.E.I., and some will not be affected by this because they are so small, but some will. I have in front of me a couple of statistics. If we compare two of the credit unions that will be affected to the smallest of the big five banks, the smallest of the big five banks is 2,017 times as large as one of those credit unions and 1,450 times as large as the other of those two credit unions in Prince Edward Island. Should they be taxed at the same rate? Should they have the same tax treatment?

**Senator Callbeck:** I certainly would say no.

Dr. Mintz, you mentioned about the small business deduction and that if you had your way, we would not have that. I disagree with that. I know this is getting off what we are supposed to be here today to discuss.

Do you have a paper on that subject that you could send to the committee, putting forward your view?

**Mr. Mintz:** Yes, there is a published paper specifically on that. I would be happy to send it.

By the way, a lot of the discussion I am hearing now even strengthens my view about the value of getting rid of this particular deduction available for credit unions, I am sorry to say.

I was at a specific event. I was listening to someone from the credit union movement criticizing the tax exemption for the Agricultural Credit Corporation, which is a Crown corporation. I totally agree with that individual, although I was very tempted to ask, "What about your preferential treatment under the corporation income tax?"

I think we do need to ensure there is a level playing field. The fact that you can have something like Desjardins that grows to a very significant impact does suggest that we may not necessarily get the most efficiency in the financial markets system.

Let me go back to what we mean by "efficiency." It is critical in my view that we remember what the whole point of financial intermediation is, whether it is provided by credit unions or anyone else. The idea is to try to have the costs of financial intermediation as low as possible. I would actually maybe argue for lowering all corporate taxes, as we have done in the past number of years.

If you ask that question, it is also very important that we try to have most the most efficient suppliers of capital. Although everyone keeps comparing banks to credit unions, the financial sector is much bigger than just thinking about banks and credit unions, so I think it is important that we have the best suppliers operating.

La fermeture serait une solution de dernier recours, car la caisse de crédit appartient aux membres. Ils feront tout ce qu'ils peuvent pour la maintenir, ou pour l'intégrer dans une autre caisse de crédit capable de l'absorber. Cependant, cela deviendra plus difficile.

Vous avez mentionné les caisses de crédit à l'Île-du-Prince-Édouard, et certaines d'entre elles ne seront pas touchées parce qu'elles sont très petites, mais d'autres le seront. J'ai ici des statistiques à ce sujet. Par comparaison avec deux des caisses de crédit qui seront touchées, la plus petite des cinq grandes banques est 2,017 fois plus grosse que l'une de ces caisses de crédit, et 1,450 fois plus grosse que l'autre. Faudrait-il les imposer au même taux? Devraient-elles faire l'objet du même traitement fiscal?

**La sénatrice Callbeck :** À n'en pas douter, je dirais que non.

Monsieur Mintz, vous avez parlé de la déduction fiscale accordée aux petites entreprises et vous avez dit que, si ça dépendait de vous, ça n'existerait pas. Je ne suis pas d'accord. Je sais que je m'éloigne du sujet dont nous sommes censés discuter aujourd'hui.

Avez-vous à ce sujet un document qui soutient votre point de vue et que vous pourriez transmettre au comité?

**M. Mintz :** Oui, un article portant précisément sur cela a été publié. Je serai ravi de vous le transmettre.

Au fait, malheureusement, une bonne partie de ce que j'entends en ce moment ne fait que me confirmer qu'il faudrait faire disparaître cette déduction accordée aux caisses de crédit.

Elle répondait à un besoin précis. J'écoutais un membre du mouvement des caisses de crédit critiquer l'exonération fiscale accordée à l'Agricultural Credit Corporation, qui est une société d'État. Je suis tout à fait d'accord avec cette personne, mais j'ai été très tenté de lui demander : « Dans ce cas, qu'en est-il du traitement préférentiel que vous assure l'impôt des sociétés? »

Je pense qu'il faut veiller à uniformiser les règles du jeu. Si quelque chose comme Desjardins peut grossir au point d'avoir une très grande incidence, c'est que les marchés financiers ne nous donnent pas toute l'efficacité possible.

Permettez-moi de revenir sur le sens d'« efficacité ». D'après moi, il est essentiel de garder à l'esprit le but de l'intermédiation financière, qu'elle soit assurée par des caisses de crédit ou par quelqu'un d'autre. Ce qu'on cherche à faire, c'est de maintenir au plus bas niveau possible les coûts de l'intermédiation financière. En réalité, je préconiserais peut-être l'abaissement de l'impôt des sociétés dans son ensemble, comme nous l'avons déjà fait dans le passé.

Et si vous voulez le savoir, il est aussi très important d'essayer d'avoir les fournisseurs de capitaux les plus efficaces possible. Tout le monde compare constamment les banques aux caisses de crédit, mais le secteur financier est bien plus vaste et ne s'arrête pas aux caisses de crédit et aux banques, alors je pense qu'il est important d'avoir les meilleurs fournisseurs.

We also need to look more at how well credit unions supply capital. I agree that perhaps we do not have all the answers with respect to that, but it would be nice to have some independent studies that look at how efficiently credit unions operate in this country.

**Senator Callbeck:** I looked forward to reading that paper.

**Senator Black:** Dr. Mintz, as I recall, you are the leader of the leading public policy school in Canada, located in Calgary, Alberta. As I am a senator from Alberta, I needed to make that connection.

Dr. Mintz, building on what you just said, could you help me understand why you think that the government of the day determined at this time that the credit unions should, on an incremental basis, lose this tax advantage or credit?

**Mr. Mintz:** I cannot speak to why the government particularly looked at this provision. There were a number of things in the last budget to try to create a more neutral corporate tax base, including reducing depreciation deductions for mining and oil and gas firms, as an example. This is with respect to their development and exploration expenses and the new mine asset deduction.

This was another measure with respect to credit unions. In the year 2000 we had really high corporate income tax rates in this country. They were 43 per cent then, which at that time was the highest among all OECD countries, and we had a narrow base with many special preferences in the system.

Since that time we have lowered the corporate income tax rate in Canada, at both the federal and provincial levels, to close to 26 per cent, on average. That is a 17 per cent reduction. The government has perhaps decided that it is time to broaden the tax base. In fact, the best type of business tax structure is one with low rates and broad bases. While there may be some other regulatory changes and things like that which may be important to the credit union that perhaps can be looked at, the idea of trying to get to a much more neutral corporate tax base with lower rates is a worthwhile objective. I would say it has done the country a world of good in terms of moving toward more neutrality. Every industry makes their special pleas for why they should get their special preference but, frankly, the best preference is to try to keep corporate tax rates as low as possible.

**Senator Black:** Mr. Rogers, you are a very fair-minded person, there is no doubt, and it comes across clearly to me in your comments.

**Mr. Rogers:** Thank you.

**Senator Black:** Having said that, I have a question for you, given that you are so fair-minded. I read the outstanding contributions that the credit union movement makes. They are

Nous devons aussi nous pencher plus sérieusement sur la mesure dans laquelle les caisses de crédit offrent efficacement des capitaux. Nous n'avons pas, j'en conviens, toutes les réponses à cela, mais il serait bon de pouvoir miser sur des études indépendantes qui portent sur l'efficacité des caisses de crédit au pays.

**La sénatrice Callbeck :** Je suis impatiente de lire cet article.

**Le sénateur Black :** Monsieur Mintz, vous êtes à la tête de la plus importante école de politique publique du Canada, qui se trouve à Calgary. Et je suis un sénateur de l'Alberta. Je tenais à préciser cela.

Monsieur Mintz, compte tenu de ce que vous venez de dire, pourriez-vous m'aider à comprendre pourquoi vous pensez que le gouvernement actuel a jugé, à ce moment-ci, que les caisses de crédit devraient graduellement perdre cet avantage fiscal?

**M. Mintz :** Je ne peux pas dire pourquoi le gouvernement s'est particulièrement penché sur cette disposition. Le dernier budget comportait diverses mesures dont le but était de créer une assiette d'impôt des sociétés plus neutre, par exemple, en réduisant la déduction pour amortissement des entreprises d'exploitation minière, pétrolière et gazière. Cela est lié à leurs dépenses de développement et d'exploration, et à la nouvelle déduction touchant les avoirs des mines.

Il s'agit d'une autre mesure qui vise les caisses de crédit. En 2000, le taux d'imposition du revenu des sociétés était vraiment élevé. Il était de 43 p. 100, le taux alors le plus élevé de tous les pays de l'OCDE, et nous avions une petite assiette fiscale comportant de nombreux traitements préférentiels particuliers.

Depuis, le taux d'imposition du revenu des sociétés a diminué au Canada, tant au fédéral qu'au provincial, et il se situe maintenant à près de 26 p. 100 en moyenne. C'est une réduction de 17 p. 100. Le gouvernement a peut-être décidé qu'il est temps d'élargir l'assiette fiscale. En réalité, le meilleur type de régime fiscal des entreprises est celui qui comporte de faibles taux et une large assiette. Il serait possible d'envisager d'autres changements d'ordre réglementaire et des choses qui seraient importantes pour les caisses de crédit, mais chercher à établir une assiette d'imposition des sociétés beaucoup plus neutre et comportant des taux inférieurs est un objectif louable. Je dirais que la transition vers une plus grande neutralité a fait énormément de bien au pays. Chaque industrie a ses propres demandes spéciales et présente des arguments pour le traitement préférentiel qu'elle devrait obtenir, mais franchement, le meilleur traitement préférentiel, c'est de maintenir le taux d'imposition du revenu des sociétés le plus bas possible.

**Le sénateur Black :** Monsieur Rogers, vous êtes une personne très impartiale, cela ne fait pas de doute, et c'est très clair d'après vos commentaires.

**M. Rogers :** Merci.

**Le sénateur Black :** Ceci étant dit, j'ai une question pour vous, étant donné que vous êtes si impartial. J'ai lu les contributions exceptionnelles du mouvement des caisses de crédit. Elles sont très

very well outlined on page 1 of your letter in the four bullets there. You would not have us believe, though, that much of that is put at risk because of this, would you?

**Mr. Rogers:** I would not say that it is at risk of disappearing. My point is that you are putting pressures that will manifest themselves in a number of ways, and I mentioned several of them before. Another would be lending to small business. One of the CFOs of credit unions told me that the way they might mitigate this is a little less small business lending, because that requires more capital. Maybe we should be concentrating more on residential mortgages. I do not think that is the public policy result you are looking for.

**Senator Black:** You indicated that a conversation will be continued, and I would encourage you to continue that conversation.

**Mr. Rogers:** It has not started.

**Senator Black:** I encourage you to start it.

**Senator L. Smith:** Mr. Rogers is concerned with smaller regional areas. There are 8 million Quebecers, of which probably 6.5 million are francophone, so a huge market has been developed by the caisses populaires. At one time there were over 1,400 branches. They have consolidated down to about 500 after going through a rationalization that led to higher earnings.

If the credit unions in regional areas with low populations disappear or go through consolidation, what would replace them? That is a question for both of you.

**Mr. Mintz:** That is exactly the question I was thinking of. In fairness, I am not sure that we do not have a proper study to understand that. If there is really no one else to serve the market, then I do not think the credit unions will disappear in those regions, because no one else will be coming in. We are talking about competition. If there is someone else who could come in, but they end up paying more taxes than the credit unions and that is why they do not come in, I do not see why you would necessarily get a negative result with that point.

My main point is that if you do have almost a monopoly, where credit unions are the only providers of capital in these areas and no one else will come in, certainly going to the full corporate income tax rate of 15 per cent — we are only really talking about 11 to 15 per cent, by the way, after all the reductions over the years — will not cause the end of the credit union movement in the regional areas. In fact, I would suspect they would not be heavily affected. There will be some impact because you are putting on higher taxes. Likely it will end up hitting either the equivalent to the depositors in the credit unions, the ones that leave money in the credit union, or it will go into somewhat higher interest rates, so I suspect that the impact will not be significant. We have to remember that patronage dividends are all deductible

bien énoncées dans les quatre points qui se trouvent à la première page de votre lettre. Vous ne chercheriez pas à nous faire croire, cependant, que les mesures proposées mettent tout cela en péril, n'est-ce pas?

**M. Rogers :** Je ne dirais pas que cela risque de disparaître. Ce que je dis, c'est que vous créez des pressions qui vont se manifester de diverses manières, et j'en ai mentionné plusieurs précédemment. Le prêt aux petites entreprises en serait une autre manifestation. Le directeur financier d'une des caisses de crédit m'a dit qu'ils pourraient atténuer un peu les effets de cela en consentant moins de prêts aux petites entreprises, parce qu'il faut plus de capitaux. Nous devrions peut-être nous concentrer davantage sur les prêts hypothécaires résidentiels. Je ne pense pas que ce sont les résultats stratégiques que vous recherchez.

**Le sénateur Black :** Vous avez dit que la discussion se poursuivrait, et je vous encourage à poursuivre la conversation.

**M. Rogers :** Elle n'a pas commencé.

**Senator Black :** Je vous encourage à l'amorcer.

**Le sénateur L. Smith :** M. Rogers se préoccupe des petites régions. Il y a 8 millions de Québécois, dont probablement 6,5 millions sont francophones. Les caisses populaires ont donc établi un très vaste marché. À une époque, il y avait plus de 1 400 succursales, mais ce nombre a été réduit à environ 500 à la suite d'une rationalisation qui a donné lieu à une augmentation des revenus.

Si les caisses de crédit qui sont dans les régions où la population est peu nombreuse disparaissent ou réalisent une consolidation, qu'est-ce qui les remplacera? C'est une question que je vous pose à tous les deux.

**M. Mintz :** C'est exactement la question que j'anticipais. À vrai dire, je ne suis pas sûr que nous n'ayons pas les résultats d'une étude qui éclaircit cela. S'il n'y a véritablement personne d'autre pour servir le marché, je ne pense pas que les caisses de crédit vont disparaître dans ces régions, car personne d'autre ne viendra les remplacer. Nous parlons de concurrence. Si quelqu'un d'autre pouvait venir, mais s'en abstenait parce que l'impôt à payer dépasse celui que les caisses de crédit paient, je ne vois pas pourquoi le résultat serait négatif.

Ce que je veux dire, c'est que si vous avez presque un monopole — parce que les caisses de crédit sont les seuls fournisseurs de capitaux dans ces régions et que personne d'autre ne viendrait, à cause du taux d'imposition qui serait invariablement le taux maximum de 15 p. 100, et nous ne parlons en réalité que d'environ 11 à 15 p. 100, en passant, compte tenu de toutes les déductions au fil des années —, cela ne sonnera pas le glas du mouvement des caisses de crédit dans les régions. En réalité, je pense qu'elles ne seraient pas très touchées. Il y aura un effet, parce que l'impôt est plus élevé. Cela va vraisemblablement avoir un effet sur les déposants des caisses de crédit, ceux qui y laissent de l'argent, ou sur les taux d'intérêt qui seront légèrement plus élevés, mais je soupçonne que l'effet ne sera pas considérable.

from the corporate tax base, and we also have to remember that those dividends that are not will get the higher small business tax credit when they are subject to the 15 per cent tax rate.

**Mr. Rogers:** If those credit unions and those locations continue, the impact will be higher costs for the people who live in those areas. If the only issue is competition, and if there is a monopoly, which I do not agree with, then costs would go up, I believe.

Typically, in many of these small communities these are branches of credit unions that provide service in other areas. There is a fair bit of cross-subsidization there to keep that service available. There certainly will be pressures to close some of those unprofitable, small, rural financial service locations.

**Senator L. Smith:** If they follow the same model as the caisses did, going from 400 credit unions down to 200 or 150, it may also provide more strength for the 150 that remain. It may be harder on individuals who have to travel or deal at geographic distances, which could change the service provider.

**Mr. Rogers:** Yes.

**The Chair:** Is this provision of 50 per cent members of the boards of Canadian companies under the Insurance Companies Act just a relic of the past or a make-work program for accountants and lawyers? Why do we have this?

**Mr. Swedlove:** The rationale in the past presumably was a desire to see, with respect to Canadian financial institutions, a Canadian approach and a Canadian look by the board on dealing with all issues related to that financial institution.

The requirement under the Canada Business Corporations Act is for 25 per cent resident, while for federal financial institutions it is 50 per cent. It is a higher standard. We are not disagreeing with the concept of having a majority rule for the board level

The difficulty arises with the committees because, by definition, committees are subsets of boards and smaller. Yet, there is enormous pressure in corporate governance these days to get the expertise on the board and to apply that expertise in the areas where they are best suited to be applied. It is extremely important on committees that you get that expertise.

When you are dealing with international institutions, which almost by definition should have foreign participants on the board, to get the mix right, you need to have flexibility at the committee level. It may not be so necessary at the board level.

Il ne faut pas oublier que les ristournes peuvent toutes être déduites de l'assiette d'impôt des sociétés, et aussi que les dividendes qui ne le sont pas vont donner lieu à un meilleur crédit d'impôt accordé aux petites entreprises une fois que les entreprises seront soumises au taux d'imposition de 15 p. 100.

**M. Rogers :** Si les caisses de crédit et les succursales demeurent, ces mesures se traduiront par des coûts plus élevés pour les gens de ces régions. Si le seul facteur est la concurrence, et s'il y avait un monopole — et je ne suis pas d'accord sur ce point —, les coûts augmenteraient, je pense.

En général, dans bon nombre de ces petites communautés, ce sont des succursales de caisses de crédit qui offrent des services ailleurs. Il y a beaucoup d'interfinancement, pour que le service demeure. Certaines petites succursales rurales de service qui sont déficitaires risqueraient la fermeture.

**Le sénateur L. Smith :** S'ils suivent le même modèle que les caisses et passent de 400 caisses de crédit à 200, ou à 150, les 150 caisses restantes seront peut-être plus solides. Ça peut être plus difficile pour les gens qui doivent se déplacer ou traiter à distance, peut-être avec un fournisseur de services différent.

**M. Rogers :** Oui.

**Le président :** Est-ce que la disposition selon laquelle la moitié des administrateurs des compagnies canadiennes relevant de la Loi sur les sociétés d'assurances doivent être des résidents canadiens n'est plus qu'une relique du passé ou un programme de création pour comptables et avocats? Pourquoi en est-il ainsi?

**M. Swedlove :** Dans le passé, on cherchait sans doute à assurer au sein des institutions financières canadiennes une approche canadienne et un point de vue canadien sur tous les enjeux de ces institutions financières.

La Loi canadienne sur les sociétés par actions exige qu'au moins 25 p. 100 des administrateurs soient des résidents canadiens, alors que pour les institutions financières fédérales, c'est 50 p. 100. La norme est plus haute. Nous ne sommes pas en désaccord avec le principe de la majorité pour le conseil d'administration.

La difficulté est liée aux comités, parce que, par définition, les comités sont des sous-ensembles des conseils et qu'ils sont plus petits. Malgré cela, en matière de régie des sociétés, il y a d'énormes pressions pour que l'expertise se situe au conseil, et pour qu'elle soit utilisée dans les secteurs pour lesquels elles conviennent le mieux. Il est extrêmement important d'avoir cette expertise au sein des comités.

Quand il est question d'institutions internationales, qui devraient presque par définition compter des administrateurs étrangers au sein de leur conseil d'administration pour obtenir la bonne combinaison, il faut de la flexibilité à l'échelon des comités. Ce n'est peut-être pas si nécessaire au sein du conseil d'administration.

**The Chair:** Mr. Swedlove, if you had the choice and you were writing it from the beginning, would you write in a requirement for the board to be 50 per cent Canadian?

**Mr. Swedlove:** It is in there already.

**The Chair:** I understand that. You are not taking exception to that.

**Mr. Swedlove:** We are not taking exception to that.

**The Chair:** Are you encouraging the government to keep it?

**Mr. Swedlove:** I do not think we would say actively that one should keep it. At the same time, we understand why it is there and the desire to have it; and we do not object.

**The Chair:** Dr. Mintz, you were not called in to comment on this particular area, but it might be an area where you have interest. I give you the chance to comment, if you wish.

**Mr. Mintz:** I have two quick points. It would be worth looking at this a bit more. I agree with Mr. Swedlove that it is a good idea for the committees not to have this regulation. This is a good example — both the audit and the compensation committees — because much more attention is paid now to expertise and the decisions they make at the board level. Therefore, when you put on constraints, you can affect who would be the best people to sit on these committees within the board. As long as the board has the representation needed for Canadian status, I do not see why you would put that constraint on the committees.

There is one other aspect of this. I am not an expert on this, but I know that under the Canadian income tax system, residency of a corporation is based on effective mind and control of the company. One of the tests is with respect to the membership of the board of directors. I suspect that a lot of Canadian companies tend to have a significant number of members on the board that are Canadian in order to make sure that they enjoy that residency status. The 50 per cent rule probably gives an added protection to that. Perhaps it was developed for regulatory reasons, although I have to admit, I am not exactly sure what the value of it is from the public policy perspective.

**The Chair:** I wonder if this is the first step towards something broader; and I was interested in your comment. I hesitate to go any further down this road of residency at this time. I will pass to my colleague, Senator Chaput.

[Translation]

**Senator Chaput:** I believe, concerning this topic and the credit unions, that we have to understand and accept the reality for these remote communities, and often they are rural communities; we have to accept the reality that the credit union, or the branch,

**Le président :** Monsieur Swedlove, si vous aviez le choix et que vous recommenciez du début, est-ce que vous y intégreriez l'exigence selon laquelle la moitié des administrateurs doivent être des résidents canadiens?

**M. Swedlove :** C'est déjà là.

**Le président :** Oui. Je comprends. Cela ne vous offusque pas.

**M. Swedlove :** En effet, non.

**Le président :** Encouragez-vous le gouvernement à maintenir cette exigence?

**M. Swedlove :** Je ne pense pas que nous dirions qu'il faut la garder. Cependant, nous comprenons la raison pour laquelle elle est là et pour laquelle on souhaite qu'elle y reste, et nous ne nous y opposons pas.

**Le président :** Monsieur Mintz, nous ne vous avons pas invité pour discuter de ce sujet en particulier, mais c'est peut-être un aspect qui vous intéresse. Je vous donne l'occasion d'en parler si vous le souhaitez.

**M. Mintz :** J'ai deux commentaires très brefs. Il serait bon de se pencher plus sérieusement là-dessus. Comme M. Swedlove, je pense qu'il faudrait examiner cela d'un peu plus près. C'est un bon exemple — les comités chargés de la vérification et de la rémunération —, parce qu'on accorde maintenant beaucoup plus d'attention à l'expertise et aux décisions qui se prennent au conseil d'administration. Donc, quand vous imposez des limites, vous risquez d'avoir une incidence sur les meilleures personnes qui pourraient faire partie des comités du conseil. Si le conseil d'administration compte les administrateurs canadiens qu'il faut, je ne vois pas pourquoi il faudrait imposer la même contrainte aux comités.

Il y a un autre aspect à cela. Je ne suis pas un expert, mais je sais que, dans le régime canadien de l'impôt sur le revenu, la résidence d'une société se fonde sur l'esprit et le contrôle de la société. L'un des tests est lié aux membres du conseil d'administration. Je soupçonne que bien des entreprises canadiennes ont un nombre important d'administrateurs canadiens pour s'assurer de ce statut de résidence. La règle des 50 p. 100 représente une protection supplémentaire. Les raisons de cela sont peut-être d'ordre réglementaire, mais je dois admettre que je ne vois pas exactement la valeur de cela sur le plan de la politique publique.

**Le président :** Je me demande s'il s'agit de la première étape de quelque chose de plus vaste : j'ai trouvé votre commentaire intéressant. J'hésite à poursuivre plus loin la discussion sur la résidence pour le moment. Je vais céder la parole à ma collègue, madame la sénatrice Chaput.

[Français]

**La sénatrice Chaput :** Je crois, concernant ce dont nous sommes en train de discuter au sujet des caisses, qu'il faut comprendre et accepter la réalité de ces communautés éloignées, souvent des communautés rurales; accepter la réalité que la ou les

offers services to those communities. And it is not a matter of having a monopoly. The simple reality is that the banks tried and withdrew, because their costs were higher, their income was lower and there were not enough clients. Fortunately the credit unions have a different mandate than the banks. There is a community aspect in their mandates and that is why they are still there.

As parliamentarians, I think we have to support this type of institution, because the reality is that these remote rural communities need all the support we can give them.

My last question is for Mr. Rogers. You said in your presentation that you would be pleased to talk to us about the amounts involved in these tax increases.

[English]

What would be the amount of this tax increase?

**Mr. Rogers:** We did a survey of our credit unions because that is not the type of statistic that we typically keep as a trade association. What we heard back is that about 141 of our 348 credit unions will be affected by this. As I mentioned earlier, the smaller ones are merging with the larger ones, so the proportion affected will be increasing to 80 per cent of the branches, 87 per cent of the members, 91 per cent of the assets, and 90 per cent of the earnings.

In dollar terms, had this been applied to the most recent tax year, it would have been about \$28 million. Government papers like to accumulate in five-year periods. Because there is a phase-in, of course, that would not be the impact in 2013. If we just took our most recent tax year and applied the phase-in percentages to the 2012 income, not assuming any increase in income, it would be about \$82 million.

**Senator Chaput:** Thank you.

**Senator De Bané:** The tax system in this country has clause after clause of special provisions to obtain certain objectives. The credit unions in this country fill a need that no bank does. Has the system of the credit unions ever been modified without thorough consultation with the cooperative movement? Has there been any precedent for this kind of radical change?

**Mr. Rogers:** No, there is no precedent. One of my heroes is John Crosbie, who would say, "There has not been a jot or a tittle of consultation."

**Senator De Bané:** Thank you.

caisses, ou les succursales, offrent des services à ces communautés. Et ce n'est pas une question de monopole. La simple réalité est que les banques se sont essayées et se sont retirées, car les coûts étaient plus élevés, les revenus moindres et qu'il n'y avait pas suffisamment de gens. Heureusement que les caisses ont un mandat différent des banques. Il y a un aspect communautaire dans ces mandats, et c'est la raison pour laquelle elles sont encore là.

En tant que parlementaires, je crois que nous devons appuyer ce genre d'institution, car la réalité est que les communautés rurales et éloignées ont besoin de tout l'appui nécessaire.

Ma dernière question s'adresse à M. Rogers. Vous avez dit dans votre présentation que ce serait avec plaisir que vous nous parleriez des montants auxquels s'élèvent ces hausses d'impôt.

[Traduction]

Quel serait le montant de cette hausse d'impôt?

**M. Rogers :** Nous avons réalisé un sondage auprès de nos caisses de crédit, parce que ce n'est pas le genre de statistiques que nous obtenons généralement en tant qu'association professionnelle. Ce que nous avons appris, c'est qu'environ 141 de nos quelque 348 caisses de crédit seront touchées. Comme je l'ai dit précédemment, les plus petites sont intégrées dans les plus grosses, et donc l'effet sera accru et cela touchera 80 p. 100 des succursales, 87 p. 100 des membres, 91 p. 100 des avoirs et 90 des revenus.

Si on avait appliqué cela au dernier exercice financier, le montant aurait été d'environ 28 millions de dollars. Les documents gouvernementaux tendent à s'accumuler sur cinq ans. Parce qu'il y a une période d'introduction graduelle, bien sûr, ce n'est pas l'effet qui se ferait sentir en 2013. Si nous appliquons les pourcentages d'introduction graduelle au revenu de 2012, notre plus récente année d'imposition, et si nous ne tenons compte d'aucune augmentation de revenu, ce serait environ 82 millions de dollars.

**La sénatrice Chaput :** Merci.

**Le sénateur De Bané :** Le régime fiscal canadien comporte des dispositions spéciales sans fin qui cherchent à atteindre certains objectifs. Les caisses de crédit de ce pays répondent à un besoin auquel aucune banque ne répond. A-t-on jamais modifié le système des caisses de crédit sans consultation approfondie du mouvement coopératif? Est-ce qu'il y a déjà eu un changement aussi radical auparavant?

**M. Rogers :** Non, jamais. Un de mes héros, John Crosbie, dirait qu'il n'y a pas eu un brin de consultation.

**Le sénateur De Bané :** Merci.



**The Chair:** This concludes our witnesses with respect to Bill C-60. I would like to thank, Mr. Rogers, Mr. Mintz, Mr. Swedlove and Mr. Sanderson. This meeting is concluded.

(The committee adjourned.)

**Le président :** C'est tout pour les témoignages relatifs au projet de loi C-60. Je remercie MM. Rogers, Mintz, Swedlove et Sanderson. La séance est levée.

(La séance est levée.)

---

**Wednesday, June 5, 2013 (evening meeting)**

*Aboriginal Affairs and Northern Development Canada:*

Susan MacGowan, Chief Financial Officer;  
Pamela D'Eon, Director General, Planning and Resource Management;  
Anik Dupont, Director General, Specific Claims Branch.

*Industry Canada:*

Susan Bincoletto, Chief Financial Officer;  
Iain Stewart, Assistant Deputy Minister, Strategic Policy Sector;  
  
Johanne Bernard, Director General, Resource Planning and Investments Branch.

*Association of Municipalities of Ontario:*

Judy Dezell, Manager, Gas Tax Implementation Project.

**Thursday, June 6, 2013 (afternoon meeting)**

*Canadian Media Guild:*

Carmel Smyth, National President;  
Jeanne d'Arc Umurungi, Director of Communications.

*Credit Union Central of Canada:*

Gary Rogers, Vice President, Financial Policy

*University of Calgary School of Public Policy:*

Jack Mintz, Director and Palmer Chair in Public Policy (by video conference).

*Canadian Life and Health Insurance Association Inc.:*

Frank Swedlove, President;  
Ron Sanderson, Director, Policyholder Taxation and Pensions.

**Le mercredi 5 juin 2013 (réunion du soir)**

*Affaires autochtones et Développement du Nord Canada :*

Susan MacGowan, dirigeante principale des finances;  
Pamela D'Eon, directrice générale, Planification et gestion des ressources;  
Anik Dupont, directrice générale, Direction générale des revendications particulières.

*Industrie Canada :*

Susan Bincoletto, dirigeante principale des finances;  
Iain Stewart, sous-ministre adjoint, Secteur de la politique stratégique;  
Johanne Bernard, directrice générale.

*Association des municipalités de l'Ontario :*

Judy Dezell, gestionnaire, Projet de mise en œuvre de la taxe sur l'essence.

**Le jeudi 6 juin 2013 (séance de l'après-midi)**

*La Guilde canadienne des médias :*

Carmel Smyth, présidente nationale;  
Jeanne d'Arc Umurungi, directrice des communications.

*Centrale des caisses de crédit du Canada :*

Gary Rogers, vice-président, Politique financière.

*École de politique publique de l'Université de Calgary :*

Jack Mintz, directeur et titulaire de la chaire Palmer en politique publique (par vidéoconférence).

*Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes Inc. :*

Frank Swedlove, président;  
Ron Sanderson, directeur général, Rentes et imposition des titulaires de polices.

WITNESSES

**Tuesday, June 4, 2013 (morning meeting)**

*Treasury Board of Canada Secretariat:*

Bill Matthews, Assistant Secretary, Expenditure Management Sector;

Sally Thornton, Executive Director, Expenditure Management Sector;

Marcia Santiago, Senior Director, Expenditure Management Sector.

*Atomic Energy of Canada Limited:*

Steve Halpenny, Vice President, Finance, and Chief Financial Officer;

Jonathan Lundy, Vice President, Chief Legal Officer.

*Public Safety Canada:*

Gary Robertson, Chief Financial Officer and Assistant Deputy Minister, Corporate Management Branch;

Dave Neville, Senior Director, Financial Assistance Programs.

**Tuesday, June 4, 2013 (afternoon meeting)**

*Canadian Manufacturers & Exporters:*

Martin Lavoie, Director of Policy, Manufacturing Competitiveness and Innovation.

*Chemistry Industry Association of Canada:*

Fiona Cook, Director, Business and Economics.

*Building Construction Trades Department:*

Christopher Smillie, Senior Advisor, Government Relations and Public Affairs.

*Canadian Labour Congress:*

Karl Flecker, National Director of Anti-Racism and Human Rights Department.

**Wednesday, June 5, 2013 (afternoon meeting)**

*Canadian Federation of Agriculture:*

Ron Bonnett, President.

*As an individual:*

Mike Moffat, Economist.

*Retail Council of Canada:*

Karen Proud, Vice President, Federal Government Relations.

*Canadian Meat Council:*

James Laws, Executive Director.

(Continued on previous page)

TÉMOINS

**Le mardi 4 juin 2013 (séance du matin)**

*Secrétariat du Conseil du Trésor :*

Bill Matthews, secrétaire adjoint, Secteur de la gestion des dépenses;

Sally Thornton, directrice exécutive, Secteur de la gestion des dépenses;

Marcia Santiago, directrice principale, Secteur de la gestion des dépenses.

*Énergie atomique du Canada Limitée :*

Steve Halpenny, vice-président, Finances et dirigeant principal des finances;

Jonathan Lundy, vice-président, avocat général principal.

*Sécurité publique Canada :*

Gary Robertson, dirigeant principal des finances et Sous-ministre adjoint, Secteur de la gestion ministérielle;

Dave Neville, directeur principal, Direction générale des programmes d'aide financière.

**Le mardi 4 juin 2013 (séance de l'après-midi)**

*Manufacturiers et Exportateurs du Canada :*

Martin Lavoie, directeur des politiques, Productivités et innovation.

*Association canadienne de l'industrie de la chimie :*

Fiona Cook, directrice, Affaires et Économie.

*Département des métiers de la construction :*

Christopher Smillie, conseiller principal, Relations gouvernementales et affaires publiques.

*Congrès du travail du Canada :*

Karl Flecker, directeur national du Service des droits de la personne et de la lutte contre le racisme.

**Le mercredi 5 juin 2013 (séance de l'après-midi)**

*Fédération canadienne de l'agriculture :*

Ron Bonnett, président.

*À titre personnel :*

Mike Moffat, économiste.

*Conseil canadien du commerce du détail :*

Karen Proud, vice-présidente, Relations fédérales gouvernementales.

*Conseil des viandes du Canada :*

James Laws, directeur général.

(Suite à la page précédente)